★ TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9363 — 32 PAGES — VENDREDI 21 FÉVRIER 1975

**Au Portugal**

**Un porte-parole des forces armées met en cause MM. Soares et Sa Carneiro**

LIRE PAGE 32



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,20 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 18 fr. ; Canada, 50 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 rls. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,50 kr. ; Pays-Bas, 0,85 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 60 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

APRÈS LA VISITE DE M. KISSINGER AU PROCHE-ORIENT ET EN EUROPE

## Retournement du marché pétrolier

La Tapline — cet oléoduc qui relie les champs pétrolifères de l'Arabie Saoudite à la Méditerranée orientale — ne délivre plus une goutte de pétrole depuis le 9 février. Plusieurs autres pays de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole), tels Abou-Dhabi, le Koweït, l'Iran, la Libye, le Nigéria, l'Algérie, ont fortement réduit leur production d' « or noir », et, malgré cela, certains d'entre eux sont contraints, pour vendre, de baisser légèrement leurs prix. Pourquoi ? Parce que, un peu partout dans le monde, les cuves sont pleines à ras bord.

La stagnation de la consommation de pétrole a plusieurs causes : un hiver exceptionnellement doux, le déclin de l'activité économique dans les pays industrialisés, l'élimination spontanée ou imposée des gaspillages les plus criants.

Après avoir été trop bas pendant des années, le prix du pétrole brut est maintenant sans doute trop élevé par rapport au coût à *long terme de* la *source* d'énergie concurrente la plus chère. Un prix trop bas engendre la pénurie ; un prix trop élevé, des excédents. Tôt ou tard, cette loi, vieille comme le monde, devait s'appliquer. La clémence du temps a précipité les choses.

Ce retournement du marché est-il durable ? Et quelle baisse de prix peut-il entraîner ? La reprise de l'activité économique et le retour d'hivers « normaux » pourraient mettre fin à la détente actuelle. C'est dire que même si les prix s' « effondraient » d'ici deux ou trois mois, comme ose le prédire le fameux futurologue américain Hermann Kahn, ils pourraient encore remonter par la suite, pour la bonne raison que les investissements dans les autres sources d'énergie qui doivent permettre aux pays industrialisés de moins dépendre du pétrole, viennent à peine d'être lancés. A un pessimisme excessif tend à succéder, en Occident, un soulagement tout aussi peu justifié. Comme si l'on s'était fait *tellement* peur *qu'il faudrait maintenant en rire.*

Cela dit, c'est d'abord la conjoncture qui compte en politique. Au moment où se prépare la conférence internationale dite de l'énergie, le retournement du marché pourrait renverser le rapport des forces. « Vous voyez bien, diront les pays industrialisés aux représentants de l'OPEP, que vos prix sont intenables ; vous feriez mieux de les baisser vous-mêmes. » A l'intérieur même de l'OPEP, les dissensions vont s'aggraver, l'Arabie Saoudite pouvant se targuer d'avoir vu juste en proclamant depuis le début de la « crise » que les prix du brut étaient trop élevés. Et ses émirats satellites du golfe Persique feront chorus.

Quant aux pays industrialisés, ils sont maintenant dans une situation d'autant moins critique que, même dans le cas d'une nouvelle explosion du conflit israélo-arabe, *ils auraient moins* à craindre les effets d'un embargo sur le pétrole, puisque les stocks sont supérieurs à trois mois.

Le sérénité retrouvée des Occidentaux encourage M. Kissinger à rester ferme sur ses positions. De son passage à Paris, on retiendra surtout qu'il est toujours opposé à ce qu'on parle d'autre chose que de pétrole à la conférence internationale. Les Etats-Unis participeront certes à la *« réunion préparatoire »* de la fin mars, mais sans avoir bougé d'un pouce sur ce sujet.

Les pays de l'OPEP seront d'autant plus désireux que l'on élargisse le débat que leur pouvoir d'achat est menacé. Et le « dialogue » que voulait M. Giscard d'Estaing risque fort de tourner à l'affrontement.

## Les États-Unis pourraient garantir les frontières de l'État d'Israël après un retrait de ses troupes

*M. Kissinger est rentré mercredi 19 février à Washington, venant de Paris, après une tournée de dix jours qui l'a conduit dans cinq pays du Proche-Orient et quatre d'Europe. Au bilan de son voyage, figurent des progrès sur la voie de la convocation, en mars, d'une conférence préparatoire sur l'énergie — grâce notamment à une attitude française qualifiée d'* « extrêmement coopérative » *de source officielle américaine — et une « clarification » des conditions dans lesquelles pourrait intervenir un nouveau dégagement des troupes israéliennes dans le Sinaï. Le secrétaire d'Etat, confirme-t-on du côté américain, retournera au Proche-Orient, sans doute à la mi-mars, pour un séjour qui ne devrait pas excéder deux semaines. Un accord israélo-égyptien est encore loin d'être acquis, bien que Washington songe à accorder à Israël une garantie unilatérale de ses frontières en contrepartie de l'évacuation par ses troupes de certains territoires du Sinaï.*

L'idée d'une telle garantie fait son chemin dans l'opinion américaine ; bien que les milieux autorisés israéliens affirment que ce sujet n'a pas été discuté, elle est venue aux oreilles des journalistes qui accompagnaient le secrétaire d'Etat dans son voyage. Dans les milieux officiels américains, on admet qu'en fin de compte Washington devra garantir tout règlement intervenu et que c'est cette garantie-là qui « fera le poids » auprès d'Israël, plus sans doute que les garanties, européennes ou autres, auxquelles songeait M. Giscard d'Estaing...

Quant aux formes que pourrait prendre cette garantie, elles sont évidemment sujettes à discussion. Sans aller jusqu'à reprendre la proposition formulée l'an dernier déjà par quelques commentateurs américains, dont M. Buckley, visant à faire purement et simplement d'Israël le cinquante et unième Etat des Etats-Unis (après tout, disent les partisans de cette « solution », Israël n'est pas plus éloigné de Washington qu'Hawaï, autre Etat américain...), il pourrait être envisagé de conclure un « pacte de défense » liant Israël aux Etats-Unis tout comme, par exemple, ces derniers en ont conclu avec l'Europe occidentale et bien d'autres pays dans le monde.

Une variante moins ambitieuse pourrait conisister en une garantie sanctionnant un accord de *dégagement* avec *l'Egypte* pour un temps limité.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

*Alors que les chalutiers bloquent les ports*

## LE GOUVERNEMENT ACCORDE UNE AIDE DE 28 MILLIONS AUX PÊCHEURS

**M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, a annoncé, ce jeudi 20 février, à l'issue d'un entretien avec une délégation de pêcheurs de Bretagne et du Nord, un effort financier supplémentaire de l'Etat à la pêche. Une « rallonge » de 8 millions de francs — s'ajoutant aux 12 millions déjà arrêtés — est décidée pour faire baisser le prix du carburant. D'autre part, une aide spécifique de 20 millions de francs a été débloquée.**

**La situation restait toutefois confuse de Dunkerque à Saint-Jean-de-Luz. L'accès de la quasi-totalité des ports de pêche et de commerce de la Manche et de l'Atlantique tels Dunkerque, Le Havre, Brest, La Rochelle — mais pas Bordeaux — était bloqué par des navires de pêche. Les armateurs industriels de Boulogne, de Lorient et de La Rochelle se sont joints à la grève lancée lundi par les artisans.**

**Des incidents ont été signalés dans la nuit de mercredi à jeudi : des camions frigorifiques ont été arrêtés par des manifestants et leurs cargaisons détruites, notamment sur l'autoroute du Nord.**

**Les pêcheurs réclament un contrôle plus strict des importations, des subventions pour abaisser le prix du gas-oil, des aides aux organismes de producteurs et la fixation d'un prix garanti du poisson débarqué.**

## La mer aux barricades

*« Il y a des jours où Dieu se lasse de la partie et jette les cartes sous la table »*, a dit un jour Martin Luther éprouvé par la malchance. Il semble bien qu'aujourd'hui les quelque quarante mille marins-pêcheurs français, et parmi eux, d'abord, vingt mille artisans et matelots, aient atteint le fond du désarroi. D'ordinaire calmes, silencieux et raisonnables, les voici qui, poussés par une colère longtemps contenue, envahissent les édifices publics, arraisonnent et *pillent* des *camions chargés de* poisson étranger dans les plaines picardes aux heures propices aux actions de commando, barrent les accès des ports de commerce à Etaples, à Dunkerque, à Cherbourg et sur le littoral atlantique.

L'opinion, habituellement indifférente au sort peu enviable des paysans de la mer, a compris que cette prompte révolte « à la paysanne » illustre une crise profonde. C'est le même scénario que celui des jacqueries de campagne qui se renouvelle sur mer : chute des cours, importations, marchés inorganisés, baisse des revenus et *puis violences et saccages. Mais si*, dans la forme, l'action est comparable, la situation des pêcheurs est très différente de celle des paysans.

Ceux qui montent aujourd'hui aux barricades ne représentent pas un *électoral et une force politique* aussi puissants que ceux qui, dans le Midi, en Bretagne ou dans le Massif Central enfourchent régulièrement les tracteurs et les moissonneuses pour *exprimer* leur *mécontentement.* Pourtant le gouvernement devrait être attentif au fait que dans plusieurs régions maritimes, par exemple en Bretagne, la gauche a fait des progrès sensibles ces derniers temps.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(Lire la suite page 26.)

La contestation dans l'armée

## • Cent cinquante appelés manifestent à Verdun
## • M. Bourges dénonce la « campagne » du P.C.

*Cent cinquante appelés ont manifesté, en treillis militaire, le mercredi 19 février, dans les rues de Verdun, pour protester contre la mort de l'un de leurs camarades écrasé par un char dans un camp de Sissonne.*

*Cependant, M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a mis en cause le parti communiste à la suite de la manifestation qui a eu lieu lundi à Nancy.*

Après le soutien apporté publiquement par des appelés de Nancy en civil à la campagne de signatures en faveur du « *statut démocratique du citoyen-soldat* » proposé par le Mouvement de la jeunesse communiste, lenouveau ministre de la défense, M. Yvon Bourges, a accusé le parti communiste de « *duplicité* ». Selon le ministre, « *le parti communiste nous parle toute la journée de l'amour de la patrie et de l'indépendance nationale et il monte des opérations* » assimilées « *à la campagne d'un parti politique* », comme il y a « *une campagne de M. Krivine* ».

*L'Humanité* du jeudi 20 février récuse cet amalgame du ministre de la défense et rappelle que si le P.C.F. proteste contre le fait que les militaires — de carrière ou du contingent — sont actuellement des citoyens diminués en France, il entend pour autant se distinguer des mouvements antimilitaristes dont l'action est jugée « *puérile et démagogique* ». — J. L.

(Lire la suite page 9.)

**Avant les assises de l'U.D.R.**

**CHOISIR SON COMBAT**

par YVES GUENA

(Lire en page 6.)

*Le témoignage posthume d'un compagnon de Dubcek*

## JOSEPH SMRKOVSKY RACONTE L'INTERVENTION SOVIÉTIQUE EN TCHÉCOSLOVAQUIE

**Compagnon fidèle de M. Alexandre Dubcek pendant tout le « printemps de Prague », Josef Smrkovsky, mort le 15 janvier 1974, comptait écrire ses Mémoires. Il voulait relater les faits essentiels de l'époque qui se solda par l'invasion de la Tchécoslovaquie en août 1968 par les armées du pacte de Varsovie. Il voulait aussi rappeler le rôle joué par les principaux interlocuteurs tchécoslovaques et soviétiques. Miné par la maladie, il donne oralement une première version, qu'il avait l'intention de compléter en se référant aux documents qu'il possédait, mais il n'eut pas le temps de le faire.**

**L'hebdomadaire italien « Giorni-Vie Nuove » commence ce jeudi 20 février la publication de cette version orale des « souvenirs inachevés » de celui qui, en tant que membre du présidium du parti communiste tchécoslovaque, président de l'Assemblée nationale et proche collaborateur de M. Dubcek, participa aux principaux événements de l'époque.**

**M. Davide Lajolo, membre du comité central du parti communiste italien et rédacteur en chef de l'hebdomadaire, a écrit la préface. « Giorni-Vie Nuove » avait déjà publié en septembre 1971 une interview de M. Smrkovsky (« le Monde » du 17 septembre 1971), où l'ancien président du Parlement avait expliqué pourquoi le peuple tchécoslovaque n'accepterait jamais l'occupation de son pays par les troupes soviétiques.**

**Nous publions ci-dessous d'importants extraits de ce témoignage.**

« Le 16 janvier 1968, je demandai à être reçu par Dubcek [alors premier secrétaire du parti] à propos de Husak. Bilak [actuellement membre du présidium et du secrétariat du P.C.T.] avait déjà pris ses fonctions de premier secrétaire à Bratislava (...). Je jugeai bon qu'après tous ces changements Husak [actuel secrétaire général du P.C.T.] et Novotny *reviennent* à la *vie* politique. En 1964 et 1965, après ma réhabilitation, j'avais demandé à Novotny [alors chef du parti et de l'Etat] la même chose pour eux (...). Cela alla si loin que Husak devait obtenir le poste de vice-ministre de la justice. Mais, lui, il ne voulait pas être un vice-ministre parmi d'autres, il voulait être premier vice-ministre. Il aurait accepté (...), mais il posait encore une condition : il voulait que Novotny le reçoive au château et qu'une information officielle fût publiée (...). Novotny refusa (...). »

*M. Smrkovsky raconte ensuite comment en 1968 il intervint auprès de MM. Bilak et Novomesky et comment ceux-ci furent d'accord pour que M. Husak revienne à la vie politique dans l'administration de l'Etat. En avril 1968, il fut nommé vice-président du gouvernement tchécoslovaque.*

*M. Smrkovsky évoque ensuite les reproches virulents faits le 4 mai 1968 à Moscou par les dirigeants soviétiques aux quatre Tchécoslovaques convoqués : lui-même, MM. Dubcek, Cernik [alors chef du gouvernement] et Bilak, lequel « défendait » les arguments des Soviétiques. Au cours de cette séance, les Soviétiques refusèrent le prêt demandé par les Tchécoslovaques. Il déclare que jamais au cours des entretiens en 1968, les dirigeants soviétiques ne menacèrent d'intervenir militairement. Il raconte aussi son entretien avec M. Brejnev en 1968 alors qu'il se trouvait à Moscou à la tête d'une délégation du Parlement tchécoslovaque :*

« ... A la fin, notre délégation fut reçue par Brejnev. La réception officielle dura près d'une heure. Elle fut amicale : on y exprima beaucoup de sentiments, il y eût même des larmes, ce fut fort cordial. Ensuite, Brejnev me demanda de rester pour un entrentien en tête à tête. (...) Il m'exprima de nouveau ses craintes. (...) Puis nous parlâmes des dirigeants. (...) Il trouvait que Dubcek n'était pas à la bonne place. Il parla très clairement de moi.

(Lire la suite page 2.)

*AU JOUR LE JOUR*

**Consentement mutuel**

*Pourquoi faut-il que lorsqu'un dirigeant quitte le pouvoir, cette séparation s'accompagne des violences verbales d'une campagne électorale, des violences physiques d'une révolution, des outrages, des trahisons, des injures, des dénonciations voire des coups et blessures ou attentats qu'inspirent l'antipathie, le dépit, les espérances déçues, les révoltes, les incompatibilités idéologiques ?*

*Polur les changements de régime, ne pourrait-on inventer entre l'opinion et les hommes politiques dont elle épouse les vues le divorce par consentement mutuel ?*

ROBERT ESCARPIT.



L'ÉTAT ET LES ÉCRIVAINS

## Au chevet du livre

*L'attention portée aux écrivains par le président de la République commence à se manifester. Les crédits de l'Etat au Centre national des lettres sont augmentés de 57 % et une série de mesures d'« aide à la création littéraire » sont prises que nous détaillons page 15. Le projet de loi sur le statut de l'écrivain et son rattachement à la Sécurité sociale sera soumis au Parlement au printemps.*

*Est-ce assez pour remédier à la crise de l'édition ? François-Régis Bastide, qui, avec Pierre Emmanuel, avait sonné l'alarme, développe ci-dessous les raisons de ses craintes et les moyens auxquels il faudrait songer.*

par FRANÇOIS RÉGIS BASTIDE

Il n'y a jamais eu tant de monde au chevet du livre comme *s'il était mourant. Le président* de la République et M. Granet, secrétaire d'Etat chargé d'une commission de coordination, les différents syndicats d'éditeurs, de bibliothécaires, d'auteurs. A cet égard, le colloque organisé en avril prochain (1) par le Centre d'études et de recherches marxistes sur *« La littéraure, le livre et les écrivains »* risque d'être un événement important, qu'il précède ou qu'il suive les actions promises par le gouvernement.

Or il n'y a jamais eu tant de monde dans les librairies, comme si les Français, soudain sourds et aveugles à l'audio-visuel, redécouvraient la joie de lire. On cite cette libraire parisienne de type « grande surface » qui, dans le seul mois de décembre dernier, a réalisé un chiffre d'affaires d'un milliard de francs anciens, sans que ses voisins paraissent souffrir de cette nouvelle concurrence. Dans le même temps, le chiffre d'affaires des éditeurs de littérature générale était en notable augmentation (par rapport à décembre 1973).

Pourtant, tout va mal, ou tout doit aller mal, disent tous les professionnels concernés, du plus modeste bibliothécaire au plus puissant P.-D. G. de groupe d'éditeurs, du plus obscur écrivain au plus « gros » libraire.

L'inquiétude des auteurs, par laquelle *il semble décent de* commencer, est inévitable, éternelle. Elle est même souhaitable, dit le *bourgeois*, qui *veut que l'artiste*, même bourgeois, souffre, saigne, pour « créer ». Ne cessant jamais de s'imaginer en futur écrivain, pour le cas où le pouvoir viendrait à l'abandonner, le président de la République a répondu récemment à l'appel que nous lui avions lancé, Pierre Emmanuel et moi-même. Dans une lettre (2) très étrange, sympathique au sens fort du terme, Giscard a promis de *« mettre au point sans délai un régime de protection spéciale élargi et unifié »*. On peut imaginer ainsi que l'écrivain français cessera d'être le citoyen le plus pourchassé par de très nombreux caisses de retraites (six, en ce qui me concerne) et d'allocations *familiales (salariés plus* indépendants), et que le fisc essaiera de le traiter avec un peu de l'indulgence qu'il témoigne à quelques professions libérales et à certaines artistes de variétés.

Quant aux bourses de travail, que nous n'avions pas demandées, pourquoi pas ? Il faut tout de même signaler à ce sujet que ces bourses seront servies par le Centre national des lettres, dont une notable part des ressources vient des éditeurs. Lesquels ne manqueront pas de nous le rappeler. Situation malsaine.

(Lire la suite page 15.)

(1) Palais du Luxembourg, 12-13 avril.
(2) *Le Figaro*, 20 janvier 1975.

**Chez Renault**

**LES CHAINES DE MONTAGE FONCTIONNAIENT NORMALEMENT JEUDI MATIN**

(Lire page 32.)

# EUROPE

# Joseph Smrkovsky raconte l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie

*(Suite de la première page.)*

Il me présenta des excuses — il devait penser à l'attaque de Hager, à Dresde — constatant que durant les premiers mois, les dirigeants soviétiques ne me connaissaient pas autant, que j'avais pu me sentir touché par leur propagande. (...) Il me dit que j'étais un vieil homme qui avait consacré près de quarante ans au parti. Il s'exprimait comme si c'était à moi de prendre la responsabilité d'un changement chez nous, dans l'esprit qu'ils nous conseillaient et dans lequel ils prirent les mesures en août.

» Je fus consterné par cet entretien, parce que je savais ce qu'il me proposait. Comment refuser de façon acceptable mais nette ? Alors je pris la défense de Dubcek. Non seulement de notre politique, mais aussi de Dubcek : il a certes trop à faire à la fois, mais il maîtrisera le tout et il est en train de prendre la dimension d'un véritable dirigeant du pays. Tout simplement, je refusai la proposition qui, en réalité, venait de m'être faite. (...)

## La rencontre de Cierna-nad-Tisou

» En chemin pour Cierna (1), je formulai ainsi notre tâche : défendre la politique d'après-janvier, exprimée par le programme d'action du parti, et empêcher une rupture avec l'U.R.S.S. (...) Brejnev a affirmé que nous placions les négociations entre les deux directions sous la pression de ce qu'ils appelaient une opinion publique nationalisée. Brejnev avait de nouveau des partisans du côté tchécoslovaque — non seulement Bilak, comme le 4 mai à Moscou, mais aussi Kolder et quelques autres. (...)

» Les négociations furent semblables, par leur déroulement, à celles du 4 mai à Moscou, mais bien plus âpres. (...) Si le présidium soviétique — trois de ses membres manquaient : Polianski, Mazourov et Kirilenko — était unanime, il n'en était pas de même de notre côté. Dubcek, notre principal orateur, expliqua la politique du parti, et Cernik celle du gouvernement. Puis, tous prirent la parole. Cernik, Kriegel [*alors président du Front national et membre du présidium*], moi et d'autres à partir des positions de Dubcek. (...) Mais un autre groupe — Bilak, Kolder [*alors secrétaire du P.C.T., exclu le 31 août 1968 pour « collaboration », puis blanchi, est mort en 1972*], Svestka — à partir des arguments soviétiques. Aussi, même entre nous, la situation n'était pas bonne parce qu'ils critiquaient tout ce que Dubcek ou nous autres disions.

» Mardi, le dernier soir, le secrétaire ukrainien Chelest [*limogé en avril 1973 : on rejette sur lui la responsabilité des événements*] prit la parole. Il nous accusa : on imprime chez nous des tracts qui sont diffusés en Russie subcarpathique [*partie du territoire tchécoslovaque gardée par l'U.R.S.S. après la guerre*], et où l'on exige le détachement de l'U.R.S.S. de la Russie subcarpathique. Il nous en rendait responsables. Et toute une série de non-sens semblables. (...) Dubcek se leva et nous avec lui, parce que nous ne voulions pas continuer à écouter cela et nous laisser insulter. (...) Puis un fonctionnaire vint me chercher pour que je me rende dans le wagon-lit de Dubcek, où se trouvait la délégation soviétique. Outre Brejnev, il y avait là Podgorny, Kossyguine, Souslov et Chelest, je crois. (...) Ils s'excusèrent : Chelest avait exagéré. Bref, le séjour de deux heures dans ce wagon-lit menait à une conciliation afin que nous puissions continuer les pourparlers. La réconciliation intervint d'ailleurs. Le lendemain matin, mercredi, les négociations ne commencèrent pas : Brejnev, malade, demanda que Dubcek vînt le voir (...)

» Concrètement, les revendications des camarades soviétiques (...) se réduisaient à six cas concrets :

» (...) Que le docteur Kriegel ne soit pas président du Front national. (...) Kriegel lui-même avait demandé à être libéré de cette fonction et nous avions l'intention de procéder à ce changement au congrès du parti, le 9 septembre. Le secrétaire général Evzen Erban remplissait d'ailleurs déjà cette fonction.

» (...) Que Cestmir Cisar ne soit plus secrétaire du comité central du P.C.T. (...) Cisar était devenu président du Front national tchèque, fonction incompatible avec celle de secrétaire du comité central. La prochaine réunion du comité central, fin août, opérerait le changement. (...)

» Troisième exigence : ne pas autoriser l'existence du parti social-démocrate. (...) Nous n'avions rien à promettre, parce que cette affaire était déjà clairement réglée. (...) Nous avions dit clairement que le parti social-démocrate ne serait pas autorisé. (...)

» Quatrième exigence : le KAN [*Club des sans partis engagés*]. (...) Il avait été déjà décidé par le gouvernement qu'il pourrait exister localement ou régionalement, à condition d'accepter le programme du Front national. (...) Pas d'activité, ni d'organisation nationale, en dehors du Front national.

» Cinquième demande : Le K-231 [*Club des personnes injustement condamnées ayant demandé leur réhabilitation*]. Cernik expliqua : l'organisation n'est pas autorisée, elle sera dissoute. Seules quelques personnes de confiance, des réhabilités, pour la plupart des condamnés des années 50, pourraient former des commissions auprès des organisations municipales pour faciliter le règlement des cas de personnes non encore réhabilitées. (...) Et quand ce processus serait terminé, lesdites commissions seraient dissoutes. Donc, il n'y a aucune décision à prendre, puisque la décision a déjà été prise.

» Enfin la presse écrite et parlée. Nous pensions que se serait le plus difficile, parce que nous ne voulions pas réintroduire la censure abolie peu avant. Nous voulions agir démocratiquement, par l'entente. Nous prendrions les mesures nécessaires pour assurer la discipline des journalistes ; dès le retour de Cierna, nous avions beaucoup parlé avec eux, cela changeait, nous avions même pris des mesures administratives pour éviter différentes extravagances dans la presse écrite et parlée.

» Sur ces six points concrets, nous avions répondu positivement. Ils étaient en cours de réalisation, ou des mesures devaient être prises en temps voulu. Mais une semaine plus tard, le camarade Brejnev téléphonait chaque jour à Dubcek : pourquoi les promesses n'étaient-elles pas tenues ? Dubcek avait beau expliquer que les mesures seraient prises fin août au plénum du C.C., etc. Tout était inutile car ils ne voulaient pas nous comprendre.

## L'invasion d'août 1968

» Mardi 20 août, le présidium du parti siégeait depuis 2 heures de l'après-midi. Nous examinions les préparatifs du quatorzième congrès. Jusqu'à 11 h. 30 du soir, moi et bien d'autres sûrement n'avions la moindre idée des événements dramatiques qui allaient se produire.

» A peu près vers 23 h. 30, Cernik fut appelé au téléphone dans une pièce voisine par la présidence. Il revint dix minutes plus tard, complètement effondré, il s'assit sur sa chaise (...). Il demanda l'interruption du débat en cours et annonça que les armées du pacte de Varsovie, les Cinq sans les Roumains, avaient franchi les frontières de tous côtés (...) et que, avant 6 heures du matin, notre pays serait occupé. Sa déclaration produisit un effet consternant. Lui-même était abattu, il s'écroula. Tout comme Dubcek. Tout deux étaient incapables d'agir. Commença alors une discussion, d'abord du coq-à-l'âne (...), qui dura plus d'une heure (...).

» Le temps passait. Il était impossible de parvenir à une conclusion. Je ne sais plus qui (...) chargea Zdenek Mlynar [*alors membre du présidium, il quittera la politique en octobre 1968*] de proposer un communiqué. Le camarade Kriegel s'engagea énormément pour l'adoption de ce communiqué tel qu'il fut en fin de compte rédigé. Moi aussi, naturellement. Mais Kolder, Bilak, Jakes et d'autres retardaient la conclusion par des discussions sans fin. Dubcek, lui, était consterné. Il avait dit (...) qu'au fond il devrait démissionner, ce que nous refusâmes. En raison de l'état dans lequel lui et Cernik se trouvaient, je me suis levé pour dire (...) que le public attendait l'information promise. Puisque chacun avait déjà parlé trois ou quatre fois — Bilak et ses amis étaient opposés à la partie du communiqué où l'on dit que les armées du pacte de Varsovie ont violé le droit, — (...) il fallait mettre fin à la dicussion et voter (...). Il y eut sept pour et quatre contre. Le camarade Svoboda [*président de la République*] était assis près de Dubcek. Je lui avais téléphoné aussitôt que nous avions reçu la nouvelle. (...) Sa femme me dit que Tchervonenko [*alors ambassadeur d'U.R.S.S. à Prague*] était précisément chez lui et qu'il viendrait après au présidium. Une heure plus tard, ce fut le cas. Mais je ne lui ai pas demandé s'il était pour ou contre, car il n'était pas membre du présidium du parti (...).

» Le comuniqué fut adopté. Aussitôt après (...) Sadovsky, secrétaire du comité central (...), bien que n'étant pas membre du présidium, tint à faire enregistrer dans le protocole qu'il approuvait cette déclaration. (...) Piller [*membre du présidium, dirigeait la commission de réhabilitation, limogé en 1971*] vota également pour la décision du présidium. (...)

» Nous donnâmes le communiqué aux mass media (...). La radio annonça : « *Nous donnons lecture d'une décision du présidium du parti* », et c'est tout. C'était coupé (...). Dix ou quinze minutes plus tard, je fus appelé au téléphone dans un bureau voisin. Les travailleurs de la radio, non de la centrale, mais de la périphérie, je crois de Strahov (centre de liaison), disaient qu'ils attendaient l'information du présidium. Mais le camarade Hoffman [*alors membre du comité central et ministre des liaisons, actuellement membre du présidium et président des syndicats*] venait de leur annoncer que l'information était fausse (...). Alors ils téléphonaient pour savoir ce qui se passait. Je leur dit ce qu'il en était (...), que le camarade Hoffman n'obéissait plus (...), qu'il refusait de mettre la radiodiffusion à la disposition de la direction officielle du parti. Et puis, j'ai dit à ces jeunes gens de lâcher l'information (...). Vienne capta l'information par hasard (...). En une ou deux heures, la décision du parti fut diffusée dans le monde entier.

» Un second épisode eut lieu vers 2 ou 3 heures (...). Nous reçûmes au présidium une délégation du *Rudé Pravo* (...). Ces camarades me dirent que Svestka [*à l'époque membre du présidium et rédacteur en chef du* Rudé Pravo, *à présent secrétaire du comité central*] avait fait arrêter les rotatives en train d'imprimer la proclamation du parti (...), et qu'il écrivait une nouvelle proclamation. Je les ai alors informés de la situation réelle (...). Ils firent en sorte que le *Rudé Pravo* sorte.

» Entre-temps, plusieurs membres du présidium et les secrétaires avaient quitté la réunion : Indra, Jakes, Kolder et d'autres (...). Nous étions consternés par les événements. Eux, ils couraient de tous côtés (...), pressés de se mettre au courant. Cernik partit à la présidence du conseil, où était convoquée une réunion immédiate du gouvernement, tandis que Dubcek, Kriegel, Spacek, Vaclav Slavik et moi étions restés (...).

» Certains camarades vinrent exprimer leurs craintes quant à notre sort : « *Pourquoi attendez-vous là jusqu'à ce qu'on vous arrête ? Nous nous chargerons de vous loger.* » Je refusai, Dubcek aussi (...). Nous attendions (...). Vers 5 heures, arrivèrent une automobile, puis des chars (...). Des parachutistes occupèrent les coins du bâtiment. D'autres se ruèrent, fusil à la main, à l'intérieur. Ils avaient déjà des guides tchèques.

## L'arrestation

» Nous étions dans le bureau de Dubcek. Ils annoncèrent tout de suite que personne n'avait le droit de sortir et dressèrent une liste des présents. (...) Il y avait là nos collaborateurs, par exemple mon secrétaire, mon chauffeur, mon garde du corps, qui nous attendaient. (...) Ils nous concentrèrent dans le bureau de Dubcek. (...) Quand quelqu'un voulait aller aux toilettes, un parachutiste l'arme à la main l'accompagnait. (...) Nous avons vu arriver un officier supérieur, un colonel de petite taille, double héros de l'U.R.S.S. Il voulait apprendre de nous où était le « *tovaritch Svestka* ». (...)

» Après 5 heures du matin, nous vîmes surgir devant le bâtiment du comité central des groupes importants de jeunes gens, ils avaient des drapeaux tchécoslovaques, ils marchaient en rangs de dix, drapeau national en tête. Ils voulaient parvenir devant le bâtiment. (...) Soudain, les soldats tirèrent une salve en l'air, sauf l'un d'entre eux qui dirigea le tir sur l'un des jeunes, un étudiant qui se trouvait au premier rang. (...) Je vis l'étudiant retomber en arrière, il était évidemment mort. (...)

» Au moment où l'on assassina ce jeune homme, je sautai vers le téléphone chez la secrétaire de Dubcek. Je luis dis : « *Appelle-moi immédiatement Tchervonenko* ». (...) Tchervonenko prit la communication immédiatement, il devait être assis près du téléphone à attendre. Je lui dis : « *Voilà ce qui s'est passé et vous, camarade ambassadeur, portez la principale responsabilité du sang versé.* » Evidemment, avant qu'il ait eu le temps de me répondre, un des parachutistes soviétiques flanqua un coup tel sur l'appareil que celui-ci partit en morceaux. Quelques secondes après, Dubcek appela Cernik au gouvernement. Son téléphone avait un cordon assez long. Un autre soldat attrapa le téléphone par le cordon et l'arracha. (...) Les soldats coupèrent après tous les câbles. Ils étaient assez gros. Mais ils cisaillèrent même celui pour les liens directs avec Moscou. (...)

» J'avais eu le temps avant minuit d'appeler ma femme. Elle ne voulait pas me croire. (...) Je ne pus plus l'avoir par la suite. J'ai appris ultérieurement qu'à 7 heures du matin — c'était déjà le mercredi 21 août — alors que nous étions déjà arrêtés, une voiture s'arrêta devant mon appartement à Stresovice, trois ou quatre hommes entrèrent dans la maison et tentèrent de pénétrer dans mon appartement. Ils disaient qu'ils étaient envoyés par le camarade Salgovic [*à l'époque vice-ministre de l'intérieur*] pour assurer ma sécurité. Ma femme, qui avait de l'expérience, refusa avant tout de les laisser entrer dans l'appartement. Elle leur dit : « *Pourquoi le camarade Salgovic vous enverrait-il alors que mon mari est déjà retenu ? (...) Alors, que voulez-vous ici ?* Ils demandèrent alors s'ils pouvaient au moins passer un coup de fil. Elle répondit qu'il y avait des cabines téléphoniques. (...) En parlant plus tard avec les femmes de Cisar et Kriegel, elle constata que de chez nous ils s'étaient rendus dans l'appartement de Cisar, l'y avaient arrêté et transféré rue Bartolomejska (au siège de la police), puis étaient passés chez Kriegel. (...)

## Le « tribunal révolutionnaire »

» Peu après 8 heures, leur commandant, le double héros, revint avec les volontaires tchèques du ministère de l'intérieur et fit un appel nominal. Dubcek, Smrkosky, Spasek [*alors membre du présidium et secrétaire du parti, premier secrétaire à Brno*], *Kriegel, je ne sais qui encore, devaient les suivre. (...)*

» On nous emmène par un autre couloir dans le bureau de Cestmir Cisar. Quand nous y entrâmes, un volontaire du ministère de l'intérieur, suivi attentivement par les officiers soviétiques, nous annonça que dans deux heures nous passerions devant un tribunal révolutionnaire présidé par le camarade Indra [*alors un des secrétaires du comité central, leader des conservateurs. Les Soviétiques comptaient sur lui pour former le 21 août 1968 un nouveau gouvernement*].

» Je ne pus m'empêcher d'exploser : « *Quel tribunal révolutionnaire et quel camarade Indra doit le présider ?* » Dubcek me tira par la manche et me dit : « *Joseph, ça n'a pas de sens, ne parle pas, tais-toi.* »

*(A suivre.)*

(1) Dans cette ville eut lieu, en juillet 1968, une rencontre des dirigeants soviétiques et tchécoslovaques.

## Les pays du pacte de Varsovie doivent réexaminer le problème de l'occupation

### *écrit un dirigeant communiste italien*

De notre correspondant

Rome. — Dans son article de présentation intitulé « Pourquoi nous le publions », M. Davide Lajolo, directeur de *Giorni-Vie Nuove* et membre du comité central du P.C.I., présentant *les Mémoires de Smrkovsky*, écrit notamment :

« *Après la publication dans* Giorni-Vie Nuove *du 22 septembre 1971 de cette interview devenue fameuse de Josef Smrkovsky, où le drame de Prague était vu à travers un des protagonistes les plus prestigieux, nous avons réussi à maintenir des rapports avec Smrkovsky jusqu'à sa mort malgré mille difficultés.*

» *La cause de la liberté, qui est une avec celle du socialisme, nous est trop chère comme communistes, comme socialistes, comme démocrates, qui composons cette coopérative de gestion de* Giorni-Vie Nuove, *et nous n'avons jamais accepté qu'un pays socialiste ait sur son territoire des troupes d'autres pays socialistes pour le surveiller ou le garantir (...).*

» *Avant de mourir, le camarade Smrkovsky avait réussi à nous faire parvenir le récit des journées terribles qui ont précédé le « printemps de Prague » et l'invasion de la Tchécoslovaquie. Il nous a fait parvenir directement l'enregistrement de sa voix et de son récit. Il nous a demandé de le publier une année après sa mort. Nous avons été fidèles à la consigne. Une année est passée et nous commençons la publication. Nous ne pouvions dire non à un communiste comme Smrkovsky !*

» *Pour apprendre de l'histoire, il n'est permis à personne de la controverser. Nous publions ce document parce qu'il est juste, ouvert, et parce que nous sommes convaincus qu'il sera utile à tous comme méditation et comme stimulation à corriger des erreurs, pour apporter, même tardivement, une contribution à la liberté et au socialisme. (...)*

» *Avec cette publication, nous souhaitons sincèrement offrir une contribution aux pays et aux partis du pacte de Varsovie, avant tout à l'Union soviétique, aujourd'hui encore une fois de plus durement engagée par l'impérialisme à défendre la paix dans le monde, pour qu'ils reprennent l'examen du problème de l'occupation. Nous savons que des discussions se sont déjà tenues, et qu'il y a davantage d'oppositions à l'intérieur de la Tchécoslovaquie que dans les autres pays du pacte. (...) Est-il juste que tant de communistes vivent comme vit encore Dubcek ? Est-il juste que Smrkovsky soit mort sans la carte du parti qu'il avait servi toute sa vie ?*

» *Dans cet esprit, avec loyauté, et avec le sens des responsabilités, nous respectons la volonté du camarade Smrkovsky et publions son récit. Nous souhaitons à nous-mêmes et à tous les autres hommes qui aiment la liberté, et ont une foi politique, d'avoir la force de se comporter toute leur vie, et jusqu'à la mort, dans la fidélité à leurs propres idéaux, comme l'a fait Smrkovsky.* »

R. S.

## Espagne

### *Pour avoir pris le parti de camarades sanctionnés*

# DEUX OFFICIERS SONT ARRÊTÉS A BARCELONE

**Le chef du gouvernement espagnol, M. Carlos Arias Navarro, a accordé, le 19 février, une interview à l'agence de presse américaine U.P.I. Jamais encore, depuis l'avènement du régime franquiste, un chef de gouvernement espagnol n'avait jugé bon d'exposer à un organe d'information étranger ses vues sur l'évolution politique de son pays. M. Arias Navarro réaffirme sa conviction de la nécessité d'un « exécutif fort ». Mais il déclare aussi : « Les Espagnols doivent se faire à l'idée qu'il n'est plus bon de laisser — comme cela a été fait jusqu'à présent — la responsabilité de l'évolution politique sur les nobles épaules du chef de l'Etat. Nous devons, en conscience, prendre notre part de cette responsabilité commune. »**

**A propos des associations politiques, dont le statut a été récemment promulgué, le chef de gouvernement a déclaré : le statut « ne contient pas une seule ligne excluant nommément quelque idéologie que ce soit. Je ne vois donc pas pourquoi des Espagnols ayant des opinions socialistes ou démocrates-chrétiennes ne pourraient pas former une association politique. Bien sûr, il faudrait qu'ils acceptent sincèrement les règles du jeu, qui ne requièrent rien de plus que l'acceptation et le respect de notre Constitution ».**

**A propos d'un éventuel avenir européen de l'Espagne, M. Arias Navarro a, enfin, déclaré : « Je puis vous assurer qu'aucune étape de l'évolution politique de l'Espagne ne se fait en raison de la pression d'un groupe intérieur ou extérieur au Marché commun européen. L'Espagne veut être au niveau des autres pays européens. Sur le plan géographique, ethnique, historique et culturel, elle appartient à l'Europe. Mais elle ne singera pas les autres, elle ne se laissera pas mener sur des chemins que les Espagnols n'auront pas choisi eux-mêmes pour leur destin. »**

De notre correspondant

Madrid. — Deux officiers du génie, le commandant Julio Busquets, quarante-deux ans, et le capitaine José Julvez, ont été arrêtés le 19 février à Barcelone et incarcérés à la prison militaire de Figueras, dans la province de Gérone.

Le motif officiel des poursuites n'est pas connu. La famille du commandant Busquets a simplement déclaré : « *Il a été arrêté pour avoir défendu des camarades.* »

Les deux officiers avaient récemment manifesté leur solidarité avec deux de leurs camarades de promotion, mis aux arrêts de rigueur par le général commandant la région militaire de Catalogne. Ceux-ci avaient, en compagnie de plusieurs autres officiers, préparé un discours destiné à être prononcé lors d'un banquet de promotion. Le ton de ce texte, dont le thème était l'enseignement militaire en Espagne, avait été trouvé critique.

L'incarcération des deux officiers a provoqué une vive surprise. On estime ici que d'autres militaires pourraient se solidariser avec leurs camarades. En outre, l'arrestation du commandant Busquets a créé un certain émoi dans les milieux universitaires. En effet, cet officier est professeur de sociologie à l'université autonome de Barcelone et l'un des éléments les plus connus et les plus brillants sortis de l'académie militaire de Saragosse depuis la guerre civile. Son livre sur l'armée de métier espagnole (1) — thèse pour laquelle il fut reçu docteur ès sciences politiques avec les félicitations du jury — est un véritable « *classique* ». Il avait valu à l'auteur un procès conclu par un non-lieu, et il expose le comportement des officiers sortis de l'académie de Saragosse après la guerre civile de 1936-1939. Les premières de ces promotions dont sont issus les commandants et les capitaines actuellement en service intéressent tout particulièrement — et non sans arrière-pensées « portugaises » ou « péruviennes » — les milieux politiques espagnols.

L'auteur écrit d'ailleurs dans ce livre : « *Par vocation et par tempérament, je pense qu'il n'y a pas de situation irrémédiable, que le savoir aide à franchir les obstacles et à vaincre les difficultés que l'avenir est toujours en face des êtres humains, et que le passé est bien passé.* »

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

(1) Julio Busquets : *El militar de carrera en Espana*. Editions Ariel, Barcelona 1971.

# EUROPE

## Union soviétique

### *Le procès de l'écrivain Maramzine s'est ouvert à Leningrad*

De notre correspondant

Moscou. — Le procès de l'écrivain et scénariste Vladimir Maramzine s'est ouvert le mercredi 19 février devant le tribunal de Leningrad. Selon l'avocat de Maramzine, Mᵉ Kheïfetz, le procès pourrait encore se poursuivre pendant deux ou trois jours. L'écrivain, qui a été arrêté, l'an dernier, est accusé d'avoir transmis des manuscrits à l'étranger. Il risque une peine de sept ans de prison en vertu de l'article 70 du code pénal de la Fédération de Russie.

*Le procès a débuté par une déclaration préliminaire de l'avocat.* Mᵉ Kheïfetz aurait confirmé les termes de la lettre ouverte de Maramzine transmise au *Monde* par l'intermédiaire du ministère soviétique des affaires étrangères et publiée dans ce journal daté du 13 février. Dans cette lettre, Maramzine affirmait qu'il avait bien transmis des documents à l'Ouest, regrettait son geste, en rejetait la responsabilité sur des visiteurs occidentaux non identifiés, et annonçait qu'il n'avait pas été finalement inculpé de liens avec les organisations antisoviétiques à l'étranger. Dans sa déclaration de mercredi, Mᵉ Kheïfetz aurait défini l'une des personnes ayant aidé Maramzine à transmettre des manuscrits à l'étranger comme *« une provocatrice d'un mouvement trotskiste ».*

L'avocat de Maramzine nous a dit par téléphone que cinq témoins à charge — des anciens amis de l'accusé, a-t-il précisé — furent entendus mercredi. Il a ajouté que la femme de Maramzine avait déposé à la décharge de son mari et qu'elle avait notamment déclaré mettre à la disposition de la justice un millier de lettres et de poèmes de Joseph Brodski rassemblés par Maramzine. Au moment de son arrestation, Maramzine travaillait à une édition des œuvres de Brodski, un poète *« dissident »* qui vit aujourd'hui en exil aux Etats-Unis.

Selon Mᵉ Kheïfetz, il est peu probable qu'on reproche à Maramzine, au cours de son procès, le travail qu'il préparait à propos de Brodski. On pense au contraire, en Occident, que c'est à cause de ce travail que l'écrivain a eu des ennuis avec la justice.

JACQUES AMALRIC.

### Sans préciser les circonstances de sa mort

## LA « PRAVDA » REND HOMMAGE A KOUZNETSOV EXÉCUTÉ IL Y A VINGT-CINQ ANS

De notre correspondant

Moscou. — La « Pravda » de ce jeudi 20 février rend hommage à Alexis Alexandrovitch Kouznetsov, l'une des principales figures du « groupe de Leningrad », exterminé dans les années 1949-50 par Staline. L'article, qui s'intitule « Un fils fidèle du parti », et qui est accompagné d'une photographie, ne précise ni dans quelles conditions Kouznetsov est mort ni pourquoi la carrière d'un « homme politique aussi remarquable » a été brutalement interrompue, en 1949, alors qu'il occupait les fonctions de secrétaire du comité central, responsable du contrôle des organes de sécurité. La « Pravda » ne fait, non plus, aucune allusion à sa réhabilitation pendant l'ère khrouchtchévienne.

Il y a dix ans, jour pour jour, l'organe du parti communiste avait également consacré un article à Kouznetsov, à l'occasion du soixantième anniversaire de sa naissance ; ce premier article précisait les conditions de la disparition de l'ancien secrétaire du comité central et en attribuait la responsabilité à Béria et à son adjoint, Abakoumov (1).

Kouznetsov avait fait toute sa carrière dans l'organisation du parti de Leningrad, qui était alors contrôlée par Jdanov; il avait, notamment, joué un rôle déterminant dans l'organisation de la défense de Leningrad lorsque la ville fut encerclée par les troupes allemandes. Il est d'ailleurs présenté sous un jour particulièrement sympathique dans le film « Blokada », dont les deux premiers épisodes viennent de sortir à Moscou et qui est consacré à la défense de Leningrad.

En 1945, Kouznetsov fut nommé premier secrétaire du parti de Leningrad. Un an plus tard, il faisait son entrée au secrétariat du comité central. Il fut arrêté, en 1949, un an après la mort de son protecteur, Jdanov, et, pense-t-on, fusillé en 1950. — J. A.

(1) A diverses reprises, Khrouchtchev fit état de cette « affaire de Leningrad ». Il imputait la responsabilité du massacre des dirigeants de cette ville non seulement à Béria, mais à M. Malenkov, qui fut pendant quelques jours après la mort de Staline le numéro un soviétique (N.D.L.R.).

### *LA CRISE CHYPRIOTE*

## M. Kurt Waldheim affirme qu'une confrontation gréco-turque n'est pas exclue

*« La situation est extrêmement grave à Chypre, et on ne peut exclure une confrontation gréco-turque »*, a déclaré ce jeudi matin 20 février M. Kurt Waldheim, secrétaire général de l'ONU, à son départ d'Athènes pour Zurich, où il aura un bref entretien avec le chah d'Iran avant de regagner New-York. Le secrétaire général des Nations unies avait fait mercredi escale à Ankara et à Athènes afin de tenter d'amorcer à nouveau les négociations sur le statut de l'île. M. Caramanlis lui avait adressé, selon la presse grecque, un *« dramatique avertissement »* déclarant que Chypre deviendrait *« une nouvelle Palestine, en pire »*, si les Nations unies ne contraignaient pas la Turquie à respecter les décisions internationales.

● *Aux Nations unies*, le Conseil de sécurité, saisi par les gouvernements de Nicosie et d'Athènes, doit se réunir ce jeudi soir pour examiner le problème créé par la proclamation unilatérale d'un Etat fédéré chypriote turc dans le nord de l'île. Le Conseil entendra M. Glafcos Cléridès en tant que chef de la délégation de la République de Chypre, et M. Velat Celik en tant que porte-parole de la communauté chypriote turque. Les membres du Conseil ont été unanimes, au cours de consultations préliminaires, à refuser à M. Celik le titre de *« représentant de l'Etat fédéré turc de la République de Chypre »*.

● A NICOSIE, une grève générale de quatre heures a été organisée mercredi dans l'ensemble de la partie grecque de l'île, et des manifestations ont eu lieu à Nicosie, Limassol et Larnaca pour protester contre la proclamation de l'Etat fédéré autonome turc à Chypre.

Le chef de la communauté chypriote turque, M. Rauf Denktash, a pour sa part affirmé que *« la communauté chypriote turque désirait l'indépendance de l'île et était prête à reprendre à tout moment les négociations intercommunautaires pour l'avenir constitutionnel de l'île ». « La proclamation d'un Etat fédéré*, a-t-il dit, *est destinée à défendre l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'île et à constituer une barrière contre l'Enosis* (rattachement de l'île à la Grèce). » Un porte-parole chypriote turc a déclaré d'autre part que les dirigeants chypriotes turcs s'opposaient à la proposition soviétique d'une conférence internationale sur Chypre, officiellement acceptée et souhaitée par Mgr Makarios.

# PROCHE-ORIENT

## L'idée d'une garantie unilatérale à Israël fait son chemin aux États-Unis

*(Suite de la première page.)*

Si le président Sadate se refuse, comme c'est le cas pour le moment, à prendre un engagement écrit vis-à-vis d'Israël, il faudra bien que les Etats-Unis se substituent à l'Etat juif pour enregistrer les promesses qu'il voudra bien doner et s'engagent à agir si ces promesses n'étaient pas tenues.

Dans tous les cas, comme l'indiquent les premières réactions israéliennes (lire page 3 l'article d'André Scemama), l'accueil de Jérusalem à une garantie américaine sera moins négatif qu'il l'eût été avant 1973. A cette époque, le souvenir du blocus du golfe d'Akaba en 1967 et la faillite de la « garantie » accordée dix ans plus tôt contre un tel événement par les puissances occidentales incitaient les dirigeants israéliens à ne compter que sur leurs propres forces. Sans doute aussi un tel engagement américain enlèverait-il un argument à ceux qui accusaient les Arabes, et eux seuls, d'avoir introduit les grandes puissances dans le conflit. Il reste que si Israël survit dans la région, ce ne sera guère qu'avec la garantie, codifiée au non dans un traité, d'une ou plusieurs puissances extérieures, et des très grandes de préférence.

Cette situation nouvelle ne va pas sans inconvénient pour l'Etat juif, puisqu'il lui faudra payer cette protection du retrait de la quasi totalité des territoires conquis en 1967 — on ne voit pas comment les Etats-Unis garantiraient des frontières qu'ils se refusent aujourd'hui à reconnaître, y compris à Jérusalem — et accepter très probablement que l'U.R.S.S. accorde une garantie du même ordre à ses voisins arabes. Une nouvelle guerre n'y changerait rien, bien au contraire, puisqu'elle serait le plus sûr moyen d'amener les Deux Grands à s'introduire de manière encore plus massive dans la place et d'aboutir à une paix imposée.

### L'exercice de corde raide de M. Kissinger

On n'en est pas encore là, mais il reste maintenant à progresser dans les efforts de paix. Or M. Kissinger s'est engagé, avec sa tentative de nouvel accord de dégagement dans le Sinaï, dans un exercice de corde raide dont on ne discerne pas encore clairement l'issue. Outre le secrétaire d'Etat, qui tenait sans doute à tenir les Soviétiques à l'écart et dont le prestige personnel est maintenant engagé dans l'affaire, un seul pays a un intérêt direct à un succès en ce sens : l'Egypte, qui cherche à récupérer ce qu'elle peut du Sinaï et tient en outre à consolider son amitié retrouvée avec Washington. En revanche, les dirigeants israéliens semblent surtout voir, un peu tard d'ailleurs, les inconvénients d'une telle opération : il leur faut abandonner des atouts importants — les cols et les gisements de pétrole — qui seraient plus utilement employés dans une négociation globale, sans autre contrepartie égyptienne que des promesses qui ne ressemblent pas à la paix et sont en outre sans grand effet. Non seulement personne ne s'attend à une reprise des hostilités sur l'initiative de l'Egypte, mais, en fait, le président Sadate a déjà dit, à Paris, qu'il n'avait pas l'intention de repartir à l'attaque...

D'où le durcissement d'Israël, qui s'aperçoit à présent des avantages que pourrait lui apporter la conférence de Genève : les longues discussions à prévoir lui permettront de gagner du temps à moins de frais que les « petits pas » de M. Kissinger, tandis que ses adversaires les plus intransigeants, la Syrie et l'U.R.S.S. par exemple, pourraient trouver un motif de modération dans la tenue de cette conférence, qu'ils réclament à cor et à cri depuis des mois.

### La Syrie embarrassée

Le pays de loin le plus embarrassé par la tentative de M. Kissinger est la Syrie, où les éléments « durs », appuyés par l'O.L.P., trouvent dans la nouvelle situation de précieux arguments pour s'opposer à la lente évolution vers la modération constatée ces derniers mois.

Le président Assad aurait pu sans doute se montrer coopératif si M. Kissinger avait pu lui promettre un nouveau retrait israélien sur le Golan « dans la foulée » d'un accord égypto-israélien. Il n'en a rien été ; M. Perès, ministre israélien de la défense, vient au contraire d'affirmer qu' *« entre la paix et la situation actuelle il n'y a pas de place pour un autre pas »*, autrement dit, pas de retrait partiel.

Aussi le régime de Damas s'estime-t-il laissé pour compte dans l'affaire, et met-il, avec les Soviétiques, tous ses espoirs dans la conférence de Genève. Or le la conférence de Genève. Or, Le Caire vient de mettre une nouvelle condition à sa convocation en déclarant, par la voix de M. Fahmi, que l'Egypte ne s'y rendra que si elle a retrouvé les armes perdues en 1973. Peut-être le président Sadate veut-il ainsi faire pression non seulement sur l'U.R.S.S. mais usr son allié de Damas, afin d'obtenir de lui qu'il ne se mette pas en travers de ses négociations avec M. Kissinger. Toujours est-il que la tentative du secrétaire d'Etat aura eu pour effet de diviser davantage l'Egypte et la Syrie, deux pays qu'il souhaitait pourtant ramener ensemble dans son camp.

MICHEL TATU.

## La presse israélienne se montre favorable à un éventuel pacte de défense avec Washington

De notre correspondant

Jérusalem. — Les milieux officiels de Jérusalem se déclarent bien en peine d'émettre un avis sur la suggestion de lier Israël aux Etats-Unis par un pacte de défense, pour la simple raison, disent-ils, que cette suggestion ne leur a pas été faite. Il n'en a donc pas été débattu dans les instances gouvernementales, mais la presse a cependant fait écho aux informations à ce sujet puisées dans la presse américaine. On a toutefois remarqué que le *New York Times* n'y a même pas fait allusion dans ses éditions des 19 et 20 février.

Les commentaires de la presse israélienne sont généralement favorables à un tel pacte, qui serait le premier par lequel une puissance se porterait garante de la sécurité d'Israël. Dans une émission à la radio, deux anciens généraux considérés comme des experts des problèmes politico-militaires, MM. Herzog et Guéva, ont déclaré que Jérusalem ne pourrait que se féliciter si une telle proposition lui était faite. M. Herzog a rappelé que dans les années 50 et 60, la tendance en Israël était de repousser tout ce qui pouvait paraître une identification avec les Américains, notamment en raison de la guerre du Vietnam.

Mais aujourd'hui, a-t-il dit, Israël n'a rien à redouter d'une alliance, *« si elle lui était proposée »*, qui le mettrait dans la même situation que la plupart des pays d'Europe occidentale.

Les milieux officiels de Jérusalem refusent également de se référer aux propos de M. Ismaïl Fahmi devant la commission des affaires étrangères du Parlement égyptien (*le Monde* du 20 février). Le chef de la diplomatie du Caire affiche des tendances *« particulièrement dures »* (on rappelle notamment sa demande d'arrêter l'immigration en Israël), et on se garde à Jérusalem de le suivre sur ce terrain. Même la presse ne mentionne que très discrètement les propos du ministre égyptien, que n'accompagne aucun commentaire.

Pour sa part, le porte-parole du ministère des affaires étrangères israélien, interrogé sur la proposition de M. Fahmi de donner un statut international à Jérusalem (*le Monde* du 20 févier), a répondu en rappelant les grandes lignes de la thèse israélienne : l'internationalisation de la Ville sainte était prévue par le plan de partage de 1947, qui a été accepté par Israël et refusé par tous les Arabes et, depuis 1967, la ville est ouverte à tous les cultes, qui s'y pratiquent librement. *« Jérusalem réunifiée restera la capitale d'Israël »*, a ajouté le porte-parole, précisant que le gouvernement israélien est disposé à *« examiner favorablement toute suggestion d'un statut spécial pour les Lieux saints de toutes les religions »*.

A. Sc.

● *Israël* a retourné un chèque de 3 000 dollars à l'UNESCO, en signe de protestation contre les résolutions anti-israéliennes adoptées par cet organisme, annonce le gouvernement israélien. Le chèque avait été envoyé à Israël pour aider à l'organisation du congrès du Pen Club International à Jérusalem, le mois dernier. — *(A.P.)*

## Les Américains livreraient cent dix missiles tactiques Lance aux forces israéliennes

Selon la revue spécialisée *Aviation Week and Space Technology* du lundi 17 février, qui tient généralement ses informations de source proche du Pentagone, l'armée de terre américaine se prépare à commencer la livraison de ses premiers missiles tactiques sol-sol Lance à Israël. Au total, cent dix missiles Lance seront destinés aux forces israéliennes qui deviendront les premières, au Proche-Orient, à avoir un tel armement.

Originellement prévu pour des régiments de la VIIᵉ armée américaine en Europe, le Lance est un missile capable de transporter, à environ 120 kilomètres de distance, une charge nucléaire tactique d'un poids de l'ordre de 210 kilos. Il remplace les missiles Honest John et Sergeant actuellement en service. Le Lance a également été acquis par la Grande-Bretagne et la République fédérale d'Allemagne, et il est proposé aux Pays-Bas, à la Belgique, à l'Italie et au Luxembourg sans qu'à ce jour aucune de ces quatre nations n'ait conclu de commande ferme.

A l'exportation, c'est une version classique — et non nucléaire — du Lance qui est proposée, et, dans le cas d'Israël, *Aviation Week and Space Technology* précise que les livraisons seront effectuées à partir des stocks de missiles prélevés sur le compte de l'armée de terre américaine. Une fois la commande conclue et approuvée par le Congrès des Etats-Unis, qui aura vingt jours pour se prononcer, il faut compter environ dix-huit mois pour que le constructeur — en l'occurrence la société américaine L.T.V. Aerospace travaillant sous contrat fédéral — soit en mesure de livrer le matériel.

Selon la revue américaine, les forces israéliennes pourraient embarquer à bord de leurs Lance des charges classiques à haut pouvoir explosif, pesant de l'ordre de 465 kilos et libérant de petits engins détruisant une zone de terrain de combat. Le rayon d'action d'un tel missile, dans sa version classique, est de 70 kilomètres environ et le Lance doit être équipé, dans ces circonstances, d'un système très précis de guidage sur sa cible.

Il semble que les militaires israéliens souhaitaient posséder de tels missiles depuis quatre ans et que le Pentagone est devenu favorable à cette vente dans la mesure où des explosifs classiques son désormais disponible. La mobilité du Lance en fait une arme particulièrement redoutable — le missile est comparable au Pluton en France, — et certains, même aux Etats-Unis, n'excluent pas l'éventualité qu'Israël puisse disposer d'une sorte d'arme nucléaire qui se substituerait à la charge classique.

## L'O.L.P. refuserait de participer à une conférence avec les chefs d'État égyptien, syrien et jordanien

Le bureau de l'O.L.P. à Paris a démenti, mercredi 19 février, les informations selon lesquelles cette organisation aurait accepté de participer à une éventuelle conférence à Amman avec les chefs d'Etat égyptien, syrien et jordanien. *« Nous ne participerons à aucune réunion à Amman tant que les mesures prises à l'encontre des citoyens palestiniens en Jordanie seront maintenues »*, a déclaré le porte-parole de l'O.L.P.

Cependant, au Caire, la radio « la Voix de la Palestine » a affirmé le même jour, en se référant à M. Saïd Kamal, chef adjoint du département politique de l'O.L.P., que l'Organisation était prête à participer à une seconde réunion quadripartite des ministres des affaires étrangères d'Egypte, de Syrie, de Jordanie et du chef du département politique de l'O.L.P. (La première réunion s'était tenue au Caire au début de janvier.)

Le quotidien libanais *l'Orient-le Jour* affirme, ce jeudi, que la Syrie et l'O.L.P. s'« orienteraient » vers la convocation prochaine d'un « sommet » des chefs d'Etat arabes opposés à un nouvel accord israélo-égyptien et croit savoir que les mouvements de résistance palestiniens *« se prépareraient à multiplier les opérations militaires »*. Ce « sommet du refus » se tiendrait à Alger d'ici à un mois et demi.

A Rome, M. Yasser Arafat, dans une interview à l'hebdomadaire *Tempo*, a accusé M. Kissinger de tenter de diviser le monde arabe en traitant avec l'Egypte et la Jordanie, et en oubliant la Syrie et les Palestiniens. M. Arafat a répété qu' *« une nouvelle guerre israélo-arabe était inévitable »* et assuré détenir la preuve qu'Israël pouvait disposer aujourd'hui de *« cinq à six bombes atomiques »*.

A Paris, M. Shimon Pérès, ministre israélien de la défense, a déclaré, mercredi, dans une interview à Europe 1 : *« Avec les Syriens, notre sentiment est qu'entre la paix totale et la situation actuelle, il n'y a pas de place pour un autre pas. Nous sommes prêts à conclure la paix avec les Syriens, si les Syriens y sont prêts eux aussi. »*

Sur la question de Charm-el-Cheikh, M. Pérès a déclaré : *« En dehors de notre présence physique, je ne connais pas d'autre garantie, à moins de la présence des armées américaine et soviétique. Mais alors ce serait une nouvelle menace aussi bien pour les Egyptiens que pour nous. Pour l'avenir, nous souhaitons l'arrangement suivant : les Egyptiens récupéreront tous les territoires nécessaires à la protection du canal de Suez, et Israël conservera les territoires nécessaires à sa libre circulation dans le détroit de Tiran (...). M. Sadate a déclaré qu'il faudra encore dix ans avant d'arriver à une paix totale, et là, je ne suis pas d'accord. Mais s'il faut encore dix ans, nous pouvons faire un accord pour dix ans, dont le but serait la paix dans dix ans et qui prévoirait dès maintenant une nouvelle étape chaque année, c'est-à-dire que ce ne serait pas un règlement pas à pas, mais année par année. »*

M. Pères a défini *« le vrai dilemme d'Israël »* dans les termes suivants : *« Sur le plan politique, il est nécessaire de faire des concessions territoriales, mais sur le plan stratégique, il faut garder les territoires. En cas de guerre ou de menace de guerre, la profondeur territoriale est évidemment un élément très important. »*

En réponse à la question de savoir si Israël possède la bombe atomique, M. Pérès a déclaré : *« A mon avis, pour le conflit actuel, il n'est pas besoin, ni d'un côté ni de l'autre, d'avoir des armes atomiques. Des deux côtés, nous avons déjà des armes, et Israël n'a pas besoin d'ajouter à cet armement des bombes atomiques. Dans l'état actuel des choses, l'option nucléaire, à mon avis, n'est pas du tout nécessaire ni pour l'armée israélienne ni pour les autres. »*

A la question de savoir si Israël achètera des armes à la France, puisque celle-ci a levé l'embargo sur l'armement destiné aux « pays du champ de bataille », M. Pérès a répondu : *« La situation est compliquée parce que, voilà quelques années, nous avons changé notre équipement. De plus, nous ne savons pas pour combien de temps l'embargo français est levé. Mais il faut essayer quand même. Rien n'est encore décidé. Il faut chercher quelles sont les dernières productions françaises qui nous sont nécessaires. »*

M. Pérès a exprimé, enfin, la conviction des dirigeants israéliens que des armes soviétiques continuent d'affluer en Egypte, malgré les déclarations contraires du président Sadate.

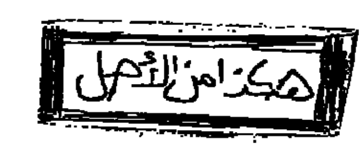
## Koweït

### DES EXPERTS MILITAIRES AMÉRICAINS PARTICIPERONT A L'ENTRAINEMENT DES FORCES ARMÉES

Les milieux proches du Département d'Etat ont confirmé, mercredi 19 février, l'information du *New-York Times* indiquant que des experts militaires américains participeront à l'entraînement des forces armées du Koweït.

Le Koweït, qui a acheté pour 331 millions de dollars de matériel militaire américain au cours du second semestre de 1974, devrait en recevoir pour un demi-milliard de dollars au moins pendant l'année fiscale 1974-1975.





# ASIE

## NEW-DELHI VA AVOIR DES « RELATIONS DIRECTES » AVEC LE G.R.P.

New-Delhi *(A.P.)* — L'Inde prend des mesures pour établir « *des contacts officiels et des relations directes* » avec le gouvernement révolutionnaire du Vietnam du Sud, a indiqué le président Fakhruddin Ali Ahmed, dans un message sur l'État de la nation — préparé par le gouvernement de Mme Gandhi — et lu au Parlement. Ce message évite soigneusement de dire que l'Inde accordera la reconnaissance diplomatique au G.R.P., *mais il est* clair qu'elle souhaite avoir des relations officielles avec les révolutionnaires sud-vietnamiens.

**[En principe, New-Delhi ne reconnaît pas les gouvernements provisoires ou en exil. La question de l'établissement de relations « directes » avec le G.R.P. était pendante depuis plusieurs années. En juillet 1970, le gouvernement indien avait reçu, sans égards particuliers, Mme Binh, ministre des affaires étrangères du G.R.P. Depuis, l'Inde a élevé au rang d'ambassade sa représentation diplomatique à Hanoï ; elle conserve un chargé d'affaires à Saigon, souhaitant sauvegarder les intérêts de la petite communauté indienne au Vietnam du Sud et ne pas compromettre ses rapports avec les Etats-Unis.**

**L'Inde n'a pas reconnu le gouvernement du prince Sihanouk. En revanche, elle a autorisé récemment l'ouverture à New-Delhi d'un bureau de l'Organisation de libération de la Palestine.]**

### En Indochine

## L'opposition sud-vietnamienne repart en guerre contre le régime de M. Thieu

L'opposition repart en guerre au Vietnam du Sud contre le régime de M. Thieu. Le mouvement populaire de lutte contre la corruption du Père Tran Huu Thanh a commencé, mercredi 19 février, une semaine de réunions et de prières dans la capitale : il entend lutter pour la liberté de la presse, la libération des dix-huit journalistes arrêtés et la reparution des journaux interdits. Jeudi *trois députés d'opposition*, qui participaient à une manifestation, ont été blessés par la police et hospitalisés. D'autre part, des tracts sont actuellement répandus dans la capitale, invitant « *la population, les mouvements de lutte pour la paix, les étudiants et les écoliers à faire une grève générale à partir du 20 février pour réclamer la démission de Thieu, demander aux autorités de Saigon l'application de l'accord de Paris et exiger de ces autorités qu'elles cessent de mobiliser les jeunes et qu'elles libèrent tous les patriotes encore en prison* ». Ce tract est signé par un « Front pour la démission de Thieu et l'établissement d'un gouvernement de paix », qui apparaît pour la première fois en public, indique l'A.F.P.

De son côté, le secrétaire général de l'Eglise bouddhiste déclare, dans une interview à l'agence Reuter, que les Etats-Unis doivent cesser leur aide militaire à Saigon, aide qui « *a toujours servi à poursuivre la guerre* » : le vénérable Quang Do estime que les communistes sont prêts à accepter une compétition politique.

Ces prises de position interviennent alors qu'une mission d'enquête parlementaire américaine s'apprête à visiter le Sud. Quant aux soldats du G.R.P., *ils multiplient les coups de main dans les faubourgs de Saigon*, attaquant des bureaux administratifs et faisant sauter des ponts.

### Bataille pour le Mékong

● AU CAMBODGE, c'est désormais l'avenir du régime de Phnom-Penh qui est en question, écrit l'A.F.P. Une source militaire citée par l'agence U.P.I., qualifie de « *désespérée* » la position des républicains à Néak-Luong, base stratégique qui commande, au sud de la capitale, la circulation sur le Mékong. Mercredi, les révolutionnaires ont déclenché un tir d'artillerie au rythme d'un obus chaque minute ; ils ont aussi bénéficié des parachutages effectués par les Américains, une partie des munitions et des vivres étant tombés dans leurs lignes.

*Pour les républicains, il s'agit* de sauver la garnison de Néak-Luong, plutôt que d'espérer rouvrir le Mekong. Leur seul « poumon » est désormais Pochentong, l'aéroport de Phnom-Penh : 700 tonnes de vivres et de matériel y sont débarquées chaque jour, dans des conditions de plus en plus risquées, par les Américains ; or, Phnom-Penh a besoin quotidiennement de 900 tonnes de munitions, de 550 tonnes de riz, et de 300 tonnes de combustible. Selon l'agence A.P., le pont aérien va être considérablement renforcé les jours prochains.



# AMÉRIQUES

### Etats-Unis

## Le Sénat bloque l'application de l'ordonnance présidentielle sur le tarif douanier du pétrole importé

De notre correspondant

Washington. — Le Sénat a voté, mercredi 19 février par soixante-six voix contre vingt-huit, la motion déposée par MM. Kennedy et Jackson (démocrates) bloquant pour quatre-vingt-dix jours l'application de l'ordonnance présidentielle imposant un tarif douanier spécial de *1 dollar par baril (il atteindra* progressivement 3 dollars) sur les importations de pétrole.

L'échec du gouvernement était attendu, mais l'ampleur de la majorité a surpris. Elle dépasse, en effet, de trois voix les deux tiers requis pour annuler le veto présidentiel. M. Ford a cependant annoncé qu'il opposerait son veto à cette législation. « *Je regrette ce vote, mais je ne le considère pas comme définitif* », a-t-il déclaré, en ajoutant qu'il ne pouvait accepter un nouveau délai, compte tenu de l'urgence des problèmes à résoudre.

Apparemment, cette nouvelle défaite n'a pas altéré gravement l'optimisme de la Maison Blanche, qui continue de penser que le veto présidentiel, si l'on en vient là, ne réunira pas contre lui la majorité *requise pour y passer outre*. Le vote du Sénat a, évidemment, déçu l'entourage du président, puisque dix sénateurs républicains ont voté avec la majorité démocrate alors que deux démocrates seulement rejoignaient le camp gouvernemental.

Un compromis cependant est en gestation. Plusieurs sénateurs démocrates du Sud, reçus mercredi matin par M. Ford, ont fait état de son désir de conciliation avec la majorité du Congrès. En effet, les démocrates ont finalement réussi à se mettre d'accord sur un contre-projet. Selon M. Morton, ministre de l'intérieur, le président est disposé à négocier avec la majorité démocrate pour tenter de s'entendre sur un programme acceptable par les deux camps. En matière d'énergie, les positions respectives du gouvernement et du Congrès ne sont pas, dit-on du côté officiel, si éloignées les unes des autres. On ajoute que le président serait prêt, si son projet était voté, à accepter en contre partie que la hausse consécutive du prix du pétrole frappe l'essence de préférence au fuel destiné au chauffage domestique.

Pourtant, le contre-programme démocrate révèle des conceptions *politiques différentes. Les démocrates* estiment, en effet, que la réduction des importations pétrolières passe au second plan des priorités, la première étant d'assurer la relance de l'économie. A leur avis, la taxe spéciale à l'importation du pétrole absorbera trop de pouvoir d'achat et retardera la reprise des affaires car la hausse du prix du pétrole découragera les nouveaux investissements industriels nécessaires à la relance.

Le programme d'action démocrate se concentre principalement sur les mesures de lutte contre la récession.

Les démocrates ont une vision des urgences inverse de celui établi à la Maison-Blanche. Néanmoins, beaucoup parmi eux préféreront un compromis à une bataille ouverte à l'issue incertaine, qui les exposerait à être dénoncés comme « saboteurs », pour des raisons partisanes, de l'effort collectif nécessaire.

De son côté, le président Ford ne se trouve pas dans une situation de force suffisante pour *défier en permanence* le Congrès. Aussi bien, son principal conseiller économique, M. Seidman, a-t-il confirmé que si la récession se prolongeait, de nouvelles réductions d'impôts seraient appliquées dès la prochaine année fiscale. Les gouverneurs de nombreux Etats réunis dans la capitale ont invité le gouvernement fédéral à agir rapidement, étant donné la gravité du chômage. Le gouverneur du Wisconsin a indiqué que, lorsque les fonds de chômage seront épuisés, « *notre société se disloquera* ». Cet avertissement a été repris par plusieurs de ses collègues.

HENRI PIERRE.

## LA NOMINATION DE M. NATHANIEL DAVIS AU POSTE DE SECRÉTAIRE D'ÉTAT ADJOINT POUR LES AFFAIRES AFRICAINES SOULÈVE DE SÉRIEUSES RÉSERVES.

**La nomination de M. Nathaniel Davis au poste de secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, qui doit recevoir la confirmation du Sénat, semble rencontrer diverses oppositions. Elles tiennent tant au passé de M. Davis, qui fut ambassadeur au Chili entre 1971 et 1974 et passe pour être impliqué dans la crise qui provoqua le coup d'Etat contre le président Allende, qu'à la personnalité de son prédécesseur aux fonctions de secrétaire d'Etat adjoint, M. Donald Easum, « africaniste » éprouvé, aujourd'hui ambassadeur désigné à Lagos après moins de quinze mois de séjour à l'administration centrale. S'agit-il d'un « limogeage » à peine déguisé ?**

**M. Davis « comparaît » en ce moment devant la commission des affaires étrangères du Sénat, dont l'aval est nécessaire à sa nomination définitive. La commission a commencé par entendre le mercredi 19 février les témoignages défavorables au choix de l'ancien ambassadeur à Santiago. Ils sont apportés par des représentants d'associations religieuses ou de ligues pour les droits civiques.**

**Un membre du Congrès, le député noir Andrew Young, qui assista au Zaïre, en janvier, à une conférence réunissant des hommes politiques africains et américains, a fait part des réserves qu'inspirerait M. Davis à de nombreux dirigeants africains, au général Mobutu Sese Seko en particulier, en raison du rôle qu'il aurait joué au Chili et de ses attaches supposées avec la C.I.A. Ces dirigeants auraient été « alarmés, consternés et indignés » par la promotion de M. Davis et espéreraient que la confirmation du Sénat n'intervienne pas avant que Washington n'ait « clarifié » sa politique envers l'Afrique.**

* * *

Ces appréhensions se trouvent amplifiées par un long article du dernier numéro de la revue *Jeune Afrique* (daté du 21 février) intitulé : « La grande lessive de M. Kissinger. » Selon l'auteur de l'article, la disgrâce de M. Easum aurait été consommée en son absence, alors qu'à la mi-octobre 1974 il entreprenait un voyage de cinq semaines dans dix pays africains. Il déclarait le 2 novembre à Dar-Es-Salaam : « *Nous utilisons notre influence pour encourager le changement en Afrique du Sud. Pas pour préserver le* statu quo. » Propos qui alors, selon l'hebdomadaire, « *font se dresser bien des oreilles à Washington... Pour le département d'Etat, Donald Easum prend des initiatives inquiétantes* ». A son retour, le 25 novembre, M. Easum apprend qu'il est renvoyé dans sa « chère Afrique » comme ambassadeur au Nigéria. Celui qui est appelé à prendre sa relève, M. Davis, « *fait partie des dix ou douze personnes qui jouissent de la pleine confiance de Kissinger* », et sera donc « *un parfait exécutant des décisions* » du secrétaire d'Etat.

# A TRAVERS LE MONDE

### Italie

● LE PROCES DE GIANFRANCO BERTOLI, auteur d'un attentat à la grenade qui a fait quatre morts et cinquante-deux blessés, le 17 mai 1973, à Milan, s'est ouvert, mardi 18 février, dans la capitale lombarde. — *(A.F.P.)*

### R.F.A.

● LE CHANCELIER HELMUT SCHMIDT, qui a dû s'aliter lundi 17 février, à la suite d'une pneumonie, souffre également d'une pleurésie sèche, a annoncé mercredi son médecin personnel, le docteur Wolfgang Voelpel, de l'hôpital militaire de Coblence.

### Tchécoslovaquie

● A PRAGUE, le procès de cinquante-neuf personnes accusées de trafic illicite de carburant et de devises s'est ouvert mercredi 19 février. Il *pourrait durer au moins cinq* semaines. Les principaux prévenus — dix-neuf pompistes — sont accusés d'avoir vendu du carburant diesel à des routiers étrangers contre des devises au cours du marché noir et d'avoir revendu ces devises *avec de gros bénéfices*. Les pompistes sont également accusés de s'être procuré des coupons de carburant au rabais auprès de chauffeurs de camions d'Etat. Ils se sont ainsi procuré en fraude quelque 500 000 litres de fuel de 1968 à 1973. — *(Reuter.)*

### Union soviétique

● M. BOHUSLAV CHNOUPEK, ministre tchécoslovaque des affaires étrangères, fait depuis le 19 février une « visite d'amitié » à Moscou

# DÉFENSE

## Le remplacement des avions F-104 en Europe

### Les clients demandent des garanties aux fournisseurs

**Les ministres de la défense belge, néerlandais, danois et norvégien, qui envisagent de remplacer leurs avions F-104 Starfighter par de nouveaux modèles, se réuniront en principe le 18 mars à Bruxelles pour une séance de travail dont on dit déjà qu'elle serait décisive dans le choix entre les appareils américain (le YF-16 de General Dynamics), français (le Mirage F-1 - M-53 de Dassault-Breguet) et suédois (le Viggen-Eurofighter de Saab). Au total, le marché porte sur l'acquisition de trois cent quarante-huit avions.**

**Des experts des quatre pays intéressés ont été envoyés aux Etats-Unis, et ils se rendront ultérieurement en Suède puis en France avec un questionnaire détaillé et précis à soumettre aux gouvernements et aux industriels engagés dans la compétition. Ce questionnaire porte sur des garanties de taux du dollar et de variations des prix liées à l'inflation, ainsi que sur les compensations industrielles consenties à leurs clients par les fournisseurs.**

Engagés dans une compétition avec des constructeurs aéronautiques français et suédois pour la livraison de nouveaux avions de combat à quatre pays européens, les Etats-Unis s'efforcent *actuellement* de manifester concrètement leur volonté d'aider à l'harmonisation des armements au sein des puissances alliées. Cette politique tend à *démontrer* que, si des pays européens acceptent d'acquérir du *matériel de guerre américain*, en retour les Etats-Unis sont disposés, pour leurs propres besoins, à faire appel à des fournitures européennes.

La décision du Pentagone d'adopter éventuellement des missiles antiaériens Roland-2 de conception franco-ouest-allemande ou d'acheter — de préférence à un blindé américain — un char de combat conçu par la République fédérale d'Allemagne procède de cette même *politique* de standardisation des armements. Du reste, la presse ouest-allemande souligne qu'en échange de l'adoption du char Léopard par la République fédérale d'Allemagne le gouvernement de Bonn pourrait décider d'acquérir des avions de combat YF-16 et F-15 aux Etats-Unis.

On doit le choix de cette formule de coopération militaire, de part et d'autre de l'Atlantique, à l'origine à M. John S. Foster, *directeur de la recherche et de* l'ingénierie au Pentagone, qui, en février 1972, avait regretté le gaspillage des crédits, résultat d'une rivalité stérile entre pays alliés pour la construction d'armements. M. Foster avait constaté, à cette occasion, que les Américains dépensaient chaque année, en études et recherches à des fins militaires sur des matériels non stratégiques, autant que tous leurs alliés réunis, environ 15 milliards de francs (valeur 1973). Or le directeur de la recherche et de l'ingénierie estimait, à l'époque, à environ 5 milliards de francs par an les dépenses faisant double emploi.

Le gouvernement américain a alors engagé les pays européens à recenser les programmes militaires dont la réalisation pouvait donner lieu à une entente des états-majors et des industriels, dans le but de faire des économies.

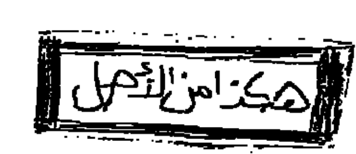
La démarche paraît simple à première vue. En réalité une telle concertation se heurte à de nombreuses difficultés, dont les moindres ne sont pas l'acceptation d'un certain échange d'informations technologiques entre les partenaires et un accord sur une répartition équilibrée des plans de charge ou de l'emploi. Depuis trois ans, il s'avère que les actions entreprises en ce domaine demeurent mineures, à l'exception de quelques études préparatoires de mise au point de certains matériels, comme des systèmes tactiques de communication, des missiles antinavires ou antiaériens, des munitions d'armes légères individuelles ou collectives et la propulsion des bateaux de guerre.

L'expérimentation par l'armée de terre américaine du système d'armes sol-air Roland-2 franco-ouest-allemand et le projet de compétition pour un char de combat perfectionné entre les Etats-Unis et la République fédérale d'Allemagne démontrent que le gouvernement américain — prenant en compte le coût global de ces opérations et l'acquis technologique de ses partenaires européens — ne refuse pas d'aller de l'avant dans la coopération.

En France, toutefois, on craint, *surtout dans les milieux industriels*, que l'attitude des Etats-Unis *ne soit d'abord dictée par* des considérations liées à la conjoncture en Europe. Certes, le gouvernement français est favorable à une coopération militaire technique de part et d'autre de l'Atlantique, et il ne cache *plus que cette collaboration est* conforme aux intérêts de la sécurité en Europe, dès lors qu'elle n'aliène pas la liberté de décision de la France. Mais cette insistance des Américains à préconiser aujourd'hui — et, ultérieurement, *à pratiquer sous certaines conditions* — la standardisation des armements en Europe peut paraître suspecte à bien des égards.

Au moment où la France, la Suède et les Etats-Unis se *disputent* le marché du remplacement des avions F-104 aux Pays-Bas, en Belgique, au Danemark et en Norvège, les suggestions du Pentagone à ses alliés européens relèvent d'une tentative de séduction que rejettent les plus méfiants. Les autres ont préféré conclure, provisoirement, que les Etats-Unis — malgré toute leur puissance — ne pouvaient plus prétendre vouloir tout faire par eux-mêmes.

JACQUES ISNARD.



# DIPLOMATIE

## M. SPÉNALE, SOCIALISTE FRANÇAIS, EST CANDIDAT A LA PRÉSIDENCE DU PARLEMENT EUROPÉEN.

*(De notre correspondant.)*

Strasbourg. — Les grandes manœuvres électorales ont commencé au Parlement européen pour le remplacement du président. Le mandat de M. Berkhouwer (libéral néerlandais) expire en effet à la session de mars.

Trois candidats sont officiellement en présence. M. Georges Spénale (France), président du groupe socialiste du Parlement, a été le premier à se mettre sur les rangs, les socialistes ayant fait savoir que la présidence devrait revenir à un membre de leur groupe. En face de lui se trouve M. Alfred Bertrand, président de la commission des affaires sociales et du travail, ancien ministre belge, candidat du groupe démocrate-chrétien. M. Michaël Yeats (Irlande, Fianna Fail) est le candidat du groupe des Démocrates européens de progrès, composé en grande majorité de représentants U.D.R. français. M. Yeats est ancien président du Sénat de l'Irlande et fils de l'ancien prix Nobel de littérature William Butler Yeats.

La visite en France du premier ministre néo-zélandais

## M. Rowling souhaite que le marché européen reste ouvert aux produits agricoles de son pays

M. Rowling, premier ministre de Nouvelle-Zélande, était attendu jeudi 20 février en fin d'après-midi à Orly. Sa visite officielle en France débute dans la soirée par un entretien avec M. Deniau, secrétaire d'Etat à l'agriculture. Vendredi matin, il rencontrera M. Chirac, avant de déjeuner à l'Elysée. Il s'entretiendra ensuite avec M. Sauvagnargues, et sera l'invité à dîner du premier ministre français. M. Rowling donnera samedi matin une conférence de presse, visitera ensuite le château de Chantilly, et s'envolera dimanche pour Bucarest. Il a déjà visité la Grande-retagne et la R.F.A. et se rendra en Yougoslavie après son escale roumaine.

Ce voyage en Europe est en grande partie motivé par le souci des Néo-Zélandais de conserver d'importants débouchés pour leurs produits agricoles. Ils voudraient que ces produits puissent continuer à être vendus sur le marché britannique après 1977, date limite fixée par le traité d'accession de la Grande-Bretagne à la C.E.E. pour le régime de faveur dont bénéficie l'importation du beurre et du fromage. D'autre part, la France s'inquiète du déficit croissant de ses échanges avec la Nouvelle-Zélande, qui est passé de 210 000 000 de francs en 1970 à 400 000 000 en 1974.

---

● *M. COUVE DE MURVILLE*, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, partira pour Moscou lundi 24 février à la tête d'une délégation comprenant MM. André Bettencourt, *R.I. (Seine-Maritime)*, Jean Seitlinger, réf. (Moselle), Claude Roux, U.D.R. (Paris), Louis Baillot, P.C. (Paris) et Jean-Pierre Cot, P.S. (Savoie).

● M. BERNARD DESTREMAU, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, a fait, du 16 au 18 février, une visite officielle au Sri-Lanka. Ses entretiens avec les dirigeants ceylanais ont porté sur les problèmes de l'océan Indien et sur les relations commerciales et culturelles entre les deux pays. — *(A.F.P.)*

**République Sud-Africaine**

## M. TOLBERT CONFIRME L'INTENTION DE M. VORSTER DE SE « DÉBARRASSER » DE LA NAMIBIE.

M. William Tolbert, chef de l'Etat libérien, a confirmé, dans un communiqué rendu public mercredi 19 février à Monrovia, que M. Vorster, premier ministre sud-africain, lui a déclaré la semaine dernière que « *l'Afrique du Sud ne veut pas un seul pouce du territoire du Sud-Ouest africain (Namibie)* » et qu'il « *serait trop heureux de pouvoir se débarrasser de ce territoire* ». (*Le Monde* du 18 février.)

M. Vorster a également reconnu, d'après M. Tolbert, que la politique des Bantoustans en Afrique du Sud « *crée certaines injustices* ». Mais il l'a assuré que « *son gouvernement ferait tout son possible pour les supprimer progressivement* ». En ce qui concerne la Rhodésie, M. Vorster n'a pas annoncé de manière formelle le retrait de ce pays des forces de police sud-africaines. Il a seulement déclaré : « *Ces forces seront retirées dès que la violence aura cessé.* »

# AFRIQUE

LA RÉUNION DE L'O.U.A. A ADDIS-ABEBA

## Des divergences sont apparues lors du débat sur la coopération arabo-africaine

Addis-Abeba (A.F.P., Reuter). — **Le vingt-quatrième conseil des ministres de l'*Organisation de l'unité africaine* (O.U.A.), réuni dans la capitale éthiopienne depuis le 13 février, a étudié, mardi 18 et mercredi 19 février, les problèmes soulevés par la coopération arabo-*africaine. Il a envisagé la création* d'un secrétariat exécutif de l'O.U.A. au Caire, près du siège de la Ligue arabe (la Ligue a décidé en septembre dernier d'ouvrir un bureau de liaison à Addis-Abeba, siège du secrétariat de l'O.U.A.). Il a aussi examiné le projet d'un « sommet » afro-arabe, dont la date et le lieu seront arrêtés par l'O.U.A. et la Ligue arabe.**

Selon des sources proches de la conférence dont fait état l'agence Reuter, le débat a été marqué par des divergences. Les pays africains auraient reproché aux pays arabes producteurs de pétrole de ne pas avoir tenu leur promesse de compenser la hausse des prix pétroliers. Les fonds qu'ils se seraient engagés à verser n'auraient pas été transférés à la Banque africaine de développement à Abidjan, comme les chefs d'Etat africains l'avaient recommandé en juin dernier, mais auraient été déposés auprès de la Ligue arabe au Caire. Depuis lors, chaque Etat africain bénéficiaire aurait été contraint de *conclure un accord* avec la Ligue arabe avant de pouvoir bénéficier des crédits.

Résumant la position des pays africains, M. Desmond Luke, représentant la Sierra-Leone, a déclaré : « *Nous ne sommes pas prêts à marchander notre dignité contre les millions de dollars de nos frères arabes. Notre aide n'est pas à sens unique.* » De son côté, M. Assane Seck, ministre sénégalais des affaires étrangères, a *fait remarquer que l'idée de coopération* afro-arabe n'avait pris corps qu'après la guerre d'octobre, au cours de laquelle les pays africains avaient appuyé la cause arabe. Depuis, a-t-il estimé, le principe de l'égalité entre les *deux parties a subi un recul*. Prenant la défense des pays arabes, M. Bouteflika, représentant l'Algérie, a demandé aux pays africains de comprendre les énormes obligations que la situation au Proche-Orient impose aux pays arabes. *Il a exprimé* sa conviction qu'un « sommet » arabo-africain permettrait de régler les problèmes en suspens.

Les ministres de l'O.U.A. avaient examiné mardi la ques*tion palestinienne et adopté* une résolution dans laquelle ils se déclarent « *pleinement convaincus qu'Israël et seul à être entièrement responsable du retard de tout progrès dans le processus de règlement au Proche-Orient* ». Ils réaffirment « *leur position immuable selon laquelle le retrait total d'Israël de tous les territoires occupés et la reconnaissance des droits inaliénables du peuple de Palestine, constituent deux conditions préalables et fondamentales à toute paix durable et équitable au Proche-Orient* ».

Le conseil a décidé que le Comité de libération de l'O.U.A. apportera une aide, si minime soit-elle, à l'Organisation de libération de la Palestine (O.L.P.). M. Yasser Arafat sera invité à prendre la parole devant la conférence des chefs d'Etat de l'O.U.A., qui doit avoir lieu à la fin de juillet à Kampala.

# POLITIQUE

*Avant le conseil national de l'U.D.R.*

## Choisir son combat

par YVES GUÉNA (*)

Le 14 décembre, après une longue période de flottement sans doute inévitable, l'U.D.R., par le vote de son comité central, se donnait un nouveau secrétaire général, *le premier ministre.* Tout un enchevêtrement d'hésitations, d'intrigues, de désespoirs et d'espoirs était tranché par l'audacieuse opération de Jacques Chirac. S'il avait obtenu la majorité au comité central, s'il était parvenu à retourner dans les heures qui suivirent le conseil national, le succès n'était cependant pas acquis et certains pensaient que pour se maintenir il lui faudrait différer la convocation des instances délibérantes du mouvement. Or deux mois plus tard, *le 23 février, le secrétaire général* peut réunir le nouveau conseil national devant lequel il remettra en jeu son mandat. C'est la preuve de la réussite. En quelques semaines tout a changé. L'appareil de l'U.D.R. est aujourd'hui une arme retrempée.

Nous écrivions alors qu'il fallait maintenir, rénover, s'affirmer (1). Ce triple engagement a été honoré. Nous avons maintenu ; jamais à aucune étape du gaullisme — et il y en eut beaucoup — nous n'avions laissé si peu de compagnons le long du chemin. Des dirigeants, on peut compter ceux qui se sont éloignés, tandis que d'autres qui nous avaient laissés nous reviennent. Pourquoi ? Jacques Chirac a joué l'ouverture et non le sectarisme, la démocratie et non l'autorité ; il a réaffirmé avec chaleur sa volonté de sauvegarder l'héritage : et nul ne doute de sa sincérité lorsqu'il s'engage à ne point perpétuer la conjonction, peut-être discutable, des fonctions de premier ministre et de chef du mouvement. Les militants à la base ont senti l'efficacité, le rythme nouveau, la force d'entraînement et ont été conquis. Quels arguments pour les séduire auraient pu leur opposer des dissidents ? Un grand souffle d'unité passe sur l'U.D.R.

Il fallait rénover les hommes. C'est à la base que le changement s'est produit avec ampleur et authenticité. Tous les militants ont été réunis et, pour certains, à plusieurs reprises depuis le début de l'année. Nous avons élu, par le suffrage direct, tous les secrétaires de circonscription ainsi que les nouveaux conseillers nationaux, au total plus de mille responsables. Puis les militants ont désigné, région par région, leurs *représentants au comité central.* Cette instance s'est réunie dans sa nouvelle composition et a choisi en son sein le bureau exécutif. Signe des temps nouveaux, à la suite d'élections contestées, la commission des conflits a été saisie de requêtes. Ce n'est que pittoresque. Mais la réalité, c'est que la dure loi du suffrage a joué ; des dirigeants en place depuis des lustres ont été écartés tandis que de jeunes hommes, et des femmes plus nombreuses qu'hier, apparaissaient, portés par la confiance de la base. Un grand souffle de vie passe sur l'U.D.R.

Sans renouveau de la pensée, *l'appareil, même rénové, n'eût été* qu'un instrument sans âme. Si le général de Gaulle nous a légué, avec l'indépendance nationale et ses prolongements, ce qui demeure le fondement de notre action, un triple effort s'impose à ses successeurs : certains aspects de la doctrine ont été aperçus et parfois de façon fulgurante, mais n'ont pu, faute de temps, être approfondis, comme la participation ; d'autres problèmes n'avaient pas encore émergé qui surgissent soudain dans ce monde bouleversé, *comme la condition de la femme* ; enfin il n'est pas de doctrine qu'il ne faille ployer ou redresser sous le choc des circonstances. Nous arrêterons puis nous affirmerons nos positions sur chaque problème concret qui se pose aux Français d'aujourd'hui : système éducatif, réforme de l'entreprise, interrogation angoissée sur la justice, devenir de l'armée, etc. Selon un calendrier très rigoureux, des groupes d'études doivent, après consultation de la base, proposer lors des assises de juin une formulation claire de nos positions doctrinales. L'héritage, au lieu de dépérir sous les ors du faux conformisme, débouchera sur des propositions d'avenir. Pour l'U.D.R. c'est le temps du Nouveau Testament.

*Il fallait enfin s'affirmer.* Depuis deux mois nous n'avons plus parlé du passé ; depuis deux mois nous avons cessé l'introspection morose. La marche en avant par sa seule vertu a dissipé les langueurs. Nous existons de nouveau et la presse, comme chaque fois que l'événement s'impose, lui a donné sa place.

Deux mois après, beaucoup est fait, mais non point tout. Notre arme est donc retrempée, mais pour quel combat ? Ce sera la *réflexion et la décision de demain.* Nous pouvons y jeter seulement quelques lueurs.

C'est sur un théâtre dont le décor se transforme que la nouvelle U.D.R. fait son entrée. Dix ans après la première conclusion de *l'alliance socialo-communiste,* moins de trois ans après l'accord sur un programme commun, l'union de la gauche est secouée d'une crise majeure. Acceptant d'être le second au Parlement, acceptant d'être en second dans un gouvernement de transition, le parti communiste se refuse à n'être pas le premier sur le terrain. Pour regagner cette place que les socialistes semblent lui avoir ravie, il a choisi sa tactique, qui est d'attaquer son allié. Même si elle paraît peu efficace au premier abord, il n'en démordra pas. L'union de la gauche est marquée d'une fêlure d'où va sourdre sa substance. Peut-être demain encore l'accord électoral jouera-t-il, peut-être demain encore les désistements auront-ils lieu, mais sans cet enthousiasme qui garantit le transfert massif des voix. Tout n'est pas changé, mais rien n'est plus comme hier.

C'est le temps pour la majorité de reprendre l'initiative et pour l'U.D.R. de choisir son combat.

Quelques idées simples nous guideront. Nous réaffirmons notre appartenance à la majorité présidentielle qui constitue le cadre de notre action et dont nous ne sortirons pas, sauf l'éventualité improbable d'une crise fondamentale. A l'intérieur de cette majorité, nous entendons conserver notre personnalité, qui se traduira dans l'action. Dans la mesure où entre les formations de la majorité une émulation est créée, nous porterons nos efforts de conquête non à l'intérieur, mais en direction de la gauche. L'U.D.R. ne caresse point l'espoir d'un renversement d'alliance, d'une manœuvre de couloirs au terme de laquelle on verrait soudain les députés socialistes voter pour le gouvernement et bientôt certains d'entre eux y entrer. De telles combinaisons ne sont pas de mise dans notre République, où seul l'électeur peut ratifier une alliance nouvelle ; les députés socialistes ont choisi l'opposition, ils y demeureront jusqu'à la fin de la législature et toute tentative de débauchage serait aussi peu réaliste qu'inconvenante. C'est vers les électeurs de la gauche qu'il nous faut nous tourner, autant vers les communistes, d'ailleurs, où nous avons tant puisé naguère, que vers les socialistes.

Toute une stratégie devra, à cette fin, être mise au point. Nous ne détacherons pas ces électeurs en faisant de la surenchère sur le programme commun, en nous annonçant plus socialistes que les socialistes ; ce serait une erreur d'appréciation. Nous gagnerons des voix de ce côté en étant nous-mêmes et en nous présentant face au corps électoral avec notre véritable image. Or, que sommes-nous ? Nous nous voulons patriotes, et, en rappelant notre attachement à la France, nous trouverons l'audience des milieux populaires. Nous nous voulons partisans du calme et nous réprouvons les désordres, mais l'ordre, pour nous, n'est ni l'ordre moral ni l'ordre répressif dans la rue ; nous sommes attachés à l'ordre républicain qui émane du *suffrage populaire* ; c'est vrai au niveau des institutions, nous voulons que ce soit vrai dans le monde du travail. Nous nous voulons mouvement de progrès car nous savons, à travers nos militants et notre électorat, ce qui reste à faire pour rendre plus égale la condition de tous les hommes et de toutes les femmes de ce pays.

A l'U.D.R., grand rassemblement national et populaire, nous avons l'ambition d'être les meilleurs pour défendre la nation, pour défendre l'Etat, pour défendre le peuple.

(*) Secrétaire général adjoint de l'U.D.R.

*Le regroupement des centristes*

## Le C.D.P. propose une « formule fédérative à vocation unitaire »

Le lancement, par M. Michel Durafour, du projet de constitution d'un mouvement de la gauche réformatrice aura eu — quel que soit le résultat final de l'opération — le mérite de créer une vive activité dans les états-majors centristes. Réunions d'instances et rencontres de personnalités se multiplient depuis le 21 janvier. Jeudi matin a siégé la direction collégiale du Mouvement de la gauche réformatrice, où figurent notamment, outre M. Durafour, M. Bernard Stasi, vice-président du C.D.P., Jean-Marie Caro, vice-président du Centre démocrate, et André Rossi, secrétaire d'Etat. Jeudi également, des représentants du Centre démocrate et du Centre *Démocratie et Progrès devaient s'entretenir de l'évolution* des rapports entre leurs deux partis. Le rapprochement, et même la fusion — vivement souhaitée chez les proches de M. Lecanuet — ayant déjà été à l'ordre du jour de négociations au cours de la semaine précédente. Samedi et dimanche se réunissent, à Paris, le comité directeur et le conseil politique du Centre démocrate, qui, à leur tour, traiteront de ces questions.

Le projet de M. Durafour ne faisait pas mystère de l'intention des « *démocrates sociaux* » de « *mettre au rebut* » les appareils des partis centristes existant (MM. Jean Lecanuet et Jean-Jacques Servan-Schreiber étaient particulièrement visés). Ces appareils ont vivement réagi, à l'image de M. Lecanuet, qui avait été le premier à faire connaître son opposition à la tentative du *maire de Saint-Etienne, M. Gabriel Péronnet* vient lui aussi de prendre position contre la fusion générale des formations intéressées. La contre-offensive des dirigeants en place est en train d'obtenir des résultats dans la mesure où les attitudes de quelques personnalités directement engagées avec M. Durafour semblent se modifier, et dans la mesure aussi où l'issue du processus pourrait être sensiblement différente de ce qui avait été initialement prévu.

Changement d'attitude : on paraît moins pressé, au sein même de la direction collégiale mise en place par les démocrates-sociaux, de « casser » les directions en place. Certains responsables considèrent qu'il serait plus habile d'évoluer vers une formule plus souple que celle d'un mouvement unitaire. Ainsi, M. Bernard Stasi, qui fut, dans un premier temps, désigné comme secrétaire général de la nouvelle formation, craint-il que l'opération ne se limite à la constitution d'un nouveau groupe centriste sans pour autant qu'un quelconque élargissement ait eu lieu. C'est sans doute cette attitude qui fait dire à certains membres du Centre démocrate que M. Stasi prend actuellement ses distances avec l'entreprise des démocrates-sociaux. Les préoccupations électorales du vice-président du C.D.P., qui a un siège de député à reconquérir dans la Marne et qui a besoin *de maintenir* dans la circonscription la cohésion du courant centriste, éclairent sa démarche.

Au Centre démocrate, mais plus encore au C.D.P., on a perçu, à travers les initiatives de M. Durafour et de ses proches, la volonté — prêtée, en fait, tantôt à M. Poniatowski, tantôt à M. Chirac, tantôt à M. Giscard d'Estaing — de séparer, dans la famille centriste, le courant démocrate-chrétien de celui du centre gauche d'origine radicale. Ni M. Lecanuet, qui devine la volonté de l'isoler, ni les dirigeants du Centre Démocratie et Progrès, qui n'entendent pas se laisser couper des éléments progressistes du centre pour se retrouver dans « *un M.R.P. reconstitué* », ne sont disposés à se laisser faire.

D'où l'opposition manifestée par le Centre démocrate et le C.D.P. à la tentative de M. Durafour. D'où, également, la volonté des amis de M. Duhamel de lier la réalisation de la fusion avec le parti de M. Lecanuet (le projet est relativement avancé et même officiellement annoncé dans *Démocratie moderne* par M. Jean-Marie Daillet, vice-président du Centre démocrate) au lancement d'une nouvelle expérience : celle d'une « *formule fédérative à vocation unitaire* », regroupant tous les courants, n'excluant pas les appareils existant, mais permettant l'essor de personnalités nouvelles. Une « *formule fédérative* » qui prévoierait la mise en place d'un secrétariat général auquel chaque parti intéressé transférerait une partie de ses compétences.

Les proches de M. Durafour continuent de tabler sur la faveur dont peut bénéficier leur entreprise auprès des militants eux-mêmes. Et il est vrai que, dans certaines régions, en Alsace notamment, la base réagit favorablement. Toutefois, les réserves et les contre-propositions qui se *multiplient* au niveau national pourraient sans doute difficilement être ignorées dans la mise au point de la formule définitive du regroupement centriste. Si tant est que celui-ci puisse naître un jour.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

### LA « LETTRE DE LA NATION » : une formule miracle pour les élections municipales ?

La *Lettre de la nation* revient sur les déclarations de M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, devant la presse ministérielle, le 17 février, et plus particulièrement sur ce qui a *été* dit des projets de réforme du mode de scrutin. M. Alain Marleix écrit :

« *Michel Poniatowski s'est déclaré attaché au scrutin majoritaire uninominal pour les législatives, qu'il a qualifié d'utile à la stabilité des institutions et à la clarté de l'exercice du pouvoir. Le ministre d'Etat a apparemment conscience de la nécessité, à ce niveau, du fait majoritaire, clé de voûte des institutions.*

» *S'agissant des élections municipales, ses intentions sont plus floues : il envisage, dit-il, une formule permettant la présence d'un contrôle par la minorité mais accordant la priorité à l'affirmation d'une majorité pour gouverner la commune. Il est toujours difficile d'élaborer un système combinant, au niveau de l'exécutif, le fait majoritaire et la représentation des minorités. Trouvera-t-on la formule miracle ? Ce sera au gouvernement d'en décider, dans son ensemble.*

Un meeting du Front national

### QUAND « LA DROITE ACCUSE GISCARD »

Le Front national, que préside M. Jean-Marie Le Pen, a tenu un meeting, mercredi soir 19 février, au Palais de la mutualité, à Paris. *Le thème de la réunion* était : « La droite accuse Giscard ». Quatre cents personnes environ y ont assisté. Une lycéenne de dix-sept ans, Mlle Caroline Bourdier, fait ses premières armes à la tribune, avec l'air de s'en excuser : « *Je ne voulais pas faire de politique : c'est elle qui est venue à moi.* » Le délégué des Bouches-du-Rhône du Front national invite, en termes pressants, les parents d'élèves à « *ne pas laisser pervertir la jeunesse* ». Puis M. Roger Holeindre, jeune « *vieux compagnon de route* », parle, comme il en a l'habitude, de l'armée. La coloniale est applaudie, les généraux de Boissieu et Bigeard sifflés. A propos de ce dernier, M. Holeindre explique qu'il respecte « *le capitaine Bigeard, le commandant Bigeard, le colonel Bigeard* », mais que, pour le général, « *il s'interroge* » : si encore il avait été nommé à l'éducation nationale...

M. Jean-Marie Le Pen entame ensuite un long discours. « *La droite* » semble-t-elle très minoritaire ? Mais, répond-il, « *au plus bas de la marée basse d'équinoxe on sait bien que la mer remonte* ». Il relève que M. Giscard d'Estaing a été élu exactement neuf mois plus tôt, non sans souligner que « *neuf mois, c'est le temps, pourvu que Simone Veil et Françoise Giroud ne s'en mêlent pas, pour qu'un enfant vienne au monde* », et s'inquiète de la santé du bébé : « *Le règne de Giscard commence mal. En acceptant d'être le gérant de la décadence nationale, il se fait le complice obejectif du P.C. Comme à Courchevel, il descend selon la ligne de la plus forte pente.* »

M. Le Pen accuse encore : « *Le président de la République semble user de ses fonctions comme s'il s'agissait d'une propriété particulière. Ne pas se soumettre aux nécessités de l'apparat du pouvoir, c'est déjà nier la nécessité du commandement et de l'autorité. Dans la rue, le chef de l'Etat ne doit pas pouvoir être confondu avec un simple passant ou un vieux fêtard.* »

M. Le Pen s'inquiète, encore et toujours, de l'« *immigration sauvage* », de la démographie (en baisse) et de la criminalité (en hausse). Il appelle à la fidélité « *ceux qui, depuis vingt ans, nous voient sur ces tribunes crier les mêmes vérités* ». Précaution sans doute superflue : les réactions de la salle montrent bien que le public d'extrême droite n'est pas moins attaché que ses orateurs à ses thèmes favoris. Au point que — symbole de continuité — M. Le Pen a pu commettre ce qu'il a appelé lui-même un « *lapsus freudien* » en affirmant au détour d'une envolée : « *Voilà pourquoi la droite accuse Pompidou.* »

B. B.

● *Les membres du gouvernement* et leurs épouses ont été, à l'exception de M. Christian Bonnet, souffrant, et MM. Michel Guy et Bernard Destremau, en mission à l'étranger, les invités mercredi soir 19 février, du président de la République à la résidence Marigny, près de l'Elysée, qui a été récemment aménagée pour recevoir les hôtes officiels de la France.

NOMMÉS RAPPORTEURS SPÉCIAUX

## Le Dr Bombard (écologie) et Just Fontaine (sports) assisteront la direction du P.S.

**M. François Mitterrand, qui, lors du congrès de Pau, avait manifesté sa volonté de doter le P.S. d'une direction active et homogene, a profité de la reunion du bureau exécutif de son parti, mercredi 19 février, pour désigner les responsables qui pendant deux ans vont être chargés d'animer la formation socialiste. Les minoritaires du CERES ont, pour leur part, refusé d'assumer des fonctions de délégués généraux ou de délégues nationaux qui émanent directement du secrétariat du parti auquel ils ne participent pas.**

**Comme prévu, la relève du CERES est notamment assurée par d'anciens membres du P.S.U., tel M. Alain Ranou, chargé (comme naguère au P.S.U.) des entreprises. A M. Rocard est confié le secteur du plan et de l'aménagement du territoire. En spécialisant ainsi les responsabilités, les dirigeants du P.S. veulent suivre de plus près *l'action gouvernementale. M. Mitterrand espère limiter les déclarations,* parfois intempestives, que font, trop souvent à son gré, ses amis.**

**Le premier secrétaire du P.S. a associé à la direction des personnalités qui, comme le docteur Bombard et le directeur sportif de l'équipe de football Paris-Saint-Germain, Just Fontaine, ne sont pas des cadres politiques. Les « techniciens » permettent aux socialistes de s'ouvrir à des problèmes souvent négligés par les partis.**

**Enfin, M. Mitterrand a pris soin d'asseoir l'autorité de la nouvelle direction. D'une part, il a demandé à M. Eric Hinterman, secrétaire général du Centre d'études pour le socialisme (courant qui se présente comme « le plus réformiste » du P.S.), de cesser la publication de son bulletin « Socialisme 2000 », celui-ci étant jugé non conforme à la ligne générale du P.S. D'autre part, il a écrit à chacun des onze conseillers municipaux de Nantes, qui refusent de se constituer en groupe d'opposition, pour leur demander de reconsidérer leur attitude avant la réunion du comité directeur du P.S. prévue pour les 8 et 9 mars. — T. P.**

Le bureau exécutif du P.S. a procédé à une série de nominations en vue de renforcer la direction du parti mise en place à l'issue du congrès de Pau, qui a siégé du 31 janvier au 2 février.

M. Roger Fajardie, *membre du* bureau exécutif, a été nommé secrétaire national adjoint chargé des questions électorales et du contentieux.

QUATORZE DÉLEGUÉS GÉNÉRAUX ont été désignés. Ils sont chargés d'assister les secrétaires *nationaux* correspondant à leurs secteurs d'activité et couvrent des structures internes au P.S.

Il s'agit de MM. Gérard Jaquet, délégué permanent auprès du premier secrétaire ; Georges Dayan, délégué général ; Georges Filloud, délégué général auprès du premier secrétaire pour les relations extérieures ; et de Mme Marie-Josèphe Pontillon (organismes centraux) ; MM. Albert Gazier (comité des experts) ; Gérard Delfau (formation) ; Jean Pronteau (institut de recherches socialistes) ; Charles Hernu (associations d'élus) ; Raymond Vaillant (budget) ; Alain Ranou (entreprises) ; André Laignel (organismes associés) ; Marc Véron (fédérations départementales) ; Guy Marty (*coordination*) et *Mme* Yvette Roudy (responsable nationale aux stages de formation).

DIX-SEPT DELEGUES NATIONAUX sont chargés de s'exprimer au nom du secrétariat national du P.S. sur les problèmes pour lesquels leur est reconnue une compétence. Six de ces délégués nationaux *étaient déjà en fonction* et conservent leurs responsabilités. Il s'agit de MM. Pierre Joxe (agriculture), Louis Le Pensec (régions), Mme Nicole Questiaux (Communautés européennes), MM. Daniel Mayer (Internationale socialiste), Alain Vivien (outre-mer). M. Jacques-Antoine Gau, *qui jusqu'à présent était* chargé des relations avec le Parlement, s'occupe désormais de la santé et de la sécurité sociale.

Onze nouveaux délégués nationaux entrent en fonctions : M. Michel Rocard (plan, aménagement du territoire) ; Mme Denise Cacheux (action féminine) ; MM. Louis Mexandeau et Roger Quilliot (éducation nationale) ; Mme Christiane Mora (environnement) ; MM. Jean Rey (équipement), Robert Chapuis (technologie et recherche), André Acquier (questions industrielles), Jean-Paul Bachy (travail, emploi) ; Mlle Catherine Lalumière (fonction publique) ; M. Claude Michel (logement).

NEUF RAPPORTEURS SPECIAUX ont enfin été désignés. Ils seront appelés, occasionnellement, à présenter un rapport sur un sujet précis devant les instances dirigeantes du P.S. Il s'agit de MM. Henri Delisle (études d'organisation) ; Daniel Mitrani (service militaire) ; Joseph Franceschi (troisième âge) ; *Jean Le* Garrec (cadres) ; André Salomon (médecine) ; le docteur Bombard (écologie) ; Just Fontaine (sports collectifs) ; Jean-Baptiste Castilla (l'action des missions d'aménagement du territoire et des loisirs) ; Jean-Claude Colliard (réformes constitutionnelles).

### LE COMITÉ DE LIAISON DE LA GAUCHE SE RÉUNIRA LE 27 FÉVRIER

**MM. François Loncle, Pierre Bérégovoy et Paul Laurent, représentant respectivement les secrétariats du Mouvement des radicaux de gauche, du parti socialiste et du parti communiste, se sont rencontrés mercredi 19 février pour fixer la date de la réunion du comité de liaison mis en place entre les trois formations signataires du programme commun.**

**Le comité de liaison siégera, pour la première fois depuis le mois de juin, jeudi 27 février, à 18 heures, au siège du P.S., place du Palais-Bourbon. Aucun ordre du jour précis n'a été fixé. Il est toutefois prévu que les représentants des trois partis de gauche examineront les conditions dans lesquelles pourrait se dérouler la campagne pour la défense de l'emploi proposée par les socialistes.**

## AU CONSEIL DES MINISTRES

### LE GOUVERNEMENT SE RÉUNIRA EN SÉMINAIRE LES 5 ET 6 AVRIL POUR FAIRE SON « EXAMEN DE CONSCIENCE »

*Le gouvernement* va se réunir en séminaire pendant le week-end du 5 au 6 avril, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, afin de procéder à un examen de l'ensemble des décisions prises depuis juin dernier ainsi que de leur application.

M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a annoncé cette *réunion* à *l'issue du conseil des* ministres. Il l'a qualifiée d'« opération peigne fin ». Elle permettra, selon lui, au gouvernement de faire « son examen de conscience ».

### MM. DUBOSCQ ET FORESTIER CONSEILLERS D'ÉTAT EN SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le conseil des ministres a nommé conseillers d'Etat en service extraordinaire MM. Guy Duboscq, inspecteur général au *secrétariat d'Etat* à la culture, ancien directeur général des Archives de France, et Denis Forestier, président-directeur général de la société mutuelle générale du ministère de l'éducation, ancien secrétaire général du Syndicat national des instituteurs.

● *Nomination d'inspecteurs généraux de l'administration.* — Le conseil des ministres, réuni le mercredi 19 février, a approuvé la nomination de trois inspecteurs généraux de l'administration, MM. Robert Bouguin, Jean Guillon et Claude-François Rostain.

### LE COMMUNIQUÉ

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi matin 19 février, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing. A l'issue de la réunion, M. André Rossi, secrétaire d'Etat, porte-parole du gouvernement, a *donné lecture du communiqué* suivant :

**Sur la proposition du secrétaire d'Etat à la culture a été approuvé un projet de décret regroupant les circonscriptions des conservations régionales des bâtiments de France, de Paris et de Versailles, et créant une nouvelle circonscription pour la région Corse.**

**Le ministre des affaires étrangères a fait le point de la préparation de la prochaine réunion du Conseil européen.**

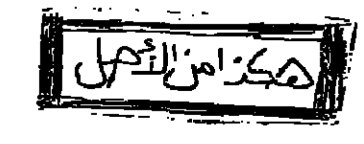
**Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'agriculture a rendu compte des travaux du Conseil des Communautés consacrés aux produits agricoles.**

**Le ministre de l'industrie et de la recherche a informé le conseil du déroulement du dernier Conseil des Communautés (energie).**

**Le secrétaire d'Etat aux universités a fait une communication sur l'accueil des étudiants étrangers dans les grandes écoles françaises.**

*(Voir page 10.)*

**Enfin, le conseil a procédé à un large examen du projet de loi relatif au divorce, que lui a présenté le garde des sceaux, ministre de la justice.**



# POLITIQUE

## L'EXAMEN DU PROJET DE RÉFORME DU DIVORCE AU CONSEIL DES MINISTRES

## La cellule de base reste la famille
### *indique M. Lecanuet*

*« Débat extrêmement poussé, qui a duré deux heures, et auquel pratiquement tous les ministres ont participé »* : visiblement, M. Jean Lecanuet tient à faire cette remarque, mercredi 19 février, en ouvrant la conférence de presse réunie aussitôt après le conseil des ministres. Le garde des sceaux ajoute : *« Le projet de loi sur la réforme du divorce a été adopté dans sa substance et dans ses dispositions essentielles, sous réserve de quelques modifications de forme et, parfois, de fond. »*

Avant de commenter les grandes lignes du texte soumis au gouvernement, le ministre de la justice souligne : *« Il n'est pas question de porter atteinte, en aucune façon, à l'institution du mariage — solide en France, où l'on ne compte qu'un divorce pour neuf unions — et encore moins à la cellule de base qu'est la famille. Du reste, le gouvernement va, vers le mois de juin prochain, engager une réflexion sur la famille. »*

Mais, pour M. Jean Lecanuet, l'évolution des mœurs et des esprits, le désir d'une société nouvelle exprimé par la majorité des Français et, en premier lieu, par le président de la République, ont conduit à *« humaniser et dédramatiser le divorce »*, même, et surtout, si la séparation des époux reste, dans tous les cas, *« un constant d'échec »*.

La procédure en vigueur, indique le garde des sceaux, tend à attiser les conflits : une tentative de conciliation sur cent aboutit favorablement. La nouvelle loi, si elle est adoptée par le Parlement, vise au contraire à aplanir les différends, à mettre fin à l' *« inhumaine comédie »*. Divorce par consentement mutuel, divorce pour causes objectives : ces dispositions futures sont fondées sur la bonne volonté des conjoints à se mettre d'accord sur toutes les modalités de la séparation (garde des enfants, pension alimentaire, etc.) dès le prononcé du divorce.

Le juge — magistrat qui devrait être à l'avenir « spécialisé » dans les affaires matrimoniales — doit toujours intervenir, veiller, conseiller. Il peut même refuser le divorce : par exemple lorsqu'il a le sentiment que des pressions ont été exercées sur l'un des époux ou quand il estime que la séparation aura *« des conséquences trop dures »* (déterminées par la jurisprudence) pour l'un des conjoints.

La notion de faute, consacrée par la loi de 1884, n'est pas abolie pour autant : M. Jean Lecanuet y tient expressément, comme, assure-t-il, *« la grande majorité des Français, si j'en crois les enquêtes et sondages d'opinion réalisés jusqu'ici »*.

Le ministre de la justice avait même placé ce *« divorce pour causes imputables au défendeur »* en bonne position. Jouant, devant la presse, *« le jeu de la vérité »*, selon son expression, il a avoué que M. Giscard d'Estaing lui avait demandé, en même temps que de récrire certaines phrases du projet de loi en *« langage moderne »*, de revoir *« l'ordre des dispositions »*.

### Les insolvables

Selon le garde des sceaux, c'est sur les conséquences pécuniaires du divorce que le conseil des ministres du 19 février s'est le plus longuement penché : actuellement, a assuré M. Jean Lecanuet, d'après une enquête effectuée en 1971, 36 % seulement des pensions alimentaires sont régulièrement versées aux ayants droit, et 27 % ne le sont jamais. Aussi, aux armes juridiques en vigueur (saisie-arrêt sur les salaires ou sur les biens, poursuite pour abandon de famille, privation de l'autorité parentale, etc), le projets de loi ajoute-t-il d'autres moyens : versement d'un capital, abandon de la jouissance d'un bien (appartement, par exemple), constitution d'un patrimoine d'exploitation géré par un tiers, etc., avec, toujours, l'obligation de signaler les changements d'adresse.

Reste le cas des époux insolvables. *« C'est la grande difficulté »*, a reconnu le ministre de la justice. Le président de la République a décidé de mettre à l'étude l'organisation d'un *« système de recouvrement des prestations dues »*. De quelle façon ? Nul ne le sait encore. Le gouvernement a en tout cas écarté l'idée d'un fonds national de garantie à la charge de la collectivité. *« Il n'y a aucune raison*, a indiqué M. Lecanuet, *pour que les célibataires et les bons ménages assument les responsabilités financières des divorcés défaillants. »*

Et les enfants dans tout cela ? Le projet de loi, assure le garde des sceaux, ne les oublie pas, bien au contraire : *« C'est l'intérêt de l'enfant qui sera d'abord considéré en lui-même, et pour lui-même, par le juge du divorce. »* Droit de visite et d'hébergement obligatoire, sauf motifs très graves. Le projet de loi va plus loin : le tribunal doit pouvoir s'enquérir — avec le maximum de discrétion possible — du souhait même de l'enfant et effectuer enquêtes et contre-enquêtes pour savoir auprès de qui — du père ou de la mère — il a les meilleures chances d'être « sécurisé ». — M. C.

## UN ENTRETIEN AVEC Mme FRANÇOISE GIROUD

### « Le mariage, risque social »

*Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, Mme Françoise Giroud n'a pas été conviée au conseil des ministres qui a débattu du divorce parce que, secrétaire d'Etat à la condition féminine, elle y aurait fait entendre la seule voix des femmes. Mais plus probablement en raison de ses multiples prises de position sur ce sujet.*

*C'est cependant à propos du paiement effectif des pensions que Mme Giroud perd l'habituelle maîtrise de sa voix et lance :*

« Si ce problème n'est pas réglé, moi je m'en vais. »

« Car, *nous dit-elle*, on ne peut pas soutenir que l'on réforme une loi si, comme avant, le plus fort peut imposer sa solution au plus faible, puis se soustraire sans difficultés aux promesses qu'il a faites. Or il n'y a pas de doute que le plus fort, aujourd'hui, c'est l'homme. »

*Pour le reste, le secrétaire d'Etat retrouve, sans y manquer jamais, le débit régulier de sa parole, nuancé d'une certaine réserve, comme s'il lui fallait oublier qu'elle sut être polémiste.*

« Il faut que l'Etat se porte garant du recouvrement des pensions impayées, que joue la solidarité. Mais il y a un autre problème, qui concerne le droit à la reversion de la pension de sécurité sociale. Certes, il serait très compliqué, si un homme a été marié plusieurs fois, de prévoir une répartition au prorata des années de mariage. D'autant que ce droit à reversion ne s'ouvre pour la femme que lorsqu'elle-même atteint l'âge de cinquante-cinq ans et non pas à tout moment, comme pour les retraites de la fonction publique, par exemple.

En fait, ce qui est en cause, c'est le statut social de la femme, ce sont ses droits propres à la retraite. Les femmes ne doivent pas être des ayant-droits de leur mari, ni pour la retraite ni pour l'assurance-maladie. Car il est choquant qu'une femme qui aurait vécu trente ans avec un homme puisse continuer à ne toucher aucune retraite de la Sécurité sociale. Il faut qu'en 1978 on puisse parvenir à la sécurité sociale individuelle. C'est ce qui est prévu. »

*Car, explique Mme Giroud, le mariage est aujourd'hui* « un risque social ». « Il dure maintenant deux fois plus longtemps qu'au début du siècle et il n'est plus cette union de clans ou cette union de fortunes qu'il fut autrefois. Il est fondé sur des sentiments qui, par définition, sont variables.

#### Le « couple parental »

» D'ailleurs, le divorce est peut-être moins qu'on ne le dit un échec. S'il n'y a pas d'enfant, c'est une séparation sans aucune gravité où chacun des deux peut avoir largement profité de l'autre. S'il y a des enfants, c'est évidemment beaucoup plus grave. Dans l'idéal, il ne faudrait pas divorcer avant qu'un enfant n'ait atteint l'âge de cinq ans pour qu'il ait acquis la notion du couple.

» Mais il est vrai aussi que le « couple parental » peut se reformer après le divorce si celui des deux qui est le moins malheureux, le moins blessé a su, durant un certain temps, se faire discret et éviter une présence odieuse à l'autre. »

*Bien qu'elle fasse montre d'une connaissance approfondie du texte, Mme Giroud ne croit pas devoir participer aux débats parlementaires puisque,* « théoriquement », *dans sa fonction, elle* « n'a pas à intervenir au Parlement ». « Mais, *ajoute-t-elle*, s'il le faut, je le ferai car j'aime bien apprendre et je verrais cela comme un risque nouveau »

*Il y a cependant une tâche à laquelle, spontanément, elle aimerait participer. La réécriture d'un projet qui lui avait paru* « du chinois largement entaché de misogynie » *lorsqu'elle en prit connaissance la première fois.* « Je serais, *dit-elle*, ravie qu'on me donne ce texte et qu'on me dise : réécrivez-le en français. » *Le journaliste n'est-il pas celui qui doit, sans le trahir, rendre intelligible le langage des techniciens ?* — Ph. B.

## LE DROIT, POUR QUI ?

### par PHILIPPE BOUCHER

Le conseil des ministres consacré à l'examen du projet de loi sur le divorce paraît avoir été celui du clair-obscur. Car il en est sorti autant de questions qu'il s'en est dégagé de certitudes. Au rang des questions s'en pose une qui régit toutes les autres : le projet est-il en état d'être transmis au Parlement ?

A s'en référer aux propos du président de la République, il ne l'est manifestement pas, puisque M. Giscard d'Estaing a demandé que le texte du ministre de la justice *« soit réécrit en langue contemporaine »*. Quelle figure fera donc, ce jeudi 20 février, M. Jean Lecanuet à la commission des lois de l'Assemblée nationale, qu'il devait entretenir du texte ? Au plus pourra-t-il se prévaloir que l' « esprit » du texte a été approuvé. Et quelle explication donnera-t-il aux magistrats — et à toutes les professions qui gravitent autour des palais de justice — à qui l'on dit, sans ménagements excessifs, que leur langage n'est pas « compréhensible » mais « démodé » ?

C'est un problème de fond que pose, sous une apparence faussement anodine, le président de la République : à qui est destiné le droit ? pourquoi existe-t-il ? La *réponse* à laquelle unanimement les juristes se rallieraient serait qu'il s'agit d'organiser les rapports entre particuliers ou entre groupes, d'aménager et de résoudre le mieux qu'il se peut les conflits qui peuvent néanmoins surgir. Et d'ajouter alors que le propre de la justice est d'être « humaine », « accessible », et autres épithètes que trop peu d'exemples font croire tout à fait fondées. Qu'est-ce qu'une justice « humaine » et « accessible » à laquelle nul ne comprend mot, fût-il polytechnicien ou docteur en médecine ?

A cela les juristes font observer qu'ils ont leur langage de techniciens, que l'on voyage en avion sans savoir comment l'avion fut bâti, que l'on est soigné en ignorant la composition chimique des médicaments administrés, qu'il est donc légitime de résoudre les conflits sans laisser vraiment voir comment.

C'est le danger des comparaisons de vouloir trop prouver.

Car le risque est grand pour les traditionalistes de se voir administrer une contre-preuve qui anéantira la preuve si l'entreprise réussit. C'est à quoi vient de s'engager le président de la République en s'apprêtant à démontrer aux juristes qu'ils peuvent être plus proches qu'ils ne croient du commun des mortels. Le veulent-ils ?

A lui maintenant de déterminer une procédure (simple) qui, sans faire hurler les praticiens, donnera plus de clartés aux citoyens. Surtout lorsqu'il s'agit d'une affaire aussi personnelle qu'une affaire de divorce.

Tant que ce point — essentiel — de rédaction n'est pas réglé, rien n'est acquis — sinon l'« esprit » — dans une démarche dont le but ultime serait de rendre chacun *« plus responsable »* de ses actes. Y faudra-t-il encore un nouvel examen du Conseil d'Etat, une nouvelle délibération du conseil des ministres ?

C'est à cela que restera suspendue l'application (annoncée pour janvier 1976) de la loi. Déjà nombre de dispositions, on l'a vu (*le Monde* du 20 février), *« dédramatisent »* le divorce : en permettant qu'il soit prononcé par accord des époux ou bien en l'autorisant dans des situations inextricables jusqu'alors, telles que la séparation durable des époux ou l'aliénation mentale prolongée de l'un d'eux.

Ce délai, dû à un désir de clarification (qui n'était pas tout à fait inattendu), peut être mis à profit pour élaborer cette autre amélioration de la loi, demandée le 19 février par M. Giscard d'Estaing : un mécanisme *« assurant une garantie effective des versements dus, à la suite d'une décision de justice, par un des anciens époux à l'autre »*. Autrement dit, le paiement effectif des pensions alimentaires.

Divers systèmes ont été suggérés. L'un consisterait à ce que toutes les pensions soient versées à un organisme centralisateur, qui verserait à chacun des titulaires de pension ce qui lui est dû, que celle-ci ait été ou non réglée par qui devait le faire. Le mécanisme est pesant et écarte, précisément, ce réflexe de responsabilité que souhaite le président de la République.

Une autre procédure reviendrait à faire l'avance de la pension impayée et à recouvrer — avec une légère pénalité — la somme provisoirement prêtée sur l'ex-époux défaillant avec les moyens de pression dont dispose l'Etat. Efficacement pratiquée par d'autres-pays — succès à 99 % en Suède, — cette intervention étatique laisse sans solution la condition des époux réellement insolvables, ou introuvables.

Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, souhaite une solidarité de tous en faveur des payeurs défaillants. Mme Simone Veil, ministre de la santé, également. M. Jacques Chirac, premier ministre, est contre — comme il est opposé au Fonds national, quelle que soit sa forme. Il le dit partout, et M. Lecanuet lui emboite le pas en répétant que ce serait faire injure aux veuves impécunieuses et aux victimes d'agressions. Ce qui revient un peu à dire qu'on ne soignera que les bronchiteux pour éviter de déplaire aux hépatiques. Ce qui est aussi négliger le fait que les pénalités infligées, le cas échéant, aux payeurs défaillants pourraient dégager — *le nombre aidant* — des sommes suffisantes pour payer et les frais de fonctionnement du Fonds et les pensions dues par les insolvables. C'est négliger, enfin, le fait que, si la solidarité ne joue pas, ce sera ou l'aide sociale ou l'Assistance publique (le placement des enfants !) qui devra intervenir, impliquant par définition une dépense publique.

Ce problème ne peut rester irrésolu. Mme Françoise Giroud a encore indiqué mercredi que si, sur ce point, rien n'était fait, la question lui paraissant essentielle, elle s'en irait. Car, a-t-elle dit, dès lors que l'on s'oriente vers une existence autonome des femmes, il faut protéger celles qui font partie de la génération intermédiaire, dont l'activité n'a jamais été ni reconnue comme métier ni rémunérée.

C'est un langage de bon sens auquel on dit le chef de l'Etat sensible. Au point qu'il entend faire inscrire plus nettement encore dans la loi que le droit à pension n'est pas que le prix de la séparation consentie par la plus faible (aujourd'hui la femme) mais la juste reconnaissance — quelle que soit la faute commise — de l'activité apportée au développement du couple, à l'éducation des enfants.

Il ne serait donc pas étonnant que M. Giscard d'Estaing fasse insérer dans le projet de loi un article indiquant que la pension (en revenu ou en capital) est totalement indépendante des fautes de chacun ; qu'ainsi, même condamnée aux torts exclusifs, l'épouse conserverait un droit à pension intact. N'est-ce pas répondre au moins pour partie à la remarque de l'Association nationale des avocats de France pour qui le divorce par répudiation — quand ce sera le cas — est uniquement *« le problème de la situation pécuniaire de la femme »*. *N'est-ce pas aussi un pas de plus* en écartant définitivement la dangereuse et factice opposition entre la culpabilité et l'innocence ?

Et M. Lecanuet dans tout cela ? A l'issue de ce conseil des ministres, il paraît faire partie de la catégorie des ajournés systématiques. De divers côtés, dès qu'il fut *nommé garde des sceaux, on lui* reprocha de ne guère entreprendre. La révolte des prisons aidant, il proposa le 31 juillet 1974 une réforme pénitentiaire. Au motif que le calme n'était pas revenu, on le renvoya, comme un vulgaire plaideur, « à huitaine ».

Beaucoup parlèrent de « camouflet », compte tenu, de plus, des abandons de compétence qu'il avait consentis au ministre d'Etat, ministre de l'intérieur. Aujourd'hui, il patronne une réforme du divorce. Et voilà que tout n'est pas parfait, qu'il est nanti d'un « à revoir » peu plaisant pour un ancien professeur.

*N'est-ce pas trop de cruauté à* l'intention d'un ministre de la justice qui, sachant oublier ses inclinations personnelles, se battra aussi efficacement pour le divorce qu'il le fit, auprès de Mme Veil, pour l'avortement ?

**L'HUMANITE : des hardiesses très limitées.**

*« Les hardiesses de M. Lecanuet s'arrêtent, faut-il s'en étonner, aux limites financières de la question.*

*Aucun couple ne peut s'affirmer, s'élever en dehors d'un contexte économique et social. Comment bien vivre sous le joug du chômage, de la misère, de l'anxiété ? Des couples y résistent et ils sont majorité, dit M. Lecanuet. Mais à quel prix ? Aussi ne s'opposeront-ils pas à ceux qui cherchent autrement une solution. Les uns comme les autres poursuivront leur lutte pour des changements réels après cette première brèche, dans l'hypocrisie jusque-là régnante. Ils le feront en quête du bonheur que chacun cherche selon la voie qui lui est propre. »*

(CLAUDE LECOMTE.)

# RELIGION

## A propos du livre « le Problème de la population »

### Une lettre du président des Organisations internationales catholiques

**A la suite de l'article que nous avons publié sur la demande faite par le Saint-Siège aux Organisations internationales catholiques (O.I.C.) de retirer du commerce un ouvrage collectif, « le Problème de la population », élaboré par un groupe de travail nommé par les O.I.C. et par un certain nombre d'experts catholiques (« le Monde » du 16-17 février), nous apprenons que le Saint-Siège est revenu sur sa décision. Il ne demande plus que la suppression dans l'ouvrage de toute mention des O.I.C.**

**Par ailleurs, considérant que le Saint-Siège et les O.I.C. sont mis en cause par cet article, M. André Schafter, président des O.I.C., nous adresse la mise au point suivante :**

Dans le cadre de la préparation de la Conférence mondiale sur la population, plusieurs organisations, membres ou non de la Conférence des O.I.C., ont engagé un travail sur cette question. M. le chanoine Moerman, secrétaire général du Bureau international catholique de l'enfance, et auteur de l'initiative, y a introduit sous sa responsabilité un certain nombre d'experts.

Lors de l'assemblée générale de la Conférence des O.I.C. à Madrid en 1973, le compte rendu des travaux accomplis jusqu'alors a suscité de la part d'un grand nombre des organisations présentes critiques et réserves. Dès cette époque, il a été convenu que la Conférence se réservait le droit de participer à leur publication, si elle en approuvait les termes.

La Conférence des O.I.C., suivant sa pratique habituelle et conformément à une motion adoptée unanimement à Madrid, a tenu le Saint-Siège informé de la marche des travaux.

Le désaccord des documents préparés par les experts par rapport à la doctrine de l'Eglise est devenu encore plus visible en face des positions du Saint-Siège publiquement réaffirmées à Bucarest. La Conférence des O.I.C. n'a pu que constater ce décalage. Dans ces conditions, le président de la Conférence a laissé au chanoine Moerman le choix entre :

— Une nouvelle recherche sur des textes qui aurait permis de maintenir le label de la Conférence ;

— Ou la sortie du livre sans retouche, mais aussi sans qu'y soient associées formellement les O.I.C. et leur conférence.

Tenu informé de la situation et ayant participé aux réunions du « comité de continuité » de la Conférence des O.I.C., y compris les plus récentes, le chanoine Moerman, pour des raisons qui lui appartiennent, a préféré maintenir le projet d'une publication immédiate.

Devant cette situation, le « comité de continuité », au cours d'une réunion du 9 février, après avoir entendu de nouveau les graves réserves exprimées déjà antérieurement par le Saint-Siège sur le contenu de l'ouvrage et reconnu le bien-fondé de son inquiétude, en raison des liens privilégiés qui unissent les O.I.C. au Saint-Siège, a approuvé à l'unanimité une motion dans laquelle il affirme avoir pris une mesure plus précise de ses responsabilités à l'égard du Saint-Siège, regrette que dans le livre soient restés des passages qui peuvent laisser croire à un engagement de la Conférence, et réitère sa fidélité à l'Eglise ainsi que son attachement à la personne et à l'enseignement du pape, spécialement en ce qui concerne les sujets traités dans l'ouvrage.

Constatant que, contre son gré, la Conférence apparaît encore liée à la publication, le « comité de continuité » a décidé de prendre toutes dispositions conformes à son retrait, avec l'assentiment et l'aide du chanoine Moerman.

Cette mise au point devrait permettre de rétablir la vérité dans l'esprit des lecteurs et de remédier aux inexactitudes de l'article, comme celle qui fait état, notamment, d'une prétendue intervention de dernière heure du cardinal secrétaire d'Etat ou l'allusion, parfaitement gratuite et déplacée, à la crainte de « représailles » pour les O.I.C.

* * *

[*L'intervention du Vatican n'a, en effet, pas été faite par le cardinal Villot. En revanche, nous maintenons qu'une intervention a bien eu lieu, ainsi que nous en avons eu la confirmation de source sûre. Il n'en reste pas moins qu'on peut s'étonner que les O.I.C. aient accepté, à la demande venue d'une personnalité du Vatican, de supprimer un texte qui n'est en rien contraire à la doctrine ou à la morale catholique. En ce qui concerne les « représailles », on peut admettre qu'il y a plusieurs façons d'exercer des pressions sur des organisations qui tiennent aux* « liens privilégiés » *qui les unissent au Saint-Siège.*

*Interrogé par nous, le chanoine Moerman, qui a dirigé le groupe de travail responsable du dossier, a préféré s'abstenir de tout commentaire sur* « le déroulement des événements », *pour ne pas envenimer des relations amicales jusqu'ici. Sur l'ouvrage lui-même, le chanoine Moerman déclare :* « C'est le fruit d'un travail collectif entrepris par une équipe dont j'ai assumé la direction à la demande et avec l'approbation du « comité de continuité » de la Conférence des O.I.C. S'il est ce qu'il est, avec ses inconvénients et ses qualités, c'est parce que j'ai loyalement joué le jeu du groupe en me tenant aux instructions reçues et en respectant la volonté et les opinions quasi unanimes de ses membres. »

*Le chanoine Moerman considère que le livre rassemble* « des exposés qu'il devrait être possible de faire sans difficulté dans le climat de liberté que le concile avait préconisé. Je suis convaincu qu'il n'y a aucune opposition entre les énoncés [*du livre*] et des attitudes fondamentalement inspirées par le christianisme ». — A. W.]

## LE MOUVEMENT « ÉCHANGES ET DIALOGUE » SE DISSOUT

**Le mouvement Echanges et Dialogue, créé en 1968 par des prêtres qui réclamaient le droit de s'engager politiquement, de se marier et de prendre un travail salarié, vient de décider, après un vote fortement majoritaire de ses membres, de se dissoudre. Une déclaration publiée le 16 février par le bureau national du mouvement invite ses membres à entrer à titre personnel dans le mouvement des Chrétiens critiques, car son « projet d'origine est repris et amplifié par ce mouvement ».**

***Le mouvement des Chrétiens critiques* (1) a adopté ce nom officiellement le 2 février, après s'être appelé Collectif du 1er décembre. Il comprend des laïcs et des prêtres (dont certains sont mariés). Il se réunira en assemblée nationale les 8 et 9 juin prochain.**

(1) *Henri Bouyol*, 3, rue des Férigoules, 84700 Sorgues.

## MÉDECINE

# L'HOPITAL, CE MALADE CHRONIQUE

## IV. — « Si c'était très grave... »

par MICHEL CASTAING

**Au-delà des améliorations d'ordre matériel, l'humanisation des hôpitaux publics tient à des considérations et à des comportements d'ordre psychologique, afin que les soins ne soient pas, comme c'est encore trop souvent le cas, essurés à la limite de la sécurité. Dans cette double optique, la personnalité du chef de service est généralement déterminante (« le Monde » des 18, 19 et 20 février).**

Draps repoussés, couché sur le dos, entièrement nu, un jeune handicapé, âgé d'une quinzaine d'années, d'une maigreur extrême, atteint d'une malformation — anus situé à la hauteur de l'appendice —, défèque, assisté par une aide-soignante. L'adolescent est affreusement gêné et, dans cette pièce de quelques mètres carrés, conçue pour deux malades, ses trois voisins de lit sont tout aussi mal à l'aise.

A l'évidence, ce jeune homme aurait dû être placé dans une chambre individuelle. Mais l'hôpital civil de Berck est plus que comble. *« Le service de chirurgie est doté de quinze lits budgétaires : en réalité, il en compte actuellement quarante-six »*, indique le docteur Guy Malgouzou, maire de la ville, auteur d'un lucide et sévère rapport sur la situation hospitalière dans ce secteur du Pas-de-Calais, *« région de France la plus sous-équipée sur le plan public »*.

Il a fallu transporter, dans un local qui n'a rien d'une chambre, cet autre malade, victime d'une péritonite et opéré d'urgence. Le docteur L..., unique chirurgien de l'hôpital, est débordé et épuisé : il n'a pas d'assistant et il ne dispose que d'un seul anesthésiste à temps partiel. Il ne dort que quelques heures par nuit et, faute de remplaçant, il parvient difficilement à prendre un mois de vacances par an. « *Son prédécesseur*, dit le maire de Berck, *est mort à la tâche, terrassé par une crise cardiaque.* » Pas question, ici, de mandarinat...

Les chambres sont surchargées, mais les couloirs aussi sont encombrés de brancards : on y installe tant bien que mal les nouveaux arrivants et l'on y croise, au hasard, un enfant blessé à la tête, une vieille dame au bras plâtré, un quinquagénaire qui souffre d'une occlusion intestinale, etc. L'établissement, qui comprend encore une trentaine de lits en médecine et une dizaine en obstétrique, n'emploie que treize infirmières diplômées. Les soins sont prodigués dans le va-et-vient du personnel et du public et, malgré les précautions prises, dans le bruit des conversations et l'inévitable poussière. Comment, sans même parler des conditions de sécurité, d'hygiène et de confort, préserver un semblant d'intimité?

« *Le respect du droit à la dignité*, avait affirmé M. Michel Poniatowski en présentant à Provins la « charte des droits et des devoirs des malades, *implique que les locaux soient aménagés, que les examens et visites soient faits et que les soins soient donnés de telle façon que la pudeur des malades soit toujours et partout absolument respectée vis-à-vis des autres malades, des médecins, du personnel hospitalier ou de l'extérieur.* » Dans maints établissements publics, cette exigence reste à l'état de vœu pieux.

### *Une tare sociale*

Ici, c'est en raison d'une répartition anarchique des patients : une fillette, âgée de neuf ans, est alitée entre deux vieilles dames, atteintes de débilité sénile ; un homme inquiet sur son sort, au moral déclinant, doit supporter l'arrivée d'un mourant. Ailleurs, c'est à cause d'un laisser-aller d'un sans-gêne coupables : portes des chambres constamment ouvertes — alors que la surveillance médicale ne l'impose pas strictement, — passage du bassin à heures fixes (ce qui oblige à de pénibles *réclamations*), *déshabillage* public du malade à tout propos, réveils intempestifs, etc. Toutes négligences qui ne résultent pas exclusivement du manque de place ou de l'insuffisance numérique du personnel.

Le comble de la promiscuité est apparemment atteint dans les salles communes (chambres de cinq lits et plus selon le critère actuel). Certaines de ces salles, dortoirs de la souffrance et de la mort, rappellent encore la vie hospitalière décrite au temps de saint Vincent de Paul : murs décrépis, enfilade de lits de fer — trente, quarante, — à la peinture écaillée, alignés de part et d'autre de l'allée centrale, nantis d'une simple table de chevet et dépourvus de boxes comme à Saint-Louis ou à Bichat. Les patients s'y surveillent — c'est le mot — eux-mêmes.

L'existence en France de ces salles communes, à plusieurs milliers d'exemplaires, malgré les efforts de rénovation accomplis au cours de ces dernières années, est dénoncée par la Fédération hospitalière de France comme une *« tare sociale »*. Leur suppression est considérée par le ministère de la santé comme une *« grande cause nationale prioritaire »*. L'en*treprise est assurément urgente*. Encore convient-il qu'elle n'engendre pas d'autres inconvénients : par exemple, une sécurité médicale moindre, comme le craint le professeur Jean Montagne, président du Syndicat national des anesthésistes-réanimateurs, si la disparition des salles communes ne s'accompagne pas, parallèlement, d'une augmentation de personnel : ou d'autres formes d'« inhumanisation » : en octobre dernier, trois personnes âgées, qui vivaient depuis de très nombreuses *années à l'hospice de* Bicêtre et qui étaient devenues intimes, ont été transférées à Ivry et séparées, au moins momentanément.

1980 : c'est la date limite, fixée par M. Michel Poniatowski puis par Mme Simone Veil, pour la transformation des quelque deux cent quinze mille lits (dont soixante mille environ dans les *seuls hôpitaux généraux) qui restent* aujourd'hui groupés en salle commune. Mais, d'ores et déjà, des spécialistes estiment que cette échéance ne sera pas respectée, d'autant que l'Etat vient tout dernièrement de réduire de 40 % à 20 % sa part *financière en matière de* construction hospitalière. « *Ce genre de rénovation*, dit M. Pierre Raynaud, délégué général de la Fédération hospitalière de France (F.H.F.), *entraine une perte de place évaluée à 30 % et coûte en moyenne 60 000 francs par lit.* » Or, selon le représentant de la F.H.F., 52 % seulement des réalisations prévues au VIe Plan ont *été jusqu'ici terminées et il faudrait* doubler les crédits, en francs constants, pour que l'objectif soit atteint.

### *L'administration en accusation*

La comme ailleurs, ce sont justement les fonds qui manquent le plus, tant en matière d'équipement que de fonctionnement. Dans un mémorandum adressé en juillet dernier au nouveau gouvernement, la F.H.F. a signalé qu'il restait à construire huit C.H.U., cinquante C.H.R. (*centres hospitaliers universitaires et régionaux*) et soixante-dix centres de soins pour personnes âgées. Elle a indiqué qu'il manquait, dans le seul secteur hospitalier public, cinq mille médecins (dont la moitié d'anesthésistes et de psychiatres), dix mille infirmières, autant d'aides soignantes et cinq cents cadres de direction. L'Etat est sans doute *responsable* de *cette situation* dans la mesure où il ne dégage pas assez de crédits pour la santé publique (4 % du budget national), mais il faut aussi tenir compte des erreurs et des lenteurs des diverses administrations responsables.

Mauvaise volonté des caisses d'assurance-maladie : « *Tout ira mieux*, affirme le docteur Malgouzou, *quand un malade, originaire de tel département, n'attendra pas durant six mois d'avoir sa prise en charge pour venir, par exemple, se faire soigner dans un établissement spécialisé de Berck.* » Alors que la plupart des hôpitaux parisiens sont surchargés — pour une part, il est vrai, par une clientèle venant de la province et de l'étranger, — des services, des établissements entiers, neufs et bien équipés, sont contraints, faute de personnel souvent, de réduire *leurs activités*, voire de fermer leurs portes : le service des grands brûlés de l'hôpital Edouard-Herriot à Lyon ne reçoit plus de malades de cette nature depuis quelques mois, le centre hospitalier intercommunal de Longjumeau (Essonne), doté de cinq cent vingt-cinq lits et achevé le 1er décembre 1973, n'a pas été ouvert pendant plus d'un an : aujourd'hui encore, il fonctionne au ralenti. Faute de patients parfois, des hôpitaux communaux, en province, ne sont pas utilisés au maximum.

Anomalies et carences de l'Assistance publique (A.P.) : dans son rapport annuel (*le Monde* du 25 juin 1974), la Cour des comptes cite l'exemple du C.H.U. de Bicêtre, où « *un premier projet de création de mille six cent soixante-seize lits actifs a dû être repris en totalité pour des raisons techniques et financières* ». Coût du « changement » : près de 10 millions de francs en paiement d'honoraires et de frais d'études qui, assure la Cour des comptes, « *auraient pu être évités dans une large mesure* ». Qui en a profité ?

Certains médecins hospitaliers reprochent d'autre part à l'Assistance publique de méconnaître la situation réelle des établissements qu'elle a la charge de gérer. « *Les fonctionnaires de l'A.P.*, dit sévèrement un chef de service parisien, *sont des technocrates, le plus souvent issus de l'ENA, qui ignorent les conditions de vie et de travail dans les hôpitaux. Pour une raison majeure : ils ne viennent pratiquement jamais s'en rendre compte sur place.* » De son côté, et sur un autre plan, l'A.P. fait grief aux praticiens d'engager souvent des dépenses inutiles et de n'avoir, la plupart du temps, *« aucune idée »* du prix des traitements qu'ils prescrivent. La surconsommation d'actes médicaux est la source de gaspillages.

Incohérence de la politique sanitaire, enfin : il faut parfois dix ans, du projet initial à l'inauguration, pour construire un hôpital. Mais les techniques, les conceptions, les modes, évoluent plus rapidement. Aussi tel type d'établissement est-il « périmé » à peine sorti de terre. C'est le cas, aujourd'hui, pour les hôpitaux gigantesques, véritables usines à soins, comme Henri-Mondor à Créteil (1 350 lits, 8 kilomètres de couloirs). La création de ce genre d'établissement est abandonnée.

Après avoir réalisé quelques unités « banalisées », tel le centre hospitalier Léon-Binet à Provins (300 lits), auxquelles il a été également renoncé en raison de leur *« caractère hétéroclite »*, on s'oriente désormais vers un autre modèle : l'hôpital de 500 lits, où les services ne s'ignorent pas entre eux, où le directeur de l'établissement n'est pas un inconnu dans la maison, où le personnel lui-même n'est pas « déperson-nalisé », où *« l'effet néfaste des structures »* ne se fait pas sentir. Dans cette optique, à Tours et à Besançon, la hauteur des bâtiments a été, dans le projet de construction, réduite de moitié (11 étages au lieu de 23).

### *Quatre ans et cinq mois*

« Découverte » pour la France, l'établissement-type de 500 lits a été adopté depuis longtemps au Canada et en Scandinavie. Ces pays — et avec eux les Etats-Unis — sont à la pointe de l'organisation hospitalière. Le malade n'y est pas traité en objet, mais en client. L'infirmière n'y est pas *considérée comme une simple* exécutante et l'agent hospitalier n'a pas son avenir derrière lui. Aux Etats-Unis, les frais de personnel entrent pour 75 % dans le budget de l'hôpital : dans un C.H.U. français, ils sont de l'ordre de 63 %. Outre-Atlantique, trois personnes, en moyenne, selon la Fédération hospitalière de France, pour s'occuper d'un patient hospitalisé : en France, à peine une. D'après une étude toute récente, la vie professionnelle de l'infirmière, dans le secteur public français, est de quatre *ans et cinq mois*. L'agent hospitalier est plus stable, malgré une rémunération encore inférieure et bien qu'il n'ait aucun espoir de promotion. De plus en plus, cette dernière catégorie de personnel est recrutée dans les départements et territoires d'outre-mer...

Pour pallier le manque d'infirmières, on a multiplié les écoles : seize mille jeunes femmes ont obtenu le diplôme d'Etat en 1974, dix-huit mille l'obtiendront en 1975. Il n'y a pas pénurie de candidatures. Mais les pouvoirs publics n'ont pas amélioré, du moins jusqu'aux dernières mesures, leur situation, et beaucoup abandonnent « prématurément ». Des raisons familiales jouent parfois : mariage, naissance d'un enfant, etc. Les conditions de travail et de salaire sont, dans tous les autres cas, les véritables causes.

« *Une infirmière peut être durement sanctionnée pour un retard de dix minutes. Elle n'est jamais félicitée pour une heure et demie de travail supplémentaire* », dit le professeur Paul Milliez. Horaires interminables, service le dimanche et la nuit (assuré par les débutantes, qui s'en lassent vite), considération aléatoire, salaire dérisoire : 1 500 F au départ, 2 500 F en fin de carrière. « *Une rémunération initiale de 2 200-2 300 F paraît un minimum* », dit M. Pierre Reynaud. Mais la grille de la fonction publique ne le permet guère. Aussi, le délégué général de la Fédération hospitalière de France propose-t-il un « rattrapage » par le biais de la promotion : doubler le nombre des postes de surveillantes et ramener de huit à cinq ans le « passage » d'infirmière à surveillante.

Vétusté, malgré des réalisations ultra-modernes ; insuffisances de toutes sortes, malgré une prise de conscience gouvernementale ; inhumanité, malgré des actes quotidiens d'abnégation et de dévouement individuels : l'image de marque de l'hôpital public français n'est pas brillante. Sans doute n'est-elle pas revalorisée par les *« mass media »* et il est fait généralement grief à ces derniers d' « affoler » le malade : mais *sans les révélations de ces « mass media »*, les choses changeraient-elles en France ?

Cette image n'est pas fausse en tout cas : sinon, tel directeur d'hôpital n'aurait pas sur lui, *« en cas d'accident »*, l'adresse d'un autre établissement — public ou non — et tel chef de service parisien, professeur réputé, déjà hospitalisé deux fois à Paris, ne dirait pas : « *Si j'avais une maladie grave, je ne me ferais pas soigner en France.* »

FIN

### Villeneuve-St-Georges : 256 postes non pourvus

Dans une question écrite, adressée le 23 décembre dernier, à Mme Simone Veil, ministre de la santé, M. Maxime Kalinsky (P.C.), député du Val-de-Marne, cite l'exemple, en matière d'insuffisance numérique de personnel, de l'hôpital intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges. « *Il manque à l'effectif budgétaire par rapport aux normes*, écrit-il, *8 commis, 13 secrétaires médicales, 8 sténodactylographes, 4 téléphonistes, 7 surveillants, 8 puéricultrices, 2 aides-anesthésistes, 1 diététicienne, 45 infirmières. De plus, tous les postes prévus à l'effectif budgétaire ne sont pas pourvus. Ainsi il manque en outre 7 techniciens de laboratoire, 10 manipulateurs-radio, 23 auxiliaires de puériculture, 21 aides-radio, 75 aides-soignants, 1 contremaître, 3 chefs d'équipe, 17 ouvriers professionnels, 3 aides-ouvriers.* » Soit 256 personnes...

« *Sur 1 295 agents*, ajoute M. Kalinsky, *on compte 469 auxiliaires. 32 infirmières ont donné leur démission depuis le 1er avril 1974. D'autres s'apprêtent à le faire. Il en résulte une sous-utilisation du potentiel technique remarquable de cet établissement récent, la fermeture de certains lits à certaines périodes de l'année et, d'une manière générale, une aggravation des conditions de travail du personnel ainsi que la mise en cause de la qualité des services rendus aux malades.* »

# ARMÉE

## M. Bourges accuse le P.C.F. de « duplicité »

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a accusé, mercredi 19 février, de « *duplicité* » le parti communiste qui, selon lui, affirme à la fois la nécessité d'avoir une armée et organise des manifestations dans lesquelles sont « *entraînés* » des appelés.

Le ministre a fait cette déclaration après avoir participé à un déjeuner offert à l'issue du conseil des ministres, par M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, et auquel participaient le secrétaire d'État à la défense, le général Bigeard, le général d'armée aérienne François Maurin, chef d'état-major des armées, et le général de corps d'armée Guy Méry, chef de l'état-major particulier à la présidence de la République.

Interrogé après la manifestation du lundi 17 février à Nancy, où une cinquantaine d'appelés de la garnison avaient dénoncé la vie de caserne au cours d'une conférence de presse réunie par la section départementale des Jeunesses communistes, en présence du secrétaire général de l'organisation, M. Jean-Michel Catala, membre du comité central du P.C.F., M. Yvon Bourges a déclaré : « *Nancy n'est pas une manifestation des militaires. C'est une manifestation du parti communiste, qui avait amené quelques militaires à cette réunion de M. Jean-Michel Catala. Alors, il ne faut pas dire que c'est une manifestation des militaires.* »

A la question de savoir s'il condamnait cette « *politisation de l'armée* », le ministre a répondu : « *le parti communiste nous parle toute la journée de son amour de la patrie, de son attachement à l'indépendance nationale, de la nécessité d'assurer une véritable défense et d'avoir une armée, et qui, en même temps, monte des opérations de ce genre : le moins qu'on puisse dire c'est qu'il fait preuve de duplicité.* »

Répondant à la question de savoir si « *la campagne du parti communiste l'inquiétait* », M. Yvon Bourges a affirmé : « *Non, parce qu'il ne faut pas la situer en dehors de ce qu'elle est : la campagne d'un parti politique. Il y a M. Krivine qui fait certainement campagne et il y a le parti communiste. Ceci correspond aux sentiments de quelques-uns et non pas aux sentiments de la majorité de la nation. Ce que je souhaite, c'est que les cadres militaires n'exagèrent pas la valeur et la portée de telles manifestations, qui sont en définitive des activités de partis politiques.* »

Le ministre a alors demandé : « *Combien de titres de journaux sont aujourd'hui interdits dans l'armée ? On me dit qu'il y a quelques années il y avait encore trois cent cinquante titres de presse qui ne pouvaient pas entrer dans les casernes. Ce que je sais, c'est qu'aujourd'hui toutes les publications de presse peuvent être librement lues dans toutes les unités, à l'exception des seules publications anti-militaristes, ce qui se comprend aisément. On les compte sur les doigts des deux mains. Alors, je crois qu'il ne faut plus traiter aujourd'hui de problèmes qui étaient vrais il y a vingt-cinq ans, mais qui ne le sont plus maintenant. Il faut regarder les choses en face et tenir compte de l'évolution qui s'est produite.* »

## DES SOLDATS DE NANCY PROTESTENT CONTRE DES SANCTIONS

Apres la sanction de trente jours d'arrêt à l'encontre de M. Pascal Delmont, sergent au 26ᵉ régiment d'infanterie à Nancy, qui a exigé, en public, l'application d'un projet de statut « *démocratique du citoyen-soldat* » proposé par les Jeunesses communistes (*le Monde* des 18 et 20 février) des appelés de ce régiment ont adressé une lettre à la presse locale pour protester contre « *les agissements de la sécurité militaire* ».

« *Cette manifestation*, écrivent-ils, *a eu lieu en civil, pendant un quartier libre, hors d'une enceinte militaire et dans le calme le plus complet.* » « *Nous ne voulons pas que nos droits les plus légitimes soient sanctionnés de cette façon* », concluent les auteurs de la lettre, qui appellent la population de Nancy à soutenir leur « *légitimes revendications* ».

Le Mouvement de la jeunesse communiste a appelé de son côté « *les jeunes de Nancy et de France à manifester leur solidarité avec les soldats sanctionnés et à exiger l'arrêt de la répression* ».

## « L'Humanité » : le ministre veut fuir le débat

Dans *l'Humanité* du jeudi 20 février, M. Laurent Salini, chef du service politique du quotidien communiste, accuse le nouveau ministre de la défense de « *chausser les bottes de ses prédécesseurs et, notamment, de l'ineffable M. Soufflet* ».

« *M. Bourges veut ignorer les faits. Les militaires qui ont manifesté ont délibéré longuement sur leurs revendications. Ils ont ensuite décidé de défiler, en civil, et de distribuer aux passants les tracts exposant leur opinion.*

» *Naturellement, la Jeunesse communiste les a approuvés conformément à son attitude constante. Tout aussi naturellement, certains des soldats de Nancy sont des communistes. Ils ne le dissimulent pas et n'ont aucune intention de le dissimuler.*

» *M. Bourges veut fuir le débat. Il aimerait se trouver face à des « antimilitaristes », à des adversaires de l'institution militaire. Comme il a devant lui des soldats qui veulent une armée et une armée démocratique, le voici qui accuse les communistes de « duplicité ». Il y aurait contradiction entre notre attachement à l'indépendance nationale et le soutien que nous apportons aux soldats. Le ministre s'efforce visiblement d'atténuer l'intérêt que portent de très nombreux cadres à la politique militaire de notre parti. Il redoute le rapprochement entre des cadres et les soldats, la naissance chez eux d'une conscience commune des nécessités de la défense nationale. (...)*

» *Le rapprochement avec les Etats-Unis a conduit à une collaboration militaire plus intense avec le commandement américain. Dès lors l'indépendance est en cause. Comment empêcher officiers et soldats de se dire qu'ils pourraient être engagés dans des aventures sans rapport avec l'intérêt du pays ?*

» *Désireux d'asservir l'armée à une politique partisane, le pouvoir voudrait imposer silence aux soldats et officiers qui réclament, critiques, proposent ou simplement réfléchissent à haute voix (...)* », conclut M. Salini.

*Après la mort d'un soldat en manœuvres*

## Cent cinquante appelés manifestent dans les rues de Verdun

De notre correspondant

Nancy. — « *La vérité sur la mort de Camier !* » et « *Armée, assassins !* », ont crié cent cinquante appelés du 150ᵉ régiment d'infanterie de Verdun en manifestant mercredi soir 19 février dans les rues de la ville. Déjà mercredi matin ils avaient commencé une « *grève du silence* » au réfectoire de la caserne Miribel afin de protester contre la mort d'un de leurs camarades, Serge Camier, vingt ans, écrasé par un char AMX-30 au cours de manœuvres au camp de Sissonne, dans l'Aisne (*le Monde* daté 20 février).

A 19 heures, des appelés réunis dans la cour de la caserne décidaient de manifester en treillis dans les rues de Verdun. Le poing tendu, cent cinquante d'entre eux franchirent l'enceinte de la caserne en scandant : « *Non à l'armée de Bigeard et de Bourges !* », avant de parcourir les principales artères de la cité, en passant devant l'escalier du monument de la Victoire, où un appel au calme du commissaire de police se heurta à un net refus. Marchant jusqu'à la gare en occupant toute la chaussée, les cent cinquante appelés firent demi-tour pour regagner, après une heure de manifestation, leurs quartiers par le même chemin. La police et des officiers de l'armée de terre échouèrent dans leur tentative de les orienter vers des voies moins fréquentées.

Dans cette petite ville de garnison de l'Est aux traditions militaires bien établies, cette manifestation a provoqué quelque surprise. Les manifestants demandent une enquête civile sur les circonstances de la mort de leur camarade. Ils accusent leur colonel d'avoir affecté, pour une faute minime, le jeune soldat dans une compagnie de combat après dix mois passés aux cuisines, et de l'avoir fait participer à des manœuvres pénibles après seulement quinze jours d'entraînement.

Le général de division Maurice Henry, qui commande la 4ᵉ division, stationnée dans l'Est, et dont le P.C. est à Verdun, a déclaré : « *Je comprends que les hommes aient un sentiment de peine, mais pourquoi l'exprimer en public ? On ne peut éviter des accidents, même à l'armée. Après cet incident, le règlement militaire sera strictement appliqué.* »

* * *

D'autre part, un « comité de défense de l'armée française » s'est créé à Nancy en réponse au « contre-appel » de M. Joël Dupuy de Méry (*le Monde* des 14 et 19 février).

[En 1972, on a compté 56 décès (accidentels ou par maladies) dans l'armée de terre, dont 36 décès dus à des accidents de la circulation en service ou en permission. En 1973, 42 décès. En 1974, les statistiques sont en cours d'élaboration, mais on peut rappeler l'accident du tunnel de Chézy (8 morts) et 5 décès dans une avalanche dans les Alpes.]

## LA CONTESTATION

(Suite de la première page.)

En fait, dès juillet dernier, le Mouvement de la jeunesse communiste avait commencé une campagne d'information, à Paris et en province, pour réclamer « *une amélioration de la dignité du citoyen-soldat* » et il avait officiellement présenté, en septembre, les grandes lignes de son projet de statut déposé, sous forme de proposition de loi, à l'Assemblée nationale par les députés communistes. En octobre, lors du vingt et unième congrès (extraordinaire) du P.C.F. à Vitry-sur-Seine, M. Paul Laurent, député de Paris et membre du secrétariat, s'était fait l'écho d'une lettre collective de plus de cinq cents militaires d'active et du contingent adressée aux responsables du parti et dénonçant le fait que l'antimilitarisme favorise, indirectement, la cause de l'armée de métier.

Depuis, le Mouvement de la jeunesse communiste a intensifié sa campagne en faveur de son projet de statut en enregistré, selon ses animateurs, environ vingt mille signatures à ce jour. Dénonçant à la fois l'antimilitarisme des organisations gauchistes et l'« *imposture* » du « *contre-appel* » des Cent, lancé par « *un ...n baladeur que le gouvernement manœuvre* », les responsables communistes semblent vouloir occuper à leur tour le terrain de la lutte contre les conditions ...elles de l'institution militaire. Sur ce plan, le P.C.F. va aujourd'hui plus loin et plus vite que le parti socialiste sur la voie de la contestation de la condition militaire. C'est sans doute pourquoi le ministre de la défense ...a mis en cause la campagne du parti communiste. — J. L.















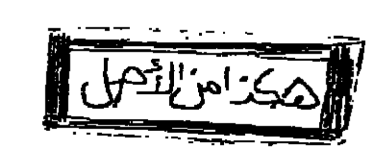












# ÉDUCATION

## Les mouvements lycéens veulent engager la lutte contre le « projet Haby »

**Les principaux mouvements de lycéens ont fait connaître, lors de conférences de presse ou dans des communiqués, leurs premières réactions au projet de réforme du système éducatif préparé par M. René Haby, ministre de l'éducation. La principale critique adressée au projet est qu'il « renforce la sélection sociale ».**

**Certains rejettent également le « bac-guillotine » et un système d'accès plus sélectif à l'université. Tous contestent le « libéralisme » du ministre de l'éducation. L'UNCAL (animée principalement par des jeunes communistes) et la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) appellent les lycéens à « se mobiliser » contre la réforme.**

### L'UNCAL : organiser la riposte dans les lycées

« *La réforme proposée par M. Haby conserve, dans le sens d'une aggravation, les orientations avancées par son prédécesseur malheureux, M. Fontanet* », a notamment déclaré M. Frédéric Petit, président de l'Union nationale des comités d'action lycéens (UNCAL), au cours d'une conférence de presse réunie mercredi 19 février à Paris. « *Il faut dire non à cette réforme, et organiser la risposte dans les lycées* », a précisé M. Petit.

Les dirigeants de l'UNCAL ont renouvelé à cette occasion les critiques déjà formulées contre le projet de M. Haby lors du récent congrès de leur organisation (*le Monde* du 4 février 1975) : « *Aggravation de la sélection sociale, officialisation des retards scolaires camouflés derrière la notion de « rythme propre », mise au rancart de matières telles que la philosophie, l'histoire et la géographie, qui réduisent la formation et le contenu de l'enseignement au minimum nécessaire pour le patronat.* »

L'UNCAL fait d'autre part remarquer que, selon le projet de M. Haby, « *certains élèves quitteront le collège après deux années de scolarité, avec pour tout bagage le « savoir minimum garanti* ». Elle s'inquiète également du projet du nouveau baccalauréat en deux parties qui constitue, à ses yeux, « *une atteinte très grave au droit d'accès à l'université* ».

L'UNCAL diffusera prochainement un « *appel aux lycéens* » destiné à mobiliser ceux-ci contre « *une réforme faite sans eux* » et organisera le 26 février un rassemblement des lycéens de la région parisienne.

### La Ligue communiste révolutionnaire : le ministre est un mystificateur

« *La réforme Haby n'est pas, comme on le prétend, une réforme libérale. C'est, depuis ces dernières années, l'attaque la plus sérieuse des patrons et de la bourgeoisie contre la jeunesse lycéenne et le corps enseignant* », ont déclaré des responsables du secteur « jeunes » de la Ligue communiste révolutionnaire, au cours d'une conférence de presse réunie mercredi 19 février. Selon eux, M. Fontanet « *voulait ouvertement adapter l'école à la société* », alors que M. Haby se présente comme un « *mystificateur* » : son projet doit tenir compte de trois « *objectifs du patronat : rentabiliser l'éducation nationale ; réduire la population scolaire ; accroître sa mainmise directe sur l'école* ».

Ces impératifs conduisent le ministre de l'éducation, ont précisé les dirigeants trotskistes, à « *renforcer la sélection sociale* », à faire « *d'un bac guillotine un barrage à l'entrée en faculté, en généralisant l'enseignement optionnel en terminale ; à adapter le contenu des cours à l'ordre moral version Giscard, en relativisant certaines matières et en assurant un savoir minimum garanti, conforme à l'idéologie du pouvoir ; à intégrer la jeunesse lycéenne en regonflant la baudruche de la participation ; à renforcer la mainmise du patronat et la répression* ».

La Ligue communiste révolutionnaire réclame « *le droit pour tous les jeunes à une formation polyvalente et critique dans la même école jusqu'à dix-huit ans* ». Selon elle, une telle formation, accompagnée d'une liberté pédagogique totale, permettrait d'ouvrir un débat sur la division sociale du travail, et de prévenir l'intégration des lycéens, au moment où « *les matières critiques, comme la philosophie, sont en voie de disparition* ».

● *La Jeunesse étudiante chrétienne* (JEC) a réuni son comité national les 15 et 16 février, à Paris, pour étudier le projet de réforme du ministre de l'éducation. « *En utilisant un discours humaniste et libéral, le pouvoir entreprend une réforme dont le principal objectif est l'intégration des jeunes au système capitaliste et l'assimilation de ses valeurs* », déclare la JEC dans un communiqué. Les responsables « *ne peuvent admettre* », en particulier, « *que l'on reporte sur les jeunes la responsabilité de leur échec sous le masque du libre choix de l'orientation* ». La JEC dénonce également « *le simulacre de tronc commun* », et estime qu'avec le projet de M. Haby « *la sélection sociale s'opérera encore plus dès la maternelle* ».

● *La Coordination permanente des collèges d'enseignement technique* (C.E.T.), qui regroupe des élèves proches de la C.G.T. appelle à une journée d'action, le 20 février, pour protester contre la réforme proposée par le ministre de l'éducation. Ce projet « *limite encore plus, par la sortie massive officialisée à partir de la cinquième, l'entrée des jeunes des familles les plus modestes dans les lycées d'enseignement professionnel* », estime la coordination permanente dans un communiqué.

● *Le syndicat national de l'éducation physique* (SNEP, affilié à la Fédération de l'éducation nationale), proteste contre la remise en cause, dans les projets du ministre de l'éducation, des cinq heures obligatoires d'éducation physique et sportive dans l'enseignement secondaire. Le projet ne prévoit, en effet, que trois heures dans le premier cycle et deux dans le second, ce qui officialise une pratique que M. Pierre Mazeaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, s'est employé à généraliser depuis deux ans. Le SNEP estime que cette orientation « *trahit la volonté du gouvernement de sacrifier délibérément une composante fondamentale de la formation des jeunes à notre époque. Elle constitue un inacceptable retour en arrière de plus de trente ans* ».

### Au conseil des ministres

### L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS DANS LES GRANDES ÉCOLES FRANÇAISES

*Le secrétaire d'Etat aux universités a fait, mercredi 19 février, au conseil des ministres, une communication sur l'accueil des étudiants étrangers dans les grandes écoles françaises.*

*M. Jean-Pierre Soisson a souligné la nécessité d'accueillir des étudiants étrangers en plus grand nombre dans les grandes écoles françaises. M. Giscard d'Estaing avait observé que sur six mille sept cent soixante-dix-sept élèves des grandes écoles, il n'y avait que trois cent quarante et un étrangers. Or, a-t-il souligné, un pays comme le nôtre, qui veut développer ses relations avec l'extérieur, doit également accroître l'accueil des étudiants étrangers. M. Soisson a indiqué que dès le 1er octobre 1975 des étudiants en nombre supplémentaire pourraient être accueillis. Il en sera ainsi pour trois cent cinquante nouveaux élèves dans les écoles qui dépendent du secrétariat d'Etat aux universités, quatre-vingts dans les écoles dépendant du ministère de l'agriculture et quarante dans les écoles dépendant du ministère de l'industrie. Une sensibilisation plus nette sera effectuée à l'étranger pour développer ce recrutement, lequel s'opérera soit par une pré-sélection des candidats, qui pourront se présenter aux concours de droit commun dont le nombre de places sera accru, soit sur titres.*

● *Le SNE-Sup.* (Syndicat national de l'enseignement supérieur, affilié à la Fédération de l'éducation nationale), dans un communiqué, « *dénonce avec vigueur l'intervention scandaleuse du secrétariat d'Etat aux universités* » dans l'élection du président de l'université de Caen (*le Monde* du 20 février), empêchant M. Armand Frémont, membre de ce syndicat, d'être élu. Cette intervention « *maintient ainsi volontairement, pour des motifs strictement politiques, une vacance préjudiciable à l'université de Caen (...). Ceci est d'autant plus scandaleux*, poursuit le SNE-Sup., *que le comité consultatif des universités a proposé la nomination de M. Frémont comme professeur titulaire à dater du 1er décembre 1974.* »



# JUSTICE

### L'AFFAIRE PORTAL

## L'intention permanente « d'arranger les choses »

De notre envoyé spécial

Montauban. — Est-ce par réaction aux images violentes de la télévision nationale, aux grands titres et aux éditoriaux des journaux venus de Paris ? On ne trouve pas une ligne consacrée à la Fumade, dans la rubrique « Montauban » des journaux régionaux.

Dans la ville de Saint-Nauphary, on ne reconnaît plus l'affaire dont on parlait, ici, depuis tant d'années. Elle est devenue autre chose, qui n'appartient plus au pays. On s'étonne de la façon dont « *les gens d'ailleurs* » la découvrent, et les commentaires se font rares. Réserve, lassitude, agacement. Toutefois, il se dit ici des choses qu'on ne voit guère écrites : « *S'il n'y avait pas eu tant de tapage, Jean-Louis Portal ne serait pas mort.* » Pourquoi ?

« *C'est simple. Les autorités ont ordonné un assaut dans les pires conditions parce qu'elles ont attendu une faute des Portal pour procéder à l'inévitable expulsion découlant du jugement. Jean-Louis a fini par tirer. C'était la « bonne occasion » pour couvrir les responsabilités vis-à-vis de l'opinion. Flagrant délit. Voilà pourquoi on a opéré à chaud, alors qu'on aurait mis des mois pour intervenir en douceur, à un moment où les Portal n'auraient pas été sur leurs gardes.* »

Les opinions peuvent diverger quant à la justesse de la cause de « *ceux de la Fumade* », mais beaucoup se retrouvent pour estimer que l'aide tapageuse venue de l'extérieur a favorisé le drame. Ces propos, rarement mentionnés, révèlent un aspect capital de l'affaire. Laisser pourrir une situation devenue inextricable a tenu lieu de politique. D'ordinaire, il n'est pas procédé ainsi après un jugement d'expulsion confirmé par deux fois. Crainte d'un nouveau Cestas ? (1) Mansuétude ? On l'a dit. Mais n'y avait-il pas aussi répugnance à faire exécuter une décision qui — pour respecter toutes les formes de la loi — n'était pas finalement de bonne justice ? Car le fond demeure : l'affaire de la Fumade comporte trop d'anomalies, trop de compromissions — auxquelles furent mêlés des officiers ministériels, révoqués mais non pas jugés, — trop d'ombres, en tout cas.

Atermoiement, indécision, ont finalement conduit à la mort de Jean-Louis. Mais en dépit de ce drame, la conclusion du rapport des experts semblait vouloir reconduire la même attitude : déclarer Anna Portal et sa fille « irresponsables et dangereuses », c'était encore — sans parler d'internement possible — étouffer l'affaire, interdire l'ouverture du débat sur le fond. En demandant une contre-expertise, les avocats — Mes Segond et Delmas — se sont opposés à cette façon insistante d' « *arranger les choses* ». Au vrai, l' « *arrangement* » n'est désormais plus possible. L'opinion alertée, choquée, demande maintenant que l'ensemble soit mis au clair.

Les nouveaux experts ne sauraient, cette fois, se borner à un rapport qualifié de sommaire. Anna et Marie-Agnès seront soumises à des tests sérieux, à Paris peut-être.

« *Si Anna Portal était folle*, disent Mes Second et Delmas, *comment a-t-on pu la laisser conduire, depuis la maladie de son mari, une procédure aussi complexe... et lui laisser la garde de ses enfants, mineurs à l'époque ? Il y a une contradiction.* »

Certes, on ne saurait se prononcer sur le degré de responsabilité d'Anna Portal avant les résultats de la contre-expertise. Toutefois, la façon désordonnée dont elle a conduit ses procès en cascade — décourageant jusqu'à ses précédents défenseurs — aurait dû amener la justice à lui porter secours plutôt qu'à la laisser s'enliser dans une procédure parfois délirante et surtout dans un sentiment désespéré.

(1) Parce qu'il ne voulait pas rendre ses deux enfants en exécution d'un jugement de divorce, André Fourquet s'était retranché dans sa maison avec ceux-ci le 3 février 1969. Il avait tué un gendarme le 11 février et s'était suicidé après avoir tué ses enfants le 17 février lorsque l'assaut avait été donné.

### Grand guignol

Le comportement d'Anna, de Jean-Louis et de Marie-Agnès, n'a fait que s'aggraver au fil des années : embrouillant leurs dossiers — à la grande satisfaction de leurs adversaires, — abandonnant des procès non conclus pour se lancer vers des objectifs illusoires et passant enfin — exaspérés — aux menaces, au coup de feu et au grand guignol, avec le cercueil de Léonce Portal gardé des mois durant sur la table de leur salle à manger. N'était-il pas grand temps, à cette époque, de les mettre « *en position de tutelle de majeurs* » pour les défendre contre leurs adversaires et, éventuellement, contre eux-mêmes ? C'est la question posée par les défenseurs. N'est-il pas temps encore ? Les conditions de détention des deux femmes — isolées à l'hôpital de La Grave, sans contact pendant de longs jours, privées de toute sortie, — le choc psychologique de l'assaut de nuit, la mort brutale de Jean-Louis, ne sont certes pas faits pour leur rendre un équilibre déjà gravement perturbé.

La nouvelle conclusion des experts ne dira pas tout. Quelle qu'elle soit, il restera à s'occuper de deux femmes définitivement désemparées.

La tutelle semble s'imposer. C'est alors qu'il faudrait tout reprendre aux origines : vingt ans de procès nécessaires pour que la propriété par héritage de la Fumade soit reconnue aux Portal, leur déchéance progressive, les dettes accumulées tout au long des procès et les reconnaissances de dettes douteuses.

Au bout de tout cela, il faudrait savoir s'il y a eu ou non complot permanent pour les déposséder ; 300 kilos de dossiers ne rendront pas la chose aisée, mais — sans même tenir compte de ce qu'on appelle assez froidement le problème humain — il n'est plus possible de s'y dérober.

Pour l'instant, il reste aux défenseurs des tâches plus urgentes. Leur premier objectif est la mise en liberté provisoire d'Anna et de Marie-Agnès. Ils veulent ensuite la reconstitution de l'assaut qui coûta la vie à Jean-Louis. « *Pourquoi*, disent-ils, *les deux femmes sont-elles accusées seulement de complicité de tentative de violence ? Si Jean-Louis a réellement voulu tuer, c'est de tentative d'assassinat qu'il s'agit.* » Là encore, il y a contradiction. Alors ? Mansuétude ? De nouveau on retrouve cette fameuse intention d' « *arranger les choses* » qui a toujours interdit à la vérité d'apparaître, avant de conduire à la mort d'un jeune homme de vingt-trois ans.

JEAN RAMBAUD.

### UN COMITÉ DE SOUTIEN

**A Toulouse, les opinions s'expriment plus qu'à Montauban, mais de façon souvent contradictoire.**

**On entend parler aussi bien d'« histoire de fou qui a trop duré » que d'une « affaire illustrant la faillite de la justice ».**

**Plusieurs personnes sont venues à l'hôpital de La Grave pour faire part de leur sympathie aux défenseurs et à M. Matras.**

**Ce dernier, ancien chef de cabinet de M. de Lipkowski — à qui Anna Portal avait communiqué son dossier, — est venu de Royan pour passer l'après-midi de mercredi en compagnie des deux femmes.**

**En liaison avec MM. Dutourd et Bertrand de Jouvenel, M. Matras a constitué un comité de soutien en faveur des inculpées.**

### M. MITTERRAND : une administration impitoyable.

Interrogé au micro d'Europe 1 sur l'affaire Portal, M. François Mitterrand a déclaré ce jeudi à 13 heures :

« *L'affaire Portal, voyez-vous... elle m'a beaucoup choqué. Je comprends ceux qui aujourd'hui se révoltent contre la façon dont l'administration s'est conduite, l'administration d'autorité, impitoyable, méchante, contre ces Portal. Comme aujourd'hui certains aspects de la justice très déplaisants, comme si la société voulait effacer une mauvaise action à l'égard des Portal. Ces Portal, bien entendu, sont des gens baroques qui ont poussé au paroxysme, comme vous l'avez dit, des sentiments élémentaires, c'est évident. Mais la façon dont se sont conduits les Portal, que je déplore, ne va pas jusqu'à nous faire accepter le sort qu'on leur réserve. Et je pense qu'il serait très important qu'on approfondisse notre réflexion, qu'on organise des enquêtes et qu'on empêche la société de se comporter comme elle le fait à l'égard de ces pauvres gens.* »

**LE FIGARO : la justice comme fossoyeur.**

« *(...) Enterré le jeune homme, enterrée la plainte, enterrés tous moyens de protestation de la mère et de la sœur, tellement enterrées ces deux femmes qu'elles n'ont rien su de l'émotion soulevée en France, qu'elles ont pu se croire abandonnées de tous, et livrées au désespoir que l'on imagine, jusqu'à ce que fût tendue à Agnès une perche secourable, une perche de télévision et qu'elle pût, citoyenne française, parler à ses concitoyens. Impertinence inouïe à laquelle il fut aussitôt répondu en barricadant sa fenêtre.*

» *Et maintenant, c'est l'internement dans un asile dont on ne sort plus, marquons-le, qu'au gré du procureur. Qui, après cela, oserait reprocher à nos amis soviétiques cette pratique commode ? (...)* »

(BERTRAND DE JOUVENEL.)

**L'AURORE : le dossier n'est pas terminé.**

« *Ce qui importe par-dessus tout, c'est que l'on ne mette pas un point final à ce dossier sous le prétexte que l'on a trouvé une issue à ce drame. Il n'est pas terminé, loin de là. Car des milliers de gens s'interrogent en entendant les échos de cette tragédie. Ils se posent la question : un jour ne connaîtrons-nous pas le même destin ?*

» *Ici le secret de l'instruction est une fiction dépassée, même si elle est légale. Qu'on nous fiche la paix avec cet article 11 qui, bientôt, aura la plus fâcheuse réputation, c'est-à-dire permettre à la justice de ne pas répondre aux questions gênantes.*

» *L'opinion veut savoir deux choses :*

» *— Le domaine de La Fumade a-t-il été arraché aux Portal dans des conditions qui, respectant peut-être la lettre de la loi, ont violé la plus simple équité ? (...)*

» *— Que s'est-il passé exactement lors de l'assaut des gendarmes ? Les contradictions relevées par l'avocat existent-elles ?*

» *Il est de l'honneur de chacun que des réponses précises soient données. Il est aussi de l'intérêt de la société que l'on n'ensevelisse pas dans l'oubli deux femmes, alors que de toute manière elles ne sont pas malades à jamais* [...]. »

(JEAN LABORDE.)

# FAITS DIVERS

## L'ÉPOUSE DU TRÉSORIER GÉNÉRAL DE LA RÉGION AUVERGNE EST TUÉE PAR BALLE

Des promeneurs ont découvert, mercredi 19 février, dans un chemin forestier à Saint-Ours-les-Roches, à vingt kilomètres de Clermont-Ferrand, les corps ensanglantés de deux personnes : Mme Marie-Hélène Casenave, cinquante-trois ans, épouse du trésorier-payeur général pour la région Auvergne, tuée d'une balle en plein cœur, et son fils, M. René Casenave, vingt-six ans, étudiant en sixième année de médecine à Paris, grièvement blessé de trois balles dans la poitrine et à la mâchoire. La fille de M. René Casenave, Béatrice, trois ans et demi, errait, à quelques distance du drame, dans la lande. L'arme du crime n'a pas été retrouvée. Un berger aurait entendu les coups de feu et vu au même moment une automobile de couleur jaune. — (*Corresp.*)

● *Un mort devant le commissariat du Palais-Royal.* — Interpellé par la police ce jeudi 20 février à 5 heures 20, en compagnie d'un camarade et présentant, semble-t-il, des signes d'ivresse profonde, un jeune homme, âgé de dix-sept ans, est mort devant le poste de police du Palais-Royal, à Paris, d'où il avait été relâché après avoir, ce qui était inexact, indiqué qu'il avait été attaqué par un Nord-Africain.

### A Limoges

## Six C.R.S. en état de légitime défense...

De notre envoyé spécial

Limoges. — La ville de Limoges — comme la France entière — ignore le racisme. Que cela soit bien entendu.

Pourtant, lorsque le 12 juillet 1974 une trentaine de C.R.S. toulousains — de passage à Limoges avant d'aller assurer la sécurité de la Fête nationale à Paris — sortirent sans permission et en civil de la caserne des Casseaux, il se passa dans la ville de bien étranges choses.

D'incidents mineurs en bagarre générale, ces « *jeunes gens sportifs* », qui « *voulaient s'amuser* », semblent bien avoir « *choisi* » leurs opposants.

C'est d'abord, vers 22 h. 15, une altercation et des coups échangés avec deux Nord-Africains, puis, vers 1 h. 30, une bagarre générale à coups de tessons de bouteilles et coups de poing américains avec des Noirs et des Nord-Africains. « *Nous avons été agressés* », prétendront les C.R.S.

Un peu plus tard, devant un café, un jeune Algérien, M. Abdelmali Zemani, étranger aux deux premiers incidents, est pris à parti par au moins six des « *représentants de l'ordre* ». « *Y a-t-il des négros ici ?* » « *J'en tiens un* », auraient dit, selon la victime, les C.R.S. Les coups pleuvent. M. Abdelmali la mâchoire fracturée, restera plus de quinze jours à l'hôpital et obtiendra trois mois d'incapacité

MM. Jean-Pierre Gouaze, Jean-Claude Halgang, Henri Lannes, Emile Moralès, Serge Nouziès et Jean-Pierre Ribot comparaissaient donc, mercredi 19 février, devant le tribunal correctionnel de Limoges « *pour coups et blessures volontaires* », en compagnie du « *videur* » d'une boîte locale, auteur présumé d'un délit analogue le même jour, par un de ces amalgames dont les juges d'instruction ont le secret.

« *Banale bagarre de consommateurs* », telle était la thèse officielle dès le 20 juillet 1974. Elle n'a pas changé. « *La violence, et elle seule, est intervenue* », précise le substitut avant de réclamer une peine d'emprisonnement avec sursis et une forte amende. Sans un mot sur la « *qualité* » de membres des forces de l'ordre des prévenus, sans un mot sur le racisme latent de cette affaire.

### Vétilles

« *Ratonnade ou racisme sont des mots qui choquent* », affirmeront les défenseurs des C.R.S., Mes Maubec et Souquières. Et du haut de leur probité d'anciens résistants et de défenseurs des membres du F.L.N., ils dénonceront « *le racisme anti-blanc* », « *le racisme anti-C.R.S.* ».

Ne sont-ils pas victimes, ces six hommes qui comparaissent devant la justice pour des vétilles ? A-t-on retrouvé un coup de poing américain dans la poche d'un des hommes ? Vétille. « *Je l'ai ramassé et gardé pour ma collection* », dit-il. Un des C.R.S. s'est-il servi d'une bouteille ? Vétille. « *Je l'ai lâchée par-dessus l'épaule d'un camarade. Elle l'a* (l'Algérien) *peut-être touché.* »

D'ailleurs, ces six hommes étaient en état de légitime défense. M. Zemani — aujourd'hui partie civile — n'avait-il pas l'impudence de se défendre « *comme un beau diable* » ? N'avait-il pas avoué « *faire du karaté* » ?

Comment ne bénéficieraient-ils pas d'une relaxe, ces six hommes dont le troisième défenseur, Me Françoise Morin, dira, pour justifier leurs actes : « *Que pouvaient-ils faire d'autre que frapper ? On leur apprend à frapper. A chacun son métier, après tout !* »

Si on ne leur apprend que ça...

Jugement le 3 mars.

BRUNO DETHOMAS.

# JUSTICE

## AU TRIBUNAL D'ALENÇON

### Le président du groupement laitier du Perche poursuivi pour avoir organisé des ventes fictives

De notre correspondant

Alençon. — Le procès de M. Joseph Carbonell, de Belfonds (Orne), âgé de cinquante-trois ans, président du Groupement laitier du Perche (G.L.P.), et de six autres personnes impliquées dans une affaire de fraude portant sur 2 millions de francs, au préjudice du FORMA, a attiré, mercredi après-midi 19 février, un public nombreux au palais de justice d'Alençon. C'est que le G.L.P. travaillait avec quatre mille exploitants agricoles de la région Ouest, traitant plus de 130 millions de litres de lait par an, ce qui situait l'entreprise au dix-neuvième rang des industries laitières françaises.

Le lait collecté était destiné, en partie, à la vente directe sur Paris (200 000 litres par jour) et, pour le reste, à la fabrication de beurre ou de poudre de lait. Pendant les périodes de pointe, les surplus de la production laitière étaient transformés en caséine alimentaire dans une usine, à Fontaine-Simon (Eure-et-Loir), équipée pour traiter 10 000 litres de lait à l'heure. La caséine est très demandée sur les marchés anglais et américain.

C'est à la suite d'une enquête menée par les services financiers de la police judiciaire qu'il fut établi que le G.L.P. avait déclaré avoir vendu 574 270 kilos de caséine à la société Boisserie, de Paris, spécialisée dans la commercialisation de produits laitiers alors qu'en réalité la vente n'était que de 171 695 kilos. Le G.L.P. avait obtenu, pour ses ventes fictives, 2 millions de francs de subvention au titre du FORMA (Fonds d'orientation et de réglementation des marchés agricoles).

Détail important, M. Carbonell était à la fois président du Groupe laitier du Perche et de la société Boisserie. Les déclarations frauduleuses sur ses ventes de caséine avaient pu être réalisées grâce au concours des personnels de direction du G.L.P. et de Boisserie et d'un transporteur, d'où la présence de ces personnes au banc des inculpés.

A l'audience, M. Carbonell a rejeté toutes les accusations d'escroquerie portées contre lui, assurant qu'il n'était pas au courant des manœuvres frauduleuses.

Le procureur de la République a requis contre lui deux ans d'emprisonnement et un an contre M. René Dechamboux, cinquante ans, ancien président-fondateur de la société Boisserie, à Paris, laissant le jugement des autres inculpés à l'appréciation du tribunal. La décision sera rendue le 19 mars.

## UN GARDIEN DE LA PAIX EST RECONNU COUPABLE D'AVOIR FALSIFIÉ UN PROCÈS-VERBAL D'INTERPELLATION

Trois gardiens de la paix du commissariat d'Aubervilliers, MM. Claude Gacquière, Gilles Dupont et Louis Bessières, ont comparu devant la dixième chambre correctionnelle de Paris pour s'être livrés, dans la nuit du 17 au 18 décembre 1971, à des violences dans les locaux de la police sur la personne de M. Larbi Zenati, accusé, à tort, d'avoir maltraité son fils de douze ans.

Comme M. Zenati, relâché le lendemain, portait des traces de coups, notamment à l'arcade sourcilière, l'agent Bessières avait, à l'insu de ses collègues, falsifié le rapport d'interpellation en écrivant que M. Zenati s'était heurté la tête contre la portière du car de police en se débattant, alors qu'en réalité cet homme s'était laissé emmener sans résister le moins du monde.

Les trois gardiens de la paix ont été condamnés sur le plan civil à verser solidairement 12 000 francs de dommages et intérêts à M. Zenati, partie civile, mais sur le plan pénal l'action publique a été déclarée éteinte par l'amnistie, s'agissant d'une contravention de coups n'ayant pas entraîné plus de huit jours d'incapacité de travail.

Pour le faux procès-verbal, M. Louis Bessières a, en revanche, été condamné à treize mois d'emprisonnement avec sursis.

## A Marseille

### DEUX MAGISTRATS CONSULAIRES DE DRAGUIGNAN SONT INCULPÉS D'INFRACTION A LA LOI ANTICASSEURS.

Deux juges au tribunal de commerce de Draguignan, MM. Pierre Traband et Francis Pizzorno, ont été inculpés mercredi 19 février par M. Robert Pagès, juge d'instruction à Marseille, en vertu de l'article 314 du code pénal (la loi « anticasseur »).

M. Traband et Pizzorno auraient participé aux incidents qui se sont produits les 2, 3 et 4 décembre 1974 à Draguignan après l'annonce du transfert de la préfecture du Var à Toulon.

L'instruction était diligentée à Draguignan, mais, en vertu de l'article 679 du code de procédure pénale sur les crimes et délits commis par des magistrats, la juridiction de Marseille a été désignée pour connaître de cette affaire.

# A L'HOTEL DROUOT

**Vendredi**

*VENTE*

S. 1 - Meubles, objets d'art 18e-19e s., porcelaine, faïence, tapis, etc. MM. Dillée. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 4 - Armes blanches et à feu. M. Johnson. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud.

S. 5 - Art nègre, armes. M. Johnson. Mes Boisgirard.

S. 7 - Bel ensemble de céramique, porcelaines anciennes montées. MM. Lacoste. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 10 - Dessins, tableaux modernes. MM. Durand-Ruel, Pacitti, Maréchaux, Césanne. Mes Ader, Picard, Tajan.



## VENTES à VERSAILLES





# PRESSE

## CONFLIT A « OUEST-FRANCE »

Le quotidien *Ouest-France* n'a pas été distribué, ce jeudi 20 février, dans neuf de ses douze départements de diffusion, à la suite d'une grève dans les services administratifs, lancée par la C.G.T. et la C.F.D.T.

« *Ce conflit*, précisent les sections syndicales du quotidien, *porte sur l'établissement d'une grille, en négociation depuis plus d'un an, et destinée notamment à mettre fin aux disparités de salaire dans les mêmes fonctions.* »

La direction du journal indiquait, mercredi 19 février, que les négociations avaient repris le jour même et qu'elle « *avait accepté que le montant des sommes prévues soit réparti d'une manière autre que celle prévue initialement.* »

● *M. Emilien Amaury*, président du conseil d'administration du *Parisien libéré*, groupe qui publie également *Carrefour* et *Point de vue-Images du monde*, a été réélu pour la trente et unième fois consécutive président du Syndicat de la presse hebdomadaire parisienne. Tous les autres membres du bureau ont été reconduits dans leurs fonctions.

# SOCIÉTÉ

● « *La mission de la mère de famille* » est le thème d'une journée de réflexion organisée le samedi 22 février, de 9 h. 30 à 17 h., à Paris, par les associations familiales catholiques. Renseignements et inscriptions : A.F.C., 28, place Saint-Georges, 75009 Paris.

● « *La femme légale* » est le thème d'une exposition présentée du 1er au 14 mars à la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny. Cette exposition retrace l'évolution de la condition féminine en France à travers les âges. Elle a été réalisée en coopération avec la Maison de la culture de Chalon-sur-Saône.

# RADIO-TÉLÉVISION

## — VU —

## Entre experts

*M. Jean Lecanuet a été excellent mercredi soir à l'écran. Invité de Point sur la 2, il défendait son projet de loi sur le divorce. Sens de la répartie et de la solidarité gouvernementale, fermeté, ironie, impatience calculée face aux arguments de la partie adverse (un juge, un avocat), lâchant du lest ou plongeant en piqué sur un point particulier, il a fait, en moins d'une heure, le tour serein, amusé, d'un horizon pourtant sinistre, cerné de chicanes, de torts partagés et de pensions non payées, éventuellement majorées par le fisc.*

*Sans entrer dans le détail d'une discussion forcément assez technique pour le profane, on avait l'impression — vraie ou fausse — d'assister à un match arrangé, à une rencontre entre vieux routiers de la procédure et des débats télévisés. On les imaginait se congratulant à la sortie sur le succès de leur performance : « Excellente, cher ami, votre intervention sur la notion de faute... » Il y avait là, dans un coin, réduite à un rôle de figuration agacée, pour ne pas dire agressive, une jeune journaliste de* France-soir. *Elle se sentait exclue visiblement, hors du coup. Un peu comme nous.*

*On nous avait donné, au tout début, l'interview filmée d'une jeune divorcée. Il aurait fallu aller plus loin, inviter, quitte à différencier la belle ordonnance de la soirée, un père privé de la garde de son enfant, une femme ulcérée de devoir rendre sa liberté à l'époux volage au bout de six ans de séparation. Bref, introduire parmi ces professionnels un amateur, ou plutôt un usager, un inquiet, un furieux, un passionné directement concerné par la réforme. En le calmant, en le rassurant sous nos yeux, on aurait contribué plus sûrement à éclairer l'opinion et à modifier derrière la lettre de la loi l'état des esprits.*

CLAUDE SARRAUTE.

● « *La C.G.T. et les « Dossiers de l'écran* ». — La façon dont a été organisé le débat sur le syndicalisme qui a suivi la projection du film *les Camarades*, le 18 février, justifie parfaitement le refus de la C.G.T. d'y participer, déclare la centrale : « *La décision d'élargir le débat à des formations politiques a permis à M. Chinaud (député indépendant) de jouer les provocateurs*, constate la Confédération. *Les déclarations antisyndicales, violemment anticégétistes et anticommunistes ont donné un aperçu de ce qu'aurait été le débat d'un bout à l'autre si la C.G.T. était tombé dans le piège grossier qui lui était tendu.* »

## D'une chaîne à l'autre

### FR3 NE DIFFUSERA PLUS DE FILM LE VENDREDI SOIR

● M. Claude Contamine, président de FR 3, a annoncé, mercredi 19 février, que sa chaîne ne diffuserait plus de film le vendredi soir. La projection est reportée au mardi soir. Cette mesure qui prendra effet à partir du 3 mars témoigne, selon le P.D.G. de FR 3, d'un désir d'engager avec le cinéma des relations nouvelles. Elle fait suite à la décision prise par M. Jean Cazeneuve, président de TF 1, de programmer le lundi soir le film diffusé sur sa chaîne le vendredi soir. (*Le Monde* du 14 janvier.)

Rappelons que les présidents des trois sociétés de télévision se sont réunis mercredi 19 février pour harmoniser leur grille.

### « LES FEMMES A LA BARRE » SUR RADIO-FRANCE

● Les 21 et 22 février Jacqueline Baudrier invite à Radio-France une cinquantaine de femmes qui ont été les premières à exercer un métier d'homme. Elles sont sous-préfet, major de Polytechnique, inspecteur de police, pompier, coureur automobile, recteur d'académie, commandant de bord, inspecteur de police, ambassadrice, jockey. Accompagnées chacune par une journaliste de la presse féminine, elles participeront aux émissions de France-Inter notamment, le 21 au *Journal de 13 heures* en compagnie de Mme Simone Veil, ministre de la santé. Le 22, elles seront reçues par Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, qui animera de son ministère le magazine *14-18* de France-Inter.

### UNE NOUVELLE STATION DE RADIO DANS LES ANTILLES FRANÇAISES

● « Radio-Jumbo », nouvelle station radiophonique commerciale installée dans la région caraïbe, devrait commencer à émettre le 1er juillet prochain. Son pylone-antenne sera érigé sur une colline située au nord de Roseau, capitale de l'île de la Dominique (Dominica).

« Radio-Jumbo », qui est financé par le propriétaire d'un cabaret parisien, émettra dix-huit heures par jour, en langue française, à destination de la Guadeloupe et de la Martinique.

### TRIBUNES ET DÉBATS

**JEUDI 20 FEVRIER**

— *Le prince Rainier III de Monaco* est interviewé par Jacques Chancel sur France-Inter à 17 h.

— « *Une troisième guerre mondiale est-elle possible ?* » est la question posée par Yves Loiseau et Jean Montalbetti à MM. Alfred Kastler, Louis Leprince-Ringuet, Eugène Ionesco, Alejo Carpentier, Roberto Rossellini, Anthony Borgess, Friedrich Durrenmatt, sur France-Culture de 14 heures à 17 h. 25.

— « *Qu'est-ce que la distribution sélective de l'information ?* » sur France-Culture à 18 h. 30.

— *M. Yvon Bourges*, ministre de la défense, répond aux questions d'Etienne Mougeotte sur Europe 1 à 19 h. 20.

— *MM. Jean-Michel Catala*, secrétaire général des jeunesses communistes, et *Robert Grossman*, délégué à la jeunesse U.D.R., débattent à propos des jeunes, des partis et de la politique, sur France-Inter à 19 h. 20.

— *Les Musulmans* exposent leur point de vue en tribune libre sur FR 3 à 19 h. 40.

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., est l'invité de TF 1 au cours du journal de 20 heures.

— *M. Yvon Bourges*, ministre de la défense, répond aux questions de Jacques Sallebert et Georges Leroy à propos du malaise de l'armée sur Antenne 2 vers 20 heures.

**VENDREDI 21 FEVRIER**

— « *Toutes les professions sont-elles ouvertes aux femmes ?* » est la question posée par « Inter-femmes » à 11 h.

— *Mme Simone Veil*, ministre de la santé, participe au journal de France-Inter à 13 h.

— « *La vie dans les hôpitaux psychiatriques* » est le sujet d'« Aujourd'hui madame » à Antenne 2 à 14 h. 30.

— « *La diversité de la gauche socialiste* » est analysée par Gilles Pudlowski sur France-Culture vers 19 h.

— *La C.F.T.C.* exprime son point de vue sur FR 3 à 19 h. 40.

— *La Franc-Maçonnerie* fait l'objet d'une table ronde sur Sud-Radio à 21 h.

— « *Les Staliniens* » est le sujet de « Apostrophes », avec Dominique Desanti, Jean Elleinstein, Dimitri Panine, sur Antenne 2 à 21 h. 40.

**« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.**

# LES PROGRAMMES

## JEUDI 20 FÉVRIER

### ● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 Série : Jo Gaillard. « Cargaison dangereuse. » Réal. Christian-Jaque, avec B. Fresson, D. Briand, L. Garrani, P. Préjean.
*Le capitaine au grand cœur accepte de transporter de Sète au Canada une cargaison atomique. Tous les membres de son équipage ne sont pas d'accord.*



21 h. 20 Magazine de reportage : « Satellite », prod. J.-F. Chauvel.
*Chypre : l'impasse. Les jésuites aujourd'hui. Les enfants drogués du Vietnam. Premières images de Madagascar.*
22 h. 15 Basket-ball : C.U.C.-Budapest.

### ● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Dramatique : « La Berthe », roman. Adapt. et dialogues d'H. Spade. Réal. Ph. Joulia. Avec B. Brunoy, M. Garrel, C. Brosset, F. Ulysse, L. Conte, P. Rousseau, J. Perez.
*La Berthe, une vieille bigote d'un petit village de montagne, a prédit le retour du Christ trois jours après sa mort. Or, trois jours, heure pour heure, après son décès, un inconnu apparaît, déchaînant les passions et les craintes les plus folles.*
*Philippe Joulia a tourné ce conte réaliste à Bonneval, en Savoie, dans un paysage sauvage de bout du monde.*



### ● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond's brothers, Invitation au ski et Loco émotive.
19 h. 40 Tribune libre : Les musulmans.
20 h. Jeu : Altitude 10 000, d'A. Jérôme et P. Vignal.
20 h. 30 Un film... un auteur : « Docteur Folamour », de S. Kubrick (1963), avec G. Scott, P. Sellers, St. Hayden, K. Wynn, Sl. Pickens.
*Un général américain paranoïaque déclenche, en pleine paix, l'opération d'alerte — irréversible — qui doit conduire au bombardement atomique de l'U.R.S.S. Une œuvre de « politique-fiction » justement célèbre. A ne pas manquer.*

### ● FRANCE-CULTURE

20 h., « Le prince sans histoire », d'E. Pakravan, avec J. Mauvais, J. Topart, Ph. Coypel, V. Messica (réal. R. Auclair) ; 21 h. 20, Biologie et médecine, par les professeurs R. Debré et M. Lamy : La rééducation des enfants handicapés, avec le professeur Vendre ; 21 h. 50, Livre d'or ; 22 h. 40, Café-théâtre, par Y. Taquet : « L'opossum », de F. Earet à Rennes ; 23 h. 25, Les noctambules, par Matil : Les routiers.

### ● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), En direct de l'Auditorium 104 : Orchestre de chambre de la radiodiffusion, direct. A. Girard, avec le concours de T. Dussaut, pianiste : « Symphonie n° 73 en ré majeur » (M. Haydn), « Concerto en sol majeur » (Joseph Haydn), « Huit bagatelles » (A. Tcherepnine), « Idylle » (Janacek) ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Le monde des jazz : L'œuvre de Charlie Parker ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Pop-music.

## VENDREDI 21 FÉVRIER

### ● CHAINE I : TF 1

18 h. 20 Le fil des jours.
18 h. 40 Pour les petits : Le manège enchanté.
18 h. 50 Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Une minute pour les femmes.
19 h. 45 Feuilleton : Aurore et Victorien.
20 h. 35 La caméra du vendredi : L'avenir du futur. Film : « le Choc des mondes », de R. Mate (1951), avec R. Derr, B. Rush, P. Hanson.
*La rencontre de la planète Bellus avec la Terre provoque de gigantesques raz-de-marée, de terrifiants tremblements de terre, et la destruction de New-York sous les eaux déchaînées.*
21 h. 35 La caméra du vendredi (suite) : Débat.
*Un choc entre deux planètes est-il possible ? L'avis de Paul Pellas (maître de recherche au C.N.R.S.), d'Hubert Reeves (astrophysicien), de Georges Duby, professeur au Collège de France, d'André Akoun (sociologue) et de Bernard Clavel.*

### ● CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 30 Pour les petits : Le palmarès des enfants.
18 h. 55 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Typhelle et Tourteron.
20 h. 35 Variétés : Bouvard en liberté.
*Adamo et Michel Colombier.*
21 h. 40 Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot. Les Staliniens.
*Participent à l'émission : Dominique Desanti, auteur de l'ouvrage les Staliniens ; Jean Ellenstein, historien ; Dimitri Panine, écrivain. Avec la participation de Max Gallo.*
22 h. 50 Ciné-club : « Tueurs de dames », film d'A. Mackendrick (1955). Avec K. Johnson, A. Guinness, C. Parker, P. Sellers, H. Lom, D. Green.
*Une vieille dame, très anglaise, loue une chambre à cinq musiciens, qui sont en réalité des gangsters préparant un hold-up et se servent d'elle. Mais elle aura le dernier mot. L'humour noir essoufflé de la comédie anglaise des années 50.*

### ● CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. Pour les jeunes : Osmond's brothers, Invitation au ski et Loco émotive.
19 h. 40 Tribune libre : La C.F.T.C.
20 h. Emissions régionales.
20 h. 30 Westerns, films policiers, aventures : « la Griffe », de F.-J. Schaeffer (1967). Avec Y. Brynner, Br. Ekland, A. Diffring, Cl. Revill.
*Un agent secret américain est attiré en Autriche par des agents secrets soviétiques qui le font tomber dans un piège diabolique. Le suspense, digne d'Hitchcock, tient en haleine jusqu'au bout.*

### ● FRANCE-CULTURE

20 h., Rencontre avec Pierre Etaix et Annie Fratellini, par P. Galbeau ; 21 h., Entretien avec Max Deutsch, par M. Fleuret (1) ; 21 h. 20, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur P. Auger ; 21 h. 50, En son temps l'Opéra ; 22 h. 35, Art, création, méthode, par G. Charbonnier ; 23 h., Folklore, par F. Vernillat : Une noce dans la région de Kurpié (Pologne) ; 23 h. 25, Musique et sciences humaines, par J.-M. Damian.

### ● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct de Baden-Baden, France-Musique reçoit : Quatuor à cordes n° 3 en ré majeur » (N. Dalayrac), « Quintette en fa mineur pour piano et cordes » (C. Franck), avec O. Decaux et les quatuor Via Nova ; « Concerto en sol majeur pour alto et orchestre à cordes » (Telemann), avec Santiago ; « Cinq pièces pour quintette à vent » (W. Egk), par le Quintette à vent du Sudwestfunk (première audition) ; « Symphonie pour cordes en ré mineur n° 7 » (Mendelssohn), par l'Ensemble 13 de Baden-Baden, direct. M. Reichert ;
24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

# AUJOURD'HUI

## loterie nationale — Liste officielle des sommes à payer, tous lots compris, aux billets entiers.

| Terminaison | Finales et numéros | Signes du Zodiaque | Sommes à payer |
|---|---|---|---|
| | | | F |
| 1 | 1 | tous signes | 50 |
| | 401 | tous signes | 250 |
| | 671 | tous signes | 250 |
| | 831 | tous signes | 250 |
| | 1 971 | lion | 10 050 |
| | | autres signes | 1 050 |
| | 7 691 | cancer | 10 050 |
| | | autres signes | 1 050 |
| | 27 681 | verseau | 12 050 |
| | | autres signes | 550 |
| | 37 861 | sagittaire | 100 050 |
| | | autres signes | 5 050 |
| 2 | 12 | tous signes | 100 |
| | 7 922 | verseau | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 27 682 | verseau | 12 000 |
| | | autres signes | 500 |
| 3 | 33 | tous signes | 100 |
| | 5 053 | gémeaux | 5 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 8 383 | capricorne | 5 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 8 343 | cancer | 5 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 27 683 | verseau | 1 500 000 |
| | | autres signes | 15 000 |
| 4 | 364 | tous signes | 200 |
| | 574 | tous signes | 200 |
| | 1 354 | bélier | 5 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 5 984 | poissons | 5 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 0 864 | bélier | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 27 684 | verseau | 12 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 15 284 | cancer | 100 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 37 094 | vierge | 100 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 5 | 755 | tous signes | 200 |
| | 3 935 | scorpion | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 27 685 | verseau | 12 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 08 185 | capricorne | 100 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 6 | 8 596 | taureau | 5 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 7 076 | balance | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 27 686 | verseau | 12 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 31 176 | verseau | 100 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 6 | 60 836 | scorpion | 100 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 21 896 | lion | 100 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 7 | 77 | tous signes | 100 |
| | 0 547 | verseau | 5 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 0 867 | sagittaire | 5 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 2 087 | balance | 5 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 5 047 | scorpion | 5 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 0 577 | poissons | 10 100 |
| | | autres signes | 1 100 |
| | 5 107 | gémeaux | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 27 687 | verseau | 12 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 16 987 | taureau | 100 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| | 17 087 | gémeaux | 100 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 8 | 08 | tous signes | 100 |
| | 6 498 | sagittaire | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 7 688 | taureau | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 9 928 | capricorne | 10 000 |
| | | autres signes | 1 000 |
| | 27 688 | verseau | 12 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 00 398 | poissons | 100 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 9 | 509 | tous signes | 200 |
| | 2 579 | lion | 5 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 27 689 | verseau | 12 000 |
| | | autres signes | 500 |
| | 10 289 | balance | 100 000 |
| | | autres signes | 5 000 |
| 0 | 0 | tous signes | 50 |
| | 510 | tous signes | 250 |
| | 2 770 | vierge | 5 050 |
| | | autres signes | 550 |
| | 9 270 | vierge | 10 050 |
| | | autres signes | 1 050 |
| | 27 690 | verseau | 12 050 |
| | | autres signes | 550 |
| | 18 580 | bélier | 100 050 |
| | | autres signes | 5 050 |

Secrétariat Général de la Loterie Nationale

**Signes du Zodiaque**
TIRAGE DU 19 FEVRIER 1975
75 — PROCHAIN TIRAGE LE 26 FEVRIER 1975 — A PARIS (8ème) 20 rue La Boétie — 9e

# MÉTÉOROLOGIE

**Evolution probable du temps en France entre le jeudi 20 février à 0 heure et le vendredi 21 février à 24 heures :**

Vendredi 21 février, sur la Vendée, la Bretagne et la Normandie, les nuages, abondants le matin, feront place à des éclaircies l'après-midi et le soir. Les vents, de sud-est à sud, seront modérés.

Sur le reste de la France, il fera froid le matin, les gelées étant un peu plus marquées et plus étendues que la veille. Des brouillards se formeront par places en cours de nuit ;

Les températures maximales seront du même ordre que celles de jeudi.

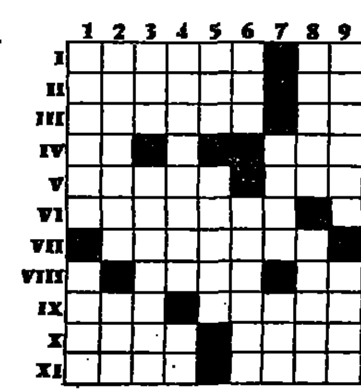
Jeudi 20 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris - Le Bourget, de 1 028.7 millibars, soit 771.6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 février ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 13 et 7 degrés ; Biarritz, 16 et 5 ; Bordeaux, 15 et 5 ; Brest, 10 et 5 ; Caen, 7 et —1 ; Cherbourg, 7 et 2 ; Clermont-Ferrand, 13 et 2 ; Dijon, 9 et 0 ; Grenoble, 12 et 1 ; Lille, 7 et 0 ; Lyon, 13 et 2 ; Marseille, 16 et 6 ; Nancy, 8 et 0 ; Nantes, 13 et 3 ; Nice, 14 et 6 ; Paris - Le Bourget, 9 et 0 ; Pau, 15 et 3 ; Perpignan, 20 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23 ; Rennes, 11 et 3 ; Strasbourg, 6 et 0 ; Tours, 11 et 1 ; Toulouse, 15 et — 1.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 7 et — 2 degrés ; Athènes, 12 et 8 ; Bonn, 6 et — 5 ; Bruxelles, 6 et — 1 ; Le Caire, 28 et 17 ; Iles Canaries, 21 et 12 ; Copenhague, 8 et — 5 ; Genève, 13 et 2 ; Lisbonne, 17 et 7 ; Londres, 8 et 0 ; Madrid, 17 et — 1 ; Moscou, — 10 et — 25 ; New-York, 6 et 3 ; Palma-de-Majorque, 16 et 6 ; Rome, 14 et 5 ; Stockholm, 4 et — 5 ;

# MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 082



HORIZONTALEMENT

I. Procurent un plaisir souvent étourdissant ; Abréviation. — II. Le mot... juste ; Mouvante nappe. — III. Comme des lapins ou certaines montagnes ; Parcouru. — IV. Fin de participe ; Reflète souvent des vols de cigognes. — V. Refrodies ; Un malin ! — VI. Ce n'est qu'un jeu. — VII. Mange des briques, à l'occasion. — VIII. Prénom étranger ; Scellait d'anciennes unions. — IX. Amplement suffisant ; Fait partie du paysage de Paris. — X. Programme d'avocats ; Très franc. — XI. Sorti ; Bon fils.

VERTICALEMENT

1. Un rien l'habille ; Territoire étranger. — 2. Contient donc certain élément ; Séparations. — 3. Eventuellement survolés ; Ont donc toutes les chances de durer longtemps. — 4. Localité de France ; Plus propre quand il a été curé. — 5. A souvent le cœur lourd ; En bonne et due place (pluriel). — 6. Possessif ; Totale lorsqu'elle est noire. — 7. Grande nappe ; Atome. — 8. Fixa ; Que ne ferait-elle pas pour l'amour de Dieu ! — 9. Ne vole pas de ses propres ailes ; Met les pouces.

Solution du problème n° 1 081

HORIZONTALEMENT

I. Romans ; EP. — II. Etude ; Eva. — III. Ire ; Ravit. — IV. Sasse ; Ota. — V. Oiseau. — VI. Etendu ; Id. — VII. Bergères. — VIII. Res. — IX. Etau ; Vélo. — X. Anse ; Nie. — XI. Lutte ; Etel.

VERTICALEMENT

1. Reis ; Ebre. — 2. Otrante ; Tau. — 3. Mues ; Errant. — 4. Ad ; Songeuse. — 5. Néréides. — 6. Sûr. — 7. Evoe ! ; Event. — 8. Evitais ; Lie. — 9. Pataud ; Noël.

GUY BROUTY.



# Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 février 1975 :

UN DECRET

● Portant publication de l'échange de lettres du 20 septembre 1974 entre la France et la République démocratique du Vietnam, relatif à l'admission des étudiants nord-vietnamiens au régime français de protection sociale des étudiants.

UN ARRETE

● Complétant la liste des titres admis en dispense du baccalauréat de l'enseignement du second degré en vue de l'inscription dans les universités :

# Bulletin d'enneigement

Renseignements communiqués par le comité des stations françaises de sports d'hiver.

Le premier chiffre indique l'épaisseur de la neige au bas des pistes ouvertes, le deuxième chiffre indique l'épaisseur de la neige en haut des pistes ouvertes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez : 150, 450 ; Bellecombe-Crest-Voland : 25, 100 ; Bourg-Saint-Maurice-les-Arcs : 115, 330 ; Chamonix : 10, 320 ; Chamrousse : 50, 90 ; Chapelle-d'Abondance : 15, 125 ; Chatel : 10, 250 ; La Clusaz : 22, 270 ; Combloux : 25, 240 ; Les Contamines-Montjoie : 20, 300 ; Le Corbier : 30, 220 ; Courchevel : 153, 210 ; Les Deux-Alpes : 75, 350 ; Flaine : 140, 320 ; Flumet-Praz-sur-Arly : 40, 110 ; Les Gets : 20, 250 ; Les Houches : 15, 140 ; Megève : 20, 200 ; Les Menuires-Val-Thorens : 95, 180 ; Méribel : 30, 210 ; Morzine-Avoriaz : 20, 300 ; La Plagne : 150, 190 ; Pralognan : 65, 120 ; Saint-Gervais-le-Bettex : 80, 200 ; Samoëns : 80, 300 ; Thollon-les-Mémises : 40, 130 ; Tignes : 170, 260 ; Val-d'Isère : 185, 345 ; Valloire : 35, 180 ; Villard-de-Lans : 10, 60.

ALPES DU SUD

Auron : 140, 230 ; Isola-2000 : 220, 260 ; Montgenèvre : 90, 170 ; Orcières-Merlette : 15, 70 ; Pra-Loup : 50, 160 ; Le Sauze : 30, 140 ; Serre-Chevalier : 45, 140 ; Valberg : 110, 170 ; Vars : 45, 110.

PYRENEES

Ax-les-Thermes : 20, 80 ; Barèges : 40, 130 ; Cauterets-Lys : 160, 410 ; Font-Romeu : 30, 60 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes : 40, 200 ; La Mongie : 35, 180 ; Saint-Lary-Soulan : 15, 110.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 10, 60 ; Super-Besse : 10, 40 ; Super-Lioran : 0, 25.

JURA

Les Rousses : 10, 120.

★ Horloge des neiges : 874-03-59.

# CARNET

### Réceptions

— M. Louis Joxe, président des amis de la République française, a donné une réception, mercredi, dans les salons de « Jours de France », en l'honneur du corps diplomatique.

### Décès

— Mme Jean Baunard,
M. et Mme Guy Lefebvre, et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Collet, et leurs enfants,
Capitaine et Mme Raynaud, et leurs enfants,
Capitaine et Mme Jean Baunard,
Capitaine et Mme Guy Baunard, et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
Général Jean BAUNARD,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu, le 17 février, à l'âge de soixante-seize ans.
Les obsèques auront lieu le vendredi 21 février. Messe à la chapelle de l'hôpital Sainte-Anne, à Toulon, à 8 h. 15.
Inhumation au cimetière de Villeneuve-lès-Avignon, vers 11 h. 30.

— Le docteur Emir Kamuran Bedir Khan a la profonde douleur de faire part du décès de sa chère épouse
Emira BEDIR KHAN,
survenu à Paris, le 19 février.
Selon les dernières volontés de l'Emira B. Khan de léguer son corps à la faculté de médecine, il n'y aura pas de cérémonie.

— M. et Mme Pierre Bosquillon de Jenlis,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marc Bosquillon de Jenlis,
Leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Arnould Lespagnol,
Leurs enfants,
M. et Mme Jean Taupin,
Leurs enfants et petits-enfants,
La comtesse de Taffin de Tilques,
Les familles de Taffin et Bosquillon de Jenlis,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Jacques BOSQUILLON DE JENLIS,
née Anne-Marie de Taffin de Tilques,
survenu le 18 février 1975, munie des sacrements de l'Eglise, dans sa quatre-vingt-dixième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 22 février, à 15 heures, en l'église de Cassel (59670), où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Cassel dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, rue de la Cuve-d'Or,
59500 Douai.
2, rue Jacques-Dehaène,
59190 Hazebrouck.
Aubigny-Civières par Ecos, 27630.
2, villa Guibert,
75016 Paris.
12, avenue Jules-Janin,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Gilbert BOURIQUET,
membre de l'Académie des sciences d'outre-mer,
survenu en son domicile, 3, rue Régis, Paris (6e), le 12 février 1975.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. le chanoine Lucien CUVILLIER,
ancien curé de Saint-François-de-Sales d'Adamville,
aumônier des religieuses Notre-Dame-du-Calvaire de Bourg-la-Reine,
survenu le 18 février 1975, à Paris, dans sa soixante-douzième année.
De la part de
Sa sœur, Mme Andraud,
Ses neveux et nièces, ses cousins, et de tous ses proches.
Les obsèques auront lieu le vendredi 21 février à 14 heures, en la chapelle de l'Institution Notre-Dame-du-Calvaire, 85, avenue du Général-Leclerc, à Bourg-la-Reine.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, avenue du Centre,
78230 Le Pecq.

— Mme Jean-Louis Deschamps, née Rose Deshayes,
Le Dr et Mme Henri Deschamps, et leurs enfants,
Le Dr et Mme Antoine Deschamps, et leur fils,
M. et Mme Jean-François Deschamps, et leur fille,
Mme Thérèse Deloulme, et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès du
Docteur Jean-Louis DESCHAMPS,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Annecy, le 19 février, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Maurice de Talloires, le vendredi 21 février, à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Rodolphe Goldberg,
M. Pierre Goldberg,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Rodolphe GOLDBERG,
leur époux et père,
décédé, le 18 février 1975, à l'âge de soixante-six ans.
L'inhumation aura lieu, à 11 h., au cimetière de Montmartre, 20, rue Rachel, Paris-18e.
117, rue de Bagnolet, 75020 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Henry GROSBUIS,
survenu subitement le 17 février, à l'âge de cinquante-trois ans.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 19 février, en l'église Sainte-Thérèse de Boulogne-sur-Seine.
De la part de
Mme Mathilde Grosbuis, son épouse,
Mme veuve Marie Grosbuis,
M. et Mme Roger Grosbuis et leurs enfants,
M. Guy Grosbuis,
Des familles Bouduit, Chenin, Salessy, Benelto et Torres.
Cet avis tient lieu de faire-part.
86, avenue André-Morizet,
Boulogne-sur-Seine.
25870 Auxon-Dessous.

— Le personnel enseignant, le personnel administratif, technique et le service de l'Institut universitaire de technologie de Saint-Nazaire,
Les étudiants,
Le président et les membres du conseil d'administration,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Pierre JURET,
directeur de l'I.U.T.,
survenu, le 19 février, à l'âge de cinquante-deux ans.
Les obsèques auront lieu, le vendredi 21 février, à 10 h., en l'église Saint-Nazaire de Saint-Nazaire.

— Mme Ange Kespy, née Estelle Tabet,
M. Auguste Loubier et Mme, née Monique Kespy, et Bernadette,
M. Götz Schuffelhauer et Mme, née Michèle Kespy, et Natascha,
ont la douleur de faire part du décès, survenu à Marseille, le 8 février 1975, de
M. Ange KESPY,
dans sa soixante-dixième année.
Les obsèques ont eu lieu le 10 février à Marseille.
43 a, boulevard Rabatau,
13008 Marseille.
8, rue Florac,
13008 Marseille.
D 1 Berlin Borstellstr. 51.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve Bernard LECONTE,
née Geneviève Delasalle,
rappelée à Dieu, le 17 février, dans sa quatre-vingt-deuxième année, à Paris (10e).
De la part de
M. et Mme Henri Leconte,
M. Jean Leconte,
M. et Mme Francis Leconte,
M. et Mme Antoine Favre d'Echallens,
Ainsi que de la part de ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, de son frère, de son beau-frère, de ses belles-sœurs et de toute la famille.
Les obsèques seront célébrées le vendredi 21 février 1975 à 8 h. 30, en la chapelle Notre-Dame-des-Malades, 15, rue Philippe-de-Girard, Paris (10e), où l'on se réunira.
Ni fleurs ni couronnes. Intentions de messes.

— Nous sommes priés d'annoncer le décès de
Mme LEROY,
veuve de M. Fernand Leroy,
préfet honoraire.
De la part de
M. Claude Leroy,
Mme Marcel Périlleux,
Mlle Monique Katz,
Mlle Marie-Louise Pinasa,
sa dévouée gouvernante,
Et toute la famille.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
58, rue de Maubeuge,
Paris (9e).

— Mme veuve Louis Katz,
Le docteur et Mme Gilbert Tapiero, Isabelle et François,
M. et Mme Gérard Monteux, Guillaume et Emmanuelle,
M. et Mme Jean-Pierre Monteux, Alain et Julien,
M. Robert Monteux et sa fiancée Marie-José Wattiaux,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès subit de
Georges M. MONTEUX,
Toulonnais,
leur gendre, père, beau-père, grand-père,
survenu à Paris le 14 février 1975, à l'âge de soixante-seize ans.
Selon ses dernières volontés, il a été inhumé à côté de sa compagne dans le caveau de famille du cimetière central de Toulon, le 20 février 1975.
Il était entouré de tous les siens qui ont prié pour que Dieu le bénisse.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La famille s'excuse de ne pas recevoir.
38, rue Picot,
83000 Toulon.
164, rue Blomet,
75015 Paris.
23 bis, rue Legendre,
75017 Paris.
192, rue Lecourbe,
75015 Paris.
180, rue Montmartre,
75002 Paris.

— Orsay - Paris - Metz - Bayonne.
Mme Jacques Pesenti, née Danielle Lazare,
Sarah et Sophie, ses enfants,
Mme Lucienne Sonnet, sa mère,
Les familles Sonnet, Lazare, Trefousse, et tous ses amis,
ont l'immense douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Jacques PESENTI,
maître-assistant à la faculté des sciences d'Orsay,
décédé accidentellement, à quarante-deux ans, le 9 février 1975.
L'inhumation a eu lieu au cimetière ancien de Vincennes.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
Orsay, 34, avenue Saint-Laurent ;
Vincennes, 32, rue Massue ;
Metz, 23, rue Roederer.

— Grenoble, 17 février 1975.
Mme Jean Plazy, et ses enfants, ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quarante-cinq ans, de
M. Jean PLAZY,
agrégé de l'université.
La messe de funérailles a eu lieu à La Tronche (38) et l'inhumation à Aspres-sur-Buëch (05).

— Mme Pierre Rosenstock, et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre ROSENSTOCK,
officier de la Légion d'honneur,
survenu, le 17 février, dans sa soixante-quatorzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
83, avenue Foch, 75116 Paris.

— Le conseil d'administration et le personnel d'Inno-France,
ont la douleur de faire part du décès de leur président,
M. Pierre ROSENSTOCK,
survenu le 17 février 1975.

— Mme Marcel Tétu,
M. et Mme Michel Tétu,
M. Bernard Tétu,
M. et Mme Jean-François Tétu, et leur fils,
M. et Mme Pierre Tétu, et leur fils,
font part du décès de
Mme Louis TAVERNIER,
née Alice Marceaux,
survenu, le 19 février 1975, dans sa quatre-vingt-cinquième année.
La cérémonie religieuse aura lieu en la chapelle d'Epervans, le vendredi 21 février, à 10 h. 30.
3, rue Ph.-L. Couturier,
71100 Chalon-sur-Saône.

— Mme Robert Wampach,
M. Hubert Wampach,
M. Patrick Plaucheur,
M. et Mme Jacques Bridel, et leurs enfants,
M. et Mme Roger Martini, et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert WAMPACH,
leur époux, père, beau-père, beau-frère, oncle et cousin,
survenu subitement, le 19 février, en son domicile, à Paris-10e, 88, rue de Maubeuge, muni des sacrements de l'Eglise, à l'âge de soixante ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 21 février, à 8 h. 30, en l'église Saint-Vincent-de-Paul (place Franz-Liszt), suivie de l'inhumation, à Reims.

### Avis de messe

— Une messe sera célébrée, le dimanche 23 février 1975, à 11 heures, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Noisy-le-Sec, pour le premier anniversaire du décès de
M. Maurice NICOMILDER.

### Anniversaires

— Pour le cinquième anniversaire de la mort de
Amable DORIA,
officier de la Légion d'honneur,
conseiller honoraire du commerce extérieur,
ainsi que pour le quatrième anniversaire de la mort de
Joséphine DORIA, sa sœur,
une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui les ont connus et aimés.

— Il y a un an disparaissait
Jean Rodrigues ELY.
En cet anniversaire, une pensée est demandée à son intention à ceux qui l'ont connu, en union avec la messe qui a été célébrée dans l'intimité.

### Remerciements

— Mme René Cazès, et ses enfants, profondément touchés par tous les témoignages de sympathie reçus lors du décès de
M. René CAZÈS,
adressent leurs remerciements émus, à ceux dont l'amitié s'est associée à leur deuil.
90 bis, avenue François-Molé, à 92160 Antony.

— Mme Charles de Jonquières, et toute sa famille, dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les personnes qui leur ont témoigné leur émotion lors du décès son mari et de leur parent,
Charles de JONQUIERES,
journaliste,
fondateur de l'Union des intellectuels indépendants,
leur adresse l'expression de leurs remerciements profonds.

### Communications diverses

— Marthe Mercadier et René Clermont ont récemment été promus chevaliers des arts et lettres. C'est André Roussin qui leur a remis leur décoration, le mercredi 19 février à 17 h. 30, aux Congés Spectacles, 7, rue Henri-Rochefort (17e).

### Bienfaisance

— Le Mouvement de solidarité « les Braves Gens » (5, rue des Ecouffes, 75004 Paris), prépare un goûter de Pâques pour les vieillards nécessiteux. Les dons peuvent être adressés à l'association : C.C.P. Paris 84-27-62 ou chèque bancaire.

### Visites et conférences

VENDREDI 21 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 15 heures, 42, avenue des Gobelins, Mme Détrez : « La manufacture des Gobelins et ses ateliers ».

18 h. 30, musée de l'Orangerie : « Exposition de la fondation Peggy-Gugenheim » (L'Art pour tous).

CONFERENCES. — 15 h., Musée des arts décoratifs, 109, rue de Rivoli, Mme Véra Granoff : « Bronzes dorés et pendules ». — 20 h., 58, rue de Londres : « Scientologie. Philosophie religieuse appliquée. Méthode de libération spirituelle et cours d'efficacité personnelle » (Eglise de Scientology de France) (entrée libre). — 20 h., 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré, M. Paul Arnold : « L'ésotérisme du Nô » (Institut d'herméneutique). — 20 h. 30, 26, rue Bergère, M. Guy Werlings : « Swami Brammânanda et la recherche intérieure » (L'Homme et la Connaissance). — 21 h., Maison d'Italie (Cité universitaire), 7, boulevard Jourdan, MM. Domenico Luciani et Gianni Montani : « Débat sur les formes de désobéissance en Italie ».

Le Monde DES LIVRES

UNE VOIX DU CANADA

# Antonine Maillet et la lointaine Acadie

**ON a déjà entendu à Paris le savoureux français d'Antonine Maillet, fille de la lointaine Acadie. C'était sur scène, en 1973, dans le monologue de la « Sexquine ». Aujourd'hui, c'est un roman qu'on publie. Yves Berger en a écrit la préface que l'on trouvera ci-dessous.**

**MARIAAGÉLAS, Grasset, 200 pages, 26 F.**

UN village, moins qu'un village : des cabanes, au plein cœur des dunes et des buttereaux, les pieds dans le sable mou de la baie, quelque part dans cette Acadie que les cartes et les lois ne savent nommer que « Nouveau-Brunswick », un village de pêcheurs... et de contrebandiers. C'est que nous sommes ici à la plus belle époque de la prohibition, dans les années 20-30. Les jarres de rhum de la Jamaïque, les cruchons de whisky, les bouteilles de petit blanc de Saint-Pierre-et-Miquelon passent et repassent la frontière, s'enfouissent dans les caches les plus baroques, sans parler de ce qui se distille, se boit et se trafique dans les granges et les caves.

*Un village et plus qu'un village* : un univers de passions où s'affrontent le nord et le sud du pont, le portage et le chemin du Roi, les trappeurs de homards et les chasseurs d'ours, et les deux forges : celle aux Gélas et celle aux Mélas, cousins bien sûr comme on est toujours dans ces terroirs du bout du monde, et cousins ennemis. A quoi s'occuper sur une terre de misère, sinon à s'entre-déchirer ? En bout de compte, une seule loi pour tous : survivre en grappillant au jour le jour ce que la mer et la terre se laissent arracher : le hareng, les coques, les palourdes, une rangée de navets et une autre de cosses de fayots à la belle saison.

La mer, l'Atlantique, baigne, nourrit, ronge, torture et caresse le village. Et l'été se passe à attendre et à redouter l'hiver, un hiver qu'on plaisante pour l'exorciser : « *Chus nous, dit l'un, y'faisait assez frette à matin que le thermomètre a cassé et pis le zéro s'a sauvé* (1)*; y a un homme qui l'a vu dans le boute du Portage.* — *Chus nous*, dit l'autre, *y'faisait plus frette que ça, ben j'avons pas pu le raconter à cause que les paroles nous gèliont dans la goule* ».

Rudes hommes, rusés, râleurs, rigolards. Rudes femmes aussi. La paroisse, non nommée, qui est, à y bien regarder, la véritable héroïne du livre, a son curé, son bedeau, et même son couvent de sœurs, et, bien sûr, sa bigote de combat, la veuve à Calixte, qui « *soupçonnait n'importe quoi... et valait à elle seule un service d'espionnage ou une commission royale d'enquête* ».

« *Allez résister à cela !* »

C'est ce que fait pourtant la Maria à Gélas. Elle refuse les destins obligés des filles pauvres : se placer servante ou travailler aux shops à homards, les pieds et les mains dans l'eau glacée et puante, pour quelques cennes. « *Ah ! elle était point aisée, la Maria, une vraie Gélas jusqu'à dans les ous... Hé non ! elle se laisserait point manger par les ours, même en pleine fonte des neiges quand y'sortont du bois, les godèches !* »

JACQUES CELLARD.

(Lire la suite page 19.)

## *Les survivants du Grand Dérangement*

L'ACADIE est au cœur de *Mariaagélas* — au cœur de l'œuvre d'Antonine Maillet. L'Acadie ?

En 1604, une expédition avec deux personnages prestigieux, du Gua des Monts et Samuel de Champlain, aborde aux rives d'un pays que Verrazano, en 1524 (soit exactement quatre-vingts ans plus tôt), a longé et que, prestige de la Grèce, rêve d'innocence et de bonheur, il a nommé Arcadie. Le nom connaîtra plusieurs avatars, qui sont autant de graphies, puis c'est, définitivement, Acadie.

Hors historiens et géographes, combien de Français sauraient situer l'Acadie — et la conter un peu ? Une poignée. Acadie est le vieux, le beau mot, chargé de connotations affectives, en quelque sorte — et si l'on peut dire d'un mot — le doigt de l'histoire qui, sur les cartes, dessine les provinces maritimes du Canada : la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Edouard. L'Acadie comprenait aussi, jadis, les îles du golfe du Saint-Laurent et la plus grande partie de l'Etat du Maine, aux Etats-Unis.

Samuel de Champlain, en ces premières années du dix-septième siècle, entreprend de coloniser l'Acadie. Et de France attire, piège (?), paysans, artisans... Qui sont aussi, quand il le faut, des soldats, car Anglais et Français se disputent le pays, qui change plusieurs fois de mains. On perd, comme toujours. En 1713, le traité d'Utrecht nous réduit à la portion congrue du cap Breton (au nord de la Nouvelle-Ecosse) et de l'île du Prince-Edouard. Qu'on abandonne en 1758. Fin de l'Acadie française.

Oui, mais... De 1604 à 1758, soit pendant un siècle et demi, les quelques centaines de Français ont fait des petits, qui avaient répondu à l'appel de Champlain... De sorte que, en 1755, ils sont quinze mille. L'année du Grand Dérangement.

Le Grand Dérangement ? Là aussi, le savoir des Français est maigre... C'est pourtant l'appellation sublime et pudique, la trouvaille, je suppose, d'un génie tragique ou d'une douloureuse conscience collective — qui désigne l'un des pires forfaits de l'histoire. En l'année 1755, donc, les Anglais entreprennent de déporter ces Acadiens qui s'obstinent dans leur foi catholique et ne veulent rien, que continuer à parler français. Notre époque a fait un sort enviable à l'expression *plages de débarquement*. Il y eut, voici deux siècles et plus, des *plages d'embarquement*. Au mépris des lois du sang, de la famille, après avoir séparé les maris de leur femme et les enfants de leur mère, à la lumière de l'incendie qu'ils ont porté dans les maisons pour contraindre tout à fait les Acadiens au départ, la soldatesque anglaise pousse à bord des rafiots ce peuple de paysans dont, pour faire bonne mesure, elle a volé le bétail. On estime à huit mille les Acadiens déportés : on les appellera les Acadiens de la Dispersion — une nouvelle Diaspora. C'est cela, le Grand Dérangement... Les malheureux feront des enfants un peu partout dans le monde où les bateaux les ont conduits : en Louisiane (où, sous le nom de Cadjuns, ils sont aujourd'hui un million), en France, en Angleterre, à Saint-Pierre-et-Miquelon, dans les Antilles françaises...

YVES BERGER.

(Lire la suite page 19.)

Une belle leçon de « new-journalism »

# *TOM WOLFE*

## chroniqueur du psychédélisme

★ **ACID TEST, de Tom Wolfe. Traduit de l'américain par Daniel Mauroc. Le Seuil, Fiction et Cie, 384 pages, 39 F.**

AU royaume du journalisme américain regnent actuellement deux monstres sacrés, Norman Mailer, l'histrion hirsute, qui produit à la commande des textes où il est surtout question de Mailer lui-même, Mailer, puissant mais vulgaire. Et Tom Wolfe. A ne pas confondre avec Thomas Wolfe, l'écrivain du Sud, mort à la veille de la seconde guerre mondiale.

Tom Wolfe, l'infant, le dandy, l'humoriste désinvolte, qui sait si bien scandaliser, en les battant sur leur propre terrain, les membres les plus sophistiqués, les plus révolutionnaires de l'intelligentsia new-yorkaise. Qui mit le feu aux poudres, il y a dix ans, en attaquant le très établi « New-Yorker », qui fit éclater le journalisme traditionnel en lui substituant un « new-journalism » plus libre, plus souple, plus fantasque, plus aigu.

La quarantaine passée, Tom Wolfe en est toujours le maître. Il continue d'époustoufler par ses trouvailles, ses titres qui n'en finissent pas, la vivacité, l'élégance hyper-contemporaine de son langage. Après le « Washington Post », le « New-York Herald Tribune », « New-York », « Esquire » et le « Harper's Bazaar » s'arrachent ses articles. Lui qui aurait pu n'être qu'un bateleur de charme, il se fit le chantre-reporter de la culture pop, le scrutateur ironique du « gauchisme de Park Avenue » (1), le détecteur fasciné des mutations esthétiques de la société américaine des années 60. Sous des allures d'Arlequin qui amuse et se moque, Tom Wolfe est à l'écoute de l'Amérique d'aujourdhui.

Ou, déjà, d'hier. Comme dans « Acid Test », son meilleur livre, publié il y a huit ans à New-York, et qui paraît en français dans une très remarquable traduction de Daniel Mauroc. D'autant plus remarquable que la langue de Tom Wolfe est fine, cryptée, baroque, périlleuse.

« Acid Test », c'est la chronique personnalisée du psychédélisme : c'est-à-dire l'utilisation de la drogue à des fins esthétiques. Et Tom Wolfe a choisi de retracer cette aventure générale à travers celle, particulière, du groupe des « Merry Pranksters » (les joyeux lurons), qui commencèrent à faire parler d'eux en 1963, sur la côte Ouest, et jouèrent un rôle important dans la révélation de nouvelles techniques musicales, le « rock acid » notamment, répandu ensuite par les Beatles et les Grateful Dead. Leur gourou se nommait Ken Kesey.

FRANÇOISE WAGENER.

(1) Le seul recueil de Tom Wolfe traduit en français. Gallimard, 1972. Voir l'article de Marie-Claude de Brunhoff (21 juillet 1972).

(Lire la suite page 18.)

*Dessin de David Levine.*
Copyright Opera Mundi. New-York book review.



*EN BUGATTI BLEUE*

# « LE JEUNE HOMME VERT », de Michel Déon

Par **Bertrand Poirot-Delpech**

TANDIS que leurs parents se préparaient à corriger Hitler en jouant au yoyo, les enfants d'avant-guerre se sont partagés entre la bicyclette, porteuse de toutes les libertés, et une petite auto en forme de rêve, appelée « Solido » : sur un même châssis bien roulant et bien chromé, on pouvait visser à volonté une calandre de Buick ou de Rosengart, un arrière de bétaillère ou de coupé pour concours d'élégance à La Bourboule.

L'œuvre de Michel Déon rappelle ces jouets oubliés. Les nombreuses voitures aperçues ou empruntées par *le Jeune Homme vert* habillent la même mécanique narrative que *le Taxi mauve* (1973, prix de l'Académie) et *les Poneys sauvages* (1970, Prix Interallié). Une mécanique d'autant plus huilée et réglée que, à l'instar des anciens clients de Rolls, l'auteur s'est interdit de soulever le capot de l'engin romanesque mis au point par les ateliers du dix-neuvième siècle.

Pas question de mettre en pièces la machine retrouvée dans la grange du château, comme on s'y ingénie depuis trente ans, ni de se demander honteusement s'il est encore permis de conduire. Tant pis si les ressorts de la chronique familiale et de la bâtardise ont beaucoup servi ; tant mieux, même, si les coïncidences se voient de loin comme les timoneries de tacots, dont c'est le charme : le lecteur est simplement convié à grimper quelques heures dans une huit-cylindres « Stendhal-et-Balzac » carrossée Déon, comme on disait Panhard et Lavassor ou Chenard et Walcker, et à prendre en chasse, dans les odeurs insouciantes de pâquerettes et de ricin où se mitonnait la guerre, la Ford de Fitzgerald ou la Bugatti de Paul Morand.

EN ce temps-là, l'Europe n'a pas encore la bougeotte que lui donneront les randonnées militaires, la quatre-chevaux à crédit et les charters. L'ivresse d'aller et venir est réservée aux châtelains tels qu'Antoine du Courseau, qu'une nuit et demie de Bugatti bleue transporte de son manoir pluvieux près de Dieppe vers Aix, Saint-Tropez et Roquebrune, avec souvenirs d'ancien combattant et cuisses bronzées à chaque escale. Femme et enfants en sont encore réduits aux sorties de messe ou aux tours de pelouse en Ford T, et aux baisers volés en haut des meules.

Le Jeune Homme vert, lui, n'a même pas cette chance. Trouvé dans un panier devant le pavillon des jardiniers, il porte leur nom sans avenir et se contente de la culture rustre du curé. Mais un mystère prometteur entoure sa naissance. Assez pour que les filles légitimes se disputent ses rougissements, et que leurs frères le prennent en grippe. Assez, surtout, pour qu'on l'envoie en vacances à Londres chez l'aînée des Courseau, étrangement enfuie avec un prince égyptien à Hispano jaune...

Ce premier voyage avec bicyclette et illusions à l'état neuf inaugure un apprentissage qui, de treize ans en 1932 à vingt ans en 1939 et sur fond d'*Europe buissonnière* — comme titrera Blondin, — rassemble les étonnements et les émois de toute une adolescence bourgeoise d'avant-guerre.

DÈS le débarquement à Newhaven, au milieu des vieilles buveuses de bière, le ton est donné. L'univers adulte se partage entre des délicatesses incompréhensibles, sans doute fragiles, et une chiennerie colorée. Londres confirme cette intuition : d'un côté Kensington et ses Garbo inaccessibles, de l'autre les putes à fouets de Soho. Entre les deux, esclave des unes et protecteur des autres, le petit monde poisseux mais philosophe des valets. Conclusion provisoire : préférer le skiff sur la Tamise et les lectures des chauffeurs snobs aux pasteurs poudrés du British Museum.

Au retour, une fille du château se laisse déniaiser, et son frère, trop cajolé par une mère de plus en plus abandonnée au profit de la Bugatti et de la Provence, s'oriente vers une homosexualité chanteuse que patronnera Francis Poulenc. Il y a aussi le libraire de Dieppe qui ouvre des horizons en prêtant des livres, après l'entraînement à l'aviron.

Mais l'expérience du héros ne tarde pas à s'enrichir d'un deuxième voyage, vers l'Italie cette fois, et en compagnie d'un étudiant allemand. Milan, Florence, Rome, sont ainsi découverts à travers leurs antogonismes : Stendhal contre Goethe, fils de mutilé antimilitariste contre militant de l'Hitlerjugend. La fraternité du vélo et des nuits dans les oliveraies vient vite à bout de ces différences héritées, tandis qu'aux portes des palaces rôdent les mêmes Hispanos qu'à Londres, et les mêmes chauffeurs-maquereaux frottés de lecture.

AU monde du feuilleton, la coïncidence est reine. L'auteur en joue galement jusqu'à faire passer son bâtard, retour d'Italie, dans les arrière-cuisines et les chambrettes, où Antoine du Courseau a définitivement perdu le goût de l'humidité dieppoise. Pour un peu, il les ferait se rencontrer sur la plage tropézienne, où le châtelain a fini par partager les faveurs d'une hôtelière avec un pêcheur, bientôt converti à la promenade en mer pour touristes anglais.

Mais non : la providence des rencontres balzaciennes reconvertie en hasards d'auto-stop le jette, plus spectaculairement encore, sur le chemin d'un faux abbé, alias baron Palfy, escroc de haut vol. Loin de la petite vie de Normandie, avec son lot de morts lentes, de fausses couches, de ventes aux enchères et de vanités sociales ou artistiques, ce véritable Vautrin réincarné entraîne notre Rubempré dans un second séjour londonien et l'initie à la grande truanderie cosmopolite.

Après un rechute dans le Paris des portiers de cabarets et un premier chagrin d'amour, Palfy le reprend en charge. Du fond d'une Daimler grenat décapotable, il l'associe à un réseau de tourisme spécial sur la Croisette d'où embarquent, entre autres boyards à Hispano fuyant la guerre, la mystérieuse aînée des Courseau et son prince, lui aussi maquereau à grande échelle.

DANS cette ambiance de rats quittant le navire, les deux complices n'ont plus qu'à rejoindre un camp militaire d'Auvergne, à vendre la Daimler à la casse, et à apprendre à s'enterrer dans des trous selon la recette du général Gamelin. La drôle de guerre peut commencer.

On sait seulement que l'ami allemand du voyage en Italie et la restauratrice de Roquebrune mourront. Tous les autres personnages principaux ou épisodiques sont prêts pour de nouvelles aventures. Des liens qu'on ne soupçonnait pas ont été habilement révélés. D'autres attendent délicieusement de l'être. L'affolement des événements mondiaux se chargera de justifier les retrouvailles et d'accélérer les rebondissements. Une suite pleine de revoirs est annoncée. Elle sera attendue.

Non que le public ait manqué de lecture sur cette époque, la plus abondamment traitée de toute l'histoire, ni que le texte réserve des surprises d'ordre littéraire, puisque les recettes traditionnelles y sont au contraire reprises avec une ponctualité amusée. Mais *le Jeune Homme vert* présente la double séduction de prolonger la « mise en roman » de l'autre après-guerre, et de jouer sur le plaisir impérissable de la monographie familiale affabulée, où le lecteur glisse ses propres souvenirs, sa propre durée.

EN cela Michel Déon s'inscrit, avec Jean d'Ormesson et quelques autres, dans la suite des fresques des années 20 : *les Thibault*, de Martin du Gard, et *les Hommes de bonne volonté*, de Jules Romains.

Contrairement aux *Poneys sauvages*, qui saisissait la génération en aval de la guerre et y projetait certaines amertumes politiques, *le Jeune Homme vert* reste à l'écart des conflits d'idées qui préludent à celui des armes. Il est à la fois trop jeune et trop encombré de ses origines pour s'intéresser à autre chose qu'aux bizarreries des destins privés. S'il lui arrive de souhaiter la guerre, c'est qu'autant vaut désirer ce qui s'annonce inévitable, et que les moyens manquent pour « rompre la monotonie d'un monde lâche et ténébreux ». Seule leçon de ces vingt années caracolantes : il n'y a pas de coupable et on trouve des excuses à tout, car la vie n'est qu' « une série de tentations qu'on ne maîtrise pas, dont seuls vous sauvent le hasard ou les décisions brutales ».

Mais tout l'art était de montrer ce passage de l'absolu au relatif dans son épaisseur d'expérience vécue. Malgré l'absence de réflexions intérieures et un galop feuilletonesque qui pourrait n'être que distrayant, le temps apparaît dans l'exact glissement qu'il impose aux destinées et aux regards.

Le recours aux narrations classiques pour suggérer ces éboulements individuels au cœur des écroulements collectifs ne signifie pas que l'auteur ne doute pas, lui aussi, des mots. « Les conteurs sont les rois des poètes inspirés et la plus haute illustration du génie de l'homme, faisait-il dire au Taubelman de son *Taxi mauve* ; ils ridiculisent l'écriture. »

*Du moins le fait-il en conteur*, justement, en poussant l'anachronisme jusqu'à jurer de ne pas ennuyer, et jusqu'à tenir son pari avec la sûreté chantante d'une Bugatti bleue en route pour le soleil.

(*) Gallimard, 336 Pages, 42 F.

# LITTÉRATURE ET CRITIQUE

## Nous avons lu

### *J'écris pour te dire* de Natalia Ginsburg

Auteur d'une douzaine de livres, lauréate du prix Strega pour son roman *les Mots de la tribu*, traductrice de Proust en italien, journaliste et critique renommée, Natalia Ginsburg nous révèle, comme les premiers films réalistes de ses compatriotes, la face sombre d'un pays lumineux. *Je t'écris pour te dire*, son dernier roman, s'ouvre par la lettre d'une mère à son fils. Adriana, quarante-trois ans, égrène un chapelet de nouvelles maussades : son mari (dont elle vit séparée) se porte de plus en plus mal, l'hiver arrive, elle ne s'habitue guère à cette grande villa de banlieue où elle a élu domicile, la bonne a un caractère impossible, une inconnue réclame aide et assistance sous prétexte que son nouveau-né pourrait être du fils. Qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Et comment obtenir, enfin, l'installation du téléphone ? Entre les griefs et les doléances, on devine un appel au secours : *« J'ai peur de vieillir. Qui m'aime encore ? Ne m'abandonne pas. J'étouffe de solitude. Parle-moi. Ecoute-moi. »*

Mais le fils, prisonnier de ses propres problèmes, n'a pas d'amour à revendre. Compromis dans quelque obscur complot politique, il se croit, à tort ou à raison, traqué par la police. Il fuit, gagne l'Angleterre, épouse une Américaine, l'abandonne un mois plus tard et finit assassiné par un terroriste. De son côté, la fille mère dérive au hasard des liaisons. Toutes ces faibles s'accrochent à deux personnages forts : Angélique, la sœur de ce fils ingrat, et Osvaldo, un libraire de mœurs douteuses. Mais la charité, la compassion, butent contre un aveuglement que les psychanalystes nomment « conduite d'échec » et qui ressemble plus à une malédiction qu'à une maladie.

Sous enveloppe, au gré du courrier, le désespoir et l'angoisse se croisent sans se reconnaître. Chacun s'appuie sur son prochain et glisse dans le vide, tentant en vain de freiner sa chute en se retenant aux objets, en invoquant un chandail, un tapis, un chapeau, comme s'ils étaient doués d'un pouvoir magique, comme si, pour échapper à la souffrance, il fallait rejoindre le monde inanimé.

Quels qu'ils soient, les auteurs des « billets durs » qui composent ce roman s'expriment par la voix de Natalia Ginsburg. Son style, plus simple que souple, ne se plie guère à la personnalité des héros, et l'inexorable fidélité de la traduction contribue encore à supprimer les contrastes nécessaires. Mais ce sont là défauts mineurs que l'émotion balaie. Les fervents de Tchékhov ne s'y tromperont pas : derrière ces pages crispées, ces phrases brutales, ces silences, quelqu'un pleure sur la misère humaine. — G. R.

★ Traduit de l'italien par Angélique Levi. Flammarion. 181 p. 24 F.

### *Faerie* de J.-R.-R. Tolkien

Ce nouveau livre de Tolkien, l'auteur du *Seigneur des Anneaux* (1), trilogie où il se montrait poète, linguiste, historien, moraliste et inventeur de mythes, est décevant : le magicien y apparaît sous son plus mauvais aspect. Tout écrivain a ses instants de pot-au-noir, ses jours de ciel bas ou de pompeusité grasseyante ; faut-il vraiment publier les œuvres marquées ainsi d'une pierre sans couleur ? Tolkien a besoin d'espace où déployer son imagination : les trois histoires racontées ici sont des timbres-poste. Tolkien n'a rien d'un miniaturiste.

Suit une étude sur le conte de fées : qu'est-ce ? Quelle en est l'origine ? Quelle en est l'utilisation pour les enfants et les adultes ? Tolkien rationalise, radote, ratiocine, sans rien attraper dans le filet qu'il a jeté dans l'étang de la féerie et de la fantaisie. Il pourfend à gauche et à droite, et en fait se rétrécir sous nos yeux. Relisons plutôt *Introduction à la littérature fantastique* de Tzvetan Todorov (2), texte agile, foisonnant, et précieux pour tous les lecteurs intéressés par ces genres littéraires. — M. C. de B.

★ Traduit de l'anglais par F. Ledoux. Christian Bourgois, 214 pages, 38 F.

(1) Christian Bourgois éditeur.
(2) « Poétique », Seuil.

## JULIEN TEPPE analyste de la douleur

*JULIEN TEPPE, qui a été trouvé mort à son domicile, rue de Miromesnil, le 29 janvier, avait éveillé l'attention de la critique littéraire en publiant coup sur coup, en 1935,* Apologie pour l'anormal ou Manifeste du dolorisme, *et, l'année suivante,* Dictature de la douleur. *En 1973, la Librairie philosophique J. Vrin, à Paris, a réédité ces deux essais en un seul volume.*

NÉ à Saint-Etienne-du-Bois, dans l'Ain, le 24 août 1910, d'une famille dont le catholicisme rigide embrassait dans une foi unique la patrie, le drapeau et l'autel, Julien Teppe, qui avait fait ses études chez les jésuites de Lyon, a dépeint dans un roman ce milieu familial et scolaire, et la révolte qu'il lui inspirait. « *Tout le monde trichait*, dira-t-il ; *les élèves copiaient, les parents mentaient, et tous se targuaient pourtant de craindre et d'aimer Dieu.* »

Ce livre, écrit en 1936, ne parut qu'en 1946 aux éditions Pierre Clairac, sous le titre *Avant le corps*. Pourquoi « avant le corps » ? Parce que, à l'époque où il écrivit son roman, Julien Teppe ne souffrait encore que dans son cœur et dans son esprit. La souffrance physique allait venir très tôt et l'accabler toute sa vie.

Son œuvre est d'abord un psaume pessimiste à la tristesse et à la douleur. Et pourtant Julien Teppe est un cérébral qui transforme en humour tout ce que lui font éprouver ses sens. Il souffre et plaisante à la fois.

Venu de bonne heure à Paris, il se cloître dans la solitude et le silence. Il connaît ses anomalies, les approfondit, les analyse, les décrit. Il sera quand même secrétaire de Julien Benda, et, homme de cabinet avant tout, poursuivra laborieusement la plus scrupuleuse carrière littéraire et journalistique.

Outre son œuvre « doloriste » (*la Femme de peau, la Vie blette, Manuel du désespoir*) et plusieurs ouvrages d'histoire littéraire (Chamfort, Vigny), Julien Teppe a publié des centaines d'articles sur la langue française, en partie recueillis en volume. Son goût du trait piquant et du paradoxe s'y donne libre cours.

Mais sa verve devient plus agressive dans son énorme pamphlet *l'Idole Patrie*, somme d'érudition et de compilation en même temps que terrible satire contre les palinodies et les outrances auxquelles ont donné lieu le nationalisme et le patriotisme. Un autre pamphlet, *Contre l'américanophobie*, n'est pas moins à contre-courant des idées reçues ou des opinions en vogue.

Julien Teppe, qui à une certaine époque avait donné soixante-cinq émissions de radio sur « les Caprices du langage », aurait sans doute pu faire une carrière tapageuse s'il avait consenti à tirer un parti matériel de dons manifestement très brillants. Mais son intégrité ombrageuse refusait toute souplesse et repoussait tout compromis.

Il avait commencé en 1936, à Uriage, un « *Journal de souffrance et de vérité* » qu'il a tenu quotidiennement jusqu'à son hospitalisation, le 10 novembre 1974, dans un établissement de Levallois-Perret.

Ce « *Journal* », œuvre considérable où il a consigné pendant trente-huit ans les étapes de son cas médical aussi bien que ses commentaires sur les événements et les personnages contemporains, doit, si sa volonté est respectée, être déposé à la Bibliothèque nationale et ouvert seulement cinquante ans après son décès.

P.-V. BERTHIER.

## *TÉMOIGNAGE D'UNE OUVRIÈRE*

## La fatigue et l'absence

★ ENFIN, C'EST LA VIE !, de Colette Basile. Denoël/Gonthier, 142 pages, 28 F.

VOICI un livre nu, dont le style n'adoucit ni la mélancolie ni l'amertume. Colette Basile relate la vie de Berthe, une ouvrière de cinquante ans, qui travaille à la chaîne dans une biscuiterie. C'est sa propre vie qu'elle décrit, sans doute, et son visage qu'elle dépeint : un « visage devenu osseux » qui « fait penser aux statues de l'île de Pâques ».

Dans le film de Gudie Lawaetz, « *Mai 68* », on voyait une ouvrière qui, la grève finie, rentrait à l'usine en pleurant. Berthe ne pleure pas, ou c'est avec les yeux secs. La tristesse imprègne ses pensées, et la fatigue appesantit ses gestes depuis si longtemps qu'elle sait la vanité des larmes. Le récit débute au lendemain des vacances, le jour où Berthe reprend le travail. Le temps quotidien recommence : la sonnerie du réveil, la course pour être à l'heure au pointage, et pour suivre la cadence de la machine, le mouvement qu'on répète, sur la chaîne, des milliers de fois et qui paraît « dirigé par une volonté extérieure », les « commérages » des autres ouvrières, les moments de haine, de rage, de dégoût, les aiguilles de la pendule qui n'avancent pas et, à midi, enfin, « la fuite vers la sortie », le déjeuner hâtif et solitaire, l'obsession du retard qui envahit jusqu'aux rêves, le retour à l'usine, etc.

Berthe aura porté, toute la journée, le deuil de soi-même. Et elle continuera à « vivre » ainsi jusqu'à la retraite. C'est l'absence qui domine ce livre : l'absence de Berthe dans ses jours et dans ses gestes. Elle n'éprouve le sentiment d'exister qu'en ces rares et fragiles moments de trêve qu'elle soustrait à la vie grise et aux temps morts.

Colette Basile n'élève pas la voix. Mais son témoignage est un des réquisitoires les plus éloquents contre le travail et ses idéologies.

FRANÇOIS BOTT.

## *UNE NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE*

## Un « grand thème » par semaine

SOUS le titre « Bibliothèque Laffont des grands thèmes », une nouvelle encyclopédie vient de naître. Hebdomadaire et vendue dans les kiosques, comme *Alpha* (mais on la trouvera aussi en librairie), elle se présente, à l'inverse de la précédente, comme un livre et même un beau livre, relié, illustré en couleurs, imprimé sur beau papier. Prix 15 F, ce qui est une performance.

Son autre originalité est d'être thématique à l'heure où les encyclopédies adoptent de préférence la forme et le classement alphabétique du dictionnaire. Ainsi la vulgarisation des connaissances, si recherchée et exploitée aujourd'hui, oscille-t-elle constamment entre l'éclatement en des milliers d'articles divers et le regroupement systématique.

Visant un public très large, la « Bibliothèque Laffont » entend répondre aux principales questions du moment. Chaque semaine, elle lancera donc un nouveau « dossier » de 144 pages, à lire d'un bout à l'autre, puisqu'elle veut d'abord être un livre. Il y en a cent de prévus, sur les sujets les plus divers et parfois les plus inattendus. Tirage au départ : 350 000 !

Pour inaugurer la collection : une *Histoire universelle depuis 1939* et comme il se doit *la Pollution*. En cette semaine de lancement, l'un des deux livres est donné gratuitement à tout acheteur de l'autre. Après quoi viendront *la Naissance d'un enfant, la Formation de la Terre, l'Origine de l'homme, l'Explosion démographique, la Libération de la femme, la Crise énergétique, l'Economie des pays socialistes*, etc. Au programme encore : *les Mouvements pop, la Littérature de l'image* (bandes dessinées), *les Mouvements littéraires d'avant-garde*, etc.

L'exposé méthodique, sérieux, est coupé et agrémenté par un entretien avec un journaliste (Jean Lacouture commente l'*Histoire universelle*) ou une personnalité (Philippe Saint-Marc commente *la Pollution*). Une réflexion compétente est ainsi projetée sur l'information donnée.

Cette collection encyclopédique par son découpage se rapproche des « Que sais-je ? » Elle a moins d'ambition scientifique mais des dehors plus attrayants, faisant à l'image instructive une très large place. L'initiative en revient à une maison suisse, née en 1973, les Editions Grammont, que dirige M. Jacques Masui, connu en France pour de tout autres activités : il a fondé la revue *Hermès*, et dirige la collection « Documents spirituels » chez Fayard.

La « Bibliothèque des grands thèmes » est déjà publiée en Espagne par l'éditeur Salvat, de Barcelone. Elle y a fait sa place ainsi qu'en Amérique latine. Sous le patronage de Robert Laffont, elle se lance aujourd'hui à la conquête du marché français. La concurrence ne lui manque pas ! L'encyclopédie Larousse en est à son onzième volume. L'encyclopédie Hachette vient de naître ; *Alpha* publie un index-dictionnaire ; l'*Encyclopédia Universalis* a tout juste terminé son noble et ambitieux parcours... Et nous ne sommes pas au bout du catalogue. Il y en a pour tous les goûts, pour tous les niveaux de culture, pour toutes les bourses et selon toutes les approches. Il faut bien admettre que le poisson mord.

J. P.

— UNE EXPOSITION CONSACREE A « L'HISTOIRE DE LA LITTERATURE PROLETARIENNE » aura lieu du 25 février au 9 mars 1975 à la librairie La Puce à l'oreille, 19, rue des Rosiers, Paris-Ier (tél. : 278-11-83). Coïncidant avec la parution du livre de Michel Ragon auquel « le Monde des livres » avait consacré une double page le 13 décembre (Albin Michel). Cette exposition s'accompagnera d'un débat avec l'auteur le 28 février à 20 h. 30.

## VIENT DE PARAITRE

### Romans français

JACQUES SERGUINE : *les Russes et les Bretons*. — Quatre amis : un Russe, un Breton, un Méridional et un venu d'ailleurs, se retrouvent dans la vie, dans le monde, avec les femmes. C'est le huitième roman de l'auteur de *la Mort confuse*. (Gallimard, 280 p., 35 F.)

MARTINE CADIEU : *l'Amoureuse en secret*. — Un roman que hantent la musique, la mer, l'amour. (Gallimard, 210 p., 29 F.)

HENRI VINCENOT : *le Sang de l'Atlas*. — De l'auteur *de la Pie saoûle*, ce douzième roman qui conduit du Maroc d'hier au Maroc d'aujourd'hui. (Denoël, 192 p., 29 F.)

DOMINIQUE ROLIN : *Deux*. — Dix-neuf rounds d'un combat entre deux faces de la narratrice, un jour de Noël. Par l'auteur des *Marais*. (Denoël, 256 p., 35 F.)

MYRIAM ANISSIMOV : *la Resquise*. — Second roman de l'auteur de *Comment va Rachel*, qui a aussi fait du théâtre et enregistré un disque des chansons d'Albertine Sarrazin. (Denoël, 224 p., 35 F.)

YVES SIMON : *Transit-Express*. — Troisième roman de ce jeune écrivain, également auteur, compositeur, interprète de chansons, qui se fit remarquer par *l'Homme arc-en-ciel*. (Grasset, 220 p., 26 F.)

### Littérature étrangère

SIGBJORN OBSTFELDER : *Poésies complètes, Poèmes en prose, Nouvelles*. — Par l'un des plus grands talents lyriques de Norvège, né en 1866 et mort en 1900. Traduits du norvégien et présentés par Régis Boyer. (P.-J. Oswald, 191 p., 18,60 F.)

DAN MAC CALL : *De l'importance du jus de pomme dans le traitement des blessures de cœur*. — Une enfance en Californie. Le premier roman d'un jeune Américain de trente-quatre ans. Traduit de l'anglais par Christiane Thiollier. (Grasset, 252 p., 32 F.)

JOHN HAWKES : *la Mort, le Sommeil et un Voyageur*. — Le cinquième roman de l'écrivain américain lauréat du prix du meilleur livre étranger 1973. Traduit de l'anglais par Jacqueline Bernard (Denoël, « Lettres nouvelles », 208 p., 39 F.)

GIUSEPPE BONAVIRI : *la Divine Forêt*. — Par l'écrivain sicilien dont le même éditeur avait publié *Des nuits sur les hauteurs*. Traduit de l'italien par U. E. Torregiani. (Denoël, « Arc-en-Ciel », 192 p., 34 F.)

### Spiritualité

MICHEL DE MIRAS : *la Méthode spirituelle d'un maître du soufisme iranien : Nur Ali Shah*. — Une étude sur un soufi iranien du dix-huitième siècle, rénovateur d'une spiritualité qui connaît un nouvel essor. Préface d'Henry Corbin. (Editions Sirac, Tête de feuilles, 372 p., 49 F.)

### Critique littéraire

JEAN CLAIR : *Marcel Duchamp ou le Grand Fictif*. — Essai de mythanalyse du « grand verre ». Une tentative de « démystification ». (Galilée, 170 p., 26 F.)

PIERRE TESQUET : *Clefs pour Chaléra*. — Etude sur une des œuvres les plus singulières de Delteil. Avec une préface de l'auteur. (Pierre-Jean Oswald, 225 p., 20,10 F.)

ROSE FORTASSIER : *les Mondains de la Comédie humaine*. — Etude historique et psychologique. L'envers de la légende. Où l'on voit Balzac aux prises avec les mondanités de son temps. (Klincksieck, 590 p., 98 F.)

ANDRE HELBO : *Michel Butor*. — Vers une littérature du signe. Précédé d'un dialogue avec Michel Butor. (Editions Complexe, rue du Châtelain 8 B, 1050 Bruxelles.)

K. H. MACFARLANE : *Tristan Corbière dans les Amours jaunes*. — De Tristan amoureux à Corbière poète. (Ménard, « Lettres modernes », 280 p., 90 F.)

### Sciences humaines

LOUIS DUBERTRET : *l'Homme et son programme*. — La cybernétique fournit le point de départ d'une réflexion sur l'avenir de notre société. Préface de Jean Fourastié. (Denoël-Gonthier, « Médiations », 208 p., 32 F.)

LOUIS-VINCENT THOMAS : *Anthropologie de la mort*. — Des sociétés africaines à l'Occident, un vaste panorama des rites, des mythes, des fantasmes et des pratiques que suscite la mort. (Payot, « Bibliothèque scientifique », 544 p., 99 F.)

PIERRE BIRNBAUM et FRANÇOIS CHAZEL : *Théorie sociologique*. — Un choix de textes théoriques commentés présente les divers aspects de la science des systèmes sociaux. (P.U.F., « Thémis », 600 p., 64 F.)

### Théâtre

FRANÇOIS-MARIE BANIER : *Hôtel du Lac*. — Le jeune écrivain des *Résidences secondaires* fait ses débuts d'auteur dramatique. (Gallimard, 180 p., 29 F.)

JEAN VILAR : *le Théâtre, service public et autres textes*. — Un choix d'écrits de 1938 à 1975 de l'animateur du Théâtre national populaire et créateur du Festival d'Avignon, présenté et annoté par Armand Delcamp. (Gallimard, « Pratique du théâtre », 570 p., 95 F.)

### DANS LES « POCHE »

MARX : « Grundrisse », cinquième tome qui comprend les travaux annexes, étalés de 1850 à 1859 et comportant des extraits relatifs aux « Principes » de Ricardo. Traduit par Roger Dangeville. (10/18, 450 pages, 15 F.)

VIRGILE : « Géorgiques », reproduction fidèle et intégrale de la traduction de E. de Saint-Denis établie pour les universités de France. (Denoël / Gonthier-Médiations, 144 pages, 9 F.)

LEIBNIZ ET SPINOZA : La collection « Idées », chez Gallimard, vient de publier la belle étude que Georges Friedman a consacré, en 1946, à « Leibniz et Spinoza », dans une nouvelle édition remaniée et augmentée. (448 pages, 8,40 F.)



## *ÉCHOS ET NOUVELLES*

### *Le Prix du meilleur livre étranger à Siniavski et à Schulz*

*Le Prix du meilleur livre étranger 1974 a été attribué, dans la série* Essais *à André Siniavski pour* Une voix dans le chœur *(le Seuil) et, dans la série* Romans, *à titre posthume, à Bruno Schulz,* les Boutiques de cannelle et le Sanatorium au croque-mort *(Denoël, « Lettres nouvelles »).*

*André Siniavski, né en Union soviétique en 1925, critique littéraire à la revue* Novy Mir, *a publié à l'étranger quelques-unes de ses œuvres sous le peudonyme d'Abram Tertz, ce qui lui a valu une condamnation à sept ans de camps.* Une voix dans le chœur, *est un essai sur la vie concentrationnaire. André Siniavski est depuis 1973 établi en France. Piotr Rawicz a rendu compte de ce livre le 15 novembre 1974.*

*C'est Hubert Juin qui a présenté dans ces pages, le 6 décembre 1974, l'œuvre de Bruno Schulz, né en 1892, souvenirs d'enfance fantastiques dans un ghetto de la province polonaise où il est né et où il a vécu jusqu'à son exécution par les nazis en 1942.*

— LE 37e PRIX ALBERT-LONDRES, destiné à couronner le meilleur grand reportage de l'année sera décerné le 16 mai 1975. Les candidatures, accompagnées des textes en seize exemplaires, devront parvenir au secrétariat du prix (Mme Goury-Laffont, 53, rue Cardinet, 75017 Paris ; tél. : 924-42-66) avant le 31 mars, dernier délai. Les candidats doivent être âgés de moins de 40 ans.

— LE 23e MANDAT DES POETES, d'un montant, cette année, de 15 200 F, a été attribué à Henri de Lescoet, fondateur du prix Apollinaire en 1941. Il est né en 1906. Il a publié une quinzaine de recueils de vers et fut un ami de Jean Cocteau. Il vit actuellement à Nice.

— L'ASSOCIATION TRISTAN-CORBIERE, dont nous avons évoqué les activités dans « le Monde » du 31 janvier 1975, reçoit les correspondances à l'adresse suivante : Marc Bernol, 15, rue de Turbigo, Paris (2e).

— LA CHINE POPULAIRE SERA PRESENTE à la prochaine Foire du livre de Francfort, du 7 au 14 octobre 1975. Elle a réservé 530 m2 de stand. On suppose qu'elle s'intéressera aux ouvrages scientifiques et techniques et qu'elle proposera, en échange, des livres d'art.

— POUR CELEBRER LE VINGTIEME ANNIVERSAIRE de la mort de Paul Claudel, une messe sera célébrée le mardi 25 février, à 11 h., à l'église Saint-Gervais (place Saint-Gervais, Paris 4e) par le révérend père Varillon s.j. L'assemblée générale de la Société Paul Claudel aura lieu le mercredi 5 mars 1975, à 17 h. 30, au Petit Théâtre d'Orsay, 7, quai Anatole-France, 75007 Paris. Ordre du jour : 1. Rapport moral et financier ; projets pour 1975. 2. Conférence de Jacques Cassar : Turelure, personnage historique (projections). Entrée libre.

— COMMENT CONSTRUIRE LES BIBLIOTHEQUES DE 1980 ? Sous ce titre, le Centre culturel suédois organise une exposition, « La bibliothèque publique aujourd'hui et demain », qui se tiendra du 27 février au 4 mars 1975, tous les jours, de 14 h. à 18 h., 11, rue Payenne, 75003 Paris (277-77-30). Un colloque sur le thème « la bibliothèque service public » se tiendra les 17 et 18 mars 1975, de 15 h. 30 à 17 h. 30, au Centre culturel suédois, 11, rue Payenne, 75003 Paris.

— LE PREMIER TOME DU « THEATRE DU XVIIe SIECLE » vient de paraître à la « Bibliothèque de la Pléiade », choisi, établi, présenté et annoté par Jacques Scherer. Il contient des pièces de Montchrestien, Hardy, Tabarin, Théophile de Viau, Racan, Mairet et Rotrou.

— SOUVENIR DE JACQUES RIVIERE. La société Arts et Lettres de France, dont le siège est à Bordeaux, vient de commémorer le souvenir de Jacques Rivière, mort voici cinquante ans, le 14 février 1925, à l'âge de trente-neuf ans. Celui qui devint après la Grande Guerre l'animateur de « la Nouvelle Revue française », était né, en effet, dans cette ville, le 15 juillet 1886. C'est de Bordeaux que Jacques Rivière, en 1907, engagea une abondante correspondance avec Paul Claudel, dont l'influence devait hâter son évolution religieuse. (Plon, 1926.)

— L'UNION DES ECRIVAINS tiendra son assemblée générale annuelle le lundi 24 février 1975, à partir de 20 h. 30, à la salle Jussieu, 12, rue Guy-de-La-Brosse, Paris-5e (métro Jussieu).

# L'ÉTAT ET L'ÉCRIVAIN

## *Au chevet du livre*

*(Suite de la première page.)*

Que disent ou que n'osent dire les éditeurs ? Que le livre reste un moyen irremplaçable de culture. Ses concurrents audiovisuels ont une audience de plus en plus vaste mais présentent encore trop d'imperfections pédagogiques, nécessitent des investissements trop considérables. Que l'on ne gagne pas beaucoup d'argent dans l'édition : la liste des maisons qui ont disparu est plus longue que celle des maisons qui ont survécu. Que le livre passe pour être cher, en tout cas psychologiquement cher. Si on abaisse son prix, il faut trouver un autre mode de rémunération pour les auteurs. Mais, surtout, comment abaisser son prix ? M. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste, professeur de droit, a fait à ce sujet des propositions raisonnables : « *Il s'agit, par exemple, de supprimer les 7 % de T.V.A. sur les livres, de prendre des mesures énergiques contre la spéculation sur le prix du papier, d'octroyer des crédits à des taux avantageux pour les petits et moyens éditeurs, d'aligner les tarifs de transport sur ceux actuellement consentis à la presse...* » (3) Propositions raisonnables mais d'une application délicate, du moins en régime capitaliste libéral. On ne peut aider de la même façon l'éditeur de livres pornos, celui de textes classiques, celui de textes contemporains d'allure porno, mais de haute qualité littéraire, et celui qui publierait à la fois tous ces genres de livres.

### Le recours aux bibliothèques publiques

N'est-il pas plus sain de chercher d'abord à abaisser les prix en développant le marché, en particulier par un programme sérieux d'achat par les bibliothèques publiques et un plan d'augmentation des crédits consacrés au fonctionnement de ces bibliothèques ? Ce type de solution a les préférences du parti socialiste comme du parti communiste. Mais en attendant le Programme commun, et puisque nous ne vivons que le Programme de changement, comment l'édition pourrait-elle évoluer ?

A partir des analyses de Mansholt, on peut se demander s'il n'y a pas beaucoup trop de livres publiés : parce que cela marche, parce que c'est la mode, parce que cela nourrit une collection, parce que cela permet d'étaler ses frais généraux, parce qu'on pourra peut-être en tirer un film, parce que l'auteur a dîné à l'Elysée, ou parce qu'il connaît la cousine de Bernard Pivot... Alors que les critiques sont submergés et n'ont plus le temps de rendre compte de tout, ni du tiers de tout, que les libraires n'ouvrent même plus certains colis d'envois d'office et que le lecteur ne sait plus où donner de la tête entre les jaquettes affriolantes et les prières d'insérer dignes de la publicité pharmaceutique.

Dans le même temps, la production de certains secteurs est dangereusement faible. Il n'est que de consulter les auteurs de livres scientifiques : bientôt, la vraie recherche française, celle qui ne « rapporte » rien, sera entièrement publiée à l'étranger. Il n'est que de voir comme certains besoins réels sont méconnus par l'édition. On publie beaucoup *sur* le tiers-monde, mais que publie-t-on *pour* lui ? Et que publie-t-on pour le tiers-monde français ? Ecoutez ces chiffres. 85 % des livres sont lus par 15 % des Français. De plus, pour 65 % la catégorie « O.S.-manœuvres » a lu « des livres », au cours des douze derniers mois. Il serait intéressant d'« éplucher » la production de ces douze derniers mois pour savoir quels livres ont été écrits pour les « O.S. et manœuvres ».

En fait l'édition française est la fille d'une société de consommation et d'une économie de gaspillage. Et ce n'est pas seulement parce que le papier devient cher qu'il faut décider hâtivement des restrictions de production : c'est parce que les besoins réels du peuple ne sont pas couverts par l'édition qu'il faut se livrer à une analyse en profondeur de la production éditoriale courante. Or cette production est de plus en plus bâtarde, mercantile, fragile. Ce n'est pas un dangereux révolutionnaire qui le dit, c'est M. Yvon Chotard, vice-président du Syndicat français de l'édition et vice-président du C.N.P.F. : « *A côté du livre qu'on cherche, que les lettrés cherchent et que le bon libraire est à peu près seul à pouvoir fournir, nous voyons prospérer le secteur du livre qui s'offre, ouvrages passe-partout, anonymes, utilitaires, distrayants, interchangeables, présentés comme des boîtes de sardines dans les supermarchés...* »

Et si encore ces livres offerts étaient tous consommés ! Mais non ! La question la plus impérieusement posée aux éditeurs les plus prospères est celle des invendus, donc du stockage. Les cénotaphes de l'édition sont la face cachée du succès. Des dizaines de millions de volumes de toutes sortes dorment, gardés, veillés par un air dont le degré hygrométrique est soigneusement contrôlé. Ne s'agit-il que de « pannes » ? Non. Ce serait trop simple. Les cénotaphes conservent aussi pieusement des collections entières de livres trop chers ou pas assez chers, des collections rivales d'autres collections lancées en même temps, des best-sellers célèbres dont la vente a brusquement chuté au moment où l'éditeur recevait une énième réimpression, des livres de bonne vente, dont l'édition courante ne sert plus à rien depuis qu'ils sont publiés au format de poche, des livres, enfin, dont l'éditeur, le plus souvent par paresse ou par fatalisme, n'a pas su calculer le tirage en fonction des espoirs de ventes... Toutes ces erreurs de gestion, tous ces gaspillages, tous ces 3 000 exemplaires, ou 30 000 exemplaires de trop, par titre, cela fait, il faut bien le répéter, 100 millions de livres inutiles. De temps en temps, les éditeurs font le ménage, c'est-à-dire pilonnent et transforment la matière vive du livre en pâte à papier. Pourquoi ne pas donner, ne pas livrer à des ventes sauvages, pourquoi ne pas inonder les prisons et les asiles et les hôpitaux ? Mais veut-on, alors, la mort des libraires ? Mais puisqu'on donnerait des livres à des gens qui, jamais, n'en achèteront ? Cela ne fait rien : si vous donnez des millions de livres, vous supprimez l'idée même qu'une seule personne pourrait acheter un seul livre. Donc, je pilonne. Le problème est complexe. N'empêche, on rêve d'une loi dont l'article premier proclamerait : « *Il est interdit de détruire un livre.* »

Or, il y a des livres qui manquent. Manquera, désormais, l'édition admirable (Georges Lubin) de la correspondance intégrale de George Sand, que les éditions Garnier ont dû interrompre, faute de lecteurs. Manque, en France, une véritable encyclopédie populaire. Manquent, commencent à manquer, malgré les efforts de quelques éditeurs, les collections où recevoir les premiers textes des inconnus.

On est contraint de laisser filer le troisième, le quatrième livre d'un auteur qui n'a pas su « percer » assez vite. Bien pis : les éditions et les auteurs ont laissé naître une nouvelle émission de télévision intitulée « Best-seller ». Emission inutile, dans son principe, et dangereuse, du moins à mes yeux. Un cahier des charges vraiment responsable aurait dû obliger la société productrice à donner, en contrepoint, une émission intitulée, toujours en français : « Worst-seller », au cours de laquelle on aurait présenté, avec les mêmes clairons de la renommée, tel admirable recueil de poèmes, tel inédit méconnu, tel ouvrage de musicologie, tels textes de base, historiques, politiques, économiques, et qui sont plus indispensables à la culture que certains énormes tirages.

### Le bricolage

Enfin Paul Granet vint. Rien dans les mains, tout dans le brio. Comme d'habitude, dès qu'il s'agit de résoudre des problèmes culturels. Ah ! Si les livres étaient fabriqués par Usinor ou par Citroën, le très vaillant Fonds de développement économique et social interviendrait immédiatement. Mais, pour les livres, tout doit pouvoir s'arranger en bricolant un peu. Les éditeurs n'ont qu'à livrer leurs stocks, les libraires n'ont qu'à jouer les animateurs culturels, entretenant « un climat de curiosité et de stimulation intellectuelles », les municipalités n'ont qu'à subventionner davantage leurs bibliothèques, et puis on trouvera des tas de bibliothécaires bénévoles, si sympathiques, peut-être même plus sympathiques que les vraies professionnelles, trop calées, voyons ! et puis quoi encore ? Ah oui ! Nice, le Festival du livre de Nice, vaillante petite municipalité de la gauche unie, eh bien ! Nice, avec le label officiel du gouvernement, c'est un fameux coup de projecteur sur le livre, non ? Alors, on ne dit pas merci ?

On ne dit rien. Les divers syndicats et associations de bibliothécaires ont répondu. Dignement. Ils ont du mérite. La lecture publique, en France, est bafouée. Il fallait sans doute aider telle ou telle grande entreprise industrielle privée, dans ce régime qui est si opposé aux nationalisations. Il fallait même faire croire que c'était indispensable, sain et honnête. Quant aux remboursements à l'Etat, nous en reparlerons. Avec ses habiles « jeux d'écriture », le capital sait faire disparaître les prêts comme des pigeons dans un chapeau.

Il n'y a pas si longtemps, j'ai reçu la visite des deux animateurs de la bibliothèque d'une nouvelle et considérable maison de la culture. Très embêtés : aucun crédit pour la bibliothèque. Ils venaient me demander des services de presse, des conditions spéciales d'achat chez un éditeur. La mendicité, quoi. Naturellement, il ne manque rien à cette cathédrale de béton. Un admirable jeu d'orgues, « que l'Europe nous enviera », deux ou trois scènes tournantes, pivotantes, deux cafétérias, un circuit de télévision intérieur et tout ce qu'il faut pour réaliser des films en magnétoscope. Les livres ? C'est vrai. Alors, pas un petit cadeau pour nos « animations-lectures » ?

Il est effrayant de constater le retard pris par la France non seulement sur ses propres prévisions en besoins minima, mais sur les autres nations européennes. Les chiffres français, comparés à l'Angleterre, par exemple, sont inférieurs dans le rapport de 1 à 5, voire à 9. Et il vaut mieux ne pas comparer avec les chiffres scandinaves... Nous n'avons pas mille bibliothèques municipales. Il nous en faudrait, au moins, cinq mille. Ne parlons pas des bibliothèques universitaires. Ne parlons pas, surtout, du manque de personnel, de crédits d'achats et d'entretien. Quant à la publicité, pourtant indispensable, où avez-vous vu, dans votre ville, dans votre quartier, un panneau du genre : « Votre bibliothèque, avec ses milliers de livres, vous attend » ?

### Si l'État ne peut rien...

Un dernier chiffre : en Angleterre-Galles, en 1971, pour 100 000 habitants, il a été acheté 22 741 livres. En France, même année, pour le même nombre d'habitants, il a été acheté 3 612 livres (4). Je vous rappelle que nous sommes, dit-on, près de cinquante-deux millions de Françaises et de Français, ivres de fierté, avec notre niveau de vie, notre P.N.B., notre gastronomie, nos prix Nobel de littérature, notre Concorde, notre Secam, Paris by night, et tout ça. Tandis que ces pauvres Anglais sont en pleine décadence, voyons ! Faut-il qu'ils s'ennuient pour lire autant !

Dans les mois qui viennent, on va sûrement créer de nouveaux groupes de travail et autres commissions inter-ministérielles, composés de gens compétents et dévoués. Chacun fera de son mieux. Personne n'arrivera à dégeler des crédits. La France gardera juste ce qu'il faut pour se maintenir à un niveau tiède. Or nous sommes arrivés à des temps où le temps accélère quand il veut, débordant les hommes là où il veut. Si l'Etat ne veut ou ne peut rien pour le livre, qu'il le dise clairement. On préférerait cela à l'hypocrisie habituelle des petits bouillons de culture parisiens. On laissera alors les individus et les groupes et les collectivités locales inventer autre chose.

Déjà, en Vendée comme en Provence, à Grenoble comme à Toulouse, on commence sérieusement. Et puis viendront des éditions un peu frustes mais proches du public, comme étaient autrefois les petits livres bleus des colporteurs, contre lesquels se sont acharnés les libraires. Viendront aussi, peut-être, des écrivains, des hommes d'art, de science, qui auront soudain envie d'écrire des livres simples, peu coûteux, pour tenter de faire participer de nouveaux publics à des idées nouvelles, viendront enfin des gens, dans les maisons (et non des courtiers, le pied dans la porte, une encyclopédie médicale illisible à la main), viendront des gens avec des livres vrais, familiers, qui sauront rapprocher la simplicité première et la suprême culture. Car « *ce qui est le plus loin de Montaigne, de Marivaux, c'est le français lettré, mais, ce qui en est le plus près, c'est le vigneron gascon ou la modiste parisienne* ». De quel gauchiste, de quel hurluberlu, de quel totalitaire bureaucratique ces lignes insultantes ? De Jean Giraudoux, le 20 mars 1941 (5). C'était peut-être demain.

FRANÇOIS-RÉGIS BASTIDE.

(3) *Le Monde*, 11 janvier 1975.

(4) Statistiques 1971 des *Bibliothèques municipales*. Imprimerie nationale, 1974.

(5) Préface à *Littérature*.

## Le Centre national des lettres crée neuf « bourses » d'aide à la création littéraire

**Au cours d'une conférence de presse, M. Gabriel Delaunay, président du Centre national des lettres (C.N.L.), a fait connaître les diverses mesures d'aide à la création prises par cet organisme.**

**Le C.N.L., qui a succédé à la Caisse nationale des lettres, en juin 1973, vient de voir les crédits que lui accorde l'Etat augmentés de 57 % : ils passent de 890 000 F à 1 400 000 F. Budget encore bien modique, a fait remarquer M. Delaunay, qui permettra néanmoins une extension de ses activités. Tout en maintenant son rôle de soutien aux écrivains dont les ressources sont insuffisantes, il se donne, aujourd'hui, les moyens de stimuler la création.**

● MESURES DE SOUTIEN.

A côté des bourses modulées qu'il continuera de distribuer (aides de un à six mois accordées pour permettre aux écrivains de faire face à des situations temporaires et difficiles), le C.N.L. crée vingt bourses aux jeunes auteurs, de 24 000 F chacune, attribuées pour un an, soit un fixe de 2 000 F par mois. Elles sont réservées aux écrivains ayant eu déjà au moins un livre publié.

— Le C.N.L. envisage d'accorder aux écrivains consacrés des « bourses sabbatiques » annuelles de 5 000 F par mois, dans le cas où ces écrivains auraient besoin d'une année complète de liberté pour réaliser une œuvre.

— Des « rencontres créatives » seront proposées aux écrivains âgés, qui pourront passer deux mois de séjour gratuit dans un centre de colloques où des activités leur seraient confiées.

● MESURES DE STIMULATION.

Neuf bourses de consécration et de promotion littéraires sont créées. Accordées selon la qualité d'une œuvre et non selon l'état des ressources de l'auteur, elles sont en fait des « prix » littéraires qui ne veulent pas dire leur nom. Un jury de dix personnes, différent pour chacune des bourses, désignera le bénéficiaire.

Elles couronneront ainsi :

— Un premier roman édité (20 000 F) ;

— Une première pièce théâtrale (10 000 F) ;

— Une œuvre de poésie éditée (10 000 F) ;

— Une création ou une adaptation audiovisuelle (10 000 F) ;

— Une traduction parue dans les trois années précédentes (10 000 F).

Une initiative particulière pour la nouvelle. A l'instar de l'académie Goncourt, qui a, elle aussi, créé une bourse de la nouvelle, le C.N.L. choisira parmi les textes dactylographiés qui lui seront envoyés les quinze meilleurs. Il les fera publier en accordant une aide à leur éditeur et un prix allant de 3 000 F à 500 F à leur auteur.

Enfin, une bourse dont le montant n'est pas précisé, dite « bourse des deux métiers » ou du « temps volé », sera réservée à un écrivain travaillant à temps complet et ayant réussi à créer des œuvres littéraires.

Distincte des précédentes, la « bourse du grand méconnu » (35 000 F) de l'année récompensera, d'une façon particulière, à la fois l'éditeur et l'auteur d'un ouvrage n'ayant obtenu ni prix ni audience suffisante en dépit de sa qualité. Le Centre assurerait l'achat et la distribution de mille exemplaires du livre désigné.

Enfin, une dernière bourse (20 000 francs) s'adresse à la presse. Elle entend récompenser la « meilleure page littéraire » réalisée par les quotidiens, en particulier de province ou de francophonie.

Le calendrier de ces multiples bourses n'est pas encore fixé. Mais M. Delaunay espère décerner celle du « premier roman » en mai ou juin prochains.

Au cours de la même conférence de presse, M. Olivier Bourgois, chargé des lettres au secrétariat à la culture, a confirmé que le projet de loi concernant le rattachement de l'écrivain au régime général de la Sécurité sociale serait soumis au Parlement à la session de printemps. D'après ce projet, bénéficieraient de la Sécurité sociale tous les créateurs tirant de leur art un revenu annuel de 6 000 F. Les écrivains qui cotisaient déjà pour une activité secondaire n'auraient plus à payer les cotisations au prix fort sur leurs droits d'auteur. Enfin, il serait mis un terme aux prélèvements pour ces mêmes droits, opérés par la CAVMU.

M. Yves Cazaux, président de la Société des gens de lettres, qui assistait à la réunion, a déclaré que les mesures prises aujourd'hui, et surtout le projet de loi en cours, semblaient répondre pour la première fois aux vœux si souvent formulés vainement par les écrivains.

# Michel Foucault

ON suppliciait avec application, suivant un code précis des tortures. On marquait, amputait, disloquait les corps. De bûcher en potence, de pilori en gibet, la souffrance physique était mise en scène avec un faste exemplaire. Afin que nul n'en ignore... Tout cela prit fin, de manière assez brusque, dans la seconde moitié du dix-huitième siècle.

Le bruit monotone des serrures, l'ombre des cellules, ont pris la relève du grand ceremonial de la chair et du sang. On n'exhibe plus le corps du condamné : on le cache. On ne veut plus le meurtrir : on le dresse. C'est l' « âme » qu'on rééduque.

Le changement s'est opéré en moins d'un siècle, dans l'ensemble de la culture occidentale. Certes, le Moyen Age n'ignorait ni les cachots ni les geôles. Mais il demeurait étranger à ce système rigide de détention systématique, réglementée, minutieuse, qui se met en place entre 1780 et 1830 : l'Europe et le Nouveau Monde se couvrent de pénitenciers... Cette « naissance de la prison », Michel Foucault la retrace aujourd'hui (1), et en restitue le sens et la portée.

Suffit-il de dire, avec les « réformateurs » du dix-huitième siècle, que l' « humanisation », les « progrès du genre humain » expliquent et justifient ce bouleversement du système punitif ? Derrière les alibis des idéologues, Foucault met à nu le jeu complexe des pouvoirs.

L'éclat des supplices, le silence de la réclusion, ne s'opposent pas en effet comme deux éléments isolés, deux phénomènes superficiels. Ils indiquent le passage d'une justice à une autre, un changement profond dans l'organisation même du pouvoir. Le criminel, sous la monarchie absolue, défie le pouvoir du roi, et ce pouvoir l'écrase en rappelant à tous avec éclat sa force infinie. Pour les théoriciens des Lumières, l'homme qui commet un crime rompt le contrat qui le lie à tous ses semblables : la société le met à l'écart et le redresse, réglant avec précision chaque fait, chaque geste et chaque moment de la vie carcérale.

Car la prison, c'est une reglementation rigoureuse de l'espace : *le regard du surveillant peut et doit tout voir. Une réglementation* du temps, dont l'emploi est fixé heure par heure. Une réglementation des gestes, des attitudes, des moindres mouvements du corps.

Cette discipline, la prison ne l'a pas inventée. Avec un luxe de références et de documents, Foucault montre comment, tout au long de l'âge classique, les techniques de dressage du corps se sont raffinées, unifiées, systématisées. *Elles existaient déjà*, eparses, isolees. Mais elles ne formaient pas ce réseau de procédures perfectionnées qui, de l'école à l'armée, s'est mis à contrôler le corps et ses forces.

La prison n'est donc pas unique : elle prend place dans l'ensemble de la société disciplinaire, cette société de surveillance généralisée qui est encore la nôtre. « Quoi d'étonnant, écrit Foucault, si la prison ressemble aux usines, aux écoles, aux casernes, aux hôpitaux, qui tous ressemblent aux prisons ? »

Pour saisir leur organisation commune, Foucault amorce dans ce livre une « anatomie politique », une « micro-analyse » de l'emprise du pouvoir sur les corps. Christian Jambet, qui achève actuellement un ouvrage consacré à la pensée de Michel Foucault, rappelle la place centrale qu'y occupe cette question du pouvoir.

Comment s'organise, dans la prison et au-dehors, le jeu des pouvoirs ? C'est ce que précise, entre autres, l'entretien que Michel Foucault a bien voulu nous accorder.

Ajoutons simplement que ces lignes ne *sont rien*, face au déploiement somptueux d'un livre dont on n'a pas fini d'épuiser la science — ni le charme. Car Michel Foucault n'est pas seulement l'un des grands penseurs de notre temps, doublé d'un archiviste inspiré. Il sait aussi faire chatoyer les mots avec autant d'ampleur, ou de finesse, qu'il scrute les choses...

R.-P. D.

(1) *Surveiller et punir*, de Michel Foucault. Gallimard, « Bibliothèque des Histoires », 328 pages, 59 F.

## ENTRETIEN — *Des supplices aux cellules*

● *La prison, dans sa fonction et sous sa forme contemporaines, peut passer pour une invention soudaine et isolée, survenue à la fin du dix-huitième siècle. Vous montrez, au contraire, que sa naissance est à replacer dans un changement plus profond. Lequel ?*

— En lisant les grands historiens de l'époque classique, on peut voir combien la monarchie administrative, aussi centralisée, aussi bureaucratisée qu'on l'imagine, était malgré tout un pouvoir irrégulier et discontinu, laissant aux individus et aux groupes une certaine latitude pour tourner la loi, s'accommoder des coutumes, glisser entre les obligations, etc. L'Ancien Régime trainait avec lui des centaines et des milliers d'ordonnances jamais appliquées, de droits que personne n'exerçait, de règles auxquelles des masses de gens échappaient. Par exemple, la fraude fiscale la plus traditionnelle, mais également la contrebande la plus manifeste, faisaient partie de la vie économique du royaume. Bref, il y avait entre la légalité et l'illégalité une perpétuelle transaction qui était une des conditions de fonctionnement du pouvoir à cette époque-là.

» Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, ce système de tolérance change. Les nouvelles exigences économiques, la peur politique des mouvements populaires, qui va devenir lancinante en France après la Révolution, rendent nécessaire un autre quadrillage de la société. Il a fallu que l'exercice du pouvoir devienne plus fin, plus serré, et que *se forme*, depuis la *décision prise centralement* jusqu'à l'individu, un réseau aussi continu que possible. C'est l'apparition de la police, de la hiérarchie administrative, la pyramide bureaucratique de l'Etat napoléonien.

### *Une « fabrique » de délinquants*

» Bien avant 1789 déjà, les juristes et les « réformateurs » avaient rêvé d'une société uniformément punitive, où les châtiments *seraient inévitables, nécessaires, égaux*, sans exception ni échappatoire possibles. Du coup, ces grands rituels du châtiment qu'étaient les supplices, destinés à provoquer des effets de terreur et d'exemple, mais auxquels beaucoup de coupables échappaient, disparaissent devant l'exigence d'une universalité punitive qui se concrétise dans le système pénitentiaire.

● *Mais pourquoi la prison et non pas un autre système ? Quel est le rôle social de l'enfermement, de la claustration des « coupables » ?*

— D'où vient la prison ? Je répondrai : « D'un peu partout. » Il y a eu « invention », sans doute ; mais invention de toute une technique de surveillance, de contrôle, d'identification des individus, de quadrillage de leurs gestes, de leur activité, de leur efficacité. Et cela, depuis le seizième, le dix-septième siècle, à l'armée, dans les collèges, les écoles, les hôpitaux, les ateliers. Une technologie du pouvoir fin et quotidien, du pouvoir sur les corps. La prison est la figure dernière de cet âge des disciplines.

» Quant au rôle social de l'internement, il faut le chercher du côté de ce personnage qui commence à se définir au dix-neuvième siècle : le délinquant. La constitution du *milieu délinquant est absolument corrélative* de l'existence de la prison. On a cherché à constituer à l'intérieur même des masses populaires un petit noyau de gens qui seraient, si l'on peut dire, les titulaires privilégiés et exclusifs des comportements illégaux. Des gens rejetés, méprisés et craints par tout le monde.

» A l'âge classique au contraire, la violence, le petit vol, la petite escroquerie étaient extrêmement courants, et finalement tolérés par tous. Le malfaiteur arrivait très bien, semble-t-il, à se fondre dans la société. Et s'il lui arrivait de se faire prendre, les procédures pénales étaient expéditives : la mort, les galères à vie, le bannissement. Le milieu délinquant n'avait donc pas cette fermeture sur lui-même qui a été organisée essentiellement par la prison, par cette espèce de « marinade » à l'intérieur du système carcéral, où se forme une micro-société, où les gens nouent une solidarité réelle qui va leur permettre, une fois sortis, de trouver appui les uns sur les autres.

» La prison, c'est donc un instrument de recrutement pour l'armée des délinquants. C'est à cela qu'elle sert. On dit depuis deux siècles : « La prison échoue, puisqu'elle fabrique des délinquants. » Je dirais plutôt : « Elle réussit, puisque c'est ce qu'on lui demande. »

● *On répète pourtant volontiers que la prison, au moins idéalement, « soigne » ou « réadapte » les délinquants. Elle est — ou devrait être, dit-on, — plus « thérapeutique » que punitive...*

— La psychologie et la psychiatrie criminelles risquent d'être le grand alibi derrière lequel on maintiendra, au fond, le même système. Elles ne sauraient constituer une alternative sérieuse au régime de la prison, pour la bonne raison qu'elles sont nées avec lui. La prison que l'on voit s'installer aussitôt après le code pénal se donne, dès le départ, pour une entreprise de correction psychologique. C'est déjà un lieu médico-judiciaire. On peut donc mettre tous les incarcérés entre les mains de psychothérapeutes, ça ne changera rien au système de pouvoir et de surveillance généralisée mis en place au début du dix-neuvième siècle.

● *Reste à savoir quel « bénéfice » la classe au pouvoir retire de la constitution de cette armée de délinquants dont vous parlez...*

— Eh bien, cela lui permet de briser la continuité des illégalismes populaires. Elle isole en effet un petit groupe de gens que l'on peut contrôler, surveiller, connaître de bout en bout, et qui sont en butte à l'hostilité et à la méfiance des milieux populaires dont ils sont issus. Car les victimes de la menue délinquance quotidienne, ce sont encore les gens les plus pauvres.

» Et le résultat de cette opération est bien en fin de compte un gigantesque profit économique et politique. Un profit économique : les sommes fabuleuses que rapportent la prostitution, le trafic de la drogue, etc. Un profit politique : plus il y a de délinquants, plus la population accepte les contrôles policiers ; sans compter le bénéfice d'une main-d'œuvre assurée pour les basses besognes politiques : colleurs d'affiches, agents électoraux, briseurs de grèves... Dès le Second Empire, les ouvriers savaient très bien que les « jaunes » qu'on leur imposait, tout comme les hommes des bataillons anti-émeutes de Louis-Napoléon, sortaient de prison...

● *Tout ce qui se trame et s'agite autour des « réformes » de l' « humanisation » des prisons serait donc un leurre ?*

— Il me semble que le véritable enjeu politique, ce n'est pas que les détenus aient un bâton de chocolat le jour de Noël, ou qu'ils puissent sortir pour faire leurs Pâques. Ce qu'il faut dénoncer, c'est moins le caractère « humain » de la prison que son fonctionnement social réel, comme élément de constitution d'un milieu délinquant que les classes au pouvoir s'efforcent de contrôler. Le *vrai problème*, c'est de savoir si la fermeture de ce milieu sur lui-même pourra prendre fin, s'il demeurera ou non coupé des masses populaires. En d'autres termes, ce qui doit être l'objet de la lutte, c'est le fonctionnement du système pénal et *de l'appareil judiciaire dans la société*. Car ce sont eux qui gèrent les illégalismes, qui les font jouer les uns contre les autres.

### *« Gérer les illégalismes »*

● *Comment définir cette « gestion des illégalismes » ? La formule suppose une conception inhabituelle de la loi, de la société, de leurs rapports ?*

— Seule une fiction peut faire croire que les lois sont faites pour être respectées, la *police et les tribunaux destinés à les faire* respecter. Seule une fiction théorique peut faire croire que nous avons souscrit une fois pour toutes aux lois de la société à laquelle nous appartenons. Tout le monde sait aussi que les lois sont faites par les uns et imposées aux autres.

» Mais il semble que l'on peut faire un pas de plus. L'illégalisme n'est pas un accident, une imperfection plus ou moins inévitable. C'est un élément absolument positif du fonctionnement social, dont le rôle est prévu dans la stratégie générale de la société. Tout dispositif législatif a ménagé des espaces protégés et profitables où la loi peut être violée, d'autres où elle peut être ignorée, d'autres enfin où les infractions sont sanctionnées.

» A la limite, je dirais volontiers que la loi n'est pas faite pour empêcher tel ou tel type de comportement, mais pour différencier les manières de tourner la loi elle-même.

● *Par exemple ?*

— Les lois sur la drogue. Depuis les accords U.S.A.-Turquie sur les bases militaires (qui sont liés pour une part à l'autorisation de cultiver l'opium) jusqu'au quadrillage policier rue Saint-André-des-Arts, le trafic de drogue se déploie sur une sorte d'échiquier, avec cases contrôlées et cases libres, cases interdites et cases tolérées, cases permises aux uns, défendues aux autres. Seuls les petits pions sont placés et *maintenus* sur les cases dangereuses. Pour les gros profits, la voie est libre.

● « Surveiller et punir », *comme vos ouvrages antérieurs, est fondé sur le dépouillement d'une quantité considérable d'archives. Il y a une « méthode » de Michel Foucault ?*

— Je crois qu'il y a aujourd'hui un tel prestige des démarches de type freudien que très souvent les analyses de textes historiques se donnent pour but de chercher le « non-dit » du discours, le « refoulé », l' « inconscient » du système. Il est bon d'abandonner cette atitude et d'être à la fois plus modeste et plus fureteur. Car quand on regarde les documents, on est frappé de voir avec quel cynisme la bourgeoisie du dix-neuvième siècle disait très exactement ce qu'elle faisait, ce qu'elle allait faire, et pourquoi. Pour elle, détentrice du pouvoir, le cynisme était une forme d'orgueil. Et la bourgeoisie, sauf aux yeux des naïfs, n'est ni bête ni lâche. Elle est intelligente, elle est hardie. Elle a parfaitement dit ce qu'elle voulait.

» Retrouver ce discours explicite, cela implique évidemment de quitter le matériel universitaire et scolaire des « grands textes ». Ce n'est ni chez Hegel ni chez Auguste Comte que la bourgeoisie parle de façon directe. A côté de ces textes sacralisés, une stratégie absolument consciente, organisée, réfléchie, se lit en clair dans une masse de documents inconnus qui constituent le discours effectif d'une action politique. A la logique de l'*inconscient* doit donc se substituer une logique de la stratégie. Au privilège accordé à présent au signifiant et à ses chaines, il faut substituer les tactiques avec leurs dispositifs.

### *Des « boîtes à outils »*

● *A quelles luttes peuvent servir vos ouvrages ?*

— Mon discours est évidemment un discours d'intellectuel, et comme tel il fonctionne dans les réseaux de *pouvoir en place*. Mais un livre est fait pour servir à des usages non définis par celui qui l'a écrit. Plus il y aura d'usages nouveaux, possibles, imprévus, plus je serai content.

» Tous mes livres, que ce soit *l'Histoire de la folie* ou celui-là, sont, si vous voulez, de petites boites à outils. Si les gens veulent bien les ouvrir, se servir de telle phrase, telle idée, telle analyse comme d'un tournevis ou d'un desserre-boulon pour court-circuiter, disqualifier, casser les systèmes de pouvoir, y compris éventuellement ceux-là mêmes dont mes livres sont issus... eh bien, c'est tant mieux ! »

*Propos recueillis par* ROGER-POL DROIT.



Un détenu, dans sa cellule, fait sa prière devant la tour centrale de surveillance. (N. HAROU-ROMAIN. Projet de pénitencier, 1840.)

## Crime et chatoiement

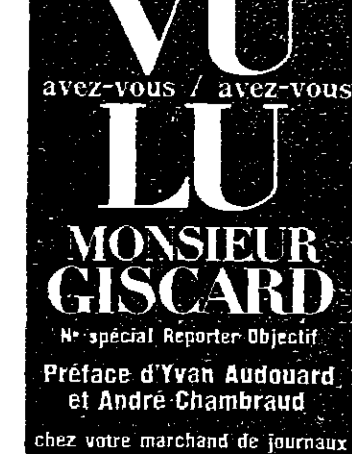
## LA LITTÉRATURE POLICIÈRE

La littérature, elle aussi, participe à ce grand bouleversement qui remanie toute la conception de la criminalité. Michel Foucault, dont on retrouve les formules éclatantes, décrit en ces termes la naissance du roman policier :

*« Du roman noir à Quincey ou du Château d'Otrante à Baudelaire, il y a toute une réécriture esthétique du crime qui est aussi l'appropriation de la criminalité sous des formes recevables. C'est, en apparence, la découverte de la beauté et de la grandeur du crime ; de fait, c'est l'affirmation que la grandeur aussi a droit au crime et qu'il devient même le privilège exclusif de ceux qui sont réellement grands. Les beaux meurtres ne sont pas pour les gagne-petit de l'illégalisme. Quant à la littérature policière, à partir de Gaboriau, elle fait suite à ce premier déplacement : par ses ruses, ses subtilités, l'acuité extrême de son intelligence, le criminel qu'elle représente s'est rendu insoupçonnable ; et la lutte entre deux purs esprits — celui de meurtrier, celui de détective — constituera la forme essentielle de l'affrontement. On est au plus loin de ces récits qui détaillaient la vie et les méfaits du criminel, qui lui faisaient avouer lui-même ses crimes, et qui racontaient par le menu le supplice enduré : on est passé de l'exposé des faits ou de l'aveu au lent processus de la découverte ; du moment du supplice à la phase de l'enquête ; de l'affrontement physique avec le pouvoir à la lutte intellectuelle entre le criminel et l'enquêteur. Ce ne sont pas simplement les feuilles volantes qui disparaissent quand naît la littérature policière ; c'est la gloire du malfaiteur rustique, et c'est la sombre héroïsation par le supplice. L'homme du peuple est trop simple maintenant pour être le protagoniste des vérités subtiles. Dans ce genre nouveau, il n'y a plus ni héros populaires ni grandes exécutions ; on y est méchant, mais intelligent ; et si on est puni, on n'a pas à souffrir. La littérature policière transpose à une autre classe sociale cet éclat dont le criminel avait été entouré. Les journaux, eux, reprendront dans leurs faits divers quotidiens la grisaille sans épopée des délits et de leurs punitions. Le partage est fait ; que le peuple se dépouille de l'ancien orgueil de ses crimes ; les grands assassinats sont devenus le jeu silencieux des sages. »*

(*) Extrait de *Surveiller et punir*, p. 72.










# et la naissance des prisons

## L'UNITÉ D'UNE PENSÉE

# *Une interrogation sur les pouvoirs*

L'UNITE de cette œuvre, comment la définir ? Quoi de commun, en apparence, entre la quête d'une expérience tragique dans l'*Histoire de la folie* et la calme géographie des « épistémes » dans *les Mots et les Choses ?* Entre ce repérage des savoirs à l'âge classique et l'enquête actuelle sur les « micro-pouvoirs » ?

Une même visée se maintient malgré tout : si l'on récuse toute philosophie de la conscience, comment poser la question du pouvoir. Et d'abord, qu'est-ce qu'un pouvoir ?

La question est ancienne. Qui ne la reprend ? N'est-elle pas marxiste ? N'est-elle pas présente chez Taine, Mauss et Lévi-Strauss ? En fait, c'est en des âges plus éloignés de nous qu'elle peut le mieux pointer. Il faut se déprendre de Marx, de Hegel, et retourner à ce discours où le Prince parle à nu. Sans tenir à nos conventions, à ces schémes de l'histoire dans lesquels nous modela le dix-neuvième siècle, retourner aux codes, aux édits, à Malesherbes, d'Argenson ou Laffemas, aux milliers d'anonymes surtout *« des archives un peu poussiéreuses de la douleur » ;* et puis, parfois, à l'œuvre altière d'un Hobbes, à trois pages du grand Arnauld, à une phrase de Kant où se concentre, à en crever les yeux, la vérité des pouvoirs.

*Ce n'est donc pas de l'esprit dialectique* qu'il faut ici s'armer, mais de ce méticuleux empirisme dont seule, avant Foucault, l'Ecole des Annales donnait sourdement l'exemple. Ni Marx, ni Husserl : peut-être Lucien Febvre.

Se souvient-on comment Marc Bloch recommandait ces livres modestes d'histoire locale, construits par tel archiviste obscur sur les cadastres d'un village ou d'un canton, sans autre ambition que d'en relever les données microscopiques ? Le pouvoir ne se connaît pas tant par la définition de l' « esprit d'un temps », ou par le jeu trop vague d'entités universelles (la bourgeoisie, la noblesse de robe...), que par cette attention portée aux détails infimes, aux petites machineries de l'oppression, qui seules, par leurs entrelacs, donnent sens aux grandes oppositions historiques. Foucault a montré à plusieurs reprises quel intérêt pouvaient avoir de tels « détails ».

Comment fonctionne une lettre de cachet, par exemple ? Foucault démonte son mécanisme, montre comment une famille l'exige contre le fils *indigne*, comment l'autorité paroissiale est requise, puis le pouvoir central. Le pouvoir n'est pas, en ce cas, le simple exercice d'un arbitraire venu des hautes sphères politiques sur le menu peuple. Au contraire, comme Foucault le dit, *« la lettre de cachet part des masses pour retourner aux masses ».* Comment le désir de punir naît parmi les masses, comment, de bas en haut de l'édifice social, la morale fonctionne pour exclure, fixer ou anéantir le rebelle, nous *ne l'apprendrons que* de cette patiente archéologie.

Quant aux grandes oppositions, aux grands partages dont notre monde se constitue, où d'abord les repérer ? N'y a-t-il pas en l'homme une matière à quoi l'histoire n'a point part ? On osera remettre en question ces propriétés évidentes de notre corps et de notre âme : vouloir savoir, vouloir le vrai, vouloir une jouissance plus grande, vouloir un travail plus productif, vouloir un progrès..., autant de transparences qui sont, au même titre que nos « manières de table », des faits d'histoire. A l'un d'entre eux, le plus brûlant sans doute, le premier grand livre de Foucault est consacré : *Histoire de la folie.*

La raison n'est pas naturelle. Si détachée de l'histoire qu'elle paraisse, elle y est soumise. L'image d'une humanité en proie aux événements, mais qui conserverait intacte une nature éternelle et promise au bien, une sorte de vieux fonds commun fait de modération, d'aptitude au travail, de raison, Foucault la dissipe : le « vieux fonds », à son tour, doit être soumis à l'examen historique, et n'y résiste pas. Non, les hommes ne furent pas toujours également, par la vertu de leur essence propre, véridiques, raisonnables et travailleurs. Ces traits, aujourd'hui constitutifs de notre monde, opèrent les plus radicaux des partages.

Ces partages, de l'homme sain au malade, du raisonnable au fou, de l'intellectuel au prolétaire, interviennent dans toutes les instances. « Ceci est un fou » : cette distance prise par le sujet raisonnable traverse l'empire des idées. Et Foucault peut découvrir les savoirs qu'elle autorise : médecine, jurisprudence, puis psychologie, enfin psychiatrie, sans oublier la méditation du philosophe. Mais « ceci est un fou » n'est pas une donnée simplement « idéologique ». La « politique » aussi la suppose, comme le montre le « grand renfermement » des gueux à l'Hôpital général. Enfin, la « dernière instance », l'économie, est inintelligible sans cette donnée. La naissance de la fabrique s'appuya sur l'exclusion du fou : qu'on relise, pour s'en convaincre, les pages où Foucault suit les débats des « enfermeurs » sur le meilleur usage à faire de la force de travail des insensés.

Ce qui intéresse le généalogiste, ce n'est donc pas le jeu intérieur des instances, économique, politique, ou idéologique. Mais ce qui les traverse, les rend possibles, leur donne leur puissance d'interdit : des partages plus profonds, des obligations plus radicales, qui permettent à une humanité de se reconnaître, semblable à elle-même tout au long d'une histoire, et de ne trouver aucune malice à cette similitude qu'elle croit naturelle.

Pour cela il faut bien qu'une autre expérience ait été exclue, l' « *Expérience tragique » de la déraison*, dit encore l'*Histoire de la folie*. Qu'on ne s'y trompe pas. Le fou n'est pas d'un autre monde que l'homme de raison. Il est tout entier dominé, constitué par le regard qui l'isole. Mais c'est d'avoir tenté la déraison que certains se sont trouvés réduits à la folie. La folie donc n'est pas l'autre de la raison, mais l'absence de cet autre, et cette absence désigne pourtant cet autre comme une possibilité réprimée.

Ici peut-être touchons-nous à l'essentiel de ce qu'apporte Foucault. La naissance d'une institution, l'avènement d'un mode de production, l'apparition d'une nouvelle forme de discours, ne constituent pas, chacun à sa manière, un moment du progrès général de l'humanité, mais un instrument d'oppression différent, supplémentaire. L'enfermement des fous, la création de la police contre les séditions paysannes, le discours des Lumières ne sont pas d'inévitables marches sur l'escalier douloureux qui mène aux fins dernières. Ils sont simplement ce « dur labeur du positif », travail de fixation, de répression, par lequel une expérience en exclut une autre.

Il reste pourtant, pour Foucault comme pour Marx, une autre « expé*rience », celle qui est réduite au* silence par les pouvoirs, et qui se répète, d'âge en âge, comme une menace irrévocable contre les grands partages qui font l'Occident. On n'a jamais fini d'enfermer, parce que cette tâche trouve toujours qui lui résiste...

Ainsi s'explique l'échec d'une philosophie de la conscience à nous faire comprendre le pouvoir : la plus achevée, celle de Hegel, dit qu'il y a de la raison dans l'histoire ; et que les pouvoirs ne sont que figures de cette raison. Selon Foucault la raison n'est qu'une figure prise par le pouvoir, un pouvoir singulier, même s'il se perpétue sur des millénaires.

### L'ordre du discours

Comme la politique, l'économie se découpe sur l'horizon du partage des pouvoirs, de même les « opinions », les savoirs, les sciences, l'indéfinie circulation des *énoncés* où le monde prend forme pour une époque donnée, trouvent leur condition dans les règles impératives du discours. *Les Mots et les Choses* dégagent ces règles de manière éclatante. Les livres qui suivirent, *l'Archéologie du savoir*, en 1969, et la leçon inaugurale au Collège de France, en 1970, apportèrent une méthode et un programme.

Foucault nous dit : *« Il y a un ordre du discours qui règle* a priori *nos énoncés, sans qu'aucune décision du sujet intervienne à aucun moment. »* Comment faut-il l'entendre ? Est-ce à la façon dont le sujet transcendantal ordonne le donné des phénomènes ? Est-ce encore une variante d'un sujet inconscient qui, sourdement présent en toutes les circonstances de la parole, en réglerait par avance les détours ? Foucault assigne plutôt pour tâche à l'historien de montrer comment les règles multiples qui régissent les discours ne sont pas réductibles à un principe originel, une unité synthétique, une structure totalisante.

L'ordre du discours classique, par exemple, est autre que celui du discours contemporain : une rupture irréductible apparaît entre l'*epistemê* où s'ancre la grammaire générale au dix-septième siècle et celle qui commande la philologie comparée au dix-neuvième. Et à l'âge classique lui-même, c'est encore trop de dire « une » *epistemê*, puisque les relations (les « stratégies » dit Foucault) entre les énoncés de la grammaire générale, de l'analyse des richesses et de l'histoire naturelle ne présument en rien de celles qui seraient à découvrir en d'autres régions du savoir. L'ordre du discours est multiple, fait de ruptures. Plus la généalogie s'en poursuit, moins elle trouve à l'unifier, plus elle en déploie les différences réglées, les dissemblances, l'étrangeté.

### Un jeu de stratégies

Ainsi voyons-nous apparaître ce tableau contradictoire : d'une part, le discours règle, code, interdit ou dicte certains énoncés (et non d'autres). *Il y a donc bien une discipline* un ordre du discours, qui en fait un enjeu essentiel du pouvoir. Mais, d'autre part, cet ordre n'a point la monotonie d'une structure qui se répéterait. C'est un espace aux multiples formes, un jeu de stratégies indéfiniment différenciées.

Michel Foucault, archéologue du savoir et généalogiste des pouvoirs. C'est, faut-il le dire, la même chose. Le discours, en effet, n'est pas une simple pellicule, superficielle, qui court au-dessus des institutions, et qu'il suffirait de renvoyer à ces pouvoirs qu'elle reflète. C'est, au contraire, la trame même, la chair de l'institution, qui tout à la fois est *discours* et *pouvoir*. Aujourd'hui, Michel Foucault tend de plus en plus à privilégier ce dernier terme. Pour insister sur ceci : l'idéologie, la politique, l'économie ne sont pas des instances séparées et infrangibles. Il n'y a que des jeux multiples de pouvoirs, qui, soit comme savoir, soit comme institution, visent l'interdit et l'obligation.

C'est, bien entendu, chez les historiens d'un type nouveau que Foucault pouvait trouver l'écoute qu'il mérite. Il s'était mis à leur école pour apprendre à dépouiller l'archive. A leur tour, ils ont appris de lui à étendre et même à changer profondément leur domaine d'étude.

Et pourtant, Foucault a peu d'élèves, au sens courant du terme. Il faut excepter, bien sûr, le séminaire du Collège de France, qui publia l'an dernier, sous sa direction, *Pierre Rivière* (1). Mais son influence se manifeste plus loin, de façon détournée, diffuse. Qu'aurait-on écrit sur l'asile, depuis quinze ans, sans *l'Histoire de la folie* ?

Michel Foucault, en fin de compte, reste à peu près seul à produire un discours d'histoire qui soit subversif. « Positiviste heureux », comme il disait de lui-même. Soit, mais il annonce la mort des positivités qu'il décrit.

CHRISTIAN JAMBET.

(1) Gallimard. Collect. « Archives ».



*(Dessin de JULEM.)*

### BIBLIOGRAPHIE


1961. — *L'Histoire de la folie à l'âge classique*, Plon.

1963. — *Naissance de la clinique. Une archéologie du regard médical*, P.U.F.

1963. — *Raymond Roussel*, Gallimard.

1966. — *Les Mots et les Choses*, Gallimard.

1969. — *L'Archéologie du savoir*, Gallimard.

1971. — *L'Ordre du discours : leçon inaugurale au Collège de France*, Gallimard.

1972. — Réédition augmentée de *l'Histoire de la folie*, Gallimard.

1973. — *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère* (un cas de parricide au XIX[e] siècle), Gallimard, « Archives ».


### UN PHILOSOPHE MILITANT

**Né à Poitiers, en 1926, Michel Foucault a enseigné la philosophie aux universités de Clermont-Ferrand, de Tunis et de Vincennes, avant d'être nommé *professeur* au Collège de France en 1970.**

**Figure de proue du « structuralisme » avant 1968, il s'est affirmé ensuite comme un philosophe « engagé », notamment dans l'action qu'il a menée contre le système pénitentiaire, au sein du GIP (Groupe d'information sur les prisons). Foucault a pris position sur les révoltes qui ont éclaté ces dernières années dans diverses prisons, sur l'exécution de Claude Buffet et de Roger Bontems (voir « le Monde » du 5 décembre 1972), et sur les méthodes policières. Il a soutenu, lors de son lancement, le quotidien d'extrême gauche « Libération ». L'été dernier, avec Jean-Marie Domenach et Claude Mauriac, et au nom de l'A.D.D.D. (Association de défense des droits des détenus), il a demandé au gouvernement l'ouverture d'une discussion sur le système pénitentiaire (voir « le Monde » daté 28-29 juillet 1974).**

# LETTRES



## République démocratique allemande

# LE POÈTE STEPHAN HERMLIN A PARIS

## Un esthète communiste

*CET ami de la France, à combien de titres joue-t-il pour nous l'Etranger du romantisme allemand ? Stephan Hermlin, en ce moment de passage à Paris, vit en Allemagne de l'Est. Né en 1915 à Chemnitz, son activité antifasciste l'obligea à quitter l'Allemagne en 1936. Il y revint en 1945, travailla un moment à Francfort, puis émigra vers l'Est. Il est immuablement communiste depuis l'âge de seize ans. Il est écrivain et poète. Parmi ceux pour qui la poésie représente une raison d'être, nul ne l'ignore.*

LES contrastes qui le définissent ne le détournent pas du chemin qu'il suit calmement, comme un bûcheron dans la forêt. Allemand, il a combattu aux côtés de la France. Traducteur d'Eluard, admirateur de Breton, il a limité, comme Aragon, l'aventure existentielle des surréalistes pour donner plus de poids à son engagement politique. Ouvert à toutes les connaissances, il a voyagé en France et en Angleterre, en Egypte et en Palestine, mais il s'est exilé par choix au-delà du rideau de fer. Poète communiste, il emploie un langage subtil, voire hermétique, qui entoure son œuvre de solitude. Sa thématique est celle d'un esthète raffiné. On y rencontre Leningrad, certes, mais aussi des palais, des fontaines et des cygnes, et tous les instruments de musique.

Son œuvre comprend jusqu'à présent quelques recueils de poèmes, des nouvelles, et un volume d'essais, *Lektüre 1960-1971*, paru chez Suhrkamp en 1974. En français, outre quelques ballades traduites dans des revues ou anthologies, on peut lire un choix de ses poèmes en édition bilingue, traduits par Robert Rovini, aux éditions Seghers (collection « Autour du monde », n° 29, 1955). Il collabora à la revue *Sinn und Form*, la plus importante revue littéraire de R.D.A. En 1962, l'appui qu'il donna au poète et chanteur Wolf Biermann lui valut des difficultés. Il déclara alors : « *Je considère que la poésie et l'art qui remplissent presque entièrement ma vie sont indépendants du temps et du lieu où ils s'expriment.* »

Et pourtant, aujourd'hui encore, Stephan Hermlin n'a dévié en rien son orientation paradoxale et volontaire.

### La rencontre avec Eluard

S'exprimant dans un français parfait, il n'aime pourtant pas parler de ses relations avec la France avant et pendant la guerre.

« Simplement, j'étais réfugié politique en France en 1939, avant que la guerre n'éclate. On m'a demandé, comme à tous les étrangers qui jouissaient du droit d'asile, si j'étais prêt à défendre la France en cas de guerre. Alors j'ai dit oui. Mais justement, il n'y a rien à dire à ce sujet, puisque je l'ai mal défendue et qu'elle a été battue. Alors, je me suis retrouvé dans un camp, comme beaucoup d'autres. Seulement, ma situation était un peu plus pénible, puisque j'étais allemand. Et j'ai passé quelques années assez dures. C'est tout.

Et j'ai écrit un peu, j'ai même paru dans *l'Eternelle revue* d'Eluard qui était alors clandestine.

● *C'est à ce moment-là que vous avez rencontré Eluard ?*

— Je l'ai d'abord connu par lettres. Plus tard, nous nous sommes rencontrés. J'avais commencé à le traduire en 1933, et Nush Eluard, qui savait l'allemand, aimait mes traductions. Une nouvelle édition vient d'en être publiée à Berlin. Eluard s'est toujours montré très fraternel avec moi. J'ai aussi traduit un peu Aragon, et plus tard, quand je suis rentré en Allemagne, j'ai beaucoup parlé de la Résistance française et de ses poètes, ce qui est pratiquement le thème du grand livre de Pierre Seghers.

● *Nous avons peu d'informations sur la vie littéraire en R.D.A. Que pouvez-nous en dire ?*

— C'est un petit pays, avec beaucoup d'écrivains très intéressants, mais peu connus en France. Il est vrai que je connais un peu les traditions françaises en ce qui concerne la littérature allemande : elle n'a jamais joué un grand rôle ici. Vous la découvrez toujours avec cent cinquante ans de retard. Maintenant, vous savez que Hölderlin était peut-être le plus grand poète du monde. Ne croyez pas que je me moque des Français, les Allemands aussi ont eu besoin de quatre-vingts ans pour découvrir cette vérité.

Il y a des gens étonnants chez nous. Evidemment, vous connaissez à Paris Christa Wolf, parce qu'elle a été traduite. Vous connaissez aussi un peu Günter Kunert : c'est un très bon poète. Mais vous n'avez publié que son *roman*, qui n'est pas la chose la plus importante. Quant à Volker Braun, il est passé presque inaperçu chez vous. Or c'est un véritable poète, à mon avis, un véritable poète socialiste, qui pose de grands problèmes moraux. Il y a aussi Plenzdorf, nécessaire comme catalyseur, pour quelques années encore, mais il n'est certainement pas à la hauteur des écrivains que j'ai nommés tout à l'heure (1).

● *De quoi se préoccupent les jeunes écrivains en R.D.A. ?*

— De problèmes moraux. A quoi sert le socialisme ? Pour qui, comment peut-on établir une véritable démocratie socialiste, où les masses elles-mêmes déterminent le cours des choses ?

● *C'est une littérature inquiète ou optimiste ?*

— Inquiète. Très inquiète. Optimiste aussi. Enfin, ils sont jeunes encore.

● *Travaillez-vous à un nouvel ouvrage ?*

— Je suis en train de faire de la prose — sur mon enfance. Je ne sais pas exactement quel nom on peut donner à cela. Une partie de cette prose montre comment un jeune Allemand de dix-sept ans a vu la venue au pouvoir d'Hitler, et quels ont été ses sentiments à ce moment-là, lui qui était communiste. Il s'est senti un peu malade, et parfois il s'est demandé s'il n'était pas fou. Il voyait autour de lui une jeunesse splendide. Et les journaux français, anglais, américains écrivaient des louanges sur cette nouvelle jeunesse et ce nouveau régime en Allemagne. Mes amis et moi nous n'arrivions pas à penser que ce nouveau régime c'était le progrès. Tout ce monde disait que c'était magnifique, que c'était une révolution véritable, et que l'on devait passer sur certaines déviations ou certaines fautes, qui étaient des maladies infantiles...

Il y a aussi aujourd'hui des régimes où l'on parle très souvent de maladies infantiles, où l'on passe sur beaucoup de choses en disant : n'oublions pas que nous vivons un grand progrès humain. Cela, vous savez, c'est pour moi un thème essentiel.

● *Dans les pays occidentaux, certains régimes vous rappellent-ils cette époque ?*

— Oui. Partout. »

*Propos recueillis par*
NICOLE CASANOVA

(1) « Le Monde des Livres » a présenté dans une page consacrée à « La littérature en Allemagne de l'Est » les romans de Christa Wolf et Günter Kunert (le 21 février 1970), l'année suivante, le 22 janvier 1971, une anthologie inédite de Wolf Biermann, et, le 17 septembre, un choix de jeunes « Poètes de la République démocratique allemande », parmi lesquels Volker Braun.

## États-Unis

# William Burroughs Jr à la « Ferme des Stups »

★ KAME KAZE, de William Burroughs Jr, traduit de l'américain par Samantha Martin et Livia Standersl. Collection « Connections », Flammarion, 201 pages. 20 F.

*SPEED*, le premier livre de William Burroughs Jr, était l'autobiographie d'un jeune homme en transes, lancé à corps perdu dans une tentative collective de rupture. Le portrait express, drôle et exact, d'une Amérique dingue, celles des hippies, des freaks, des camés.

Dans *Kame Kaze*, que publie Gérard Georges Lemaire, responsable de « Connections », William Burroughs Jr raconte sans complaisance le retour du gros *bâton de la loi et de l'ordre* sur les têtes brûlées par l'acide. Un traitement mis au point et infligé par des policiers, des juges, des médecins. Une vaste entreprise de décervelage.

Arrêté pour usage de drogues, jugé et condamné, il est envoyé en cure de désintoxication à la « Ferme des Stups » de Lexington, dans le Kentucky. La description de cet établissement « modèle », orgueil de l'Amérique, fait penser aux univers clos et angoissants de Kafka ou de Dick. D'ailleurs, « *lorsqu'ils vous ont mis la main dessus, ils ne vous lâchent plus, et vous pouvez considérer que vous êtes rayé du monde des vivants* ».

Le monde souterrain de la Ferme, sorte de grand labyrinthe de ciment, est le théâtre d'une lutte absurde contre le manque. Les petits trafiquants mêlés aux drogués, les Noirs et les enfants de la bourgeoisie blanche, sont l'objet d'expériences chimiques accomplies tranquillement par des sadiques en blouse blanche. Contre la « *foule des loqueteux en bleu* » tout est permis. On les supplicie. On les séquestre. Pour les sauver.

William Jr finit par sortir de Lexington. « Parano », mais insoumis. Il a compris que les agents du futur conditionnement généralisé ressembleront aux spécialistes de la Ferme.

Il a aussi saisi, comme son père avant lui, que la drogue n'est qu'un moyen de conditionnement parmi tous les autres. Et il peut démasquer, par exemple, ceux qui vendent et ceux qui font vendre des marchandises : « ... *Votre pub merdeuse, de la façon la plus écœurante, s'applique à exploiter des angoisses qu'elle a de l'autre main entretenues et créées.* »

Celui qui se drogue renforce l'Etat, disent les gauchistes puritains. Peut-être, mais pas pour longtemps. *Kame Kaze*, sans ressembler aux confessions qui font pleurer les parents, devraient les faire trembler.

RAPHAEL SORIN.

# Tom Wolfe chroniqueur du psychédélisme

*(Suite de la page 13.)*

Kesey généralisa en Californie l'emploi du L.S.D., traversa les Etats-Unis dans son fameux bus psychédélique (1964), fut arrêté plusieurs fois (1966), s'enfuit au Mexique, rentra clandestinement aux Etats-Unis, fut jugé et relégué dans une ferme pénitentiaire malgré son nouveau credo (« *Il faut dépasser l'acide* »), cependant que son groupe commençait à s'éparpiller. Nous étions en 1968 : les Beautiful People déjà n'y croyaient plus. *Le psychédélisme se dissolvait.*

« Acid Test » est un document « a posteriori » qui n'a rien d'aride. C'est au contraire une plongée chatoyante comme une explosion baroque, au cœur d'une fête surréelle, d'un carnaval coloré, phosphorescent. La *sarabande* débridée d'une bande d'explorateurs en mal d'une autre dimension, captée de l'intérieur autant que de l'extérieur.

Des personnalités hors catégorie, décrites en de fulgurants portraits, à commencer par Ken Kesey le « *non-navigateur* », le « *non-maître* », mais le « chef » tout de même, avec son air à la Paul Newman, en plus épais, son irrésistible et doux accent de l'Oregon, qui jure avec ses muscles de catcheur. Kesey, expert ès vibrations, qui sait infléchir une rencontre collective, s'imposer, éviter ou détourner les affrontements, soutenir, animer, stimuler.

A ses côtés, Neal Cassady, l'ex-compagnon de Kerouac, le *Moriarty* de « Sur la route », qui sut aller du mouvement « beat » épuisé vers d'autres recherches, Cassady et ses monologues délirants, Cassady au volant du bus fou, faisant perdre le nord aux flics. Et Babb's, l'ancien pilote d'hélicoptère au Vietnam, et Mountain Girl, et l'Ermite, et l'Emmerdeur, et Marie la Noire, et les autres, tous « flippés comme des babouins », vivant vingt-quatre heures sur vingt-quatre dans une conscience orgasmique, une véritable euphorie du « maintenant ». Mêlant à chaque seconde l'expérience collective à l'effort individuel de réalisation de soi.

Un arsenal électronique les accompagne partout, mélange contradictoire et typiquement américain d'un besoin de vie naturelle et de technicité. Les micros dans les arbres. Henry David Thoreau et Docteur Vidéo. Car les Pranksters fixent leurs *expériences*, s'enregistrent et se filment à chaque instant, créant simultanément leur propre histoire, leur propre mythologie, leurs propres « Archives ».

Ils vont de « trips » en « tests », festivals initiatiques où se déroulent ce qu'ils appellent les « spectacles complets », avec projections lumineuses, cinématographiques, stroboscopiques, écoute de « rock-acid » et, bien sûr, drogue. Toujours le même départ vers l' « Ailleurs », les mêmes costumes insensés, la même débauche de Day-Glo, la peinture qui change la vie. Ecoutez plutôt Tom Wolfe nous *décrire le* bus où s'entasse la horde : « *Ses milliers d'enluminures, grandes et petites, rutilent d'orange, de verts, de magenta, de lavande, de bleus de chlore, de tous les pastels fluorescents imaginables. Un mélange de Fernand Léger et de Dr Strange, qui jurent et se chassent comme si quelqu'un avait donné à Jérôme Bosch cinquante seaux de Day-Glo et un vieil autobus International Harvester en lui disant d'y aller.* » A partir de là, le « Voyage », conçu comme une allégorie de la vie, jusqu'au décousu final, ce ralenti triste, chant funèbre que Tom Wolfe ébauche pour un underground moribond.

On avale « Acid Test » comme un roman ivre, avec son montage savamment syncopé, ses murmures et ses délires si « écrits », si contrôlés, qu'ils deviennent nôtres, ses titres de chapitres archi-wolfiens (« *l'Orchestre pétrifié* », « Des chaussures noires style F.B.I. » ou « La poussière de néon biscotte-bistre »), ses grands moments de reportage épique. Et aussi ses pages de poésie pure...

Quelle que soit l'idée qu'on se fait du journalisme, en tout cas, *voici une belle leçon à l'américaine* — Twain et Hemingway nous en avaient déjà donné quelques-unes : le journalisme, qu'il soit militant, vulgarisateur, créateur, ou les trois, est aussi l'art subtil de façonner un langage nouveau pour exprimer une sensibilité nouvelle. Tom *Wolfe, à cet égard, est exemplaire.*

FRANÇOISE WAGENER.

# ÉTRANGÈRES

## Une voix du Canada

### Antonine Maillet et la lointaine Acadie

(Suite de la page 13.)

Corsaire dans l'âme, digne descendante du premier Gélas, qui revint un bon jour, lui-même déporté du Grand Dérangement, planter les quatre piquets de sa cabane dans le sable vaseux de l'Acadie. Elle joue donc des tours pendables à la veuve Calixte et à Ferdinand, enfant du pays devenu douanier de la reine, jusqu'au jour où celui-ci sera abattu par une main anonyme, instrument de la « justice » d'un village qui veut vivre en dépit de la loi.

Récit picaresque donc, histoire à la fois émouvante et drôle de gendarmes et de bons voleurs. « *Les gens des côtes* (Antonine Maillet en est) *passent pour les meilleurs raconteux du pays. C'est dire qu'ils ont l'habitude des histoires et qu'on ne les bourre pas avec des contes.* » Une histoire d'amour aussi, mais pour cette pauvre et belle terre d'Acadie et pour cette chaude humanité qui garde le sourire dans sa pire détresse, pour ces femmes et ces hommes libres.

« *Non, jamais ils ne céderaient au gouvernement. On leur avait tout pris, aux descendants des pionniers. On n'allait tout de même pas leur prendre la mer en plusse. La mer, c'était leur dernier bastion à ces pauvres hommes des côtes...* »

Tout le récit d'Antonine Maillet respire à grands poumons l'iode, la liberté, le coquillage et le sable : une cure que vous ne regretterez pas.

JACQUES CELLARD.



### *Les survivants du Grand Dérangement*

(Suite de la page 13.)

Plus tard, bien plus tard, quelques-uns de ces Acadiens dispersés reviendront au pays natal, se mêleront à ceux qui, pour échapper aux soldats, s'étaient cachés dans les bois et, petit à petit, une nation acadienne va se refaire, qui, traumatisée par le souvenir de la tragédie, se développera dans l'isolement, la solitude, l'autarcie économique et culturelle. Et un jour, trois siècles et demi après que Champlain a fondé ce nouveau peuple, deux siècles après le Grand Dérangement, un jour — ça prend du temps, — surgit un écrivain : Antonine Maillet, l'auteur de *Mariaagélas*. Antonine Maillet ?

Elle est née à Bouctouche, dans le Nouveau-Brunswick, c'est-à-dire de l'ancienne Acadie, la province maritime du Canada où la minorité française est en nombre. Cette minorité forme 40 % de la population totale et parle français (un certain français...), quand les autres, la majorité, s'expriment en anglais. Antonine Maillet est presque le premier écrivain acadien. « Presque » parce que l'Acadie, au cours de sa difficile histoire, a connu quelques conteurs (plutôt qu'écrivains) et que ceux qui s'intéressent à elle n'ignorent pas les noms des contemporains d'Antonine Maillet : Léonard Forest, Raymond Leblanc... Reste qu'elle est le plus grand. Celle dont l'œuvre rompt l'isolement intellectuel de l'Acadie — et ruine un peu notre ignorance.

En Acadie elle passe enfance, adolescence. Aujourd'hui professeur aux universités de Montréal et de Laval, elle ne manque pas de souvent revenir au pays. Son œuvre est importante : quelque dix livres, dont une thèse de doctorat sur Rabelais et les traditions populaires en Acadie, et une pièce de théâtre qui est un monologue : *la Sagouine*. Antonine Maillet, sur Rabelais :

« Rabelais est venu confirmer ma conception de la création littéraire. J'ai eu l'impression qu'en le découvrant je l'avais toujours compris. Rabelais, pour moi, est tellement un frère (je dis cela sans prétention, un très grand frère, bien sûr), il y a une telle parenté entre l'esprit acadien et celui de Rabelais qu'en le lisant je me suis reconnue et j'ai reconnu tout le peuple acadien. »

Quant à *la Sagouine*, qu'une troupe québecquoise a jouée en 1973 à Paris, c'est le monologue d'une vieille femme où Antonine Maillet, au dire des Acadiens, a fait passer l'Acadie elle-même. *La Sagouine* parle toute la pièce. Voici comment :

« ... Je vivons en Amarique, ben je sons pas des Amaricains. Non, les Amaricains, ils travaillont dans des shops aux Etats, pis ils s'en venont se promener par icitte sus nos côtes, l'été, en culottes blanches pis en parlant anglais. Pis ils sont riches, les Amaricains, j'en sons point. Nous autres je vivons au Canada ; ça fait que je devons plutôt être des Canadiens, ça me r'semble.

»... Ben ça se peut pas non plus, parce que les Jones, pis les Caroll, pis les MacFadden, c'est pas des genses de notre race, ça, pis ça vit au Canada itou. Si i' sont les Canadiens, je pouvons pas en être, nous autres. Par rapport qu'ils sont des Anglais, pis nous autres, je sons des Français.

» ... Non, je sons pas tout à fait des Français, je pouvons pas dire ça : les Français, c'est les Français de France. Ah ! pour ça, je sons encore moins des Français de France que des Amaricains. Je sons plutôt des Canadjens français, qu'ils nous avons dit.

» ... Ça se peut pas non plus, ça. Les Canadiens français, c'est du monde qui vit à Québec. Ils les appelont des Canayens, ou ben des Québecois... Ben coument, c'est que je pouvons être des Québecois si je vivons point à Québec ?... Pour l'amour de Djeu, où c'est que je vivons, nous autres ?

» ... En Acadie, qu'ils nous avons dit, et je sons des Acadjens. Ça fait que j'avons entrepris de répondre à leu question de nationalité coume ça : des Acadjens, que je leur avons dit. Ça, je sons sûrs d'une chouse, c'est que je sons les seuls à porter ce nom-là. Ben ils avont point voulu écrire ce mot-là dans leu liste, les enceneux. Parce qu'ils avont eu pour leu dire que l'Acadie, c'est point un pays, ça, pis un Acadjen, c'est point une nationalité, par rapport que c'est pas écrit dans les livres de Jos Graphie.

Eh ben ! après ça, je savions pus quoi trouver, et je leur avont dit de nous bailler la nationalité qu'i' voudriont. Ça fait que je crois qu'ils nous avont placés parmi les Sauvages... »

Et de même, dans ce français-là, parlent, s'expriment Mariaagélas et les autres personnages du livre. Dans ce français-là s'expriment tous les personnages d'Antonine Maillet. D'où une certaine difficulté de lecture — oh, toute petite car la langue acadienne (du moins celle de l'auteur) est, hors les acadianismes (forts, savoureux), les inévitables anglicismes, celle de Rabelais soi-même. On reconnaît là une foule de vieux mots, chez nous en désuétude ou relevant de parlers locaux. Pour le reste, c'est-à-dire quand Antonine Maillet parle en son nom (et que se taisent ses personnages), elle dit comme vous et moi. Pourtant :

« ... Attention ! Ma langue reste celle d'une Acadienne, qui s'est peut-être frottée légèrement aux écoles, mais qui reste acadienne d'accent, d'esprit et de culture. » Au lecteur de faire, s'il le peut, la différence.

Quelque chose d'infiniment triste reste à dire. Jusqu'aux premières années qui ont suivi la dernière guerre, les Acadiens ont vécu dans un isolement à peu près total et la nouveauté s'en est venue battre sans conviction les rives de l'Acadie. Les particularismes culturels la mettaient en échec et la langue française se maintenait sans mal, comme dans un bocal. Rien n'attentait à l'héritage socio-culturel, hérité du dix-septième siècle... Or, là-bas comme partout ailleurs, souffle l'esprit nouveau. Et sur ce continent de deux cent cinquante millions d'Anglo-Saxons, l'esprit nouveau, qui s'en étonnerait, parle anglais. En Acadie comme au Québec et bien plus qu'au Québec, l'anglais est la langue des gens d'argent. La langue des affaires. Le français, plutôt le parler du pauvre, de sorte que les Acadiens, pour la première fois de leur histoire, ont honte. Nombreux ceux qui passent à l'anglais. Se fondent dans la communauté majoritaire. Si l'on ajoute qu'on fait moins d'enfants que naguère chez les francogènes, personne pour contester cette prévision : le français va s'éteindre en Acadie, après pourrissement.

Antonine Maillet : « Cette petite Acadie ballottée entre les dunes et les prés et qui a peut-être déjà dit son dernier mot... » Aussi : « Je ne sais pas comment se sentent les autres Acadiens, mais moi, je crois qu'on est en train de vivre une heure capitale qui serait un petit peu la dernière. » (1) Certes, elle se veut tout de même optimiste. Elle a raison bien sûr — fût-ce hors de raison. Elle ne ferait pas œuvre si elle ne croyait à la pérennité des mots où l'œuvre s'incarne. Et si, pourtant, Antonine Maillet s'accomplissait vivante dans une langue vouée à la mort ?

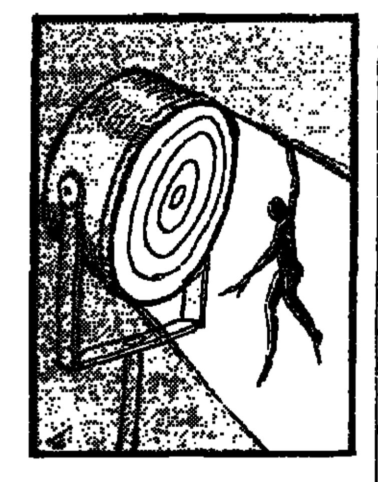
Oui, il était grand temps qu'on la lût.

YVES BERGER.

(1) Dans *Si que*, revue de l'université de Moncton, numéro de mai 1974. Il comprend un dossier sur Antonine Maillet.

# ARTS ET SPECTACLES

## Cinéma



### « Histoire de Paul » au Havre

**La Maison de la culture du Havre présente, les 20, 21 et 22 février, le premier film de René Feret « Histoire de Paul ».**

Une usine à fabriquer la folie, un hôpital psychiatrique pour pauvres. Le confort réduit au minimum fonctionnel. La grisaille des murs et des uniformes (et ce n'est pas seulement parce que le film est en noir et blanc). Trois mondes se côtoient sans se confondre : les médecins passent, mystérieux, tellement élevés dans la hiérarchie que leurs paroles peuvent à peine atteindre ceux qu'elles concernent ; les « malades », eux, tournent en rond dans ce lieu clos où ils ont leurs habitudes. Entre les deux, les infirmiers, indifférents, plutôt gentils, font leur travail.

Pourquoi Paul est-il là ? On l'ignore, et c'est sans importance. On le voit arriver, avoir peur, se retrancher dans le refus, le mutisme obstiné ; on le voit opposer une résistance passive. On assiste à la lutte sans violence du pot de terre contre le pot de fer. Car Paul finit par accepter. Que pourrait-il faire d'autre ? Comme tous ceux qui sont là, il est devenu le jouet de l'institution. Pour la plupart des autres d'ailleurs, être dedans ou dehors ne fait pas de différence. Ils sont pauvres. Pauvres à tous les points de vue. Désarmés, ils ne peuvent se défendre. Pas même choisir. D'où leur fatalisme.

S'inspirant d'une expérience personnelle, « Histoire de Paul » décrit objectivement comment fonctionne un hôpital, comment il reproduit les systèmes hiérarchiques de l'extérieur. Les rapports entre les personnages sont tellement réels, tellement évidents, que le film convainc comme un reportage.

René Feret a su diriger ses acteurs, peut-être parce qu'il les connaît bien : avec certains d'entre eux, il a travaillé à la Maison des jeunes de Clichy, avec les autres chez Vincent-Jourdheuil. « Histoire de Paul » a été réalisé avec l'aide technique de la Maison de la culture du Havre, qui a prêté caméras et magnétos. Vincent Pinel, directeur de la cellule cinéma, s'est occupé du montage. René Allio et Gérard Guérin (auteur de « Lo Païs ») ont apporté leurs conseils ; la Maison de la culture de Grenoble et celle de Mulhouse leur contribution. — C. G.






## Expositions

### Des peintres non officiels à Moscou

**Une exposition de peinture « non officielle » s'est ouverte officiellement le 19 février à Moscou : elle regroupe plus de soixante-dix toiles, œuvres d'une vingtaine d'artistes moscovites, dont trois seulement sont membres de l'Union des artistes. Au moment où cette exposition — qui avait été autorisée par la municipalité de Moscou — ouvrait ses portes, une autre manifestation non officielle était interdite par la police. Il s'agit d'une exposition des œuvres d'une quinzaine de peintres de Léningrad, organisée dans un appartement du centre de Moscou. Cette manifestation, qui revêt un caractère strictement privé, n'avait fait l'objet d'aucune autorisation. Elle a été fermée pour trouble de l'ordre public et tapage nocturne.**

*Dès 11 heures du matin, le 19 février, par 10 degrés au-dessous de 0, une file d'attente canalisée par la police s'était formée au fin fond de l'immense terrain de l'Exposition des réalisations économiques de l'U.R.S.S., près du pavillon de l'apiculture, détourné pour une fois de sa destination. C'est sous le signe des abeilles que se tient l'Exposition de peinture des artistes graphiques de Moscou, qui doit durer une semaine.*

*Aucune affiche évidemment ne signale l'événement, ni près du portail, ni sur le terrain; une simple feuille de papier blanc collée sur le pavillon de l'apiculture annonce : « Exposition de peinture ». Pourtant, des petits groupes, formés de Soviétiques bien informés, comme le poète Evtouchenko, des diplomates et des correspondants étrangers, pataugent dans la neige, l'accès se faisant par fournées successives d'environ deux cents visiteurs, qui sont ensuite évacués de la salle au bout d'une vingtaine de minutes pour laisser la place aux suivants.*

*Cette exposition, qui regroupe à peu près l'ensemble de l'establishment underground de Moscou, ne constitue pas à proprement parler une surprise pour celui qui a rendu visite aux artistes ou aux collectionneurs. Les visiteurs soviétiques cependant soulignaient tous l'importance de l'événement, la première manifestation de ce type depuis une cinquantaine d'années. Elle permettra, en tout cas, au grand public de découvrir, sinon l'œuvre d'un « groupe » du moins les toiles d'artistes qui prônent une certaine indépendance par rapport au style officiel, et qui ont osé donner libre cours à leur fantaisie. La plupart ont été exposés en France chez Dina Vierny, ou à l'exposition de Grenoble, l'an dernier.*

#### Les artistes censurés

*Ce sont, pêle-mêle, Oskar Rabine, avec ses constructions boiteuses, ses chemises de femme pendues dans la nuit ; Vladimir Niemoukhine et ses habiles compositions de cartes à jouer ; Kandaourov, dont la couleur rase, presque grattée, fait apparaître un Job à la souffrance insoutenable aux prises avec le Diable ; Kharitonov, qui montre un portrait d'Alexandre Nevski et des images de piété naïve ; Plavintki, dont la forte personnalité s'exprime dans un Chien à la pâte épaisse, ainsi que dans des alignements de lettres ; Krasmopertsev et ses natures mortes couleur de pierre ; Yakovliev et ses visages d'enfants tragiques ; Valentina Krapovnitski et ses éternels crayons de biche aux abois ; Zveriev, dont les portraits sont devenus plus brumeux et vagues ; Kalinine et ses carnavals expressionnistes ; Belenok et ses petits hommes-atomes jetés dans un espace hostile... D'autres sont plutôt abstractionnistes, tels Lydia Masterkova, dont la recherche presque calligraphique s'épure ; Chteinberg et ses formes géométriques ; Tiapouchkine et Tselkov, qui sont membres de l'Union des artistes. Peu d'absents très connus, donc, si l'on excepte Weisberg, Sitnikov, Sviechnikov, Kabakov, Neizviestni...*

*Les organisateurs insistent sur le fait qu'on a pratiqué une sélection rigoureuse des artistes et des œuvres dans un souci de qualité, à l'inverse de la présentation en plein air, qui avait eu lieu l'automne dernier dans le parc d'Ismaïlovo. On avance plusieurs hypothèses pour expliquer le fait qu'on admette aujourd'hui l'existence d'une tendance artistique qu'on broyait, il y a moins de six mois, sous les bulldozers. Certains expliquent qu'on veut diviser les artistes en octroyant à quelques têtes de file la responsabilité qu'on refuse à d'autres ; d'autres affirment, au contraire, que l'important pour l'artiste, c'est de montrer ses œuvres au public dans n'importe quelle condition ; certains, enfin, — surtout des exclus du pavillon des abeilles — protestent contre le principe d'une sélection qui « ne montre pas l'art soviétique d'aujourd'hui, mais présente aux étrangers ce qu'ils s'imaginent être l'art soviétique ». Ces derniers ont même écrit au ministère de la culture pour demander l'autorisation d'organiser une exposition de masse, une sorte de « Salon de tous les refusés », réunissant les artistes de toutes les villes.*

*Cette exposition marque-t-elle une date ? Peut-on y voir plus qu'un « geste » destiné à l'opinion étrangère, alors que se poursuivent toujours les négociations à la « troisième corbeille » de la conférence de Genève sur la sécurité et la coopération en Europe ? Ou s'agit-il, au contraire, de la reconnaissance officielle du droit d'exister de l'art non officiel ? On voudrait le croire. Tous les indices cependant ne sont pas encourageants : le jour même de l'inauguration de l'exposition, la police a en effet interdit l'entrée — et coupé le téléphone — de l'appartement d'une jeune collectionneuse moscovite qui avait organisé chez elle une intéressante présentation de quinze jeunes peintres de Leningrad.*

*L'exposition du pavillon des abeilles intervient, d'autre part, trois jours après le départ pour l'étranger du poète traducteur et collectionneur Alexandre Glezer, l'organisateur de plusieurs expositions et tentatives d'exposition, dont l'appartement fut la véritable galerie d'art soviétique non officiel.*

NICOLE ZAND.







## Variétés

### COLUCHE

Le personnage grassouillet fringué d'une salopette rayée qu'a créé Coluche respire à l'encontre du Français moyen provincial imaginé autrefois par Fernand Raynaud, l'air de la ville moderne. Engorgé de vanités et de préjugés, il a de la difficulté à parler, à s'exprimer, mais il l'« ouvre » quand même, il se lance dans des balbutiements, dans des mugissements, surmonte ses timidités, proclame ses naïvetés, se bute, ou manque d'à-propos, s'engage dans des digressions délirantes, grinçantes et méchantes, entre en dialogue avec des interlocuteurs invisibles et présents.

Coluche puise son inspiration dans les petits détails du quotidien, et la satire provient d'un travail minutieux où le geste esquissé, la grimace, le moindre mot, le moindre son, ont une raison d'être. Coluche ne joue pas. Il est « nature » dans son personnage avec le geste spontané imposé par l'évidence, avec ses silences et ses hésitations, avec ses phrases entendues la veille dans la rue, comme celle évoquant « *les Portugais qui viennent bouffer le pain de nos Arabes* ».

L'efficacité comique de Coluche s'appuie sur un humour au second degré, sur un burlesque « en liberté » qui ne s'improvise pas. Le succès de son personnage a été immédiat l'année dernière, et le Caf'Conc' de la rue de Berri a refusé du monde tous les soirs pendant plus de quatre mois. Mais il était alors évident que Coluche avait un répertoire limité. A l'Olympia, où il occupe la scène du début à la fin du spectacle, le manque de sketches (il y a notamment une parodie triste du rock) gomme considérablement la force de son comique.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Olympia, 21 h. 30.

### « PRINCESSE CSARDAS » sur glace

L'opérette sur glace, spécialité des variétés allemandes, est devenue une spécialité de Galaxie, vaste salle sous chapiteau installée à la périphérie du XIX[e] arrondissement. La troupe de patineurs de l'Europa Eisrevue y présente une revue inspirée de *Princesse Csardas*, opérette viennoise du Hongrois Emmerich Kalman dont les soixante ans résisteraient mal à une représentation « normale » car la musique ne suffit pas à soutenir un livret insignifiant.

Qu'importent au Galaxy les amours contrariées de Sylva Varescu, actrice de café-concert à Budapest, et du prince Edwin de Lippert-Weylersheim ! Sur les airs de Kalman venus des hauts-parleurs (et chantés en français) patineurs et patineuses miment vaguement l'intrigue et exécutent des figures amoureuses, langoureuses, endiablées, acrobatiques. La troupe se déploie en tableaux de music-hall chatoyants, nimbés par les lumières colorées des projecteurs et superbement réglées. Ces artistes ont des ailes aux talons, les patins effleurent la glace et l'on est en pleine féerie. Metteur en scène et chorégraphe ont joué du folklore des boîtes de nuit, du folklore hongrois, et inventé un grand intermède américain pour la carrière de Sylva à New-York.

Majorettes et bannière étoilée, charleston, tango, apparition de Charlot poursuivi par deux « cops », revue des Ziegfeld Follies avec d'étonnants costumes, fantaisie tout en bleu et argent sur *Rhapsodie en bleu* de Gershwin, puis retour à Budapest, ballet tzigane, ballet noir et or... on va de surprise en surprise dans les frémissements et les applaudissements d'un public populaire qui est là comme au cirque et ne demande qu'à s'émerveiller.

C'est un beau travail d'équipe et, comme dans les films de Busby Berkeley, toutes les danseuses et tous les danseurs ont été choisis sur le même type physique. Cathy Steele, rousse, petite, mince, musclée, légère, est la star de ce spectacle importé qui prend, chez nous, des allures exotiques. Son partenaire, Willy Bietak, est un long et bondissant jeune homme avec lequel elle s'accorde parfaitement.

JACQUES SICLIER.

★ Galaxy. Tous les soirs à 21 heures, sauf lundi ; matinées : samedi, 17 h. 30 ; dimanche, 14 h. 30 et 17 h. 30.

## SPORTS

### HANDBALL : le tournoi France-Algérie-Tchécoslovaquie

### Le reflet de trois systèmes politiques

**Dans le cadre des manifestations célébrant son quarantième anniversaire, la Fédération sportive et gymnique du travail (F.S.G.T.) organisait mercredi 19 février, au stade Pierre-de-Coubertin, à Paris, un tournoi triangulaire de handball, remporté par l'équipe nationale de Tchécoslovaquie, vainqueur de l'Algérie (21-8) et de la France (17-12), devant l'équipe de France qui a battu l'Algérie par 11 à 10.**

**Au-delà des péripéties sportives de ces rencontres, l'intérêt de cette réunion résultait de la présence de trois équipes représentatives de pays aux systèmes politiques et économiques très caractéristiques. Le handball, sport de pratiquants qui attire peu les spectateurs et se trouve ainsi le plus souvent livré à lui-même, reflète plus que d'autres l'action réelle des gouvernements pour favoriser la pratique sportive dans leurs pays.**

Si on se réfère au nombre de pratiquants, le handball paraît avoir en France une situation privilégiée. Avec plus de quatre-vingt mille licenciés à la Fédération française de handball (F.F.H.B.), et autant de pratiquants affiliés à l'Association du sport scolaire et universitaire (ASSU), il bénéficie d'une base beaucoup plus élargie qu'en Tchécoslovaquie, où l'on dénombre soixante mille handballeurs, et qu'en Algérie, où on compte cinq mille licenciés civils et environ trois mille scolaires et universitaires. Cette hiérarchie est pourtant régulièrement bouleversée au cours des rencontres internationales.

Sur ce plan, la situation de l'équipe de France ne cesse d'ailleurs de se dégrader : sixième nation mondiale en 1954, huitième en 1961, douzième en 1970, elle ne figure plus aujourd'hui parmi les seize meilleures équipes du monde.

Vertueuse par nécessité, autant que par idéologie, la F.F.H.B. refuse de céder à la facilité comme ses homologues de football et de basket-ball, qui ont depuis longtemps fait appel à la publicité et aux joueurs étrangers pour mettre en valeur et aider leurs équipes ou leurs pratiquants d'élite.

Compte tenu des impératifs professionnels de chacun et de la présence parmi les trente-six membres du Club France et Espoirs, de douze étudiants et de douze professeurs d'éducation physique et sportive ou d'étudiants dans cette discipline, la préparation de l'équipe nationale se limite aux dates laissées libres par les vacances scolaires et le calendrier du championnat. Ainsi, les joueurs français ont-ils été réunis douze jours et disputeront seulement huit matches internationaux cette saison. Si on ajoute que ces mêmes joueurs peuvent se préparer une ou au maximum deux fois par semaine dans leurs clubs, sous la direction d'entraîneurs bénévoles dont la compétence n'égale pas toujours la bonne volonté, l'avenir du handball français paraît assez sombre au niveau international.

Avec vingt-cinq fois moins de pratiquants et une expérience qui remonte à l'indépendance de leur pays, les handballeurs algériens rivalisent aujourd'hui avec les joueurs français. Cette expérience est d'autant plus intéressante que la Fédération algérienne des sports collectifs a dû partir de structures mises en place par les Français et effectue désormais sa progression dans le cadre d'une société et d'une économie de type socialiste.

Comme dans la plupart de ces pays, le développement du sport dépend essentiellement des initiatives gouvernementales. Un gros effort est déjà accompli dans ce domaine en Algérie, où, grâce aux subventions du ministère de la jeunesse et des sports, les fédérations prennent en charge les déplacements des équipes en compétition et permettent l'accès gratuit aux rencontres.

Il reste aux Algériens à rattraper le retard que connaissent tous les pays « neufs » : le manque de salles, qui oblige les handballeurs à opérer, le plus souvent, en plein air, et surtout l'insuffisance d'entraîneurs qualifiés malgré une centaine de cadres formés en quatre années d'études après le baccalauréat et la présence de quelques techniciens étrangers, comme le Roumain Costache, ancien champion du monde, qui s'occupe d'ailleurs de l'équipe nationale.

#### Une préparation planifiée

Chargée d'inciter les jeunes Algériens à pratiquer ce sport, l'équipe nationale est préparée avec d'autant plus de soins que les Jeux méditerranéens auront lieu à Alger du 23 août au 6 septembre. Composée presque exclusivement d'étudiants regroupés dans la capitale, l'équipe d'Algérie peut s'entraîner deux fois par semaine en dehors des rassemblements d'une dizaine de jours organisés pendant les périodes creuses de l'année universitaire et des quarante rencontres internationales qui figurent à son programme. Son planning d'entraînement, établi en 1971, a permis à l'Algérie de remporter jusqu'à présent deux titres : championne d'Afrique en 1973 et championne d'Afrique universitaire en 1975.

Ce programme et ces méthodes d'entraînement sont d'ailleurs inspirés de ceux établis depuis plusieurs années dans les pays socialistes européens, qui dominent le handball mondial. Ainsi l'équipe nationale de Tchécoslovaquie, championne du monde en 1967 et vice-championne olympique à Munich en 1972, disputera cette année de vingt à trente matches internationaux sous forme de tournois pour se rapprocher au maximum des conditions qui président aux grandes compétitions. Les programmes d'entraînement mis en place tous les deux ans prévoient de nombreux stages d'une dizaine de jours mais font aussi une large place à des plans de travail individuels que chacun doit effectuer dans son club.

Grâce à l'adoption de la journée continue et à la possibilité pour les meilleurs joueurs de pratiquer un sport pendant leurs heures de travail, les handballeurs tchécoslovaques s'entraînent de deux à trois heures par jour et cinq jours par semaine. Des facilités sont accordées, d'autre part, aux étudiants pour concilier les dates de leurs examens et celles des compétitions. Enfin, un effort important est réalisé pour former des entraîneurs qualifiés qui suivent cinq années d'études dans le cadre des facultés centrales d'éducation physique de Prague et de Bratislava.

C'est de ce modèle que s'inspirent largement les directeurs techniques nationaux français, réunis du 5 au 7 février à Prémanon (Jura), pour étudier le « projet Mazeaud », quand ils réclament :

— Un aménagement de la journée et des programmes scolaires pour permettre aux jeunes volontaires de faire du sport ;

— La mise en place progressive de la journée continue pour favoriser la pratique sportive à tous les niveaux ;

— La présence d'un encadrement extra-scolaire compétent et en nombre suffisant, d'où la nécessité de prévoir la création d'un corps de « professeurs de sports » ;

— La mise en place d'un équipement sportif adapté à ce programme et l'emploi optimal de cet équipement.

A ce prix seulement, la France deviendra une nation sportive et pourra encore espérer jouer un rôle de premier plan dans les rencontres internationales.

GÉRARD ALBOUY.

#### *Automobilisme*

### HENRI PESCAROLO PARTICIPERA AU CHAMPIONNAT DU MONDE DES MARQUES AVEC ALFA ROMEO

Henri Pescarolo, vainqueur des Vingt-Quatre Heures du Mans ces trois dernières années, paraît avoir trouvé l'une des meilleures solutions pour le championnat du monde des marques en 1975. Il conduira, comme prévue, une Ligier aux prochaines Vingt-Quatre Heures du Mans (1), mais il prendra part au plus grand nombre de courses avec l'écurie Kauhsen, qui engagera cette année des prototypes Alfa-Romeo, avec l'appui de ce constructeur.

C'est un bon partage pour Henri Pescarolo : en théorie, les Ligier seront les voitures à battre au Mans, et dans les épreuves du championnat du monde (1 000 kilomètres ou Six Heures) l'avantage des prototypes Alfa-Romeo sur les autres voitures — Alpine-Renault turbo, Porsche-908 turbo — est tout aussi probable. Les accords qui lient Pescarolo à Ligier ne se limitent pas aux seules Vingt-Quatre Heures du Mans et à quelques autres épreuves. Henri Pescarolo participera au développement et à la mise au point de la formule 1 Ligier, dont les débuts en compétition sont annoncés pour 1976.

(1) Du fait de leur nouvelle réglementation, les Vingt-Quatre Heures du Mans ne compteront pas en 1975 pour le championnat du monde des marques.

## INSTITUT

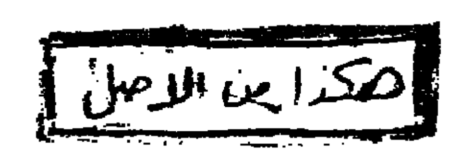
### ÉLECTION DE M. MARCEL LANDOWSKI A L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS

**Le compositeur Marcel Landowski a été élu mercredi 19 février à l'Académie des beaux-arts, où il succède à Henri Büsser, qui fut l'un de ses maîtres.**

[Né le 18 février 1915, à Pont-l'Abbé, Marcel Landowski est le fils du sculpteur Paul Landowski. Après de brillantes études musicales, il fut notamment directeur du conservatoire de Boulogne-sur-Seine, directeur de la musique à la Comédie-Française, inspecteur général de l'enseignement musical (poste qu'il a repris en 1975) et directeur de la musique au ministère des affaires culturelles, responsabilité qui l'obligea à abandonner presque entièrement la composition. Son œuvre est nombreuse et comprend en particulier quatre opéras, trois symphonie et six concertos. Son action féconde à la tête de la direction de la musique entre 1966 et 1974 justifiait entièrement son élection à l'Institut. — J. L.]





# ARTS ET SPECTACLES

## Musique

### LA « TURANGALILA SYMPHONIE », de Messiaen

*Grand, immense succès. Le public du Palais des congrès qui, il y a quelques mois, sifflait* Noomena *de Xénakis, a fait un triomphe à* Turangalila ; *mais il en fut toujours ainsi en France depuis la première, au Festival d'Aix-en-Provence en 1950, tant est grand le confort intellectuel d'une œuvre qu'on écoute et comprend sans se cramponner, étant données la simplicité et la force élémentaire du discours sonore, sous une séduisante bigarrure exotique.*

*Il faut l'accepter comme elle est : comme une « symphonie fantastique » de notre époque, une œuvre un peu monstrueuse, débordante de « littérature », un torrent charriant cailloux et pépites, un bazar où chacun trouve son bien, dont on ne peut négliger l'impact sur les foules, ce qui n'est pas* a priori *un vice rédhibitoire...*

« Chant d'amour, hymne à la joie, temps, mouvement, rythme, vie et mort », *dit Olivier Messiaen ; tout cela nourrit en effet l'imagination de l'auditeur pendant ces quelques heures d'une musique massive, corporelle, sur laquelle flambe le cri sensuel des ondes Martenot, les solis lyriques ou décoratifs du piano et autres claviers : glockenspiel, célesta, vibraphone (le « gamelang » de Messiaen), les jeux de rythmes et de timbres des percussions.*

*Cette « joie surhumaine, débordante, aveugle, démesurée », que proclame Messiaen, s'exprime sous toutes les formes, les plus primitives comme les plus raffinées et les plus frelatées. Innocence des comptines, lumières de vitrail, jeux de cloches, palais de cristal aux miroirs entrecroisés à l'infini, gerbes de fleurs voluptueuses ou violentes (Messiaen cite : « Orchidées, fuchsias, glaïeuls, volubilis »), jardins d'amour des nuits orientales, fêtes dionysiaques débridées, à travers lesquels passe cependant comme un symbole de la fatalité, du temps et de la mort, le « thème-statue » (serait-ce le Commandeur ?) aux trombones fortissimo, qui a « la brutalité lourde, terrifiante des vieux monuments mexicains », dit l'auteur, mais revient si souvent qu'il prend finalement l'apparence d'un vieux bonhomme familier et un peu radoteur.*

*L'Orchestre de Paris, Yvonne Loriod au piano, Jeanne Loriod aux ondes Martenot, ont donné une vision éblouissante de cette œuvre, sous la direction de Seiji Ozawa, qui en soulève la masse, en creuse les détails, en organise les séquences comme un mouvement d'horlogerie, les éruptions mystérieuses et les soulèvements titanesques du* Sacre du printemps *auquel* Turangalila *fait souvent penser par ses prodigieuses fêtes rythmiques.*

JACQUES LONCHAMPT.

### MORT DU COMPOSITEUR LUIGI DALLAPICCOLA

**Le compositeur italien Luigi Dallapiccola est mort mercredi 19 février à Florence. Il était âgé de soixant et onze ans.**

Luigi Dallapiccola n'occupe sans doute pas encore dans la musique la place que lui réserveront les temps à venir. Italien, il est né dans une province autrichienne, à Pisino d'Istria, le 3 février 1904. Sa famille a été « déplacée » pendant la guerre de 1914. Dès le début du fascisme, il fut à juste titre suspect au régime et plus tard mena une existence de proscrit, changeant fréquemment de résidence. Après la guerre, ce fut comme musicien qu'on le « suspecta », ayant l'un des premiers compris la leçon de Schoenberg, et adapté à sa personnalité le système sériel. Ensuite, il était trop tard : les jeunes post-sériels avaient tendance à le considérer comme un vestige d'une autre époque.

Son œuvre cependant portera témoignage, comme nul autre dans la musique, du drame et de la grandeur de notre temps. Cet humaniste, familier de toutes les littératures, de tous les poètes, de tous les spirituels, qui a mis en musique, dans d'innombrables mélodies, chœurs et cantates, saint Paul, Michel-Ange, Boèce, Savonarole, *la Chanson de Roland*, Homère, ou Machado, Heine, Joyce, Wilde et Saint-Exupéry, a refusé de s'enfermer dans sa tour d'ivoire.

Au fond de toutes ses œuvres, dit Massimo Mila, on retrouve « *la lutte d'un homme contre quelque chose de plus fort que lui* ». En 1938, contre le manifeste racial des fascistes, il élève la protestation des *Chants de captivité* ; en 1944, il écrit *le Prisonnier*, d'après *la Torture par l'espérance*, de Villiers de l'Isle-Adam, le plus beau des requiem à la mémoire des déportés, puis en 1952, les *Chants de libération* qui résument son message : « *J'ai voulu dire aux hommes un mot d'amour et un vœu de paix, non pas dans le sens profané par la politique mais confirmant la définition qu'en a donné saint Bernard : pureté de l'esprit, simplicité de l'âme, douceur du cœur, lieu de l'amour.* »

De *Vol de nuit* (1937) à *Ulysse* (1968), c'est le même cantique qu'a chanté ce petit homme aux yeux vifs, autoritaires, qui vous scrutaient jusqu'à l'âme. Le nez très dessiné, la bouche large et serrée, le front haut où les cheveux s'enracinaient fortement, donnaient une impression de rare intensité. Affable, cordial, il modérait l'impression altière de son œuvre par son goût du baroque qui, disait-il, « *donne une bonne idée des choses sous son voile d'apparences, avec son décor de théâtre, ses volutes, ses lignes contournées* ». Il était devenu dans la plus haute acception du terme un Florentin.

On découvrira peu à peu cette œuvre immense qui unit à l'abondance, à la couleur, au génie vocal italien, la rigueur du sérialisme qui n'était pour lui sans doute qu'une discipline classique. Son *Ulysse* est peut-être la dernière image qu'il a voulu laisser de lui-même : celle d'un homme de plus en plus désincarné qui cherche le pourquoi de sa vie, dont la réponse ne se découvre enfin qu'en Dieu seul, qu'il contemple dans la nuit, au pied d'un mât de son navire en forme de croix. — J. L.

## Théâtre

### La « Station Champbaudet »

Labiche, notre contemporain ? Depuis quelques années, on découvre dans ce vaudevilliste hargneux un peintre cruel de la réalité bourgeoise, porte-parole des agioteurs à la petite semaine qui négocient leur progéniture et la marient contre des rentes sûres. On voit en lui le représentant de la mauvaise conscience versaillaise, le cauchemar des enfants de la Commune, ou bien encore un maître de l'absurde.

Labiche, il est vrai, a le génie des conversations idiotes, des répliques insolites. Ses personnages sont tout entier dans ce qu'ils disent, et même leurs arrière-pensées s'expriment dans des apartés au public. Solides et sûrs d'eux, ils ne connaissent rien du monde extérieur, ils ignorent angoisses et ambiguïtés. Naïfs, bornés, d'un cynisme désarmant, ils se retrouvent toujours dans des situations épouvantables. Ils réagissent sur l'instant, sans réfléchir, se jettent dans d'autres situations encore plus épouvantables dont ils ne sortent que par des artifices de théâtre. Ce sont des pantins perfectionnés.

*La Station Champbaudet*, qu'Alain Duclos présente à la Cour des Miracles, est une sorte de modèle dans le domaine de l'absurde et du cynisme. On peut difficilement imaginer plus sordide que l'histoire de ce jeune architecte laissant croire à une veuve sur le retour qu'il n'est pas insensible à ses charmes. En réalité, il vient la voir tous les jours pour attendre un signal convenu avec la voisine du dessus. Si elle pianote *J'ai du bon tabac*, son mari est absent. Si c'est *Marie, trempe ton pain*, son mari est là. Il abandonne d'ailleurs les deux femmes pour se fiancer à une oie blanche et rassure sa belle-famille en forçant la veuve à épouser un vieillard ergotant.

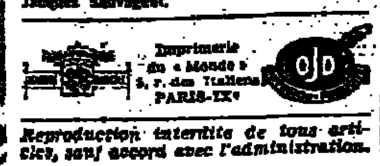
Vaudeville ou mélodrame ? Alain Duclos ne choisit pas, il cerne les deux aspects de la pièce et les enveloppe d'une atmosphère irréelle, onirique, qui n'est pas sans rappeler *la Cagnotte* par la compagnie Vincent-Jourdheuil. Il n'y a pas de décors, seulement quelques chaises, deux ou trois accessoires : le monde extérieur n'existe pas. La veuve est une victime. Elle a le visage lisse et douloureux d'une héroïne d'Alexandre Dumas fils ; elle vient de *la Dame aux camélias* et d'*Antony*. Elle n'est pas ridicule, ce sont les autres qui le sont : ridicules, grossiers, odieux.

Mais *la Station Champbaudet* n'est pas un drame noir, c'est une farce abominable. Les comédiens (malheureusement ils ne sont pas tous du même niveau) jouent l'économie des gestes, le monolithisme des personnages, mettent en valeur les répliques-clef du comique et de l'atroce. Le rire éclate comme une défense, comme un étonnement permanent devant la force de ce Labiche inconnu.

COLETTE GODARD.

★ La Cour des Miracles, 18 h. 30.

**Édité par la S.A.R.L. le Monde.**
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

# SPECTACLES



# théâtres

## *Les salles subventionnées*

Opéra, 19 h. 30 : Petrouchka et Tristan (ballets).
Comédie-Française, 20 h. 30 : la Célestine.
Odéon, 20 h. 30 : Une lune pour les déshérités.
Théâtre de l'Est parisien, 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : P. Amoyal et M. Béroff ; 20 h. 30 : la Mouette.

## *Les autres salles*

Antoine, 20 h. 30 : le Tube.
Atelier, 20 h. 30 : Un tramway nommé Désir.
Athénée, 21 h. : la Folle de Chaillot.
Biothéâtre, 20 h. 30 et 22 h. : les Chaises (études pour marionnettes).
Bouffes du Nord, 20 h. 30 : les Iks.
Cartoucherie de Vincennes, Aquarium, 20 h. 30 : Tu ne voleras point.
Comédie des Champs-Elysées, 21 h. : *le Zouave*.
Cour des Miracles, 18 h. 30 : la Station Champbaudet.
Ecole normale supérieure, 21 h. : les Folies amoureuses.
Espace Cardin, 20 h. 30 : Hot ! Baltimore.
Espace Tribûche, 20 h. : Seul à seul avec Jean-Paul Marchand.
Essaïon, salle I, 20 h. 30 : Victor ou les Enfants au pouvoir ; 22 h. 30 : Le pupille veut être tuteur. — Salle II, 22 h. 30 : Voyage autour de ma marmite.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : l'Abîme ; la Visite.
Gymnase, 20 h. 30 : Cher menteur.
Hébertot, 21 h. : Raymond Devos.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 20 h. 45 : l'Alboum de Zouc.
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Concerts ; 22 h. : Ma vie de rien ; 24 h. : le Plaisir des dieux.
Madeleine, 20 h. 30 : Christmas.
Mathurins, 21 h. : le Péril bleu.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : les Diablogues.
Montparnasse, 21 h. : Madame *Marguerite*.
Mouffetard, 20 h. 30 : Macloma (clowns) ; 22 h. : les Chantres du yiddish.
Œuvre, 21 h. : la Bande à Glouton.
Le Palace, 20 h. 30 : le Marathon.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Paris-Nord, 20 h. 45 : Jeppe de la rue du Mont.
Plaisance, 20 h. 30 : Vie et mort d'une concierge.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Good bye, Mr Freud ; 23 h. : l'Apologue.
Renaissance, 21 h. : Derrière le rideau.
Studio-Théâtre 14, 20 h. 30 : Lorenzaccio ; les Caprices de Marianne.
Théâtre d'Art, 21 h. 15 : le Dernier Empereur ; 20 h. : la Femme de Socrate.
Théâtre de la Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Couples — Le Jardin, 21 h. : Nuits sans nuit. — La Resserre, 21 h. : J.-C. Bussi et J.-C. Monnet. — Grand Théâtre, 21 h. : Jacques ou la Soumission ; L'avenir est dans les œufs.
Théâtre de l'Epicerie, 19 h. : Le mime Philippe Duval.
Théâtre de Fortune, 21 h. : l'Œuvre sans nom.
Théâtre Oblique, petite salle, 20 h. 30 : le Pierrot lunaire ; Rapport pour une académie.
Théâtre d'Orsay, 20 h. 30 : Ainsi parlait Zarathoustra. — Petit Orsay, 20 h. 30 : Oh ! les beaux jours.
Théâtre de Paris, 20 h. 45 : Crime et Châtiment.
Théâtre de la Plaine, 21 h. : Bradbury.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Voraces ou Tragédie à l'Elysée.
Théâtre Rive-Gauche, 20 h. 45 : les Adieux de la grande-duchesse.
Théâtre Saint-André-des-Arts, 21 h. : De l'air.
Théâtre 13, 21 h. : Labiche Folies.
Théâtre 347, 21 h. : le Fétichiste.
Théâtron, 18 h. 30 : Alex Métayer ; 20 h. 30 : Par le bas, sinon je crie ; 21 h. : le Baron perché ; 21 h. 30 : le Croque-Note ; 22 h. : la Résurrection de Maloupe.
Troglodyte, 22 h. : Xâhat.
Variétés, 20 h. 45 : Jacques Martin.

## *Les théâtres de banlieue*

Antony, Théâtre Firmin-Gémier, 20 h. : Inédits Ionesco.
Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : Bernard Haller ; la Fausse Suivante.
Créteil, Maison de la culture, 18 h. : Flamenco ; 21 h. : l'Histoire du théâtre.
Ivry, Studio, 21 h. : Dommage qu'elle soit une putain.
Kremlin-Bicêtre, antenne culturelle, 20 h. 30 : Gouverneurs de la Rosée.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Quelle heure peut-il être à Valparaiso ?
Rueil-Malmaison, Espace Malmaison, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France.
Sceaux, centre Les Gémeaux, 21 h. : Etre femme en son temps.

## *Jeudi 20 février*

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

**« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »**
**704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34**
(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : grande salle, 21 h. : le Tartuffe. — Petite salle, 21 h. : Jokari ; la Dernière Bande.

## *Les cafés-théâtres*

Au Bec fin, 18 h. 30 : Chair pour Narcissusplash ; 20 h. 45 : Dormir debout ; 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 23 h. : la Baby Sitter.
Au Vrai Chic parisien, 20 h. 15 : Sainte Jeanne du Larzac ; 22 h. 15 : Philippe Val et Patrick Font.
Bar du Marais, 22 h. : Tu ne veux rien de bien méchant.
*Café-Théâtre des Amandiers*, 21 h. : Elles deux.
Café d'Edgar, 20 h. 45 : Chorus débile ; 22 h. 30 : Pierre Péchin.
Café de la Gare, 20 h. : Rufus ; 22 h. : les Semelles de la nuit.
Café-Théâtre de Neuilly, 22 h. : les Méfaits de Tchekhov.
Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnett ; 22 h. 45 : Délire à deux.
Le Jour-de-Fête, 22 h. : le Service humanitaire ; 23 h. : Eux aussi sont secs ; 24 h. : Autant en emporte le vin.
Petit Casino, 21 h. 15 : la Rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : l'Affaire du clip de la reine d'Angleterre.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Evariste ; 22 h. 30 : Henri Gougaud ; 23 h. 45 : Pierre et Marc Jolivet.
Le Sélénite, salle 1, 20 h. 30 : Larimaquol larimarien ; 22 h. : la Jacassière. — Salle 2, 21 h. et 22 h. 30 : Femmes parallèles.
La Vieille Grille, 22 h. : Megumi chante Prévert, Brecht et Cocteau.

## *Les cabarets*

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Kiss me, 22 h. 30 : Bons baisers de Paris.
Lido, 22 h. et 0 h. 45 : Grand Jeu.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q nu.
Tour Eiffel, 20 h. : les Années folles.

## *Le music-hall*

Bobino, 20 h. 30 : Barbara.
Casino de Paris, 20 h. 45 : Zizi je t'aime.
Folies-Bergère, 20 h. 30 : J'aime à la folie.
Olympia, 21 h. 15 : Coluche ; Complexe Olympia.
Palais des Sports, 21 h. : Holiday on Ice.

## *La danse*

Nouveau Carré, 20 h. 30 : Ballet-Théâtre Joseph Russillo.
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Ensemble *national de Pologne* Slask.

## *Les chansonniers*

Caveau de la République, 21 h. : De toute façon, il nous reste le cheval.
Deux-Anes, 21 h. : Au nom du pèze et du fisc.
Dix-Heures, 22 h. : Persiflon.

## *Le jazz*

Cour des Miracles, 22 h. : Steve Lacy.
Nouveau Carré, 21 h. : Orchidée et Bill, folk music.

## *Les concerts*

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : P. Amoyal, violon ; M. Beroff, piano (Mozart, Debussy, Prokofiev).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, soliste D. Barenboïm (Mozart).
Salle Gaveau, 20 h. 30 : Quatuor Amati (Schubert, Mozart, Schoenberg).
Nouveau Carré, 20 h. 30 : M.-T. Mayebez, cantatrice, et M.-M. Petit, piano (Haravi, de Messiaen).
Musée d'art moderne, 20 h. 30 : J.-P. Drouet, G. Sylvestre, W. Coquillat (Cage, Alsina, Globokar, Drouet).
Maison de la radio, 20 h. 30 : Orchestre de chambre de Radio-France, dir. A. Girard, avec Th. Dussaut (Haydn, Hayon, Janacek, Tcherepnine).
Lucernaire, 20 h. 30 : Cl. Bernard et A. Jodry (Leclair).
Faculté de droit, 21 h. : Orchestre de chambre de Caen, avec H. Szeryng (Bach, Mozart).
Eglise Saint-Roch, 21 h. : Orchestre de chambre Jean Barthe et Chorale Elisabeth Brasseur (Pergolèse, Mozart).

# cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

## *La cinémathèque*

Chaillot, 15 h. : le Vent de V. Sjöstrom ; 18 h. 30 : Trop de maris, de W. Ruggles ; 20 h. 30 : le Boucher, de C. Chabrol ; 22 h. 30 : la Strada, de F. Fellini.

## *Les exclusivités*

LES ANGES GARDIENS (A., v.o.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Cambronne, 15e (734-42-96).
AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (F.) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
AU NOM DU PEUPLE ITALIEN (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
CALIFORNIA SPLIT (A., v.o.) : P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), Biarritz, 8e (359-42-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Olympic, 14e (783-67-42).
C'EST PAS PARCE QU'ON A RIEN A DIRE QU'IL FAUT FERMER SA GUEULE (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (508-03-75), Galaxie, 13e (331-76-86), Capri, 2e (508-11-69), Maine Rive Gauche, 14e (567-06-96), George-V, 8e (225-41-46).
LA CHAIR DE L'ORCHIDEE (Fr.) (**) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Impérial, 2e (742-72-52), Maxeville, 9e (770-72-87), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA CHAISE VIDE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), 14-Juillet, 11e (700-51-13), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CHINATOWN (A., v.o.) (*) : Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Maxeville, 9e (770-72-87), *Saint-Lazare-Pasquier*, 8e (387-56-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Marignan, 8e (359-92-82).
DAISY CLOVER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LES DOIGTS DANS LA TETE (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71).
DOSSIER ODESSA (Angl.-all., v.f.) : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
DU SANG POUR DRACULA (A., v.o.) (**) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; v.f. : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
L'ENNEMI PRINCIPAL (bol., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13).
EN PLEINE GUEULE (can.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), Quintette, 5e (033-35-40).
LES FILLES DE KA-MA-RE (jap., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71), Gramont, 2e (742-95-22).
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE GHETTO EXPERIMENTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LA GIFLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Maxeville, 9e (770-72-87), Concorde, 8e (359-92-84), Royal-Passy, 16e (527-41-16).
LE GRAND OCEAN (Fr.) : Plaza, 8e (073-74-55).

## Les films nouveaux

PAS SI MECHANT QUE ÇA, film français de Cl. Goretta, avec Marlène Jobert et Gérard Depardieu : Concorde, 8e (359-92-84), Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), les Nations, 12e (343-04-67), Quartier Latin, 5e (326-84-65), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
*LE JEU AVEC LE FEU, film* français d'A. Robbe-Grillet, avec J.-L. Trintignant, Ph. Noiret, Anicee Alvina et Sylvia Kistel : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Studio Médicis, 5e (633-25-97), Bienvenüe-Montparnasse, 14e (544-25-02), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Scala, 10e (770-40-00), Liberté, 12e (343-01-59), Murat, 16e (288-99-75), Marotte, 2e (231-41-39), U.G.C., 6e (325-71-08).
AU NOM DE LA RACE, film français de Marc Hillel et Clarissa Henry : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
UN JOUR LA FETE, film français de P. Sisser, avec le Big Bazar et Michel Fugain : Ermitage, 8e (225-15-99), Rex, 2e (236-83-93), Nation, 12e (343-04-67), Murat, 16e (288-99-75), Telstar, 13e (331-06-19), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (734-20-70), Madeleine, 8e (073-56-03), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
SUPERFLICS, film américain de G. Parks, avec R. Leibman et D. Selby (v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Napoléon, 17e (380-41-46), Miramar, 14e (326-41-02), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
MILAREPA, film italien de Liliana Cavani (v.o.) : Studio Git-Le Cœur, 6e (326-80-25), Boîte-à-Films, 17e (754-51-50).
LA COUPE A DIX FRANCS, film français de Ph. Condroyer, avec Didier Sauvegrain et R. Vuillaume : Studio Logos, 5e (033-26-42), Elysées-Point Show, 8e (225-67-29), Studio République, 11e (805-51-97).
LES AUTRES, film français de Hugo Santiago : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
SKEZAG, film américain de J. Freedmann et Ph. Messina (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE BOUCHER, LA STAR ET L'ORPHELINE (*), film français, avec le Magic Circus, M. Presle, M. Simon : Kino Panorama, 15e (306-50-50).

LES HAUTES SOLITUDES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86) à 14 h. et 22 h. 30.
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
HARRY AND TONTO (A., v.o.) : Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé, 17e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS UN MERLE CHANTEUR (Sov., v.o.) : Pagode, 7e (551-12-15).
IL PLEUT TOUJOURS OU C'EST MOUILLE (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98).
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) : Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LA JEUNE FILLE ASSASSINEE (Fr.) (**) : Bergère, 9e (770-77-58).
JIMI PLAYS BERKELEY ; THE DOORS : FEAST OF FRIENDS (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33).
LANCELOT DU LAC (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA PRISE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (It., v.o.) : La Pagode, 7e (551-12-15) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LE JOURNAL INTIME DE DAVID HOLZMAN (A.) et SICILIA (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86), à partir de 15 h. 30.
MAI 68 (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
MES PETITES AMOUREUSES (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE MONASTERE DES VAUTOURS (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
PHANTOM OF PARADISE (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Odéon, (325-59-83).
QUE PENSEZ-VOUS DU CORNED-BEEF (Fr., D.A.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
LA RAGE AU POING (Fr.) (**) : France-Elysées, 8e (225-19-73), Fauvette, 13e (331-60-74), Danton, 6e (326-08-18), Méry, 17e (522-59-54), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Cambronne, 15e (734-42-96), Omnia, 2e (231-39-36), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE RETOUR DU GRAND BLOND (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Diderot, 12e (343-19-29), Montréal-Club, 18e (607-16-81).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Biarritz, 8e (359-42-33), la Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Vendôme, 2e (073-97-52), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Clichy-Pathé, 18e (552-37-41), les Nations, 12e (343-04-67), Liberté, 12e (343-01-59).
SERIEUX COMME LE PLAISIR (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59).
LA SOUPE FROIDE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e, (544-14-27), Fauvette, 13e (331-60-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.o.) : Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Wepler, 18e (387-50-70).
UN LINCEUL N'A PAS DE POCHE (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-St-Germain, 6e (222-72-80), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
VANDA TERES (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90), Bilboquet, 6e (222-87-23), Omnia, 2e (231-39-36), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
VINCENT, FRANÇOIS, PAUL... ET LES AUTRES (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
WANDA (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

## *Les grandes reprises*

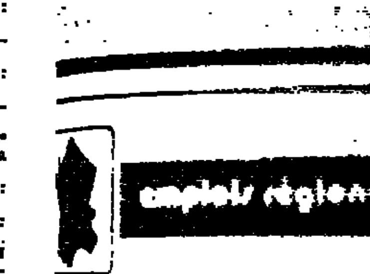
ANIMAL CRACKERS (A.), v.o. : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
ARTISTES ET MODELES (A.), v.f. : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
EASY RIDER (A.), v.f. : République, 10e (208-54-06).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04).
FELLINI ROMA (It.), v.o. : New-Yorker, 9e (770-63-40).
FRENZY (A.), v.o. : Ranelagh, 16e (224-14-08), 22 h., sam. et dim. à 17 h. et 22 h.
FRONTIERE CHINOISE (A.), v.o. : André-Bazin, 13e (337-74-39).
IVAN LE TERRIBLE (Sov.), v.o. : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LE JARDIN DES FINZI-CONTINI (It.), v.o. : Dominique, 7e (551-04-55).
LES LOIS DE L'HOSPITALITE (A.), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74).
LA MAISON DES SEPT PECHES (A.), v.o. : Noctambules, 5e (033-42-34).
MORT A VENISE (It.), v.f. : Sèvres-Duroc, 7e (734-63-88).
QUAND LA VILLE DORT (A.), v.o. : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA TROISIEME PARTIE DE LA NUIT (Pol.), v.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
UN ETE 42 (A.), v.o. en sem., v.f. les sam. et dim. : Templiers, 3e (272-94-56).
UNE FEMME DISPARAIT (A.), v.o. : Ranelagh, 16e (224-14-08), 20 h., sam. et dim. à 14 h. 30 et 19 h. 30.
VIVA LA MUERTE (Esp.), v.o. : Ciné-Halles, 1er (236-71-72).
VIVA ZAPATA (A.), v.o. : Studio Parnasse, 6e (326-58-00).

## *Les festivals*

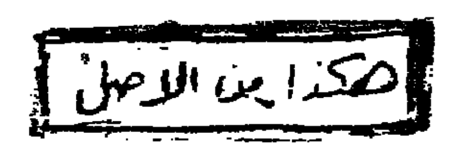
CINEMA ITALIEN. — V.o., Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), 14 h. et 20 h. : Portier de nuit ; 22 h. : les Damnés.
POP VARIATIONS. — V.o. : Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : les Pink Floyd à Pompéi ; 14 h. : Help ; 15 h. 10 : Quatre garçons dans le vent ; 17 h. 15 : Let it be ; 18 h. 45 : Concert pour le Bangladesh ; 20 h. 30 : Gimme Shelter ; 22 h. 10 : Deux cents motels.
STUDIO 28, 18e (606-36-07). — Mer. : Femmes ; jeudi : les Neuf Vies de Fritz the Cat (v.o.) ; ven. : Ce cochon de Paolo (v.o.) ; sam. : le Chaud Lapin ; dim. et mardi : Zig-zig.
NUIT DU FANTASTIQUE. — New-Yorker, 9e (770-63-40), ven. et sam., de 24 h. à l'aube : le Cerveau d'acier (v.o.) ; la Guerre des cerveaux (v.o.) ; Le jour où la Terre s'arrêtera (v.f.).
H. BOGART. — V.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer. et jeudi : la Caravane héroïque ; ven. et sam. : les Anges aux figures sales ; dim. et mardi : Casablanca.
M. CURTIS. — V.o., Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : les Comancheros ; jeudi : la Femme aux chimères ; sam. : le Gaucho ; *dim. : Pendez-moi* haut et court ; lundi : l'Express ; mardi : Vaudou. The Brig (même programme).
OUM KALSOUM (v.o.), NUIT DU SOUVENIR. — Olympic, 14e (783-67-42), le 22, de 24 h. à l'aube : Salama ; Lettres d'amour ; Adieu à ton amour.
S. PECKINPAH. — V.o., Artistic-Voltaire, 11e (700-19-15), mer. et ven. : Pat Garret et Billy le Kid ; sam. : la Horde sauvage ; dim. et mardi : Un nommé Cable Hoggue.

## *Les séances spéciales*

AU LONG DE LA RIVIERE FANGO (Fr.), v. ang. : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
BANANA SPLIT (A.), v.o. : Boîte-à-Films, 17e (754-51-50), à 16 h.
LE CUIRASSE POTEMKINE (Sov.) : le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 15 (sauf dim.).
FELLINI ROMA (It.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.
PAS D'ORCHIDEE POUR MISS BLANDISH (A.), v.o. : Châtelet-*Victoria, 1er (508-94-14), à 11 h. 45* et 0 h. 15.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.
UN VRAI CRIME D'AMOUR (It.), v.o. : le Seine (325-95-99), à 12 h. (sauf dim.).
LES VISITEURS (A.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h.







# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 6,89 |
| OFFRES D'EMPLOI | 30,00 | 35,02 |
| REPRESENTAT. : Demandes | 15,00 | 17,21 |
| Offres | 30,00 | 35,02 |
| Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur | 36,00 | 42,03 |

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| IMMOBILIER Achat – Vente – Location | 24,00 | 28,02 |
| AUTOS – BATEAUX | 22,00 | 25,68 |
| PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX | 60,00 | 70,05 |
| OCCASIONS | 22,00 | 25,68 |

## offres d'emploi

### BANQUE INTERNATIONALE
# DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
**Fr. 350.000 Max.**

**Une des premières banques internationales en France, ayant un important réseau d'agences dans une vingtaine de pays, *cherche* un DIRECTEUR GENERAL ADJOINT.**

Dépendant directement du President Directeur Général, il aura pour mission initiale de conduire, avec discernement, la politique de la banque relative à l'ensemble des opérations de crédit sur un plan international.

Ce poste conviendrait à un cadre supérieur confirmé, âgé de 38 ans minimum, pouvant justifier d'au moins 10 ans d'expérience réelle, acquise au sein d'une banque commerciale de renom international. Ses facultés de jugement, alliées à ses qualités personnelles et à sa compétence dans le domaine bancaire, devront lui permettre d'assumer, ultérieurement, l'ensemble des responsabilités qui incombent à la Direction Générale.

Lieu de travail : Paris.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est très souhaitable.

Adresser C.V. détaillé sous référence 13.361 à : SNPM PETITES ANNONCES 100, avenue Charles de Gaulle, 92522 NEUILLY, en indiquant votre rémunération actuelle, ainsi que votre adresse privée et votre numéro de téléphone.

*En tant que Conseillers de Direction chargés de la sélection des Cadres, nous vous garantissons le secret absolu des candidatures. L'identité des candidats ne sera dévoilée qu'avec leur accord donné à l'issue d'un entretien personnel.*

---

Important Groupement d'Intérêt Economique de Fabricants recherche

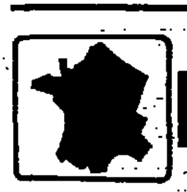
**JEUNE ATTACHÉ DE DIRECTION COMMERCIALE**

ayant expérience grandes surfaces.

Après une formation au siège, il sera chargé de la responsabilité d'une région en France. Pendant la période de formation et dans le poste à pourvoir, le logement sera assuré. La fonction comporte de fréquents déplacements. Frais de déplacement et de séjour à la charge du Groupement. Position cadre.

Ecrire avec C.V. + prétentions à : Eudico 3077, 1, rue Bourdaloue, 75009 PARIS, qui transmettra.

---



## emplois régionaux

**MS** Saisie et traitement périphérique de l'information

recherche

# INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

pour LILLE, NANCY, BORDEAUX.

Profil : pratique d'un assembleur de base ; connaissance des transmissions ; deux ans minimum d'expérience.

# INGÉNIEUR SYSTÈME

connaissant et pratiquant les transmissions.

Envoyer curr. vitae manuscrit et prétentions à : MDS FRANCE - Direction Technico-Commerciale, 197, rue de Bercy, 75582 PARIS CEDEX 12.

---



# CREUSOT LOIRE
recherche
# INGÉNIEUR - MÉCANICIEN
devant rapidement devenir
# CHEF DE FABRICATION

Pratique industrielle indispensable.
Expérience méthodes, mécano-soudeur, chaudronnerie souhaitée.
Résidence région de SAINT-ETIENNE.

Envoyer C.V., photo, prétentions, sous référ. CFPY à CREUSOT LOIRE, Gestion des Cadres, 15, rue Pasquier, 75008 PARIS.

---

Pour NANCY recherchons **PHARMACIEN ou DOCTEUR ES SCIENCES** EN PHYSIOLOGIE possédant certificats pharmacodynamie et expérience professionnelle de plusieurs années indispensable, pour service de pharmacodynamie rattaché à l'équipe de toxicologie industrielle et le développera dans les directions suivantes :
— Toxicité aiguë ;
— Tests de comportement ;
— Exploration fonctionnelle physiologique ;
— Aura à collaborer avec des laboratoires d'anatomopathologie et de biochimie.
— Restaurant d'entreprise.
— 40 heures par semaine.
Adresser C.V. et prétentions à N° 94.483 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Imp. agence maritime MARSEILLE. Rech. CADRE pour second. CHEF DEPART. NAVIG. Mini. 35 ans, anglais indisp. cour. indisp. gr. conn. consign. navires lignes tramping. et aconage nécessaire. Envoyer photo, C.V. manuscrit HAVAS MARSEILLE 46627

Cherche pr REGION NEVERS homme jeune dynamique pour seconder Chef d'Entreprise dans responsabilités administratives. Bonnes connaissances comptables exigées. Ecr. no 721.184 REGIE-PRESSE, 85 bis rue Réaumur, PARIS-2e, qui transmettra.

URGENT recherchons CHIMISTE libéré obl. milit. pour direction contrôle laboratoire et atelier de fabrication. Tél. (16-32) 43-09-81 ou Ecr. avec C.V. et prét. à Sté Normande de Cosmétologie, bld du Bas-Bouffey, 27300 Bernay.

Recherchons COMPTABLE qual. libér. obl. milit. Tél. (16-32) 43-09-81 ou écr. avec C.V. et prétent. Sté NORMANDE de COSMETOLOGIE, boulevard du BAS-BOUFFEY, 27300 BERNAY.

LABORATOIRE de RECHERCHE NANCY recrute **TECHNICIEN SUPERIEUR PHYSICIEN** MECANIQUE des FLUIDES. Expérience professionnelle de quelques années. Travail en laboratoire et quelques déplacements. Restaurant d'entreprise. 40 h/semaine. Adr. C.V., photo et prétent. à N° 94.410 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

**etap** *membre de l'ANCERP*

SOCIÉTÉ MULTINATIONALE PÉRIPHÉRIQUES ET ORDINATEURS DE BUREAU - PARIS EN FORTE EXPANSION - OFFRE SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR A

# INGÉNIEUR ASSISTANT
## A LA DIRECTION DE LA DIVISION INTERNATIONALE

Poste pouvant convenir à ingénieur diplômé A.M., BREGUET ou équivalent, ayant quelques années expérience commerciale acquise dans domaine similaire et si possible à l'exportation, désireux d'avoir une activité internationale impliquant de nombreux contacts et voyages.

CONNAISSANCE DE L'ANGLAIS INDISPENSABLE, AUTRE LANGUE ÉTRANGÈRE SOUHAITÉE.

Ecrire sous référence CM 386 CM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS RECHERCHE POUR UNE DE SES SOCIÉTÉS SPÉCIALISÉE ÉTUDES - ENGINIERIE - ENTREPRISE GÉNÉRALE - Ville CENTRE FRANCE

# CHEF DE SERVICE COMMERCIAL

Rattaché au Directeur de la Société, ce cadre devra participer à l'élaboration de la politique commerciale, à la prospection du marché, aux négociations de contrats et au montage financier des affaires. Il s'agit d'un poste important qui peut convenir à

INGÉNIEUR E.C.P., E.C.L., A.M., T.P. ou AUTRE GRANDE ÉCOLE INGÉNIEURS OU COMMERCIALE, 35 ANS MIN., DISPOSANT SOLIDE EXPÉRIENCE ACQUISE EN ENGINIERIE, CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ET GÉNIE CIVIL.

LE TRAITEMENT NE SERA PAS INFÉRIEUR A **100.000 F.**

Ecrire sous référence MW 395 AM.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS SECTEUR AGRO-INDUSTRIEL - VILLE CENTRE FRANCE EN LARGE EXPANSION CRÉE POSTE DE

# CHEF SERVICE QUALITÉ

Ce poste peut convenir à un ingénieur chimiste, ENSIA, AGRO ou équivalent, ayant acquis dans firme agro-alimentaire ou pharmaceutique solide expérience des problèmes de « qualité », capable de diriger :

- la section contrôle,
- le laboratoire d'analyse,
- la section expérimentation (détermination des méthodes d'analyse, normes de contrôle, ...).

SITUATION INTÉRESSANTE ET AVENIR POUR CANDIDAT AYANT QUALITÉS MARQUÉES DE RIGUEUR, DE CURIOSITÉ INTELLECTUELLE ET DE CONTACT.

Ecrire sous référence EO 388 AM.

PUISSANT GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS OFFRE INTÉRESSANTES POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT DE CARRIÈRE A

# INGÉNIEURS MINES ECP - AM - ICAM ECAM - IDN...

Ces ingénieurs commenceront leur carrière dans des postes de production ou entretien en province puis évolueront dans le groupe en France ou à l'étranger.

POSTES ACTIFS ET FORMATEURS POUR CANDIDATS DÉSIREUX D'ACQUÉRIR AU DÉBUT DE LEUR CARRIÈRE UNE SOLIDE EXPÉRIENCE PRATIQUE.

Connaissances de langues étrangères appréciées.

Ecrire sous référence PZ 398 CM.




4 rue Massenet 75016 PARIS
discrétion absolue

---



**roussel-uclaf** recherche pour sa DIRECTION FINANCIÈRE (PARIS)

# un cadre de formation comptable supérieure
(niveau expertise souhaitable)

Le titulaire (35 ans minimum) aura pour mission d'organiser et d'animer une équipe de collaborateurs comptables, opérant au niveau du Groupe et particulièrement dans le domaine de

L'ANALYSE ET DE LA CONSOLIDATION DES COMPTES

La connaissance de l'anglais ou de l'allemand est indispensable.

Adresser c.v., photo et prétentions. à N° 53.786 eupac 34 rue Balard, 75015 PARIS

---

**comex**

LEADER MONDIAL DANS LE DOMAINE DES INTERVENTIONS SOUS-MARINES.

1500 personnes -
C.A. supérieur à 300 millions de F

souhaite étudier des candidatures d'

**ingénieurs GM, AM ou équivalent,** parlant Anglais, pour le poste de

# responsable des études de sous-marins

chargé du dossier, depuis les études préliminaires jusqu'à la mise en opération.
Ce poste fait appel à l'expérience de la coordination des études de matériel spécial et à des connaissances dans le domaine des équipements maritimes et des travaux off shore.

Toutes informations sur cette offre seront données en toute discrétion au téléphone par




Information-Carrière SVP 11-11 de 9 h à 18 h qui donnera un rendez-vous aux candidats intéressés
Réf. 518
37, rue du Général Foy 75008 Paris.

---

# SPÉCIALISTE DE L'EXTRUSION

Une société internationale possédant des intérêts dans la chimie et l'industrie des plastiques est sur le point de lancer un programme destiné à développer son secteur thermoplastiques en Europe, et en particulier ses activités dans le domaine de l'extrusion des feuilles et des profils.

Pour l'aider dans cette tâche, elle recherche un spécialiste titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou de chimie possédant une connaissance approfondie de la théorie et de la pratique de l'extrusion. Le poste consistera à offrir un service technique dans toute l'Europe et il est par conséquent indispensable d'accepter de fréquents déplacements et de parler l'anglais. Si le candidat retenu habite suffisamment près d'un centre international de transport, il n'aura pas besoin de déménager.

Ce poste offre une occasion unique de réaliser ses ambitions et de faire carrière au candidat dont les compétences techniques et professionnelles vont de pair avec les qualités de l'homme d'action.

L'âge a peu d'importance et le salaire offert ne manquera pas d'attirer un candidat exceptionnel. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser à n° 6.680, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e.

Il sera accusé réception de toutes les réponses et il sera assuré la plus entière discrétion.

---

VOUS DESIREZ DEVENIR

# ANALYSTE PROGRAMMEUR

dans une Société utilisant le TELETRAITEMENT

- VOUS AVEZ 21 ans minimum,
- VOUS ETES titulaire d'un diplôme universitaire de technologie (informatique),
- VOUS ETES domicilié dans la Banlieue OUEST de PARIS

Les Compagnies d'Assurances du




vous en offrent la possibilité dans le cadre du développement de leurs applications.

*La formation au poste de travail est assurée au sein de l'Entreprise.*

Ecrivez avec C.V. au :
GROUPE DROUOT
SERVICE DU RECRUTEMENT
Place Victorien Sardou
78161 MARLY LE ROI

---

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche pour seconder le Responsable de la Formation

# UN ASSISTANT FORMATION

— Il prendra progressivement en charge la formation initiale pour l'ensemble de la Société (400 personnes) ;
— Il participera en outre à la confection de programmes audio-visuels.

Le candidat souhaité, débutant ou ayant un début d'expérience, aura une formation supérieure (IUT, ESC ou licence).

Si ce poste, par ailleurs intéressant et formateur, retient votre attention, adresser S.V.P. votre C.V. à : PARFRANCE, N° 4050 - 4, rue Robert-Estienne, 75008 PARIS, qui transmettra.

---

Société MÉCANIQUE recherche pour son USINE BANLIEUE OUEST

# CHEF DE PERSONNEL
**40 ans minimum**

Ce poste conviendrait à un CADRE ayant plusieurs années d'expérience dans la fonction et des problèmes spécifiques au poste : Politique du Personnel, Recrutement, Formation, Mise en place, Rotation, Rémunération, Législation Sociale et relations syndicales : Délégués du Personnel, Comité d'Etablissement.

Effectif de l'Etablissement : 1.500 personnes.

Adresser C.V., photo et prétentions sous no 94.770, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES OUEST PARIS recherche

# UN INGÉNIEUR PRODUITS

POUR COMPOSANTS SEMICONDUCTEURS DE TECHNOLOGIE TRÈS AVANCÉE DANS LE DOMAINE DE LA MICROÉLECTRONIQUE
**SUP-TELECOM, ESE, ESME ou équivalent**
30 ans minimum

— Grande expérience équipements électroniques.
— Aptitude à traiter des problèmes techniques spécifiques aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la société.
— Promotion des produits en liaison avec centres de fabrication et direction des ventes.
— Connaissances permettant de participer à l'analyse de marché et à la politique de prix.

ANGLAIS INDISPENSABLE.
Déplacements, courte durée, fréquents.

Ecrire avec curriculum vitae et photo à n° 93.702, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

# directeur finances et gestion

avec une excellente connaissance de l'allemand.
30 ans minimum, expérience en comptabilité, informatique, finances.
Ecrire sous référence 2839 M



EMPLOIS et CARRIERES
30 rue Vernet 75008 PARIS

---

CENTRE TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION METALLIQUE PUTEAUX recherche

# PROGRAMMEUR

pour participer au développement et à la mise en place de programmes de gestion (paie, comptabilité générale et analytique).

Le candidat devra :
- avoir une bonne connaissance du G.A.P. II à disques sur I.B.M. 3 ;
- pouvoir s'intégrer dans une équipe ;
- accepter des déplacements en province de courte durée.

Envoyer C.V. detaillé et prétentions à : Département Applications C.T.I.C.M., 20, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX.

---

NOUS SOMMES LA FILIALE D'UNE ENTREPRISE AMERICAINE SPECIALISEE DANS LA PRODUCTION ET LA DISTRIBUTION DE GAZ INDUSTRIELS ET NOUS CHERCHONS A NOUS ASSURER LES SERVICE D'UN

# RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATION DU PERSONNEL

Cette fonction est à pourvoir à Paris et elle comprend la gestion d'un effectif de 200 personnes.

Elle conviendrait à un diplômé d'études supérieures qui aura acquis une expérience directe de la gestion du personnel en industrie.

Nous lui demanderons d'apporter dans l'exercice de sa profession une compétence pratique et le sens des contacts humains.

La connaissance de l'anglais usuel, tant parlé qu'écrit, est nécessaire.

Les candidatures seront traitées avec la plus grande discrétion. Il sera répondu à toute offre de service.

Les candidats qui s'intéressent à cette offre sont priés d'envoyer leur curriculum vitae détaillé avec photo et prétentions à

R.B. IDEES
18, rue Fourcroy, 75017 Paris, qui transmettra.

## offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

**UN IMPORTANT GROUPE MINIER ET METALLURGIQUE** cherche pour son siège à Paris un

# contrôleur de gestion

C'est un homme d'environ 35 ans minimum, d'une bonne formation, ESC, ESSEC ou équivalent, ou comptable niveau DECS, avec une formation complémentaire en contrôle de gestion, ayant acquis dans une grande entreprise industrielle l'expérience de :

**— l'élaboration et du contrôle des budgets ;**
**— l'établissement et de l'étude de prix de revient en coûts réels et en coûts standard ;**
***— la comptabilité analytique.***

Il a des connaissances sur les calculs de rentabilité et les plans de financement. Anglais souhaité.

Ce poste offre une carrière intéressante et d'avenir.

Ecrire à Y. CORCELLE (ss réf. 2709 M).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

---

**IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE**
recherche pour son
**Département Ingénierie**
à Paris

## INGÉNIEUR DE PROJET CHEF DE GROUPE

**MISSION :**
- diriger et coordonner une équipe d'ingénieurs de projet chargée de l'étude et la réalisation d'installations chimiques dans les usines de la Société.

**PROFIL :**
- Ingénieur diplômé Grande Ecole, ayant une solide expérience des travaux neufs dans le secteur chimique (acides et solvants) ou industrie pharmaceutique - utilisation du verre.

Adr. C.V. avec photo et prétentions, n° 94 702, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

**SOCIÉTÉ ATTACHÉE A GROUPE INTERNATIONAL**
offre à

## DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES
**Commerce ou Ingénieurs**

**DE PROMOUVOIR DE NOUVELLES APPLICATIONS DE GESTION**

en qualité de

## RESPONSABLES D'ÉTUDES

- Ils seront chargés, au sein d'une équipe attachée à la Direction Générale :
  — de développer de nouvelles méthodes de gestion à moyen et long terme ;
  — de mécaniser la gestion à court terme des usines de production.
- Ils seront responsables des projets depuis leur conception avec les utilisateurs jusqu'à leur mise en exploitation.
- La Société assurera leur formation aux techniques d'organisation.

Lieu de travail : Banlieue Ouest.
Quelques déplacements à prévoir.

Envoyer C.V. man., photo et prét. à : GASSIER, réf. 27, B.P. 38. — 92132 ISSY-LES-MOULINEAUX.

---

SLIGOS

**GROUPE A VOCATION EUROPEENNE**

intensifie son action de conseil en systèmes d'informations auprès des entreprises.

Vous avez plusieurs années d'expérience dans le management par l'informatique et vous souhaitez jouer un rôle essentiel dans l'informatique de gestion nouvelle (gestion par la téléinformatique, l'informatique répartie, les mini-systèmes, etc...) SLIGOS vous offre des postes de

## CONSULTANT
## SENIOR CONSULTANT
## DIRECTEUR D'ETUDES

Les postes à pourvoir sont situés à Paris.



Conseil, assistance et réalisations, produits informatiques, services de gestion.

Adr. C.V. ou tél. à Mle LAURENT pour rendez-vous SLIGOS (DSI) 91, Rue Jean-Jaurès 92807 PUTEAUX Tél. : 776-42-42

C&C

---

**IMPTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE**
recherche pour son
**Usine située au Sud de Paris**

## ADJOINT A DIRECTION DU PERSONNEL

Quelques années d'expérience souhaitées

**LICENCE OU DOCTORAT DE DROIT apprécié.**

Envoyer C.V. et photo à N° 94.746, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

---

**IMPORTANTE SOCIETE D'ÉTUDES**
*recherche*

## SPÉCIALISTE D'ÉCONOMIE DES TRANSPORTS
## SPÉCIALISTE D'ÉCONOMIE AGRICOLE

Pour des activités orientées principalement vers les pays en voie de développement et impliquant des missions de courte durée et des séjours prolongés dans ces pays.

- Les candidats devront avoir une bonne connaissance de l'Anglais et si possible de l'Espagnol, et posséder dans leur spécialité une expérience, d'au moins 6 ans, acquise dans un bureau d'étude, un organisme international ou un poste de coopération technique.
- Ils devront être capables d'assurer des contacts au plus haut niveau.
- Ils ne seront pas nécessairement disponibles immédiatement.

Adresser C.V. détaillé et photo sous n° 4890 à ..VI-TOURNAY, 5, cité Pigalle, 75009 PARIS, qui transmettra.

---

**IMPTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE**
**PARIS Sud**, recherche

## INGÉNIEUR
**TECHNICO-COMMERCIAL**
**Diplômé Grandes Ecoles**

Pour recherche de nouveaux marchés France et exportation et étude de nouveaux produits dans les domaines de radiocommunication et radionavigation civiles et militaires

Adresser C.V., prétentions et photo à no 94.729, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

---

**BUREAU VERITAS**
recherche
pour s'intégrer à son équipe structures offshore et navires spéciaux

## UN INGENIEUR DEBUTANT

**ou 2 à 3 ans d'expérience,**

intéressé par calculs RDM et exploitation de grands programmes de calculs de structure sur ordinateur

Anglais apprécié

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence n° 121 à BUREAU VERITAS 31, rue Henri Rochefort 75821 PARIS Cedex 17

---

## GENERAL BATIMENT

Notre Société d'entreprises générales régionales (siège Paris), lauréate d'un concours national, prépare le lancement d'un nouveau secteur du LOGEMENT SOCIAL. Nous le confierons à

### UN INGÉNIEUR (E.T.P., A.M.)

ayant acquis son expérience (10 ans) dans la définition des méthodes, l'analyse des coûts, le suivi des études, la vie des produits. *(référence 564)*

### UN ATTACHÉ COMMERCIAL

formé à la négociation à haut niveau, au montage des opérations, aux liaisons avec les administrations et nos entreprises locales. (référence 565)

Leur expérience s'est faite sur notre marché. Ils veulent entrer dans une équipe jeune. Ils sont actifs et prêts à de fréquents déplacements.

*Nous répondrons confidentiellement à toute offre* (références, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) adressée à Mme BRISSET, 8, avenue de Choisy / 2283 - 75013 PARIS.

---

**IMPTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE**
recherche pour son
**Usine située au Sud de Paris**

## INGÉNIEUR MÉTHODES
**MONTAGE, CABLAGE**
**ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE**

Sérieuses références exigées.

Envoyer C.V. et photo à N° 94.747, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

---

Importante Société recherche
**DESSINATEURS** E. 1 et 2
petites études et d'exécution de prêt. Qualifiés en caténaires ou lignes électriques.
S'adresser : M. MATHONNAT, 51, rue Mariolin, LEVALLOIS. Tél. : 739-32-24, entre 9 h./12 h., sauf lundi et samedi.

**ETOILE**
Important Cabinet INGENIEURS CONSEILS offre situat. intéress. et stable à
**INGENIEUR CHIMISTE**
avt connaiss. Génie Chimique et possédant bonnes notions en mécanique. Bnes conn. anglais nécess. ainsi que not. allemand.
**Pour poser sa candidature, le postulant devra obligatoirement réunir les conditions précitées.**
Il sera répondu à toute lettre man. accomp. C.V. dét. adr. à **B.E.O.** (ref. 5136), 3, rue de Téhéran, 75008 Paris

Import. organisme profess. ch
**CADRE ADJOINT**
**A CHEF DE SERVICE**
ayant plusieurs années d'expérience des questions bureaucrm. Adr. C.V., réf. et prétent. sous référ. 1.857, à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

STE GESTION IMMOB., rech.
**GERANT SYNDIC**
expér. minim. 2 ans, connaiss. bien comptab. Situat. d'avenir. Env C.V., photo, prét. Réponse assur. G.A.B., 121, av. Italie, 75013 PARIS.

**TRADUCTEUR TRICE**
Français - Russe
confirm. en mécanique
PROTECHNA 770-29-35.

Association loi 1901 prévent. ch. éducateur - trice, diplômé - e 25 a. min. Tél. pr RVS 990-03-10.

Prêt-à-porter, ch. comptable 2e éch. Ecr. av. C.V. Chloé, 71, av. F.-Roosevelt, Paris-8e.

Centre National de Transfusion Sanguine, 6, rue Alexandre-Cabanel, PARIS-15e, rech. pr labo ORSAY
**HOMME**
niveau BAC. Aptitude à l'encadrement. Gestion des stocks. Connais. de la technologie des filtrations. Avantages sociaux. Adresser C.V.

SERVICE REGIONAL DE L'EQUIPEMENT DE LA REGION PARISIENNE recherche
**INGENIEUR E.T.P.**
ou similaire pour études de sécurité routière.
MISSIONS :
— Etudes de cause probable des accidents et établissement des propositions d'aménagement de points noirs ;
— Edition de statistiques d'accidents corporels. Connaissances de base en informatique souhaitées.
Lieu de travail MAISONS-ALFORT.
Adresser C.V. détaillé et prétentions à : Division Exploitation et Sécurité Routière Etudes Techniques Unité Sécurité, 68, rue de Vincennes, 94700 MAISONS-ALFORT.

**INGENIEUR**
**FORMATION PAPETIERE**
ayant connaissance préparation de pâte et disposant une expérience pratique de 5 ans minimum est demandé pour poste technico-commercial par
**SOCIETE FRANÇAISE PARIS**
Agent général de vente en France de Sociétés étrangères
Connaissance allemand souhaitée
Ecrire sous référ. RV 399 AM **E.T.A.P.** 4, rue Massenet, 75016 PARIS.
DISCRETION ABSOLUE

---

Importante Société B.T.P. rech. pour sa direction du personnel
**1) COMPTABLE 2e ECH.**
âge min. 30 ans, expérience 3 à 5 ans. Connaissances approfondies en matière de comptabilité, paye, charges sociales, traitement informatique ;
**2) STENODACTYLO**
niveau B.T.S., expérience 3 à 5 ans. Connaissances en matière de gestion personnel.
Libres de suite.
Adr. C.V. manuscrit, prétent., à FEREM, Direction du personn., 96, rue Amelot, 75011 PARIS.

STE INTERNATIONALE NEUILLY/SEINE recherche
**des ANALYSTES PROGRAMMEURS**
Formation : maîtrise informatique ou maths/phys. A défaut BAC Scient. + minimum 3 ans expér. assembleur. ANGLAIS lu et écrit courant (parlé, très apprécié). Goût des voyages. Formation complément. assurée. Avant. socx impts. Envoyer C.V. et prétent. à SITA Direction du personnel, 112, av. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY/S.

Société recherche OPERATEUR pour télétrail de 10 à 19 heures S'adresser à M. BELANTAN 924-71-01+

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BONNETERIE (spécialisée en Sportswear) RECHERCHE Collaborateurs dynamiques, enthousiastes, capables de s'intégrer au sein d'une équipe jeune.
POSTES A POURVOIR
**RESPONSABLE**
Productions étrangères
Cadre
Poste nécessitant parfaite connaissance de la confection, autorité, sens des relations humaines, disponibilité pour voyages fréquents.
Coefficient 550/600.
*Salaire annuel : 60.000/65.000*
Devra résider à Troyes (Aube).
**CHEF SERVICE**
Ordo-Lancement - Cadre
Chargé des achats, lancements, coordination plannings, possédant expérience, autorité, sens relations humaines.
Coefficient 450/500.
Salaire annule : 60.000/65.000.
Lieu de travail : Troyes (Aube).
**TECHNICIEN DE BONNETERIE**
(confection)
Niveau chef de fabrication (contremaître).
Coefficient : 300/330.
Rémunération annuelle :
Salaire : 36.000.
Indemnité frais de séj. : 20.000
Lieu de travail : Tunisie.
**CHEF DE COUPE**
confirmé.
Coefficient : 300/330.
Pour unité de production sise à Libourne (33).
Salaire annuel : 45.000 après confirmation.
Adres. lettre de cand. man., C.V., photo, préciser prétent. à N° 7.996 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORT. SOCIETE MATERIEL PLONGEE SOUS-MARINE recherche
**AGENT COMMERCIAL**
pour son service exportation
Fonctions :
— Relat. ccїales av. la client. ;
— Proposit. gestion des commandes, etc. ;
— Animation du secrétariat commercial du service ;
— Nécessité niveau I.U.T. gestion ou commerce internat. ;
— Connaiss. opérat. de transit. ;
— Anglais courant parlé et écrit. Libéré O.M.
Se prés. LA SPIROTECHNIQUE 114, rue Marius-Aufan, LEVALLOIS.

*Importante société* recherche pr son siège à PARIS
**CADRE TECHNICO-COMMERCIAL**
Age : 25 ans minimum.
— Excellentes connaissances en mécanique.
— I.U.T. - B.T.S.
— Anglais ou allem. apprécié.
— Situation d'avenir pour candidat dynamique.
— Travail passionnant dans équipe jeune.
Envoyer C.V., photo, prétentions. Ecr. N° 7.902 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

IMPORTANT GROUPE rech.
**INGENIEUR-ELECTRONICIEN**
Dipl. gde Ecole exclusivem. Débutant libéré O.M. ou 2 à 3 ans d'expér. pour Etudes physique électronique hyperfréquence. Adr. C.V., photo (ref.) N° 94.591, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

*POUR*
**HAMBOURG**
**DESSINATEURS PERSPECTIVES**
pour catalogues techniques. Se prés. E.L.P., 110, bd Gabriel-Péri, MALAKOFF.

Théâtre pour Enfants recherche
**UN IMPRESARIO**
pour assurer la gérance de ses activités, l'organisation de ses projets, la distribution de ses spectacles. Activité à temps complet. A partir de septembre 1975. Ecrire : Jean-Pierre Idatte 34, avenue Reille - 75014 PARIS.

Directeur Société recherche
**ADJOINT**
connaissant gestion générale et stocks. Allemand souhaitable. Conviendrait à homme de 35 ans minimum. Envoyer C.V. + photo sous réf. au N° 8003 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens 75427 Paris-9e. Réponse assurée.

Agence Important Groupe Sidérurgique Italien recherche
**COLLABORATEURS**
possédant expérience Vente ACIERS courants et/ou spéciaux et/ou TUBES. Adresser C.V. à SIDERFRANCE 54, avenue Marceau, Paris-8e.

Du fait de l'introduction de ses appareils à photocopier sur papier normal SHARP recherche
**UN TECHNICIEN**
pour assurer serv. après-vente Connaiss. P. P. C. et anglais souhait. Age 25 ans minimum. Envoyer C.V. à S.B.M., 22-24, rue St-Georges, PARIS-9e.

---

## emplois féminins

Sté mécanique recherche pour Boulogne (92) secrétaire sténodactylo trilingue, Anglais, Allemand pour secrétariat technique et commercial libre ste. Journée continue, avantages sociaux. Téléph. Mme Aveline. 604-91-62.

For European Headquarters U.S. Company.
**BILINGUAL SECRETARIES**
3-4 years experience, to work in English for multinational staff. Standard secretarial skills must include absolutely FLUENT ENGLISH (English mother tongue, Cambridge Proficiency or equivalent).
Please bring C.V. to no 93.658 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, who will forward.

## travail à domicile

***Demande***

Frappe rap. ts trav. dactylo, I.B.M. Boule av. lect. opt. (magnéto-manuscrits). 266-59-83.

## représent. offre

Société recherche
**REPRESENTANT**
cadre salariés pour Sud-Ouest, si possible introduit domaine bâtiment et cuisines. Eventuellement connaissances allemand. Envoyer C.V. + photo sous réf. au N° 8002 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens - 75427 Paris-9e Réponse assurée.

**INDUSTRIE DU BOIS**
Toutes régions
pour diffusion articles de quincaillerie aux menuisiers-ébénistes et fabricants de meubles. Offrons carte complémentaire à
**V. R. P.**
bien introduit dans cette clientèle. Peut devenir
Carte principale ou exclusive. Adresser lettre manuscrite avec C.V. et photo à RIMPEX-France 2, route d'Oberhausbergen 67000 Strasbourg-Cronenbourg.

## représent. demande

Ex. V.R.P., 54 ans, habitant Marseille, ayt gde expér. vente, rech. représentation matériel industriel, thermique ou agricole. Ec. HAVAS MARSEILLE 91.441.

## proposit. comm. capitaux

**LE PREMIER FABRICANT OUEST-ALLEMAND**
de nouveautés ménagères, brosses à textile et suceurs spéciaux d'aspirateurs, désire coopérer avec un important fabricant français de brosses et balais et/ou distributeur spécialisé dans la vente aux supermarchés français, magasins à succursales, grands magasins et grossistes. On envisage que la marchandise sera initialement importée d'Allemagne et par la suite — sous réserve d'accord — *fabriquée sous licence en France.*
Veuillez écrire sous N° 71 à REGIE-PRESSE GmbH, D 6 FRANKFURT Rathenauplatz 1 A, R.F.A., qui tr.

HOTEL en construction, rech. 500.000 F intérêts à déterm. BOURGEAUD, B.P. 28, 92330 Levallois-Perret.

## enseignem.

En vue prép. exam., cours privé reç. merc. et sam. Février à juin ts élèves 1er et 2e cycle pour révis. intens. Cours et leç. part. par profes. qualif. Tél. : 705-42-78.

## cours et leçons

Etudt. doctor., 6 ans expér. enseignem. donne cours philo. et social. économ. Tél. 272-71-27.

**MATH-PHYS.** RATTRAPAGE *rapide par prof.* Terminale, PCEM, Fac. 526-82-47

Rattrapage orth., dyslexie, dissertation, J. F. agrég. donne cours partic. franç. ts niveaux secondaires. 647-87-63.

Etrangers, amélior. votre franç. J.F. agrég., spécialisée cours de franç. pour étrang. 647-87-63.

L'Anglais rapide, prof. d'origine Tous les niveaux. 224-96-60.

## autos-vente

MERCEDES 74, 280 SE Automatique. 30.000 km. Tél. 604-09-86. 20 h/ 21 h 30.

## occasions

Import. Sté Nord Afric. ach. matériel de bâtiment part. état. Ec. Me Chaker, 3, r. Cadet-9e.

Petit comptoir de café. Armoire et suspens. 1900, commode L. XV canapé ép. Emp., etc. 825-26-38.

**BEAUX LIVRES**
Achat comptant à domicile
Cours le plus haut **MER. 26-73**

**TABLEAUX DE MAITRE**
Dessins sculptures pour collection U.S.A., etc. LIT. 07-58

Antiquaire achète mobilier, luminaire, objet d'art 1920, 1930, 1940. Par lettre ou par tél. jusqu'à 23 h. Eric Philippe, 2, av. Jeanne-d'Arc. 94110 Arcueil. Tél. 655-72-83.

**MAISON GORVITZ-FAVRE**
recherche beaux objets qualité, mobil. de salon, lustres, bronz., vitrines, sièges, porcel., argent. 203, av. de Gaulle Neuilly-sur-Seine **SAB 87-76**

## sports loisirs

Cherchons COEQUIPIERS 23/28 ans, région Marseillaise pour voyage Afghanistan été 75. Ec. HAVAS MARSEILLE 30.510.

## demandes d'emploi

CADRE technico-commercial 33 ans, marié 2 enfants. Brevet technique hôtelier, réf. restauration d'entreprise et publique, rech. poste responsabil. Paris-Province. M. BONNIR, 5, Impas. Dupin, 78220 Viroflay. 926-18-09.

Economiste 33 a. cherche stage pratique 3 mois non rémunéré Paris ou banlieue pour diplôme « Institut Etudes supér. techniq. organisat. » C.N.A.M. Expérience gestion financière et budgétaire, comptabilité analytique. Disponible le 10 mars. — Ecrire : M. GUILLAUME, 5, rue Rubens, 75013 PARIS.

INGENIEUR CONFIRME TRILINGUE, QUALIFIE GENIE ATOMIQUE, ELECTRONIQUE, GESTION, CHERCHE SITUATION FRANCE OU ETRANGER. Ecr. n° 2.531, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

F. 47 a., standardiste, employée de bureau travaillant le matin ch. mi-temps pour après-midi. Tél. CAR. 70-55, à Mme Gilles, 9 heures à 12 heures.

JEUNE FEMME française bonnes références, parlant anglais, cherche place dame de compagnie. Ecr. HAVAS NICE, 0140.

Cadre dir. fme, excel. référ. et prés., étud. sec., gde expér. aff. secrét. compte. rel. publ. immob. gest. dir. person., ch. sit. cadre de bur. gestion mages., dir. pers., etc. Paris (ou prov. si logem.). Libre imméd. Ecr. Ribera, 82, rue Aqueduc, Paris.

Jeune fille 20 a., bac, connaiss. anglais et espagnol, not. téléphone, ch. emploi bur. ou écrit. Libre de suite. Téléph. 704-67-26.

DIRECTEUR 55 ANS
30 ans activité même société industrielle et commerciale recherche
POSTE CONFIANCE ET RESPONSABILITES.
Ecr. n° 2.553, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dame, très bonne présentation, cherche poste hôtesse de réception, pouvant organiser séminaires, etc., Paris-province, mi-temps ou temps complet. — Téléph. 969-25-85, jeudi.

Chef serv. informatique assure démarrage service études, analyses, programmes, rech. poste à responsabilité, région indiffér. Ecr. n° 6.681, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Lic. sc. éco., J.F. 24 a., biling. angl., 1 a. exp. ag. change, ch. sit. ds bur. étud., adm. ou rel. publ. Paris. Mlle Pastwa, 50, av. de-Gaulle, 91 - Paray-Vieil.-Poste.

Jeune homme 27 ans, lic. droit privé, I.D.A. en prépar., cherche emploi dans cabinet ou service juridique entreprise. Libre suite. Etud. toutes propositions. Ecrire M. BERNARD, 1, rue Saint-Hubert, PARIS (11e), qui trans.

**Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.**

---



l'immobilier
exclusivité
appartements vente
constructions neuves
NOUVEL ORLEANS 2
INFORMATION LOGEMENT
Centre Etoile : 525-25-2.
Centre Nation : 345-11-74
Centre Maine : 734-11-..
CHAMPS ELYSEES
location non meublée
immeubles
usines

هكذا من الأصل

# L'immobilier

## exclusivités

### appartements vente

*Paris*

**TOLBIAC - PEUPLIERS**
3 Pces, cuis., bs, wc, placards, chff. cal, balc., 5e ét., ascens. Prix 225.000 F avec 80.000 cpt. ETUDE DES PEUPLIERS, 7, rue Henri-Pape (XIIIe).

GAMBETTA, Imm. rav., B. 2 P., cuis., bns, BALC. Calme. Impec. 130.000 F. Locat. assur. par nos soins. POSS. CREDIT. 555-73-54.

**RANELAGH - 228 M2 LUXUEUX DUPLEX**
+ 2 TERRASSES DE 80 M2. Double exposition, TEL., chbre de service, box. Tél. : 704-88-18.

AVEN. FOCH (même), gd stdg, 60 m², poss. prof. libér. 553-13-15.

14e, mais. partic., 5 P., 2 alvx. JARDIN PRIVE - 140 M2. Calme. Soleil. — ODE. 95-10.

Cambronne, grenier à rénover, 30 m² environ, 38.000 . 535-29-62.

Pyrénées, original 60 m² en duplex, living, poutres apparentes, cheminées, petite terrasse, état impeccable, 170.000 F. 366-45-29.

PRES ILE SAINT-LOUIS VUE PANTHEON - DUPLEX 2 PIECES, DERNIER ET., ASC. TEL. TERRASSE + BALCON. 28, rue des Fossés-Saint-Bernard. Sam.-lundi, 13-17 h. ODE. 42-70.

MONTPARNASSE. Imm. P. de T., asc., du 2 P. au 8 P., avant ou apr. travx. SAB. 85-86, mat.

Niel-Laggier, P. de T., 4 Pièces, 110 m², 4e, asc., ch. serv., stdg. ALGRAIN : 285-00-59 et 09-54.

IXe TRINITE, GD 5 P, TT CFT, 140 m² + ch. serv., prof. libér. poss. 530.000 F. TÉL : 522-59-83.

**15e** Propriét. vend ds bel imm. 3 pièces, cuis., w.-c., bns possib. Prix 125.000 F, crédit. Samedi, 10-12 h et 15-18 h : 34, r. ALPHONSE-BERTILLON

**16e** Dans hameau privé Imm. neuf grand standing 6e ét. 5 pces, 135 m² + ch. serv. + box. 6 000 F le m2 - 227-11-95.

4e ét. 7 pces, 185 m² + ch. serv. + box, 6.000 F le m². 227-11-95.

**14e** SAINT-JACQUES - Imm. stand. sur jardin, 2 pièces, téléph., 159.000 F. - Tél. 535-29-62

**14e** CITE UNIVERSITAIRE **4 P.** Imm. récent. Beau 95 m2 cuis. équipée. Tél. Park. Px 460.000 F. LAB. 13-09.

**Ve** Immeuble de caractère 3e ét. EXCEPTIONNEL Studio et Appart. de standing, poutres. - 633-08-11, le matin.

**ALMA** Luxueux studio 50 m2, gd confort, imm. stand. Prix 370.000 F - 770-66-14.

**R. POINCARE** Près Foch MAGNIFIQUE 8/9 P. Lux. except., plan excellent. Poss. prof. libérale. - 727-03-46.

O.R.T.F. - STUDIO IDEAL POUR PLACEMENT Cachet exceptionnel 149.000 F. - 704-88-18.

*Région parisienne*

PARLY II. 3-4 P., 2e ét., type I. 100 m. forêt Fausses-Reposes : 215.000 F. Téléphone : 954-37-45, ou : 603-96-23, poste 320.

Montrouge, proche Pte Orléans, 3 P., gd cft, 1er ét., tr. calme, école. commerç. — ALE. 15-01.

Levallois, près Mo, beau 5 P., 108 m², 2e, asc., sur verd., imm. réc. ALGRAIN, 285-00-59, 09-54.

**RUEIL** Centre ville Calme, soleil Lux. living double + 2 ch., gar. gd conft, 350.000 F. - 967-83-15.

**CHATOU** R.E.R. - CENTRE Ds petit imm. résid. Beau 4 p. tt cft, chff. cent., 2e et dern. ét. Px 225.000. Gr. cr. pos. S.A. H. LE CLAIR - 65, avenue Foch, à CHATOU - 976-30-02.

**ST-GERMAIN-EN-LAYE** EXCEPT. 4 P., 104 m², 2 ch., 2 s. de bs, balc. 12,50 m + terrasse jard. au dern. ét, 117 m². Prix 630.000 F. S.A. H. LE CLAIR - 65, avenue Foch, à CHATOU - 976-30-02.

### appartem. achat

MONGE-MAUBERT. Rech. appt 2-3 P., P. à P., étage peu élevé. Ecr. no 2.547, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Sté rech. à acheter appt, près NATION. Téléphone : 343-62-14.

### constructions neuves




**INFORMATION LOGEMENT**

**Centre Etoile : 525-25-25**
**Centre Nation : 346-11-74**
**Centre Maine : 734-17-09**

Pour vous loger ou pour investir vous propose :

— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat ;
— une document. précise sur chaque programme ;
— un entretien personnalisé avec un spécialiste ;
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

SANS AUCUN ENGAGEMENT DE VOTRE PART.

Service gratuit de la Compagnie bancaire.

**A PARIS (12e)**
Mo PICPUS, NATION, PORTE DE VINCENNES
22, RUE MOUSSET-ROBERT (voie privée et calme entre rue Sibuet et avenue A.-Netter) :

**LE « 22 » MOUSSET-ROBERT**

DU STUDIO AU 4 PIECES. Imm. résident., 10 étages, balcons, terras., façade en marbre. PRIX FERMES ET DEFINIT. Livrais. prévue : été 75. Bur. de vente, sur place, tous les jours, 14 h. à 18 h. 30 (sauf les lundi et mardi). - S.L.E.T.R.A., 125, rue du Cherche-Midi (15e). FON. 36-57. — SUF. 24-28.

**CHATOU R. E. R. OUEST**
12 MINUTES ETOILE
IMMEUBLE STANDING
**4 PCES** 72 m2, avec 1 emplac. voit. sous-sol, 197.597 F.
**5 PCES**, 98 m2, avec 2 emplac. voit. sous-sol, 272.391 F.
**6 PCES**, 109 m2, av. 2 emplac. voit. sous-sol, 296.347 F.
H. LE CLAIR - ALM. 13-72

**CHATOU** R.E.R. ETOILE
Site except. Bord de Seine Pour vivre A DEUX. Dans 46 m2 « H.O. ». Nouvelle formule
LIVRAISON MARS 1975
« LE BELVEDERE » 85, av. Gambetta, à CHATOU de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h. LE SAMEDI ET MARDI + DIMANCHE APRES-MIDI
H. LE CLAIR - ELY. 69-36

**LES METZ JOUY-EN-JOSAS**
(cottages de Montebello)
Except., dans parc boisé 9 ha, maisons gd stdg, 4/5 Pces, cuis. équipée, S. de B., douche, dble garage, chauff. électr. intégré : de 335.000 à 400.000 francs. Prix fermes et définitifs. Bureau de vente et maisons témoins, sauf mardi - mercredi, chemin du Cordon, - 78350 Les Metz / Jouy-en-Josas (946-21-16).

**CHAMPS-ELYSEES**
11, RUE DE BERRI
**STUDIOS et 2 P.**
**6 PIECES**, 7e étage, 165 m2 TERRASSE 100 m2
TRES GRAND STANDING
PRIX FERMES et DEFINITIFS
FINITIONS EN COURS
Bur. de vente s/place ouv. ts les jours de 14 à 19 h (sauf mercr.)
**P. DOUX** 3, av. Grande-Armée 553-16-42

### locations non meublées

*Offre*

Cité Martignac, rue de Grenelle, 240 m², belle récept. + 4 Pces. serv., état impecc., idéal pour prof. libér. 4.000 + ch. 366-45-29.

SAINT-GEORGES. Bel imm. P. de T., 115 m², hall, salon, S. à M., 2 ch., bns, b. cuis., réf. nf, 2.250 F + charges. — 797-93-21.

(93) Bagnolet - Métro Galliéni SANS COMMISSION :
3 P., 66 m², loy. 744 à 776 F.
4 P., 77 m², loy. 818 à 903 F.
5 P., 96 m², loy. 956 à 1.063 F.
Charges et parking en sus. S'adresser Bureau de Gérance. LES PARCS DE LA NOUE, 1 A 13, RUE DE LA NOUE, BAGNOLET. — Tél. : 858-02-21.

### immeubles

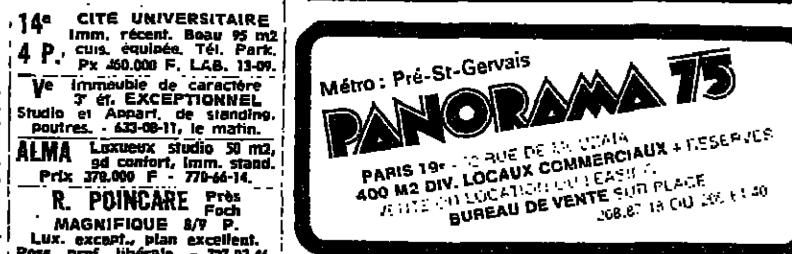
LE TOUQUET (près plage), pet. imm. tr. bon état, jard., dép. + boutique. Rapport poss. 30.000 F. 260.000 F. Téléphone : 366-45-29.

TROUVILLE-SUR-MER - Dans petit immeuble normand Lux. studios, 2, 3 et 4 pièces. VUE PANORAMIQ. SUR MER Crédit. Livraison été 1975. Rens. SOGEFRANCE, 13, bd de Courcelles, 75008 Paris. 522-37-68.

### usines

**HOUILLES** proximité GARE S/grande route **1.800** m2 à louer à bail Accès ts camions. Usine et burx 950 m2 envir. Le reste en cour-park. NADE : 887-87-34.

### locaux commerciaux




**VIe - ODEON**
NEUF
**500 m2 à 1.000 m2**
DE SURFACE COMMERCIALE
Magnifique Hall d'Exposition et de Réception, avec grande surface vitrée, hauteur sous plafond 4,80 mètres environ. Sous-sol important aménageable. PARKINGS SOUTERRAINS CONCEPTION MODERNE DE GRANDE CLASSE. Renseignements et visites : SOREDIM. — CAR. 91-45.

HALLES. Magnif. local 300 m², exclus. pour création, art, film, photo. 6.000 F/MOIS. 231-22-83.

### fonds de commerce

**17e** MAIRIE - LIBRAIRIE-PAPET., JNX, tél. + logt. Petit loyer. 105.000 F. 387-65-24.

### hôtels-partic.

Lux. H.P., ref. nf. 360 m². Prix à débattre, vue urgence. Propriét. s/pl., samedi-dimanche, 14-18 h., 16, RUE DU Cdt-LEANDRI-XVe.

ST-CLOUD. Très bel hôtel part., gde récept., 7 ch., 4 sanit. + serv. + gar. + jard., lét. état exceptionnel. 270-05-03, H. de B. Exclusivité C 2 M Immobilier.

**XVIe MUETTE** Hôtel particul. à rénover, garage. 627-78-52.

### pavillons

JOURDAIN. Pavill. 3 P., c., bs, jard. + 95 m² local tte propriét. 250.000 F. Téléphone : 797-93-21.

### villas villas

**ORÉE FORÊT DE FONTAINEBLEAU**
à 5 minutes de la gare de Melun

**LA VILAUBOIS**

Piscine chauffée. Club House. Tennis.
NOUVELLE TRANCHE :
- 21 villas de 4 à 7 pièces principales, avec jardin privatif
- PETIT IMMEUBLE de 30 appartements, du 2 au 4 pièces principales.

LIVRAISON ETE 75, MAIS...
— PRIX FERMES ET DEFINITIFS !
Apport personnel : 20 %.
Prêts PIC au taux moyen de 9,67 %.

Renseignements et vente : CONSEIL S.A.R.L., 546, avenue Foch, Dammarie-les-Lys. Tél. : 437-17-45, et sur place samedis et dimanches de 14 h. à 18 h., avenue Emile-Zola, Dammarie-les-Lys.

**PARC DE SCEAUX**
LES PLUS BELLES VILLAS DE 680.000 à 1.200.000 FRANCS. Exclus. Monfarron, ROB. 34-86.

XIIIe. — Site protégé, agréable maison avec jardin. Prix 400.000. ALGRAIN : 285-00-59 et 09-54.

ASNIERES - MAIRIE Séjour 40 m², 6 chbres, 2 bains, garage 2 voit., 800 m² terrain : 650.000 F, gros crédit. 788-49-00.

CHATOU. B. villa 8 P., tt conft, 350 m² habit., s/jardin 1.600 m². ALGRAIN : 285-00-59 et 09-54.

**MILLY-LA-FORET** Centre S/2.800 m2 VILLA gd stand. 4-5 P., tt rez-de-chaus. Px 500.000 F. E.T.I.S. : 207-12-34.

### terrains

Terrains industriels, proche banlieue SUD, SUR IVRY- VITRY, CHOISY, VILLENEUVE-LE-ROI. à partir de 1.500 m². NADE, 110, bd Sébastopol (3e). 887-87-34.

**GARCHES** 2' GARE Calme Ultra résidentiel. Beaux terrains 700 m2. - KATZ : 970-33-33.

**CROISSY** VILLAGE 13 km Ouest Beau TERRAIN 800 m2 Gde façade. Entièr. viabilisé. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

### propriétés

Cévennes - Sud - Immobilier, à : Ganges, Hérault, T. 16-67-73-84-34, vous propose 150 affaires, mas, mazets, propriétés, villas, terrains. LISTES SUR DEMANDE.

**VESINET** Résidentiel Calme Proximité R.E.R. et commerces Agréable PROPRIETE, récept. 3 p., 5 ch., bains, confort, gar. Beau jardin 1.500 m2 s/pelouse. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

**VESINET** RESIDENTIEL 10 min. Gare Belle PROPRIETE, réception, bur., 5 ch., confort, parf. état. Pav. gard., gar. 2 voit. Piscine. Beau jardin 1.700m2. AGENCE de la TERRASSE Le Vésinet - 976-05-90

Provence-Lubéron. Magnifique bâtim. 12 p. + dép., cour int. 12.000 m² atten. environn. extra. Px dé. 300.000 F. Créd. 80 %. Marchant. Tél. (90) 71-92-92.

### viagers

Propriétaires âgés. HERITEZ de vs-mêmes. Vendez en VIAGER rente indexée. — DECOBERT, spécial., 4, r. 4-Sept. RIC. 20-06.

Estimation gratuite - Discrétion **F. CRUZ** S. A. - 265-68-90 8, rue La Boétie

### bureaux bureaux

**IVRY - JEANNE-HACHETTE**
Rénovation du centre ville
**BUREAUX AMÉNAGÉS**
Location et vente - lots de 150 à 1.500 m2 parkings - téléphone
Desservis par le métro : lignes no 7 Mairie d'Ivry. Autobus nos 182, 325, 125, 132. S.N.C.F : Austerlitz, Orsay, Orly. Périphérique à 5 minutes.
SEMI, 3, Promenade-des-Terrasses, Ivry 672-86-57.

**A DEUX PAS DE L'ÉTOILE**
**Bureaux modernes équipés**
A SERVICES COMPLETS
- Standardistes et hôtesses d'accueil trilingues.
- Télex.
- Salle de conférences.
- Parking visiteurs sous-sol.
- Location à partir d'un mois.

HERSA - Tél. : 553-50-11

**CHAMPS-ELYSEES**
PROPRIETAIRE loue directem. 130 m² bureaux aménagés, état parfait, très clair, 3 lignes téléphoniques. Bail. 3-6-9, sans pas-de-porte. — Téléph. 225-43-53.

**GAMBETTA**
279, RUE DES PYRENEES IMMEUBLE NEUF
**A LOUER 125 m2**
**330 F H.T. le m2**
Renseignements : S. P. G. P. MONTAIGNE, 21, av. Montaigne. ELY. 63-63.

**NEUILLY**
Ptaire loue 1 ou plus. bur. Immeuble neuf. Tél. 758-11-10.

1 à 30 BURX. Tous quart. Location sans pas-de-porte. MAILLOT. 293-45-55 - 522-19-10.

1, RUE AMBROISE-THOMAS Sans pas-de-porte, 6 grds burx + dépendances, 230 m², 10 lig. tél. Bel immeuble P. de T. Tél. : DID. 97-15.

Part. à part. loue bureaux Trocadéro, 125 m², moquette, tél., disponible immédiatement. 6.500 F mensuel T.C.C. Tél. 553-19-71. M. LAURENT.

16e except. loc. précaire 1.000 m² Instal. 460 F H.T. p. M2 ann. 727-71-47.

**Mo BAC** RIVE GAUCHE H.P. Cciel 280 m2 12 p. ppales. Loy. 50.000. Cession bail 200.000. — Tél. : 874-61-46.

### fonds de commerce

Région Nantes, Hôtel-Rest. 3 ét. NN 42 ch., salles de réunions-séminaires s/terrain 3 ha 1/2. Parking, parc, murs et fonds. Prix et modalités à débattre. Possibilité reprise Créd. Hôt. Ecr. No 8.001 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

**RUE DE SEINE** SOL. 39-10 Belle bout. R.-de-ch. + 1er étage. Excell. emplact. gros passage.

### appartements vente

*Paris*

9e - PROPRIETAIRE VEND studio duplex, atelier artiste, gd cft. Visible mardi au samedi, 14-18 h., 4, r. Duperré. 277-62-23.

**MARAIS**
près place des Vosges
40, rue de Turenne
Ds immeub. XVIIIe p. de t., entier. renové, bon standing. RESTE à vendre, libre suite :
1) 1 gd liv., 40 m² + 1 ch., tt cft.
2) Appt 3 p. s/rue, tt conft.
3) 1 gd stud. style gren., tt cft.
Px moyen 5.000 F le m². Crédit 80 % à partir 70.000 cpt + long crédit. Lundi, jeudi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. T. 720-84-47, 720-81-57 et 720-89-18.

15e. Front de Seine. Liv., ch., bs, cuis. éq., parkg. 622-02-17.

15e. AV. A.-BARTHOLOME, imm. récent, stdg. 4 p. princ., cuis., bs. 95 m². Sud dégagé. 380.000. DEGOVE, SEG. 55-31.

IDEAL POUR PLACEMENT Studio, tout conft. v.-o., chauff. central. Eau chaude par imm. Etat nf. 85.000 F - 345-86-41.

HENRI-MARTIN. Somptueux p.-à-t., imm. gd luxe, terras., pl.-pied. Px élevé justifié. 267-34-11

PLACE DU TERTRE (près) Gd 3 p., tt cft, dépend., soleil, calme. Px 220.000 - 580-01-20.

7e. Résid., direct. par propr., 4-5 p., 140 m², tt cft, 910.000 F avec possibilité ch. serv. 18 m² 68.000 F, un parkg 32.000 F. 2 asc.-desc., imm. récent gd stdg. profess. libérale possible. Sur pl. tous les jours de 14 h. 30 à 17 h. 30, sauf samedi et dim., 13, avenue Bosquet, 7e gauche.

NATION. Récent. Etage élevé. 4 pièces, verdure. MARTIN Dr Droit - 742-99-09.

GRANDS BOULEVARDS (près) Nombreux studios, grand conft Très bon placement. Le propriétaire - DID. 98-54.

Part. à part. Porte MAILLOT vue impren. s/Bois. Appt libre, 6e étg., asc., 7 p. pr., 2 bains, 2 ch. serv., cave, téléph. Gde terrasse, soleil. - Téléphone : PAU. 27-50-33 ou 27-44-47.

EUROPE - Vue imprenable - Etage élevé, 7 p., tout confort. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

FALGUIERE Imm. P. de T., gentil 4 pièces. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

**16e - Pr. TROCADERO**
Immeuble en cours rénovation, asc. occupés, 2 p., dépend. Téléphone : 924-56-91, poste 26.

**PARIS (15e)**
Magnifique 5 pièces, balcon, téléph., rue calme, près Front de Seine et Champ-de-Mars. Habitable fin juin 75. Visite sur place ce jour, 45, rue du Théâtre, à partir de 14 heures.

**BORDURE DU BOIS DE VINCENNES**
Imm. récent, gd stand., p. de t. SPLEND. 155 M2 (Liv. + 4 ch.), 2 sanit. Gd balcon. Tél. Box + parking. VERNEL, LAM. 01-50.

**CONVENTION** Jamais habité Living + 3 chbres, 2s. bains. Terrasse. Prix 500.000 F. — SEG. 36-17.

**HAVRE-CAUMARTIN.** 3 P. tt cft. 215.000. 247-13-47.

**SAINT-PAUL** Raviss. grenier aménagé en DUPLEX, 70 m2. TR. ENSOLEILLE. Caractère. 370.000 F. - Cabinet DAUCHEZ 720-94-95, poste 277.

**8e** Sup. 4 P. 122 m2. Im. P.d.T. 4e ET. Poss. profess. libér. 530.000 F. S/pl. sam. 14/17 h., 2, R. CORVETTO. Tél. 607-36-54.

SAINT-JEAN DE PASSY **7 PIECES** GDE RECEPTION ETAGE ELEVE Cuis. lux. équipée, 2 s. bains. 750.000 F. — Tél. : 633-29-17.

**19e** Living double + 3 chbres. Loggia - Immeuble neuf PL. SUD S/JDIN. Prix 265.000. Crédit 5,75 %. — Tél. : 580-01-20.

MIRABEAU **2 PIECES** Cuis., bains. TEL. AU CALME - GAI PARFAIT ETAT. — 633-29-17.

**12e - LEDRU-ROLLIN**
Dans tr. bel IMM. de caractère entièrement et LUXUEUSEMENT RENOVE Ascens. - V.-o. - Interphone
**50 STUDIOS**
GD CONFORT Cuisine équipée Décoration raffinée PLACEMENT ou HABITATION RECHERCHE
**GIRPA** 325-56-78 325-25-25

**23** AV. MOZART (10-19 h.). Ds b. im. réc. tt cft, je vds mon 4-5 p., cuis., bns, 2 entrées, 2 w.-c. Tél. Etat neuf. Long cr.

**SOLFERINO** 705-39-10 Lux. 5 pces en duplex + terrasse, dern. étage, construct. en cours.

**6e** Imm. XVIIIe Très bel appt de caractère. - 4 pièces 106 m2, entièrem. refait à neuf. 650.000 F. S/pl. 10-17 h., 48, rue Monsieur-le-Prince. .. 633-14-51.

*Région parisienne*

Montrouge. Imm. réc., 5e ét., asc., sup. 5 p., terrasse, gd cft, cheminée, tél., parkg option. Rare, 355.000. Tél. BLO. 05-37.

Particulier vend, 10' St-Lazare, chambre + coin cuisine meublé. Très coquet. Tél. 242-66-21.

**« LE CLOS DE NEUILLY »**
5 pces, 126 m², 603.000 F, 2 park. en sous-sol et cave inclus.
Prix ferme et définitif. Disponible immédiatement.
Téléphoner : Mme RAYNAUD - 256-98-98.

BOULOGNE. Porte St-CLOUD Imm. 1970, tout conft, entrée, gd séjour, chbre, cuis., bains, 52 m². Prix 183.000. VAL. 36-49.

**91 - WISSOUS**
P. à P. vd appt réc., libre sept.-oct., 4 p. tt cft, gar., sous-sol, 160.000 F (poss. crédit transm.). Vis. sam. et/ou dim. apr.-midi. Ecr. à 6.671 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

**LA CELLE-SAINT-CLOUD**
Appt de 45 m², 4e étg., liv. dble, 3 chb. avec plac., s. bs. pend., cuisine aménagée, cave, parkg. 250.000 F + 70.000 C.F. Tél., de 17 à 20 h., 460-35-60.

**LE RAINCY**
Bd DU MIDI
Appt grand standing, 5 pièces, conft. 160 m2 + chbre bonne. Prix : 550.000 **936-20-69**

**MONTESSON** CENTRE. Appt Rez-de-ch. Ent. Sel. dble, 2 ch., bns, cuis., w.-c., ch. cal rad. Park. Px 135.000 + 10.000 C.F. Vis. s/pl. sam., dim. (14-18 h.). 57, r. H.-RICHAUME, Bâtim. C, Esc. à porte gauche.

**CROISSY** 12' R.E.R. Calme - Verdure Bel appt gd séj., 2 chbres, balc. Parking. Confort. - FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE 976-07-06

**ST-GERMAIN-EN-LAYE** 10' R.E.R. LUXUEUX **2 PIECES** Téléphone. 100 m2. Tél. : 973-72-59

*Province*

50 m. Croisette, Cannes. Part. vend F2 stdg. Prix exceptionn. Tél. (16-91) 27-85-29.

**DEAUVILLE Face TROUVILLE**
Futur PORT DE PLAISANCE dans charmant immeuble, ancien hôtel particulier luxueusement rénové
**CHAMBRES et STUDIOS**
grand confort, équipés, décorés. Livraison immédiate.
**EXCEPTIONNEL PLACEMENT FORTE RENTABILITE ASSUREE**
Me voir sur place les 22 et 23 février, de 13 h. à 17 h., 14, quai de la TOUQUES.

### appartem. achat

P. ch. studio ou 2 p., cft, Paris ou banl. St-Lazare. Ag. s'abst. Ecr. à 6.679, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Mme REGY, 73, bd de Grenelle 578-86-86, rech. pour investisseurs 2 et 3 p. Paiem. compt.

### appartements occupés

**MONTMARTRE**
DANS TRES BEL IMMEUBLE
**PIERRE DE TAILLE**
6e étage rue, 55 m2.... 75.000
R.-ch. cour 30 m2........ 40.000
**R.-d.-ch.** rue 32 m2, occ. dame seule 84 ans, 59.000.
S/pl. 15-18 h., vendr. 21 février, 2 BIS, RUE COYSEVOX (18e).

### échanges

MONTREAL (Canada) prof. d'Univ. échang. de sept 75 à juin 76 maison de 2 étag., 8 p. Complét. meub., voiture contre maison semb. ou plus modeste Paris ou rég. Paris. Ec. Doct. Paul Babarik, 3862 av. Oxford, Montréal H 4 A 2 Y 2.

### locations non meublées

*Offre*

IENA. HOTEL PART. PROF. TOTALITE ou PART. 555-20-00.

BOUL. BEAUSEJOUR (même) Beau 5 p., 2 bs, s/balcon, ch. serv., 3.750 F - SOL. 39-10.

PLACE PEREIRE (près) tr. b. 6 pces. S. bns. Chb. domest. 180 m², 2 étg., bail 6 a., poss. prof. libér., 3.300 F. 265-32-98.

DEFENSE. 2.000, 2 p., 50 m², 17e étg., nf., c. équ., 7.200 F + ch. Bourdais S.A., 227-11-89.

GARE DE LYON. 5 pièces cft. bon état Asc. Vis. sur place vend 21, de 14 à 16 h., 2, rue Michel-Chasles, 2e étg droite. Tél. matin Ségéco, 522-69-92.

**SENTIER**
STUDIO, cuisine, salle d'eau indépendante. 650 F T. T. C. TEL. 523-17-50, LE SOIR.

### locations meublées

*Demande*

Etudiante ch. chbre rive gche, calme, maxi. 350 F - 627-90-76.

### constructions neuves

COLLINE **CHAILLOT**
Abords jardins du Trocadéro AU GRAND CALME
6-8, RUE CHARDIN, RESTE :
— 2 beaux 3 Pièces, 70 m2 ;
— 1 3 Pièces et jardin ;
— 1 duplex 6 P., 120 m2 + terras.
PRIX FERME DE 1974. Livraison 1er trimestre 1975. Appartement témoin, vente sur place, 14-19 h. (sauf dimanche). Tél. : 527-33-20 et 622-16-08.

PTE AUTEUIL, Boulogne, résid. AGREAB. H.P. RECEP + 4/5 ch. Calme jard., gar. 578-93-93.SNPI.

BOULOGNE. Parc des Princes. réception, 6 ch., beau jardin. appt serv., garage. 637-14-40.

### locaux commerciaux

1. A louer 120 m2, 1er étage, 3 burx magas., cuis., tél., ch. cent., près REPUBLIQUE.
2. 650 m² dont 250 rez-de-ch. + 3 étges, 5 burx amén., 3 tél., chauff. électr., 2000 casiers, monte-charge, conv. affaire gros, électricité, outill., quincaill. 207-32-90.

**PONT DE L'ALMA (7e) Vds**
Local 300 m². Luxe sur avenue Bur., tél., nombreuses poss. Tél. : 551-47-30/551-45-71.

### locaux indust.

**94 - VITRY**
A louer 8.000 M2, haut. 2 m. 75 + bureaux et sanitaires 90 m². Accès FERROVIAIRE et ROUTIER. PRIX INTERESSANT. — STEF, Vitry, 680-41-39. Direction entrepôts. 522-88-94.

### immeubles immeubles

**MONTREAL - CANADA**
2e Ville de langue Française du Monde.
**IMMEUBLES DE RAPPORT A VENDRE :**
Résidentiels, Commerciaux et Industriels de 3 millions à 20 millions de Francs. Conditions avantageuses. Prêts jusqu'à 80 %.
Téléphoner pour Rendez-vous à Elias Y. MALKA 227.19.68 qui sera à Paris du 20 au 22 Février 1975 pour vous recevoir.
HAVAS CONTACT

R. VAVIN (Pr. Montparnasse) Prop. vd MURS BOUT. REST. FIN BAIL + APPT. 3 P. tt cft. ASC. EXCEL. AFFAIRE. PX A DEBATTRE. 870-87-10.

Propr. vend pour 700 000 F
1) Montmartre : 13 logements, dont 7 libres (plus av. cft).
2) Saint-Denis : huit 2 pces, dont plusieurs libres.
3) Clichy : trois 2 pces, entr., cuis., ch., ch. cent., dont 1 libre.
4) Saint-Mandé : deux beaux 3 pièces, entr., cuisine, w.c.
Rens. : SOTRAG - ALM. 19-90.

12e arrond. UN commerce + 20 appts (2 pces ou stud., cft). Prix : 650.000 F. - ALM. 19-90.

### propriétés

**VEXIN NORMAND**
Charm. MAIS. ANC., séj., cuis., 2 ch., bns, gar., chauf. mazout, gd jardin 4.000 m². Px 215.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC, 2, FAUBOURG CAPPEVILLE, GISORS. — Téléphone 620.

MONTFORT-L'AMAURY PROPRIETE RENOVEE 8 pièces tout confort. PARC 5.389 m², calme. A. DUSSAUSSOY « NADEL », 073-97-27 - 073-36-93.

Eure. 110 km Paris, B. prop. 6 P., s. de b., 5.000 m planté dans b. site. Même rég. B. grange, 2 P., gd gren., 6.000 m planté. Rollet, 43, bd Gambetta, 27000 Evreux. (16-32) 33-47-51.

Part. vd PROPRIETE à St-Rémy-sur-Avre (28), vue impren. compr. séj., salon, 2 ch., cuis. équip., s. eau, tél., le tout sur s/sol total, garage, chauf. cent. fuel., dépend. sur 1.500 m², pelouse, potager, entièrem. clos. Prix : 230.000 F. Pour R.-V. 37-38-91-35.

PERLE NAUTI BASQUE bd ADOUR, 18 km BAYONNE. ppté caract. hall, 9 p. pout. remarq. cft., ling., cuis., dép., at. 9.000 m² parc., sup. magnolias, peupl. RARE. 270.000. AVIS, 37, rue Mazagran, Biarritz, ou 278-09-51.

125 km. Paris, autoroute Sud 17 km. Montargis
**LA FERME DU BOIS**
Habit. 5 p., 130 m² au sol, gde dépendance : 170 m² au sol. Electr., grenier aménageable.
**AU MILIEU 9.000 m2**
**BORDES PAR RUISSEAU**
Joli bois, possibilité étang, prix total : 115.000 F. Rochet, 5, rue du Longeard, 45201 MONTARGIS. (15-38) 85-15-57.

**Rég. MAISONS-LAFFITTE**
Propr. de caract. ds parc de 6.500 m² av. étang, récept. 150 m², 8 chbres + 8 s. de bs, ss-sol complet, gar. 4 voit., dépend. 1.800.000 F. 970-00-66 ou 955-00-91.

A 160 km PARIS **PROPRIETE** bordant et surplombant LAC DU BOURDON Avec 12 ha, 450.000 Avec 30 ha, 700.000 Crédit 80 %. — L. THYRAULT 89 - SAINT-FARGEAU. - T. 183.

A 35 min. de PARIS, région Chantilly-Senlis : belle maison 6-7 pces, 140 m² + terrain. Ligne téléphonique réservée. Double garage 308.000 F. Crédit moins de 10 %. Maison toute équipée, visitable le week-end sur rendez-vous. 742-68-15.

RAMBOUILLET (près). Raviss. demeure s/5 ha. Vue rare sur forêt. LE POULAIN. ODE. 73-37.

PROX. FORET VAL DU LOING **JOLIE** MAIS. RURALE ds brg résid. Séjour + salon 45 m2, cuis., 2 ch., bs, w-c, chff. cal gaz, dép. amén. Terras. Jdin clos en bord d'eau, 255.000. Fac. G.I.M. FACE EGLISE A NEMOURS 428-03-09 et 11-74.

**70 KM** OUEST, DREUX. Très beau corps de ferme, tt cft, impec., dép., jard. 9.300 m², récept. 120 m², 7 ch., 3 s. de bs.
**LARGIER** (B. DUSSAUSSOY) 32, bd Malesherbes. ANJ. 18-83.

VILLENNES PROPRIETE sur terrain 3.800 m² + pavillon gardien + garage. 227-29-59.

20 km Sud-Ouest Belle Villa 9 pces sur parc boisé 3.000 m². 734-98-87.

VESINET IBIS très bel. mais. meulière, récpt. 6 ch., tt cft., jard. d'angle 1.500 m², 2 gar 567-22-88.

### villégiatures

CORSE. Loue près AJACCIO très belles villas meublées 2 à 10 personnes, pieds dans l'eau sur plage. Abri naturel pour bateaux. Lava Locations, 1, rue Chaptal, 34-Montpellier. Tél. : 92-46-14.

### terrains

Près SETE, à FLORENSAC-34 7 km mer, huit terrains boisés de 400 m² à 750 m² viabilisés, à partir de 35.000 F. Construct. villas personnalisées à la demande. Rens. CALVET, 42, allées Paul-Riquet, 34500 BEZIERS. Tél. : (67) 28-45-72.

VALLEE CHEVREUSE Métro. Grand choix terr. 350 m2 à 2.500 m2. Except. 928-36-36.

### villas

VALLAURIS **BELLE VILLA**
3 pces, tout conft., sur 2.400 m² + bureau dép. 480.000, possib. traiter avec 240.000. — Ecrire HAVAS CANNES, 9083 '06.

**LE VESINET** VILLAGE 2' R.E.R. Belle maison, anc. lux. aménagée, séj. + 6 ch., 2 bns, gar. 2 voit. Jard. 700 m2. I.M.F. 976-33-14.

**BOUGIVAL** RESIDENTIEL Constr. récente Villa 200 m2 habitables. Liv. + bur. + 4 ch., 3 bns. Garage - Exceptionnel I.M.F. - 976-33-14

Vds ou loue mars oct BELLE VILLA d'angle 150 M. mer, côte vendéenne. Poss. 2 log., entrées indép. 7 p. S-s. THOMAS Bernard, 45450 FAY-AUX-LOGES.

**CROISSY** 6' R.E.R. VILLA splendide s/650 m². Récept. 50 m² en 2 p., 4-5 chbres, bains, gar., parfait état excepr. EXCLUS. FRANCE PROMOTION IMMOBILIERE 976-07-06

### pavillons

MONTMORENCY. Séj. Bureau 2 ch., cuis., bns, + LOGT, 2 P. cuis., bns., indépendant., chff. cent., gar. 460 m². Px. 235.000. PERARD. 989-69-42.

A BRUNOY. Vends Pavillon 4 pces., gar., terr. 620 m². Poss. aménag. Proxim. gare et commerçants. Tél. pour rens. 630-33-29 après 18 heures.

**VERSAILLES**
Pav., séj. + 3 ch. + S. de B., cuis., s.-sol complet, gar., gren., jardin. 17 à 20 h. — 460-35-60.

MASSY - Pavillon récent, parf. état, 3 p. + grenier, ss-sol, terrain 400 m², 250.000 F - Cabinet Poulain - 920-00-69.

ANTONY. Près bus et Mo, pav. neuf, et luxueux, 5 p. Tél. à partir de 18 h. : 237-29-41.

### fermettes

90 km Paris, fermet. bon état vaste séj., 3 ch., granges, écurie. 7 100 M2 ter. 100.000 F av. 20.000. AVIS, 2, r. Gaulle, Sens. (16-86) 65-09-03 ou 278-09-51.

YONNE - 145 km PARIS **FERMETTE** Habitable Parfait état 4 P., w.-c., dépend., bergerie. 2.500 m2 - 140.000 F THYRAULT - Crédit 80 % 89 - SAINT-FARGEAU. - T. 183.

### maisons de campagne

PARTICULIER vend comptant jolie maison neuve avec jardin 25 km Grenoble. Proximité pistes ski fond, près lac (voile, pêche). Ecr. Havas Grenoble no 13.506 ou tél. (76) 98-13-64.

### viagers

Viager occupé
Clichy. 7e étg., asc., vue s/sq. 2 pces, ent., cuis., w.-c., bns, 30 m², 50.000 cpt. rte men. 300 F s/1 tête 83 ans. 742-91-38.

LIBRE, BUTTES-CHAUMONT Pavill. 1957, r.-de-ch., atelier, 100 m² + gar., 1er, 3 p., cuis., bains. Cpt 90.000 + 2.000 F mens. DECOBERT - 742-20-06.

**CLAMART** VIAGER LIBRE Pav. 4 P., cuis., cft. 78.000 cpt + 700 F mens. S. 1 tête 68 ans. - 027-57-40.

NEUILLY, lib. ap. 3 p., ch. b. calme, ensol. 2 T. 75-77 a. Cpt. + 1.850 rte. LODEL. 700-00-99.

Vendez rapidement en viager Expert. gratuite. Discrétion. ETUDE LODEL. 700-00-99. 35, bd Voltaire, PARIS-XIe.

### chasse-pêche

80-SOMME. A LOUER DROIT DE PECHE sur 3 ha 06 a. 45 ca. d'étang à 45 km AMIENS Est. Mise à prix 8.000 F l'an. S'adres. : OFFICE NOTARIAL, 9, rue Marc-Sangnier, 80010 AMIENS. TEL. (22) 92-22-22.

les annonces classées du **Monde**
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
au
**233.44.31**
pour tous renseignements : **233.44.21**
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

# ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

## Corse

## Le principal mouvement autonomiste informe l'ONU de ses revendications

**Le mouvement autonomiste Action pour la renaissance de la Corse (ARC) vient d'adresser aux délégations représentées à l'ONU une lettre dans laquelle il précise ses revendications.**

**« *Notre mouvement*, est-il dit *notamment* dans cette lettre, revendique également un « statut d'autonomie interne au sein de » la République française », excluant tout séparatisme puisque celle-ci conserve sans partage les domaines afférents aux affaires étrangères et à la défense nationale.**

**» Ce statut permet, seul, la reconnaissance juridique du peuple corse, donc son droit imprescriptible à la vie, restaure le civisme, lui restitue ses biens aliénés et permet le choix démocratique des voies du développement économique et social. »**

**Le docteur Max Simeoni, secrétaire général de l'ARC, précise que sa démarche vise « à informer et non à saisir l'ONU puisqu'il s'agit là d'une affaire strictement intérieure française ».**

**Cette démarche intervient après qu'un décret eut précisé et renforcé les pouvoirs de la mission interministérielle pour l'aménagement et le développement de la Corse, dont la présidence a été confiée à M. Libert Bou. Notre correspondant précise ci-dessous dans quel esprit ce dernier a commencé à travailler.**

## La mission a pris un bon départ

De notre correspondant

Ajaccio. — Depuis plus d'un mois, le nouveau président de la mission interministérielle pour l'aménagement de la Corse, M. Libert Bou, sillonne l'île, multiplie rencontres et contacts. Il a des entretiens « formels » avec les élus et les administrateurs, « informels » avec les représentants de mouvements revendicatifs ou autonomistes et de simples citoyens. Son premier objectif : s'informer, prendre une exacte conscience de la situation, l'analyser. Ensuite, viendront les décisions.

On s'accorde généralement à constater la nouveauté du style, et l'Action pour la renaissance de la Corse (ARC) va même plus loin : « *Le gouvernement a pris conscience de la gravité de la situation et a mandaté, en la personne de M. Bou, un délégué exceptionnel, tant de par ses fonctions que par les moyens dont il dispose. Les thèmes d'actions retenus par celui-ci sont ceux pour lesquels les patriotes corses, et tout particulièrement l'ARC, se sont battus depuis dix ans bientôt.* »

Les « pouvoirs et moyens » de M. Libert Bou sont-ils à ce point « exceptionnels » ? Le président de la mission s'en est défendu dans ses premiers entretiens avec les journalistes : « *Je n'ai pas voulu d'une large délégation de pouvoirs. Il y a en Corse un préfet de région qui détient les pouvoirs du gouvernement, représente l'Etat, est maître de l'administration. Il était inutile d'ajouter un échelon supplémentaire : nous devons aller dans le sens de la simplification, et ma mission a, en fait, un autre caractère. En m'envoyant en Corse, le gouvernement a bien voulu me reconnaître une certaine autorité morale, que je crois tenir de ma longue carrière administrative et de l'expérience que j'ai pu acquérir dans des opérations d'aménagement du territoire. C'est surtout comme expert que je viens me mettre au service de la Corse et des Corses. J'ai, je dois le dire aussi, les coudées franches. Mais je ne serai dans l'île ni une sorte de « délégué général » du gouvernement ni une manière de « pro-consul » ou de « vice-roi ».* »

A tous ses interlocuteurs, M. Libert Bou se présente comme un homme de dialogue. Il annonce qu'il va présider à l'élaboration d'une « charte de développement » permettant de « *dégager les idées directrices débouchant sur la réalisation d'une dizaine d'opérations ponctuelles, avec utilisation des compétences formées sur place* ». Cette charte ne sera pas un plan de plus — les assemblées régionales vont, à partir du 20 février, se pencher sur les orientations du VIIe Plan national — ni un schéma supplémentaire. Elle sera toutefois élaborée par trois groupes de travail constitués en accord avec le conseil régional et le comité économique et social, composés de personnalités détenant ou non des mandats électifs, et fera l'objet d'un débat devant ces assemblées avant d'être transmise au gouvernement. Le tout dans trois mois.

« *Mais cela serait insuffisant*, fait observer M. Libert Bou, *si la charte n'était pas accompagnée de quatre mesures essentielles :*

*1) L'équipement des routes, ports, aéroports, réseaux hydrauliques, etc., prévus au plan décennal, quitte à aménager ce plan en fonction de la charte ;*

*2) L'incitation au retour en Corse des personnels d'origine corse du secteur public ou privé, en leur accordant la priorité d'emploi ;*

*3) La sauvegarde de l'identité culturelle, qui est possible par la diffusion toujours plus large, notamment sur le plan de la radio et de la télévision, de la langue et de la culture corses ;*

*4) La réalisation de la continuité territoriale dans le domaine des transports maritimes.* »

M. Libert Bou ajoute : « *Pour moi, Corse = qualité, équilibre, particularisme. Je suis défavorable à un développement économique intensif. C'est la qualité qui doit primer.* »

Le président de la mission, qui préside aussi le comité consultatif du fonds d'expansion et occupe le poste, nouvellement créé, de « *délégué régional au développement* », souligne enfin que son intention est d' « *orienter et encadrer le développement économique dans le sens souhaité par ses habitants* ».

### Des institutions nouvelles

Reste à concilier cette volonté délibérément proclamée de concertation — qui justifie le préjugé favorable dont bénéficie actuellement M. Bou — et le désir profond des insulaires d'accéder à la responsabilité régionale. Or, le décret portant « *réorganisation de la mission interministérielle pour l'aménagement et l'équipement de la Corse* » dispose que « *la mission (...) est chargée de coordonner les opérations d'aménagement du territoire dans la région corse et de proposer au comité interministériel les mesures à prendre en matière d'équipements publics et privés. A cet effet, en liaison avec le préfet de région, elle coordonne l'action des organismes publics, ainsi que des organismes privés bénéficiant d'une aide financière de l'Etat ou des collectivités locales, concourant à la mise en valeur de la Corse. Elle recherche les concours financiers, techniques et administratifs nécessaires à l'équipement de la Corse, notamment sur le plan agricole et touristique et en matière d'aménagement foncier.* »

Les pouvoirs de M. Libert Bou peuvent donc légitimement paraître à beaucoup plus importants qu'il ne veut bien le dire ou le laisser entendre. Telle est, on l'a vu, l'analyse de l'ARC, dont une délégation a été reçue à Paris par le président de la mission, fait sans précédent depuis la résurgence de l'autonomisme corse. Ce qui conduit l'Association à déclarer que son mouvement « *s'est imposé à Paris comme interlocuteur valable* ».

Le docteur Edmond Simeoni, porte-parole de l'ARC, ajoute : « *M. Bou vient dans l'île essentiellement pour désamorcer une situation explosive. Mais, même si ses promesses devaient être intégralement tenues, les institutions coloniales actuelles et le système antidémocratique en vigueur sur place feraient retomber le peuple dans l'ornière, les mêmes causes produisant inévitablement les mêmes effets.* »

Pour l'ARC et le P.P.C.A. (Parti du peuple corse pour l'autonomie), la Corse de demain ne peut être que dotée de l'autonomie interne. Pour les partis de gauche, et aussi pour ceux qui se réclament de la majorité présidentielle (mais le disent moins fort), elle doit être appelée à élire à la proportionnelle et au suffrage universel une assemblée régionale ayant davantage d'attributions et de moyens que l'assemblée actuelle.

La mission de M. Bou est-elle une simple mesure de déconcentration ou est-elle la première de ces opérations de décentralisation auxquelles aspirent l'immense majorité des insulaires ? La question ne peut pas ne pas être posée. La situation en Corse ne sera débloquée qu'à partir du moment où sera restaurée la confiance mutuelle, ce qui passe d'abord par la définition d'institutions nouvelles, d'une part, et, d'autre part, par l'assainissement du climat électoral. Et ce n'est pas la création projetée des deux départements qui apportera, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, les arguments décisifs.

PAUL SILVANI.

## ENVIRONNEMENT

## Cavaliers et forestiers expriment leur désaccord sur les activités des Rangers de France

**Les Rangers de France, cette association de cavaliers en uniforme paramilitaire qui se sont attribués la « mission » de surveiller les forêts françaises (« le Monde » du 11-12 août 1974), soulèvent de vives polémiques.**

M. Jean Carlier, journaliste à R.T.L., vice-président de l'Association des journalistes et écrivains pour la protection de la nature et de l'environnement, vient de démissionner du conseil d'administration de l'Association nationale pour le tourisme équestre (ANTE). Dans une lettre adressée à M. Jacques Gendry, président de l'ANTE, M. Carlier exprime son refus de siéger plus longtemps au côté de M. Roger Macchia, « major » des Rangers. « *Quelques incidents survenus au cours de l'année dernière confirment que cette association, dont les uniformes rouges et les grades (fictifs) rappellent ceux de la célèbre police montée canadienne, ambitionne de devenir une sorte de police parallèle, sous prétexte de faire respecter la nature* », souligne M. Carlier. Et il ajoute : « *Je ne peux plus cautionner l'équivoque qui, à mon avis, porte préjudice à l'ANTE et au tourisme équestre par la présence, au sein de notre association et de notre conseil, des Rangers de France, aux ambitions irréalistes et éventuellement dangereuses.* »

En effet, il semble bien que cette curieuse « milice » continue à patrouiller dans les bois en usant de l'uniforme et des grades dont elle s'est dotée.

Les Rangers exhibent une carte barrée de tricolore frappée d'un cachet de la gendarmerie nationale sous la mention « *En liaison avec la gendarmerie et l'Office national des forêts le ministère de l'agriculture et de l'environnement* ». A l'intérieur de cette carte : la mention du grade du porteur et l'empreinte digitale. Bref, de quoi faire croire que le document est tout à fait officiel. Pourtant, le 26 mai 1970, le directeur de la réglementation du ministère de l'intérieur écrivait au directeur général de l'Office national des forêts, qui demandait une carte tricolore pour ses gardes forestiers : « *Il m'apparaît, après étude, que ce projet semble difficilement réalisable en l'état des instructions assez restrictives données par M. le premier ministre. Il résulte, en effet, de ces instructions que les cartes d'identité à bande tricolore doivent être réservées aux seuls fonctionnaires d'autorité, nommés dans un emploi permanent dans le cadre de la fonction publique.* » Devant ce qu'il estime être une discrimination entre les « rangers » et ses propres agents, le syndicat des forestiers a vigoureusement protesté. Il attend une réponse officielle.

*Dans une lettre du 4 septembre 1974*, le directeur de l'Office national des forêts explique au ministre de l'agriculture que les activités et le fonctionnement militaire des Rangers « *relèvent directement du ministère de l'intérieur* » et qu'« *il lui appartient de juger si de tels agissements tombent sous le coup de la loi et justifieraient, le cas échéant, la dissolution de l'organisation* ». « *L'ONF*, explique son directeur, M. Yves Betaulaud, *malgré les sollicitations des Rangers de France, n'entend nouer avec eux aucun contact, tout entretien risquant d'être interprété par leurs dirigeants comme une reconnaissance de fait.* »

Pourtant, le « major général » des Rangers, M. Roger Macchia, expliquait récemment à la télévision et dans une interview à l'agence Associated Press qu'il avait décoré deux ministres de l'ordre vert (décoration créée par les Rangers) et que les milieux officiels le soutenaient discrètement.

Il est vrai que ce « major général » affirme être aussi colonel de l'armée française alors qu'il a été admis à faire valoir ses droits à la retraite le 16 août 1961 avec le grade d'adjudant-chef. On peut s'étonner de compter à la tête de son association 13 « officiers supérieurs » qui se sont attribués un grande qu'ils n'avaient pas dans l'armée et que de curieux statuts (jamais publiés dans leur brochure) rendent pratiquement inamovibles. Les Rangers comptent en outre 16 « capitaines », 45 « lieutenants », 29 « sous-lieutenants » et 86 « sous-officiers » chargés d'encadrer les 2 800 membres de l'association.



## A PROPOS DE...

### Une proposition de la chambre de commerce de Paris

## Une compagnie nationale du téléphone ?

**La chambre de commerce et d'industrie de Paris, dans un document d'ensemble sur la crise du téléphone en France, suggère qu'un établissement public ou une compagnie nationale serait mieux à même, dit-elle, « de promouvoir une véritable gestion industrielle et commerciale des télécommunications ».**

*On retrouve dans cette proposition le désir des ingénieurs des télécommunications de séparer la poste, industrie de main-d'œuvre déficitaire, du téléphone, plus technique et rentable. Elle contient aussi en germe la suppression du secrétariat des P.T.T., ce qui permettrait de sortir des cadres trop contraignants de l'annualité budgétaire et de la fonction publique, mais aussi des perturbations politiques : six ministres des P.T.T. depuis un an.*

*La suggestion de la chambre de commerce rejoint l'amendement au projet de loi de finances pour 1968, déposé par M. Valéry Giscard d'Estaing, alors député :* « Il est créé un établissement public de caractère industriel et commercial nommé Compagnie nationale du téléphone, *écrivait-il.* Cet établissement est doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière. Il est chargé de mettre en place les équipements téléphoniques et d'en assurer la gestion. »

*Les syndicats des P.T.T. ont toujours dénoncé cette modification de structures et de statut dans laquelle ils ne voient qu'un moyen de démanteler le service public et de porter atteinte aux garanties du personnel. Le fait que ces nouvelles propositions émanent de la chambre de commerce de Paris les renforcera dans cette opinion. Celle-ci n'avait-elle pas mis en place, durant la dernière grève, un réseau postal supplétif pour le courrier industriel et commercial ?*

*Bien qu'il n'ait pas encore pris connaissance de tous ces dossiers, M. Aymar Achille-Fould, secrétaire d'Etat aux P.T.T., a rappelé qu'il n'était pas question de privatiser le téléphone et que sa préférence allait à l'unité des postes et des télécommunications, car, dit-il, ces deux secteurs « constituent un tout ». Le débat reste ouvert.*

## PÊCHE

## La mer aux barricades

*(Suite de la première page.)*

Les maires de La Rochelle, de Lorient, de Douarnenez, de Dieppe, de Boulogne, de Calais, de Sète, sont des hommes de gauche.

Financièrement, pour l'Etat, les pêcheurs ne pèsent pas lourd. Dans le budget des transports, on note un crédit de 800 millions de francs pour l'aide aux chantiers navals, 800 millions pour la caisse des invalides mais 30 petits millions pour le coup de pouce à la construction de navires de pêche. Comment alors ne pas grincer des dents lorsque, recevant les agriculteurs dont personne ne songe à nier les difficultés, les pouvoirs publics promettent des « primes à la vache » ou des « aides sociales » de 1 200 F par paysan, soit quasiment un treizième mois de salaire.

### Tempête et pollution

Plus que les armateurs modernes de Boulogne, de Lorient ou de Concarneau, ce sont les artisans des petits ports qui sont confrontés à une situation de plus en plus insupportable. Depuis septembre, la tempête a été presque quotidienne. Les équipages des chalutiers n'ont pu que rarement aller gagner leur vie, et à quels risques ! Les petits pêcheurs de la Manche — à Etaples le chiffre d'affaires n'a progressé que de 2,4 %, en 1974, en francs courants — ont encore plus mal encaissé ce coup du sort, car ils rapportent beaucoup d'espèces communes bon marché (lieu noir, merlan), tandis que les Bretons et les Vendéens, avec des poissons plus « nobles » et la langoustine, ont mieux « tenu tête ». Dans le même temps, il fallait aussi obéir à la direction des impôts, qui avait entrepris de remettre de l'ordre dans le système fiscal « inadapté » des artisans pêcheurs. Il fallait aussi faire face aux augmentations « phénoménales » du prix du gas-oil, des filets, des cordages et des bâteaux, petits ou grands, en dépit des crédits assez avantageux accordés par le Crédit maritime mutuel.

Certains *professionnels* sont au *bord de la faillite. A Grand-Fort-Philippe, près de la zone industrielle* de Calais-Dunkerque, où l'on pêche des poissons pollués aux allures de monstres, *la* flottille *disparaît*. A Audierne, et dans les bourgs bigoudins au pied du phare d'Eckmühl, des dizaines de chalutiers de 19 mètres sont à vendre. A Douarnenez, les derniers langoustiers se comptent sur les doigts de la main. A La Rochelle, que concurrencent sévèrement les Espagnols, la situation est critique. Les grands chalutiers industriels résistent mieux, mais leurs armateurs, ce qui n'est pas banal, se sont associés, dans l'Ouest, à leurs salariés et aux artisans pour protester ensemble contre l'indifférence de l'Etat et singulièrement l'aveugle ministère des finances.

Si encore les institutions nationales ou internationales pouvaient corriger les méfaits de la conjoncture *comme c'est le cas dans l'agriculture* ! Ce n'est pas le cas. Depuis cinq ans qu'elle existe, la réglementation européenne des pêches n'a, sur le marché fluctuant du poisson, qu'un effet négligeable. Les « prix de retrait » communautaires (le poisson *excédentaire étant alors expédié* aux usines à farine pour 20 centimes le kilo) sont toujours inférieurs de 40 à 50 % au cours du marché. Devant cette carence, la France et l'Allemagne ont essayé de mettre en *place elles-mêmes des « prix-planchers »*, mais l'opération a finalement profité aux Néerlandais ou aux Britanniques. En outre, beaucoup d'espèces chères, comme par exemple les langoustines, ne font actuellement l'objet d'aucune protection communautaire. Enfin, contrairement *à ce qui se passe dans le secteur* agricole, les organisations de producteurs doivent supporter elles-mêmes la majeure partie des frais de mise au rebut des poissons excédentaires. Résultat : certains fonds *régionaux d'organisation des marchés*, en Bretagne par exemple, sont à court de moyens de paiement et ne peuvent plus retirer à leurs adhérents les poissons qui, aujourd'hui, arrivent en abondance.

(Dessin de BONNAFFÉ.)

*Structurelle, la crise s'est amplifiée* depuis deux ou trois semaines sous le coup d'une surproduction. On parle de pêches « miraculeuses ». Mais miraculeuses en quantité, donc évidemment pas en recettes. En *même temps, les importateurs exécutent* leurs contrats qui se trouvent donc honorés à une mauvaise période pour les pêcheurs français. Les installations frigorifiques regorgent et les consommateurs nationaux se montrent toujours réservés à l'égard du poisson. On parle tant de pollution !

Exporter ? Malheureusement, sur ce chapitre, les professionnels n'ont jamais fait preuve d'un esprit très combatif. Il est vrai qu'ils n'y étaient pas encouragés puisque la France, *malgré une production stagnante* de 600 000 tonnes par an, est déficitaire de produits de la mer pour près de 350 000 tonnes.

### Les prix : de 1 à 10

Absurdité et scandale d'une situation d'engorgement et donc de gâchis. Absurdité aussi d'un réseau commercial aux multiples « cascades ». Ainsi, mardi 18 février, le *lieu jaune était payé à la criée de* Lorient 1,50 F le kilo et le merlan 0,80 F. Or, à Quimper, dans les poissonneries, le merlan valait 6 F et le lieu jaune 12 F. A Rungis, le carrelet importé du Danemark était vendu *0,50 F...*

Comment alors ne pas estimer raisonnable la revendication des pêcheurs qui demandent la création d'un fonds national de régularisation du marché, lorsqu'on sait que le *FORMA* pour *l'agriculture* est doté de quelque 760 millions de francs.

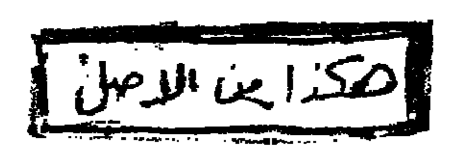
La pêche ne représente que 2 % en valeur de la production agricole. C'est là un pourcentage minime qui, certes, ne justifie peut-être pas une attention constante de l'Etat. Mais à Boulogne, Fécamp, Saint-Malo, Lorient, La Rochelle, Saint-Jean-de-Luz, Port-Vendres et ailleurs, si la pêche périclite c'est d'un seul coup un grand vide pour l'économie régionale. Directement ou indirectement, plus de cent mille personnes actives doivent, dans ce pays, leur emploi au commerce du poisson.

Mais la pêche c'est aussi, pour des centaines de foyers, le souvenir d'un des leurs emporté par une lame du côté du Dogger-Bank ou des brumes des îles Feroé. Souvenir qu'on honore avec autant de dignité que dans les familles des gueules noires qui savent aussi ce que destin tragique veut dire.

Pour toutes ces raisons, les pouvoirs publics devraient sortir d'une trop longue indifférence pour les choses de la mer.

*FRANÇOIS GROSRICHARD.*





# LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

## CONJONCTURE

SELON LES DÉPUTÉS COMMUNISTES

### La crise de l'emploi (1 200 000 chômeurs) exige des mesures immédiates

**Le groupe communiste de l'Assemblée nationale s'est réuni, le mercredi 19 février, « pour examiner la situation de l'emploi et les mesures à prendre pour faire face à l'extension du chômage et aux difficultés qui en résultent pour les familles » et pour étudier les problèmes de l'agriculture. Compte tenu de « la gravité de la situation dans ces deux domaines », les députés communistes ont décidé de s'adresser au premier ministre pour lui faire connaître leurs propositions et demander que la rentrée parlementaire, normalement fixée au 2 avril, soit avancée en mars pour en permettre la discussion et le vote.**

En présentant, au cours d'une conférence de presse, les propositions du groupe qu'il préside, M. Robert Ballanger a notamment déclaré : « *Lorsque nous disons qu'il y a actuellement un million deux cent mille chômeurs en France, nous ne lançons pas un chiffre en l'air, pour effrayer, mais nous constatons simplement et malheureusement un résultat établi scientifiquement.* »

Après avoir souligné que seul un nombre « *infime* » de chômeurs bénéficient de l'accord sur l'indemnisation des licenciements collectifs, précisé que le chômeur qui perçoit les ASSEDIC doit vivre avec moins de 1 000 francs par mois et que parmi les chômeurs se trouvent 44 % de moins de vingt-cinq ans, M. Ballanger a insisté sur le développement du chômage partiel, avant d'affirmer : « *Le chômage trouve sa source dans la politique gouvernementale d'austérité. Il faut prendre le contre-pied de la politique giscardienne et fonder l'expansion sur le développement de la consommation intérieure et sur la relance des équipements collectifs. Il faut également mettre un terme au pillage des fonds publics par les grands monopoles et à l'étranglement délibéré des P.M.E. par l'encadrement du crédit. En un mot*, a expliqué le député de la Seine-Saint-Denis, *il faut appliquer la politique que définit le programme commun de gouvernement.* »

#### *Contrôler les licenciements*

Pour assurer la garantie de l'emploi, le groupe communiste demande donc qu'un contrôle réel soit donné aux travailleurs et aux élus « *sur le bien-fondé des licenciements envisagés* » et propose à cet effet :

● Le pouvoir de suspension des mesures de licenciement par les élus des comités d'entreprises ;

● La possibilité de recours, suspensif, à une instance extérieure à l'entreprise (commissions paritaires de l'emploi, groupes paritaires, inspection du travail ou conseils de prud'hommes) ;

● La possibilité d'appel des décisions de ces instances devant les assemblées élues.

M. Guy Ducoloné, député des Hauts-de-Seine, a donné ensuite la parole à plusieurs chômeurs, « *représentant les victimes de la situation actuelle* ».

M. Maurice Andrieux, député du Pas-de-Calais, a présenté ensuite les mesures de son groupe pour arrêter l'extension du chômage : retour à la semaine de quarante heures sans diminution de salaire et abaissement à soixante ans, pour les hommes, et cinquante-cinq ans, pour les femmes, de l'âge du droit à la retraite.

● EN CAS DE CHOMAGE TOTAL : application de l'accord du 31 octobre 1974 (« *dont le gouvernement rechigne à assurer sa part de financement* ») ; extension de l'accord à tous les salariés non titulaires qui dépendent de l'Etat ; versement automatique et sans condition de l'aide publique à tout travailleur demandeur d'emploi ; augmentation du nombre d'employés de l'Agence nationale de l'emploi qui devrait gérer le travail intérimaire ; suppression du contrat à durée déterminée ; enfin, versement de 90 % du SMIC aux personnes qui n'ont jamais travaillé.

● EN CAS DE CHOMAGE PARTIEL : remboursement des heures perdues au taux du salaire antérieur et modification du plafond de ressources donnant droit à indemnisation ;

● AUTRES MESURES : exonération totale ou partielle de l'impôt sur le revenu, selon la durée ou le mode de chômage ; institution d'une allocation logement spéciale ; révision immédiate des bourses scolaires et création d'une allocation d'études pour les enfants des chômeurs ; remboursement par l'Etat des aides dispensées par les communes, bureaux d'aide sociale, caisses des écoles ; enfin, suppression du ticket modérateur en cas d'hospitalisation.

Interrogé sur une concertation éventuelle avec le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, M. Ballanger a réaffirmé « *l'autonomie des initatives de son groupe* ».



Pour le vice-président de la Commission européenne

### Une croissance de 2 % en 1975 serait déjà un succès

De notre correspondant

**Strasbourg. — « Les temps de grande prospérité sont définitivement révolus. Le taux de croissance de la consommation devra désormais être inférieur à celui de l'ensemble du produit national », a déclaré, le 19 février, devant le Parlement européen, le vice-président allemand de la Commission des Communautés, M. Wilhelm Haferkamp. Celui-ci a dressé un bilan sans complaisance des perspectives économiques pour les Neuf.**

L'année 1975 ne verra pas encore, selon lui, le redressement espéré, puisqu'elle doit se situer dans le droit fil de 1974, « *année la plus difficile qu'ait connue la Communauté depuis sa création* ». La croissance globale ne serait, cette année, que de 2 %, ce qui « *devrait déjà être considéré comme un succès* ». De plus, la hausse des prix a atteint un niveau tel qu'elle met en péril le système économique et social des Neuf.

En 1975, l'inflation resterait comparable à celle de l'an dernier, se situant entre 12 % et 15 %.

Le vice-président de la Commission de Bruxelles n'a pas été plus encourageant en ce qui concerne l'emploi. La C.E.E. compterait toute l'année entre trois millions cent mille et trois millions sept cent mille chômeurs, et il ne faut pas s'attendre, à court terme, à une reprise générale de l'embauche. Seuls éléments positifs : le déficit de la balance des opérations courantes de la C.E.E. pourrait se résorber en raison de l'amélioration des termes de l'échange et de l'affaiblissement de la demande intérieure, et les disparités entre les économies des différents Etats membres auront tendance à se réduire.

Pour fortifier l'économie communautaire, il s'agit de mener « *une politique prudente et sélective, favorisant les investissements et suscitant les restructurations nécessaires* ». Il ne faut pas, en tout cas, relancer trop vite les activités, le temps n'étant pas encore venu d'élaborer des plans ambitieux.

« *Un accroissement excessif des revenus ne s'harmoniserait certes pas avec la situation économique. Une politique générale d'expansion de la demande n'est pas de mise* », a déclaré M. Haferkamp, insistant sur la nécessité d'un esprit de sacrifice de tous et d'une répartition uniforme et équitable des charges. — J.-C. H.

## TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

### LA C.G.P.M.E. : les sous-traitants sont victimes de l' « inconcevable désinvolture » des grandes entreprises.

La Confédération générale des petites et moyennes entreprises s'inquiète, dans un communiqué, de la « *situation dramatique* » d'un nombre très important de sous-traitants, victimes « *de l'inconcevable désinvolture avec laquelle ils sont traités par les grandes entreprises donneuses d'ordres* » :

« *Celles-ci, qui s'étaient déjà arrogé souvent le droit de modifier sans préavis leurs conditions de paiement, procèdent actuellement à des annulations d'ordre ou à des reports de dates de livraison des marchés en cours ou encore à des reports de dates de paiement.* »

Les programmes de fabrication sont donc tout à coup perturbés, les moyens de trésorerie asséchés et les possibilités d'emploi brutalement réduites ou même supprimées.

M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, qui a reçu une délégation de la C.G.P.M.E., a annoncé la réunion prochaine d'une commission pour rechercher des solutions à ce problème.



## SYNDICATS

### M. MALTERRE : les cadres ont déjà dépassé la limite du supportable dans la lutte contre les inégalités.

Les cadres refusent catégoriquement de continuer à faire les frais de la lutte contre l'inflation et contre les inégalités sociales, a réaffirmé M. Malterre, président de la C.G.C., devant la presse, le 19 février : « *Nous avons déjà dépassé la limite du supportable dans certains cas.* » Une nouvelle fois, il a souligné que les salaires des cadres, au demeurant souvent modestes, étaient justifiés par leurs responsabilités dans la vie économique, alors que les profits abusifs viennent de catégories qui dissimulent leurs revenus.

Ayant dénoncé avec la force la spéculation immobilière, M. Malterre a dit que la C.G.C. était d'accord pour aborder ces questions au sein de la commission des inégalités sociales du VIIe Plan. La centrale va organiser un débat national en faisant agir ses unions régionales.

M. de Goustine, au nom des fonctionnaires C.G.C., a expliqué que sa fédération n'avait pu signer la récente convention dans la fonction publique, car l'accord, selon lui, n'est qu'un « *ramassis d'expédients* » entraînant de nouvelles distorsions dans la grille hiérarchique. « *Le secrétaire d'Etat a dit que la C.G.C. avait commis une erreur politique en prenant la même attitude que la C.G.T. et la C.F.D.T.*, a ajouté M. de Goustine, *mais notre fédération ne s'est déterminée que pour des raisons purement syndicales.* »

● LES RESERVES DE L'ASSURANCE-CHOMAGE COMPLEMENTAIRE (ASSEDIC) sont tombées de 1,60 milliard de francs en 1971 à 0,6 milliard actuellement, indique M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire de sa centrale. La diminution de ces réserves n'a cependant rien d'alarmant, estime-t-il, dans la mesure où les cotisations ont été portées cette année de 0,80 à 1,80 % des salaires.

### LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| | Dollars | | Deutschemarks | | Francs suisses | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 48 heures ........ | 5 1/2 | 6 1/2 | 1 1/2 | 2 1/2 | 2 1/2 | 3 1/2 |
| 1 mois ........ | 6 1/4 | 6 3/4 | 4 1/2 | 5 | 1 | 2 |
| 3 mois ........ | 7 | 7 1/2 | 5 1/2 | 6 | 3 5/8 | 4 1/8 |
| 6 mois ........ | 7 1/4 | 7 3/4 | 6 | 6 1/2 | 4 3/8 | 4 7/8 |

## IMMIGRATION

### Les déclarations démagogiques du gouvernement ne peuvent masquer l'aggravation de la situation des travailleurs étrangers

#### *affirment la C.G.T. et la C.F.D.T.*

**La C.G.T., la C.F.D.T. et une quinzaine d'associations (1) organisent, le vendredi 21 février, une journée d'information et d'action sur l'immigration. Des meetings et des délégations auprès des autorités préfectorales sont prévus ; à Paris, des représentants des deux syndicats et des associations se rendront au secrétariat d'Etat à l'immigration.**

Les organisateurs de cette journée entendent dénoncer « *les déclarations démagogiques* » du gouvernement et de M. Paul Dijoud qui « *ne peuvent masquer l'aggravation de la situation des immigrés* » et revendiquer « *l'égalité des droits entre travailleurs étrangers et français dans tous les domaines, y compris en matière d'emploi* », ainsi que la régularisation de tous les immigrés en France, « *victimes de la politique anarchique du gouvernement, des employeurs, des trafiquants et marchands d'hommes* ».

Dans un document d'une vingtaine de pages élaboré à l'occasion de cette journée, la C.G.T. et la C.F.D.T. font une analyse critique de la politique actuelle du gouvernement et du patronat à l'égard de l'immigration.

● L'IMMIGRATION CLANDESTINE.

« *Il est de bon ton aujourd'hui*, écrivent la C.G.T. et la C.F.D.T., *de dénoncer l'immigration sauvage comme la cause de tous les maux. Mais ont feint d'oublier qu'on ne peut effacer en quelques mois, voire en quelques années, les méfaits d'une politique délibérée du patronat, encouragée et officialisée par les pouvoirs publics, politique qui a abouti en fait à développer ce type d'immigration.* »

Les deux syndicats demandent que la situation des « *dizaines de milliers* » de travailleurs qui séjournent et travaillent en France, parfois depuis des années, soit régularisée.

● LES TRAVAILLEURS SAISONNIERS.

Malgré la décision du gouvernement de suspendre l'immigration, des contrats d'une durée minimale de deux mois ont été accordés « *sous la pression des organisations patronales* », notamment pour les vendanges dans le Midi. Mais, selon la C.G.T. et la C.F.D.T., au bout de trois semaines ou d'un mois, beaucoup de ces travailleurs ont été licenciés par leurs employeurs et ont perdu de ce fait leur droit au travail et leur droit au séjour.

Les deux syndicats dénoncent ce « *scandale des contrats saisonniers* » dont la notion a été, affirment-ils, étendue de l'agriculture au bâtiment par exemple. « *Pendant que des travailleurs régulièrement introduits sont licenciés arbitrairement et livrés à la rue, on continue d'introduire de nouveaux travailleurs. C'est ainsi que, le 2 janvier dernier, cinquante Marocains arrivaient à Montpellier pour repiquer les fleurs !* ».

● LA REGLEMENTATION ET L'ACCUEIL.

Les deux syndicats mettent une nouvelle fois en cause l'utilisation systématique par le gouvernement de circulaires pour réglementer l'immigration ; ces circulaires vont tantôt à l'encontre des lois — allusion aux circulaires Marcellin-Fontanet — tantôt modifient des accords internationaux (circulaire du 30 novembre 1974 à propos des ressortissants de certains pays d'Afrique).

Par ailleurs, la C.G.T. et la C.F.D.T. citent dans leur document de nombreux exemples tendant à prouver que l'accueil et l'encadrement des immigrés sont « *de plus en plus confiés aux services de police* ».

● L'AIDE SOCIALE.

Chiffres à l'appui, les deux syndicats tendent à démontrer que le financement de l'action sociale pour les immigrés est fait à partir de fonds qui normalement devraient leur revenir sous forme de prestations familiales directes. Ces prestations sont un salaire différé, estiment les syndicats ; mais, pour les travailleurs dont les familles sont restées dans le pays d'origine, elles ne sont versées qu'au prorata du niveau des allocations dans ce pays. Selon la C.G.T. et la C.F.D.T., les familles d'immigrés résidant hors de métropole auraient dû toucher 983 millions de francs en 1973 au titre des allocations familiales aux taux français ; elles n'ont reçu que 277 millions, et 116 millions ont été versés au Fonds d'action sociale.

Les deux syndicats mettent en cause toute la politique d'action sociale du gouvernement à l'égard des étrangers, « *qui rappelle, sous des formes modernisées, l'assistance dont fut accablée à sa naissance, et longtemps après, la classe ouvrière française* ».

Ils protestent en outre contre l'attitude du secrétariat d'Etat à l'immigration, qui « *entend éliminer systématiquement les organisations syndicales, comme les organismes d'accueil ou d'aide aux immigrés de caractère populaire, pour réserver le monopole de l'intervention dans tous les domaines à des organisations privées para-gouvernementales ou en exerçant des pressions inadmissibles sur celles qui ne partagent pas les conceptions du pouvoir* ».

(1) La CIMADE (service œcuménique d'entraide), le M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix), l'ACLI (Association chrétienne des travailleur italiens), l'AFI (Association franco-italienne), l'INCA (Institut national confédéral d'assistance aux travailleurs italiens), l'Amicale des Algériens en Europe, la Ligue des droits de l'homme, l'Association des originaires du Portugal, l'A.M.F. (Association des Marocains en France), le FASTI (Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés, l'U.G.T.S.F. (Union générale des travailleurs sénégalais en France), le GISTI (Groupe d'information et de soutien des travailleurs immigrés, etc.

● LE COMITE DE SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS IMMIGRES proteste contre les propos de M. Dijoud concernant le récent rassemblement des travailleurs sans papiers à Montpellier. « *M. Dijoud refuse le droit d'expression et de revendication à ces travailleurs sous prétexte qu'ils sont étrangers et qualifiés d'irréguliers. Or c'est la politique gouvernementale actuelle qui crée des clandestins et les maintient dans l'irrégularité* », écrit le comité.

Une délégation de représentants des « sans papiers » devait se rendre ce jeudi 20 février au secrétariat d'Etat à l'immigration, puis à la présidence de la République pour y déposer des lettres de protestation.

# LA VIE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

## SÉCURITÉ SOCIALE

### Le Conseil d'État annule l'arrêté ministériel approuvant la convention avec les médecins

**Les caisses proposent de régulariser la situation**

*Le Conseil d'Etat vient d'annuler l'arrêté ministériel du 29 octobre 1971 qui approuvait la convention nationale signée par la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) et les caisses d'assurance-maladie.*

Une loi votée en mai 1971 avait autorisé la Sécurité sociale à signer non plus les conventions départementales, comme cela existait auparavant, mais une convention nationale avec « *le ou les syndicats représentatifs* ». Or, seule la C.S.M.F. a ratifié la convention de 1971, qui vient à expiration le 1ᵉʳ mai 1975, la Fédération des médecins de France (F.M.F.) n'ayant paraphé le texte qu'après la publication de l'arrêté ministériel. Sur plainte d'un médecin de Lyon, connu par ses réticences à l'égard du système conventionnel, le Conseil d'Etat a estimé que la convention devait être signée, avant l'approbation gouvernementale, par « les » syndicats représentatifs puisque, dans le secteur médical, il y a *deux organisations nationales reconnues* comme telles.

Outre les problèmes d'interprétation aux conséquences importantes que risque de poser la décision du Conseil d'Etat en matière de politique contractuelle, l'annulation crée un vide juridique : la convention existe toujours mais ne peut plus être appliquée. En droit, cela signifie que les assurés ne peuvent plus être remboursés à 70 ou 80 %, et que les médecins perdent les avantages sociaux et fiscaux prévus par la convention. En fait, le ministre du travail a déclaré que « *en tout état de cause, les remboursements étaient maintenus sur les bases actuelles* ».

De leur côté, les caisses d'assurance-maladie ont aussitôt décidé de consulter les deux syndicats médicaux pour régulariser la situation. Cette procédure sera-t-elle acceptée par la C.S.M.F. et la F.M.F. ? Les deux instances médicales pourraient être tentées d'utiliser à leur profit le nouveau pouvoir qui vient ainsi de leur être donné, au moment même où elles estiment que certaines de leurs revendications restent sans réponse. — J.-P. D.

## EUROPE

### EN 1975

### Les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique livreraient moins de sucre que prévu à la C.E.E.

De notre correspondant

**Bruxelles (Communautés européennes). — Lors des négociations avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) qui se proposent d'établir avec elle des liens privilégiés, la Communauté européenne s'était déclarée prête à leur acheter 1 400 000 tonnes de sucre par an pendant sept ans, à un prix proche de celui qu'elle garantit à ses propres producteurs (« le Monde » du 4 février).**

Les représentants des pays A. C. P. producteurs de sucre avaient donné leur accord de principe au schéma ainsi proposé par la C.E.E., mais il avait été alors entendu que chacun d'entre eux préciserait, dans les deux semaines suivantes, les quantités exactes qu'il était prêt à livrer à la Communauté durant les sept prochaines années. C'est maintenant chose faite : les engagements souscrits par les pays A.C.P. et par l'Inde (qui s'est fait reconnaître pour le sucre des droits analogues) portent sur environ 1 260 000 tonnes métriques de sucre blanc.

Le seuil des 1 400 000 tonnes proposé comme maximum par la *C.E.E. n'est donc pas tout à fait* atteint. Les pays producteurs de la Communauté ne s'en plaindront pas car, compte tenu de la politique d'expansion de la production betteravière, récemment décidée par le Neuf, ainsi que des engagements pris en faveur des pays A.C.P., il n'est nullement exclu que la C.E.E. dispose d'excédents de sucre dès l'automne prochain.

L'engagement des pays A.C.P. de livrer 1 260 000 tonnes de sucre par an prendra effet à compter du 1ᵉʳ juillet 1975. Cependant, afin de permettre à la C.E.E. de faire face plus facilement à une situation d'approvisionnement immédiat difficile, les pays A.C.P. se sont également engagés à lui fournir environ 400 000 tonnes au *cours du premier semestre* 1975.

Ph. L.

## ÉNERGIE

### AU CONSEIL DES MINISTRES

### M. Mentré de Loye est nommé délégué général à l'énergie

***M. Blancard remplace M. Hirsch à la présidence de Gaz de France***

Le conseil des ministres a approuvé, sur la proposition du ministre de l'industrie et de la recherche, la nomination comme délégué général à l'énergie, à compter du 4 mars 1975, de M. Paul Mentré, inspecteur des finances, en remplacement de M. Jean Blancard. Il a approuvé en même temps la nomination comme président du conseil d'administration de Gaz de France de M. Jean Blancard, ingénieur général des mines, en remplacement de M. Robert Hirsch. Le mandat de M. Blancard prendra fin le 27 janvier 1979 en même temps que le mandat des autres membres du conseil.

M. Paul Mentré de Loye est né le 28 juin 1935 à Nancy (M.-et-M.). Polytechnicien, inspecteur des finances, il est chargé de mission à l'inspection générale des finances (1963) puis à la direction du Trésor (1965). Administrateur suppléant au Fonds monétaire international (1967), délégué pour les investissements étrangers (1968), administrateur de la société Trapil (depuis 1968), de la société Univas (depuis 1969) et de Gaz de France (1970-1971), et devient conseiller technique (1970) puis directeur adjoint (1971-1973) du cabinet de M. Giscard d'Estaing, ministre de l'économie et des finances. M. Paul Mentré, qui vient d'entrer au comité directeur des clubs Perspectives et Réalités (créés en 1965 par M. Giscard d'Estaing), était depuis 1973 directeur du Crédit national.

#### M. JEAN BLANCARD

M. Jean Blancard est né le 18 août 1914, à Paris. Polytechnicien, ingénieur en chef du corps des mines, il a été, de 1951 à 1959, directeur des carburants à l'administration centrale du ministère de l'industrie et du commerce, administrateur de Gaz de France (1959-1969), délégué ministériel pour l'armée de l'air (1959-1961), président du bureau de recherche du pétrole (1959-1965), puis vice-président et directeur général de la branche exportation-production de l'ERAP

Vice-président de la régie Renault (1961-1965), président de la Société française de recherches et d'exploitation pétrolière (SOFREP) de 1966 à 1968. Il a également été président de la SNECMA de 1964 à 1968. Nommé en 1968 délégué ministériel pour l'armement, il occupe ce poste jusqu'au 19 décembre 1973, date à laquelle il est nommé délégué général à l'énergie. M. Jean Blancard est commandeur de la Légion d'honneur

#### LA NOMINATION DE M. MENTRÉ

##### Un « ordre » menacé ?

**M. Mentré remplace M. Blancard à la délégation générale à l'énergie. Un *polytechnicien* remplace un autre polytechnicien. C'est chose commune.**

**C'est aussi la seule qualité qui soit commune aux deux hommes. Le nouveau délégué est inspecteur des finances, l'ancien ingénieur général du corps des mines. Le nouveau a fait carrière Rue de Rivoli et au Crédit national, il participe au comité directeur des clubs Perspectives et Réalités créés par M. Giscard d'Estaing, et il a joué un rôle *important dans la campagne* présidentielle de ce dernier. M. Blancard est, au contraire, un technocrate pur ; ce fut un membre important de ce que l'on pourrait appeler l'« ordre français du pétrole », jusqu'à maintenant quasi monopolisé par le corps des mines et dont le grand maître est incontestablement M. Guillaumat, P.-D.G. du groupe ELF. MM. Blancard et Guillaumat avaient suivi des chemins parallèles : direction des carburants, ministère des armées, bureau de recherche du pétrole...**

**La nomination de M. Mentré est-elle une retombée du rapport Schvartz, qui avait soulevé ce problème parmi d'autres ? L'« ordre » est-il menacé ? Ce serait beaucoup dire, car il a d'énormes fondations, et M. Mentré pourrait à son tour y entrer. Mais il est possible que le rapport Schvartz serve tout de même au gouvernement de levier pour une tentative de réforme.**

**Ph. S.**

## INDUSTRIE

*Dénonçant le gaspillage des subventions publiques*

### M. Fajon (P.C.F.) attaque la société Dassault

**M. Etienne Fajon, membre du secrétariat du parti communiste, a, mercredi 19 février, lors de la tribune libre de F.R. 3, attaqué vivement M. Marcel Dassault.**

Après avoir chiffré à soixante milliards de francs par an « *le gaspillage* » dû aux subventions et dotations dont bénéficient certaines sociétés industrielles, le député de Seine-Saint-Denis a rappelé que son parti réclame la nationalisation de Citroën.

Enfin il a présenté aux téléspectateurs un document de la Direction générale des douanes « *qui prouve péremptoirement*, a-t-il dit, *que M. Dassault a la possibilité de transférer des fonds en Suisse selon son bon plaisir* ».

*L'Humanité* du 20 février ajoute ce commentaire : « *Sur chaque vente réalisée à l'étranger, ce « brave » M. Dassault met de côté une somme rondelette égale à 2 % du chiffre d'affaires réalisé. Dans les documents officiels dévoilés hier par Etienne Fajon et portant notamment sur une vente au Pakistan de janvier 1972, on appelle ça une « commission occulte* (...).

» *En 1972, les députés communistes avaient dévoilé ce scandale. Par l'intermédiaire de Robert Ballanger et de Pierre Villon, ils avaient demandé au gouvernement de s'expliquer. MM. Debré et Schumann, respectivement ministres de l'armée et des affaires étrangères, avaient alors reconnu que la redevance de 2 %, que doivent en principe reverser à l'Etat les sociétés qui exportent des matériels fabriqués avec des crédits publics, était en général abandonnée aux firmes privées concernées, au nom de la « concurrence internationale* ».

» *Résultat : M. Dassault, qui est déjà passé maître dans l'art de piller les fonds publics, a pu verser en 1973 et en 1974 environ 4,8 milliards d'anciens francs sur son compte suisse.*

» *Sans fournir aucune justification sur l'emploi et la destination de ces fonds.*

» *Le propriétaire de* Jours de France *s'en sert-il pour spéculer sur les monnaies (peut-être même le franc) ? Pour faire des coups de Bourse ici ou là ? Personne n'en sait rien. Car personne ne veut rien savoir. C'est cela, le « libéralisme » à la sauce giscardienne.* »

**[« L'Humanité » publie les photos de deux documents concernant le groupe privé aéronautique Dassault-Breguet. Le premier document est la lettre sous timbre confidentiel adressée par la direction générale de Dassault International — en date du 28 janvier 1972 — au Crédit lyonnais pour lui demander de payer une « commission occulte » dans le cadre, précise la lettre, « des accords obtenus de la direction générale des douanes ». Le montant de cette commission est de 223 223 dollars (environ 1 million de francs) et il paraît se rapporter à un contrat d'armes avec le Pakistan, qui a acheté des Mirage.**

**Le second document, qui date du 10 décembre 1974, est relatif à une demande d'autorisation de transfert de fonds — soit 753 500 F — en faveur du compte Dassault International tenu par l'agence de Genève du Crédit lyonnais.**

**Il semble que le premier de ces deux documents pourrait se rapporter à une commission (évaluée à 0,25 %) du montant total du marché) attribuée — comme c'est souvent le cas lors de contrats civils ou militaires à l'exportation — à un intermédiaire qui a facilité les contacts entre le client et son fournisseur. A propos du transfert d'argent entre la France et la Suisse, il convient sans doute d'observer que le groupe Dassault-Breguet est depuis un certain temps en discussion avec le gouvernement helvétique pour la livraison éventuelle d'avions Mirage et que des missions françaises se rendent fréquemment en Suisse à cette occasion.]**

## COMMERCE EXTÉRIEUR

### M. Ségard annonce une simplification des procédures à l'exportation

Des bureaux d'accueil seront, à partir du 1ᵉʳ mars, créés auprès du Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.) et de la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur) afin d'assurer une meilleure information des candidats à l'exportation. C'est une des mesures annoncées, ce mercredi 19 février, par M. Norbert Ségard, ministre du commerce extérieur, au cours d'une conférence consacrée à la simplification des procédures à l'exportation.

Une exportation « *normale* » de Paris via Dunkerque exige cent quarante documents, dont quarante-cinq de type et de nature différents, et les frais administratifs sont estimés à 8 % de la valeur des échanges. A partir du 1ᵉʳ mai 1975, toutes les formalités d'importation et de transit pourront s'effectuer à l'aide de trois imprimés seulement, ce qui sera étendu aux exportations après accord à Bruxelles.

Un « *passeport à l'exportation* » doit en outre être expérimenté auprès d'un certain nombre d'entreprises. Ce document, qui sera disponible dans un délai de six mois, doit faciliter les rapports des petites et moyennes entreprises exportatrices et des prestataires de services auxquelles elles ont obligatoirement recours (transporteur, assureur, commissionnaire en douane, banque), en regroupant toutes les instructions nécessaires. Enfin un guide sur les contrats d'exportation de biens d'équipement sera publié d'ici deux mois.

Cependant une commission « *moyennes et petites entreprises-exportation* » vient d'être constituée par le Conseil national du patronat français en vue d'étudier les problèmes spécifiques de ces firmes dans leur action d'expansion à l'étranger et de présenter des suggestions concrètes. Par ailleurs la commission de la C.E.E. doit faire la semaine prochaine des propositions au conseil des ministres des Neuf afin de réduire la « *paperasserie* » européenne. La Communauté économiserait probablement en 1975 130 millions d'unités de compte (1 U.C. = 1,20 dollar) grâce à la simplification des formalités douanières.

## CORRESPONDANCE

### Poursuivre l'inventaire de nos gisements de houille

*A propos de notre récent éditorial « La France et le pétrole », M. J. Ricour, président de la Société géologique de France, nous écrit :*

Certes la France sera pendant très longtemps contrainte d'im*porter une grande* partie de l'énergie qu'elle consomme, mais toutes ses possibilités ne résident pas dans le pétrole, contrairement à ce que relate votre éditorial. Il existe en France des gisements de houille, dont l'importance est très minimisée par les sphères gouvernementales, qui ont négligé d'ailleurs depuis 1960 d'en poursuivre l'inventaire. Si des gisements comme celui de Lons-le-Saunier ont été parfaitement reconnus et pourraient être mis en exploitation d'un jour à l'autre lorsque la nécessité s'en fera sentir, d'autres indices découverts par hasard à l'occasion de recherches de pétrole n'ont fait l'objet d'aucune valorisation. Tel est le cas des indices de la région de Châteauroux, mis en évidence par les sondages pétroliers d'Arpheuilles et de Ciran. Contrairement aux pays voisins, notamment la Grande-Bretagne et l'Allemagne, qui consacrent des crédits énormes aux reconnaissances de leurs bassins houillers, la France a totalement abandonné ce type d'étude. Comment peut-on affirmer dans ces conditions que les gisements français ne valent pas la peine d'être exploités ?

Un autre argument, financier celui-là, peut être évoqué : le prix moyen de la tonne de houille extraite des bassins français en juillet 1974 était de 180 F. L'équivalent pétrole, à 9 dollars le baril, valait 310 F ; Or depuis, si le prix d'exploitation de la houille a augmenté, le prix d'achat du baril a lui aussi subi une augmentation supérieure à 10 %. Par conséquent, à l'heure actuelle, l'exploitation des bassins houillers français est rentable par rapport aux importations de pétrole. De plus, le développement de cette industrie nationale permettrait d'économiser des devises et de réduire le chômage.

Beaucoup d'industriels français seraient prêts à reconvertir leur industrie au charbon mais ne peuvent le faire faute d'approvisionnement assuré !

Quant à évoquer la parité de la *thermie nucléaire*, cela tient de la plus haute fantaisie, en effet, même si le programme nucléaire se développait à la cadence maximale envisagée par le gouvernement, la France devrait disposer encore en 1985 d'une quantité d'énergie électrique non nucléaire équivalente à 300 millions de tonnes de charbon. Certes on pourra faire appel au pétrole pour fournir cet appoint.

L'exploitation des gisements de houille *français* apparaît donc non seulement souhaitable, mais impossible à éviter au-delà de l'horizon 1985 pour éviter les hémorragies de devises.. et le chômage.

## AFFAIRES

### Les Nouvelles Galeries ouvrent un magasin dans la région parisienne

Les Nouvelles Galeries, chaîne de cinquante-huit grands magasins provinciaux, va s'installer, pour la première fois, dans la région parisienne, avec un magasin de 19 000 mètres carrés, au centre commercial régional d'Evry, qui ouvre ses portes le 19 mars prochain.

Le groupe des Nouvelles Galeries, qui comprend en outre les huit magasins parisiens du B.H.V., *une chaîne de cinquante-six* magasins populaires Uniprix, et une centrale d'achats approvisionnant quatre-vingt-onze magasins affiliés, a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 7,7 milliards de francs, contre 6,7 milliards en 1973 (+ 15,6 %). Les responsables du groupe investiront 360 millions de francs en trois ans, à la fois dans la création de nouveaux magasins et dans la rénovation des unités existantes, en y adjoignant des parkings lorsque c'est possible, en accélérant la création, en périphérie des villes, de « centres maison et jardin » et en créant en province une chaîne de magasins spécialisés B.H.V. de 3 000 mètres carrés environ, consacrés au bricolage et à l'entretien de la maison.

De plus, les dirigeants du groupe caressent l'idée de donner naissance à une chaîne de supermarchés alimentaires de luxe et d'adjoindre à l'activité « grands magasins » un secteur de vente par correspondance.

*Enfin, le groupe procédera*, avant la fin de cette année, pour bénéficier des avantages fiscaux encore attachés à ces opérations, à une restructuration juridique, dont la forme n'est pas encore arrêtée.

### REVILLON PREND UNE PARTICIPATION DANS LE CAPITAL DE ROUDIÈRE

**Revillon frères a pris une participation de 10 % dans le capital de la société André Roudière, premier producteur français de tissus de laine, qui emploie mille deux cents personnes et a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires d'environ 250 millions de francs. L'opération a été réalisée en bourse par l'intermédiaire de la Compagnie internationale de banques, filiale de la holding Revillon frères.**

**Le groupe Revillon, qui, outre ses activités traditionnelles (fourrures et parfums), détient des participations dans divers secteurs (banques, immobilier, ascenseurs), s'était déjà intéressé au secteur textile en acquérant plus de 90 % du capital d'Albert Masurel, spécialisé dans les tissus de coton**

**Un échange d'administrateurs aura lieu entre Roudière et Masurel.**

● **LE GROUPE FROMAGER BONGRAIN**, qui produit notamment le « Caprice des dieux », le « Récollet », le « Tartare », le « Geramont » et le « Fromage des chaumes », vient de conclure avec les Etablissements Lerebourg, numéro un des confitures en France, des accords commerciaux et financiers. Cette opération sera sans doute suivie d'une prise de contrôle de Lerebourg, groupe familial établi à Nancy, par Bongrain.

● **CHRYSLER NE VERSERA PAS DE DIVIDENDE TRIMESTRIEL.** — Pour la première fois depuis trente-sept ans, Chrysler, troisième constructeur automobile américain, ne paiera pas de dividende trimestriel. Cette décision illustre les difficultés de Chrysler qui a perdu, en 1974, 52 millions de dollars (234 millions de francs environ). La situation des autres groupes est meilleure. Aussi, General Motors a réalisé en 1974 un bénéfice de 950 millions de dollars (4,30 milliards de francs environ) et non 350 millions de dollars comme nous l'avons indiqué dans *le Monde* du 20 février. De son côté, American Motors a enregistré 27 millions de dollars de profits

### LA BAISSE DU DOLLAR MENACE L'HORLOGERIE SUISSE

La faiblesse persistante du dollar cause un grave préjudice commerciale à l'industrie horlogère suisse, la première du monde, qui exporte plus de 90 % de sa production. Devant la baisse continue de leurs ventes, plusieurs entreprises horlogères helvétiques, qui avaient déjà comprimé leurs effectifs il y a peu de temps, ont été amenées à procéder à de nouveaux licenciements.

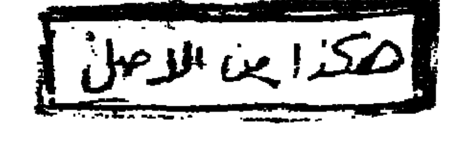
La firme Bulova, dont le capital est détenu à majorité par des capitaux américains, annonce la mise à pied de 215 personnes, dont 72 % d'étrangers, sur les 1 285 qu'elle emploie. De son côté, la Société suisse pour l'industrie horlogère (S.S.I.H.) a licencié 80 personnes, dont 42 % d'étrangers. Pour lutter plus efficacement contre la concurrence américaine, la Fédération horlogère suisse a préconisé, au cours d'une récente conférence de presse donnée à Bienne, la mise en place d'un double marché des changes.

L'horlogerie française n'est pas encore affectée par la baisse du dollar. Ses affaires reste bonnes. Le licenciement d'ouvriers français en Suisse va même lui permettre de pallier la pénurie de main-d'œuvre, qui sévit dans le Haut-Doubs. Dans les milieux professionnels, on craint toutefois que les difficultés de l'horlogerie suisse, grosse cliente des fabricants français de pièces détachées, ne rejaillissent sur ce secteur industriel, qui réalise 58 % environ du chiffre d'affaires de la profession. — A. D.

● **M. VALERY GISCARD D'ESTAING** a entrepris de consulter tour à tour les dirigeants des entreprises nationales françaises. Il a reçu mercredi 19 février M. Ravaud, président-directeur général de la SNECMA, et s'était entretenu, le 30 janvier avec M. Dreyfus, président-directeur général de la régie Renault.







هكذا من الأصل



IE

ÉNERGIE

DES MINISTRES

Loye est nomm... énéral à l'énergi...

remplace M. Hirsch ... de Gaz de France

M. JEAN BLANCARD

CORRESPONDANCE

Poursuivre l'inven... de nos gisements ...

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## SOCIÉTÉ FONCIÈRE LYONNAISE

Le conseil d'administration de la Société foncière lyonnaise a pris connaissance, au cours de sa séance du 11 février 1975, du chiffre d'affaires réalisé par la société en 1974 (BALO du 13 février).

Abstraction faite des produits financiers et des bénéfices de promotion immobilière, qui ont été exceptionnellement élevés, le chiffre d'affaires courant, représenté par les recettes locatives et les dividendes des filiales et participations immobilières, s'élève à 25 859 000 F contre 22 132 000 F en 1973, soit une augmentation de 16,8 %.

Cette augmentation résulte, essentiellement, de l'entrée progressive en exploitation des immeubles à usage de bureaux ou de commerces construits avec le produit des ventes d'une partie du domaine d'habitation ancien.

## SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ALSACIENNE DE BANQUE

Dans sa séance du 18 février 1975, le conseil d'administration de la Société générale alsacienne de banque a procédé à l'examen du bilan et des résultats au 31 décembre 1974.

Le total du bilan s'établit à 10 402 000 000 de francs en augmentation de 19 % sur celui de l'année précédente.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se réunira le 8 avril 1975 d'arrêter le bénéfice de l'exercice à 6 597 136,47 F contre 5 489 953,97 F au 31 décembre 1973. Ce résultat permettra de proposer la distribution le 21 avril 1975 d'un dividende égal à celui de l'exercice précédent, soit 10 F net par action, auxquels s'ajoutent 5 F d'impôt payé d'avance au Trésor.

Ce dividende s'appliquera à un capital social porté de 40 000 000 de francs à 60 000 000 de francs à la suite des deux augmentations de capital intervenues au courant de l'exercice 1974 : l'une par attribution gratuite d'une action nouvelle de 125 F nominal pour huit actions anciennes ; l'autre par émission d'actions de numéraire à laquelle ont participé les actions gratuites, à raison d'une action nouvelle émise au prix de 150 F pour trois actions anciennes de 125 F nominal.

## BIS S.A.

Le chiffre d'affaires, hors taxes, provisoire de l'exercice 1974 s'élève à 516 225 715 F, contre 455 068 038 F pour l'exercice 1973, soit une augmentation de 13,4 %.

Sans l'élément accidentel de la grève des P.T.T., la progression aurait atteint + 15 %.

Bien que les comptes de l'exercice 1974 ne soient pas encore définitivement arrêtés, la Société BIS prévoit que le bénéfice avant impôt société et impôt exceptionnel progresserait d'au moins 15 %.





## CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Au cours de sa séance du 18 février 1975, le conseil d'administration du Crédit industriel et commercial a arrêté le bilan au 31 décembre 1974 qui se totalise à 16 401 855 524,16 F contre 13 079 886 103,86 F au 31 décembre 1973, et qui enregistre le virement aux réserves d'une somme de 6 000 000 de F prélevée sur des provisions disponibles.

Le bénéfice net ressort à 25 553 920,01 francs auxquels s'ajoutent 709 364,59 francs provenant de plus-values nettes à long terme qu'il sera proposé d'affecter à la réserve spéciale. Pour l'exercice 1973, le bénéfice net s'était élevé à 28 335 022,77 F et les plus-values nettes à long terme à 5 147 931,04 francs.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée pour le mardi 15 avril prochain, de fixer le dividende au montant, inchangé par rapport à l'exercice précédent, de 6,00 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 3,00 F (impôt payé d'avance au Trésor).

Le conseil a d'autre part coopté en qualité d'administrateur M. Louis Decoster, président-directeur général de la Banque Scalbert, pour succéder à M. Jean-Pierre Fourcade, démissionnaire le 28 mai dernier. Cette nomination sera soumise à la ratification de l'assemblée du 15 avril, ainsi que le renouvellement des mandats de MM. Christian de Lavarène et Jack Frances, administrateurs, et Jean-Marie Fourier, censeur.

## ÉPARGNE - VALEUR

Nommé, par arrêté du ministre de l'économie et des finances, membre du Collège de la Commission des opérations de Bourse, M. Gaston Desfossés a estimé que ses nouvelles fonctions ne lui permettaient pas de conserver son mandat de président du conseil d'administration de la Société Epargne-Valeur. S'inclinant à regret devant sa décision, le conseil, dans sa séance du 18 février, a accepté la démission de M. Desfossé et, en témoignage de sa reconnaissance pour les services rendus, lui a conféré, à l'unanimité, le titre de président d'honneur. Le conseil a élu M. Pierre Bailey président de la société en remplacement de M. Desfossé. Mlle Cécile Valensi a été nommée directeur général.

## SÉLECTION MONDIALE
### SICAV

Dans sa réunion du 14 février 1975, le conseil d'administration a décidé, après avoir arrêté les comptes du quatrième exercice, de proposer, à l'assemblée du 27 mars 1975, la mise en distribution d'un dividende net de 3,80 F par action assorti d'un crédit d'impôt de 0,40 F contre 3,60 F assorti d'un crédit d'impôt de 0,45 F pour l'exercice 1973.

Les actionnaires pourront, comme les années précédentes, réinvestir leurs dividendes en action Sélection mondiale en franchise de la commission d'entrée.

## CÉRABATI
### EN IRAN

Cérabati apporte le know-how à la firme iranienne Ispahan Tile Industries, qui construit près d'Ispahan une usine de carreaux de faïence d'une capacité annuelle de 2 millions 500 000 mètres carrés.

Les deux sociétés se sont engagées pour une période de cinq ans renouvelable.

Ispahan Tile a été créée par Industrial Credit Bank, banque d'État iranienne pour le développement industriel. Cérabati prendra, dans le capital actuel d'Ispahan Tile, une participation de 12 %.



# SIEMENS

# Information destinée aux actionnaires de Siemens

## Après la flambée des commandes, une croissance continue

Au cours du premier trimestre de l'exercice commencé le 1er octobre 1974, le volume des commandes nouvelles s'est accru de 13% par rapport à la même période de l'année précédente. En Allemagne, la hausse a été de 12%, à l'étranger, de 14%. Les commandes extérieures, en progression de 30% pendant l'exercice 1973/74, ont donc enregistré un ralentissement sensible.

Le chiffre d'affaires mondial a augmenté de 12% au cours du premier trimestre. Près de la moitié de cet accroissement a été le fait de réajustements de prix. Les ventes extérieures en hausse de 16%, ont progressé deux fois plus vite que les ventes intérieures.

Le carnet de commandes s'est accru de 5% et assure toujours un plan de charge moyen de 10 mois. Cependant, le niveau d'activité varie beaucoup d'un secteur à l'autre et une partie des capacités de production connaît un taux d'utilisation insuffisant. Le nombre des commandes extérieures de grande envergure dont l'exécution s'étend sur plusieurs années, a augmenté par rapport à la même période de l'exercice passé.

La progression des affaires réalisées à l'étranger et la stagnation du marché intérieur se reflètent également dans l'évolution du personnel. En Allemagne, les effectifs sont tombés à 218 000, en baisse de 1%, alors qu'à l'étranger, ils ont atteint 90 000 personnes; dans certains pays, il a cependant fallu procéder à des réductions de personnel.

Les frais de personnel sont passés de 3,2 à 3,8 milliards de francs, en raison de l'accroissement des effectifs et de l'augmentation des salaires et des charges sociales.

Les dépenses découlant des achats de matières et de marchandises ont également poursuivi leur progression.

Les investissements réalisés pendant le premier trimestre ont atteint 418 millions de francs, soit 24% de plus que l'année précédente. Cependant, sur l'ensemble de l'exercice en cours, ils ne devraient pas dépasser en francs constants le niveau de l'an passé.

Nous avons ramené de 25% à 5% notre participation dans Deutsche Datel-Gesellschaft für Datenfernverarbeitung mbH, Darmstadt et ce, à partir du 1er janvier 1975.

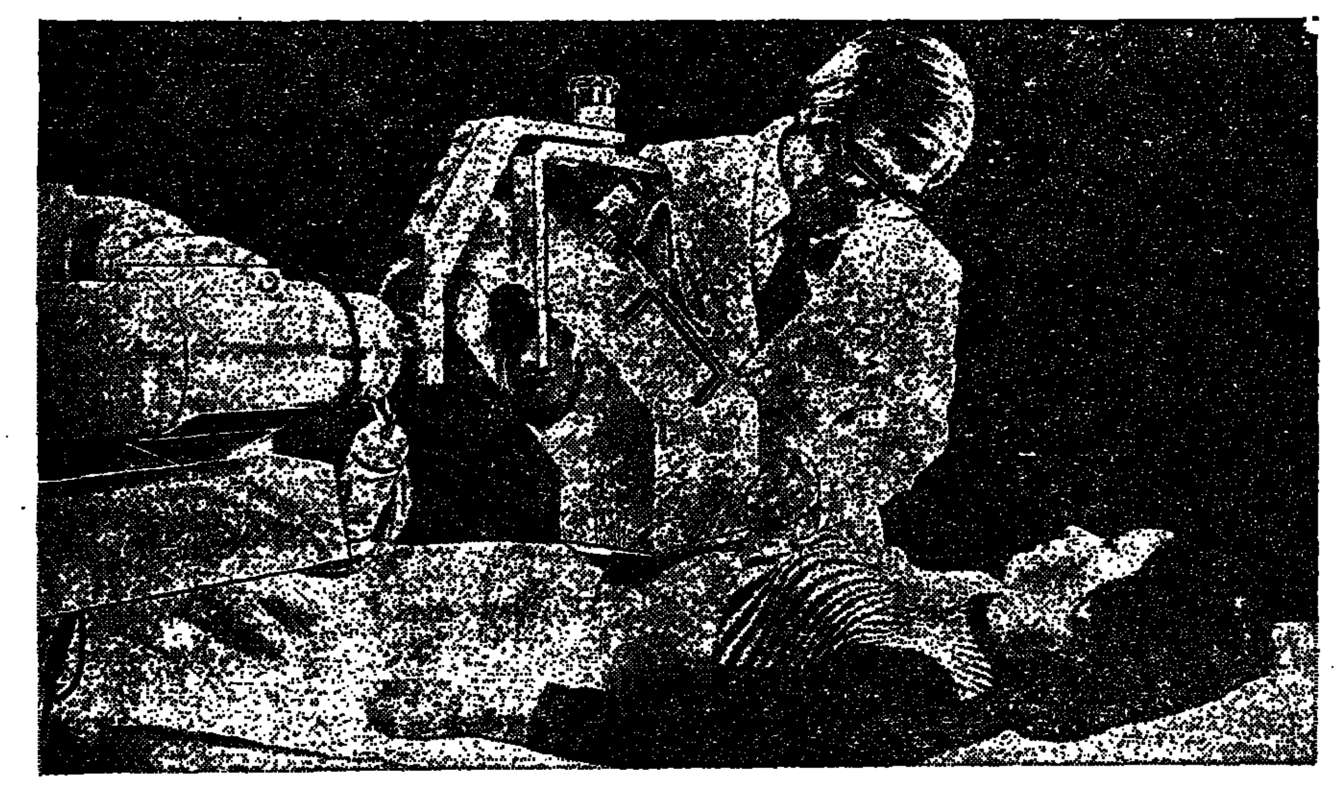
Représentant 36% du chiffre d'affaires au 31 décembre 1974, nos stocks étaient quelque peu plus importants qu'il y a un an.

Le bénéfice net qui s'élevait, l'exercice précédent, à 188 millions, soit 2,7% du chiffre d'affaires, a atteint au terme du premier trimestre du nouvel exercice, 223 millions de francs, donc 2,8% du C.A.

| | 1er trimestre 73/74 | 1er trimestre 74/75 | Variation |
|---|---|---|---|
| **Commandes enregistrées (en milliards de francs)** | | | |
| Marché allemand | 4,3 | 4,8 | + 12 % |
| Marché étranger | 4,1 | 4,7 | + 14 % |
| | 8,4 | 9,5 | + 13 % |
| **Chiffre d'affaires (en milliards de francs)** | | | |
| Marché allemand | 4,1 | 4,5 | + 8 % |
| Marché étranger | 2,9 | 3,4 | + 16 % |
| | 7,0 | 7,9 | + 12 % |
| | 30.9.74 | 31.12.74 | |
| **Commandes en carnet (en milliards de francs)** | 29,0 | 30,4 | + 5 % |
| Plan de charge assuré (en mois) | 10 | 10 | |

| | 30.9.74 | 31.12.74 | Variation |
|---|---|---|---|
| **Personnel (en milliers)** | | | |
| Allemagne | 221 | 218 | − 1 % |
| Etranger | 88 | 90 | + 2 % |
| | 309 | 308 | − 0 % |
| | 1er trimestre 73/74 | 1er trimestre 74/75 | |
| **Frais de personnel (en milliards de francs)** | 3,2 | 3,8 | + 17 % |
| **Investissements (en millions de francs)** | 337 | 418 | + 24 % |
| **Stocks (31.12.) en % du C.A.** | 34 % | 36 % | |
| **Bénéfices nets (en millions de francs)** | 188 | 223 | |
| en % du C.A. | 2,7 % | 2,8 % | |

Montants convertis au cours moyen coté à la bourse de Francfort le 31 décembre 1974 : 100 F = 54,30 DM.



## Diagnostic par ultra-sons

Pendant l'exercice en cours, la division Technique médicale réalisera environ 9% du chiffre d'affaires mondial du Groupe. La radiographie par ultra-sons qui compte parmi les nouvelles méthodes d'examen particulièrement inoffensives, s'est très vite imposée, surtout en gynécologie. Ce procédé diagnostique trouvera à l'avenir de nombreux débouchés dans bien d'autres secteurs de la médecine.

**Siemens AG**

**En France: Siemens Société Anonyme**
93 200 Saint-Denis, 39, Boulevard Ornano

# LA VIE ÉCONOMIQUE

## A L'ÉTRANGER

# Deux millions de chômeurs au Japon ?

De notre correspondant

Tokyo. — Le Japon compte, depuis le mois de janvier, plus d'un million de chômeurs. La courbe des sans-emploi continue de monter et atteindra probablement 1 270 000 en mars. Ces chiffres, qui traduisent le brutal ralentissement de l'activité économique et le prix du rétablissement ultra-rapide des échanges extérieurs, sont donnés par le bureau des statistiques de la présidence du conseil. Les commentaires officiels qui les accompagnent restent relativement optimistes. On avait vu pire au Japon en 1964 et en 1967, dit-on au ministère du travail. Et il y a bien pis actuellement en Occident. Un million de chômeurs, cela représente au Japon un taux de chômage de 1,8 % de la population active. Même si on arrive à 2 %, poursuit-on, on sera bien en dessous des 8 % des Etats-Unis ou des 5 % de l'Allemagne.

Mais les chiffres officiels sont contestés par les milieux ouvriers et syndicaux, qui dépeignent une situation beaucoup plus sombre. Les chiffres officiels laissent échapper, y dit-on, un nombre important de sans-emploi. Il existe, en effet, au Japon, à côté d'un secteur industriel et commercial moderne, des secteurs retardataires et encore « asiatiques », dans lesquels la main-d'œuvre se trouve dans une situation très précaire. D'où un vaste sous-emploi qui n'apparaît pas dans les chiffres et qui est particulièrement aigu en temps de crise dans ce pays surpeuplé.

Les milieux syndicaux, qui reconnaissent manquer de statistiques précises, déclarent qu'on serait sans doute plus proche de la réalité en parlant de 2 millions de chômeurs complets et de 2 à 4 millions de demi-chômeurs.

Il est certain que les conditions très particulières de l'emploi au Japon atténuent la gravité du chômage, et donnent à l'édifice économique — dans cette crise comme dans les précédentes — une résistance et une élasticité remarquables. Les employeurs gardent et payent une partie de leurs ouvriers même quand ils n'ont pas de travail à leur donner. C'est le fameux système de l'emploi à vie. Mais il n'est pratiqué que par les grosses entreprises, et seulement pour ceux de leurs employés qu'elles considèrent comme des travailleurs titulaires ou réguliers, main-d'œuvre privilégiée, attachée à la maison et bénéficiant d'une garantie d'emploi en principe complète.

*En revanche, la majeure partie des* petites et moyennes entreprises, et les travailleurs non titularisés des grandes entreprises, connaissent soit *le chômage, soit toutes sortes de* formes de demi-chômage. La crise actuelle est, à cet égard, plus cruelle que toutes les précédentes depuis un quart de siècle.

Les entreprises ont mis fin aux heures supplémentaires et c'est ce *qui est le plus durement ressenti par* les travailleurs. La pratique en était très répandue pendant le boom économique, et si la journée de travail durait jusqu'à neuf et dix heures, c'était un complément de salaire fort apprécié, souvent même indis*pensable*.

Plus grave : dans de nombreuses entreprises, on a raccourci la semaine de travail, qui ne compte plus que quatre ou cinq jours. Ou bien on met les ouvriers en congé un certain nombre de jours dans le mois, ou *encore les machines ne tournent* que la moitié de la journée.

Les ouvriers cependant ne sont pas renvoyés, et continuent à être payés. Dans les grandes entreprises, ils touchent 80 à 90 % de leur salaire, 60 % ou moins dans les *petites et moyennes entreprises. Une* loi qui vient d'être votée met la moitié de ce salaire à la charge de l'Etat, sauvant beaucoup de petites affaires de la faillite et de la fermeture.

Ce chômage rémunéré, qui, au *début, frappait surtout les textiles* ou les fabriques d'appareils ménagers, se répand maintenant dans toute l'industrie. Très générales aussi sont la réduction ou la suppression complète de l'embauche de personnel nouveau parmi les jeunes au sor*tir de l'école, du lycée ou de l'Uni*versité.

### Les plus durement touchés

En dehors des ouvriers et employés titularisés, la plupart des entreprises emploient un personnel très peu protégé contre les répercussions de la crise et le chômage : travailleurs nouvellement embauchés et non titularisés, temporaires, saisonniers, journaliers. Enfin, beaucoup de gens travaillent à domicile, ou chez des sous-traitants de l'entreprise principale. C'est parmi ces travailleurs que sévissent chômage et demi-chômage.

Les temporaires sont mis en demi-congé pendant un temps puis sont *remerciés. C'est le cas pour* beaucoup de femmes. Le nombre des ouvrières aurait diminué d'un million en un an, indique un rapport. Les sai*sonniers — généralement des pay*sans qui avaient l'habitude de travailler six mois à la ville après la récolte — retournent bredouilles à leurs villages. Des travailleurs titulaires voient leur statut ramené à celui de travailleurs temporaires. Des *travailleurs âgés se portent « volon*taires », sous la pression de leurs employeurs, pour prendre leur retraite avant l'âge prescrit, qui au Japon est déjà très bas : cinquante-cinq ans. Beaucoup de sous-traitants n'ont plus de travail.

*La cotisation à l'assurance-chô*mage n'est obligatoire que pour les entreprises de plus de cinq ouvriers ou employés. L'allocation est payée plus ou *moins* longtemps, au minimum trois *mois*, selon l'ancienneté du salarié dans son entreprise, et elle s'élève à 60 % du salaire moyen des six derniers mois.

Le Japon s'accommode mieux du chômage que les pays d'Occident. Mais les méthodes employées ici ne seraient pas acceptées ailleurs. Sujet d'inquiétude : l' « étage inférieur » de l'économie japonaise risque de souffrir assez longtemps puisqu'on ne prévoit pas la fin prochaine de la crise. Encore la croissance sera-t-elle considérablement ralentie lorsque les affaires repartiront.

ROBERT GUILLAIN.

## En Finlande

### Employés et fonctionnaires refusent le réajustement proposé de la convention collective en vigueur

De notre correspondant

Helsinki. — Les négociations entre le patronat et les quatre *confédérations des travailleurs qui* duraient depuis le 3 janvier pour « scruter » les résultats des neuf premiers mois d'application de la convention collective, signée pour deux ans en mars 1974, ont abouti à un demi-échec. En fin de compte, le 14 février, le médiateur officiel, *M. Keijo Liinamaa* a dû avancer des propositions de compromis qui furent acceptées par le patronat et par trois confédérations : l'ouvrière, celle des fonctionnaires de l'enseignement et celle des techniciens. Mais, en revanche, elles ont été rejetées par la confédération des employés et des fonctionnaires qui compte plus de trois cent mille membres.

Il n'est donc pas exclu que les trois autres confédérations se retirent, en fin de compte, de la convention collective. Elles créeraient ainsi une situation délicate pour le gouvernement dirigé par M. Kalevi Sorsa (social démocrate). Le premier ministre a d'ailleurs déclaré, le 16 février, qu'en ce cas *« les possibilités d'action du gouvernement seront beaucoup plus faibles »*.

*En fait*, l'examen de la *convention* a été une renégociation complète apportant de substantielles améliorations : le salaire horaire augmente entre 75 et 90 pennis et le salaire mensuel entre 128 et 153 marks (1) dans le secteur privé, 145 et 170 marks dans le *secteur* public. *Le salaire minimum* horaire est augmenté de 1,40 mark, soit le double de l'accroissement prévu, et atteint pour *un mois 1 071 marks*.

Pour sa part, le gouvernement augmente les allocations familiales (30 %), l'allocation-logement, etc. De plus, il s'engage à déposer d'urgence un projet de loi permettant l'imposition séparée des époux, à renforcer le système de *surveillance des prix, qui n'a guère* empêché l'inflation d'atteindre le niveau record de 17 % pour 1974. Enfin, les agriculteurs recevront 400 000 marks pour les nécessaires réajustements en raison des hausses de leurs coûts de production.

Cette renégociation montre d'abord que le problème des salaires a été une fois de plus la pierre d'achoppement et, particulièrement la question du retard pris par les bas salaires qui a sévèrement touché les catégories de travailleurs membres précisément de la T.V.K. (femmes de ménage, serveuses de restaurant, etc.) mais aussi de la SAK (ouvrières du textile et de la chaussure, secteurs où les communistes sont très influents). Le refus par 43 voix contre 25 de la T.V.K. de signer le compromis de M. Liinamaa et le vote de la SAK (87 pour, les sociaux démocrates, et 40 contre, les démocrates populaires) montrent que c'est aussi la politique gouvernementale qui a été jugée. C'est, en tout cas, un coup de semonce dont le gouvernement devra tenir compte.

G. G.

(1) 1 mark vaut environ 1,20 F.

## En Suède

### *Le gouvernement veut obliger les entreprises à verser une partie de leurs bénéfices à un fonds spécial d'investissements*

De notre correspondant

Stockholm. — Toutes les entreprises suédoises dont les bénéfices se seront élevés à plus d'un million de couronnes pour l'exercice 1974 devront obligatoirement verser 15 % de leurs gains à un fonds spécial d'investissements de la Banque royale, sans intérêts. Cet argent, qui n'est pas imposable, ne pourra être employé que pour l'acquisition de machines et la construction de nouveaux locaux industriels, priorité étant accordée aux équipements modernes consommant peu d'énergie. Les programmes d'investissements devront être préalablement soumis aux délégués du personnel des comités d'entreprise, puis approuvés par le gouvernement ou la direction nationale du marché du travail. Exceptionnellement, des dispenses pourront être consenties.

Telles sont les grandes lignes du texte adopté récemment par le Parlement.

Le gouvernement, poussé par les syndicats, s'est donc décidé à canaliser et à contrôler une partie des super-profits enregistrés par de nombreuses entreprises suédoises ces derniers temps. En avril, un fonds spécial « pour le milieu du travail » avait été créé où les sociétés devront déposer 20 % de leurs bénéfices de l'année 1974 si ceux-ci sont supé*rieurs à 100 000 couronnes*. Ces sommes pourront être utilisées, à partir de 1975, uniquement pour améliorer les conditions de travail, avec l'accord également des comités d'entreprise. Ainsi, 35 % des bénéfices iront cette année à de nouveaux fonds spéciaux.

Dans les milieux industriels les réactions sont loin d'être négatives. Certes, on regrette, une fois de plus, l'intervention de l'Etat dans le secteur économique, surtout dans la situation actuelle. On critique les mesures trop générales qui s'appliquent aussi bien aux entreprises saines qu'à celles qui éprouvent des difficultés, mais on se console en disant, comme le président de la Fédération des industries, *« que cela aurait pu être pire »*. Les syndicats, de leur côté, réclamaient depuis un certain temps des mesures en ce sens et une influence accrue des travailleurs sur le contrôle des investissements. Ils estiment que les super-profits des sociétés qui, habituellement disparaissent sous forme de dividendes distribués aux actionnaires, faussent les négociations salariales avec le patronat et les discussions sur une juste répartition des revenus : *« Nous sommes sur la bonne voie, même si ces fonds, il faut bien le reconnaître, permettent aux sociétés d'investir à bon prix. »*

ALAIN DEBOVÉ.

## IMPRIMERIE

### Pouvoirs publics et industriels tentent de mettre sur pied une solution pour sauver Oberthur

**Le sauvetage de la première imprimerie française, la Néogravure, ne doit pas masquer les difficultés grandissantes de ce secteur. Le comité intersyndical du Livre parisien (C.G.T.), qui organise une manifestation jeudi 20 février au matin, attire l'attention sur de nouvelles liquidations d'imprimeries, notamment celle de Chaufour à Vitry, qui risque d'entraîner le licenciement de près de 400 salariés. A Rennes, le personnel d'Oberthur, filiale de la Néogravure, devrait être fixé sur son sort dans les prochains jours. On tente d'élaborer un plan de reprise des activités de cette imprimerie plus que centenaire qui, avec 1 200 salariés, est le second employeur industriel de la capitale bretonne.**

Filiale de la Néogravure, l'imprimerie Oberthur, de Rennes, est placée depuis le mois de novembre sous le régime de la suspension provisoire des poursuites. C'est le 4 mars que le tribunal doit examiner la situation de l'entreprise. Faute d'un plan cohérent de relance des activités, le tribunal ne pourrait que mettre la société *en règlement judiciaire* ou en liquidation, condamnant ainsi au chômage 1 200 personnes dans une région qui connaît déjà un sous-emploi important.

Avec un chiffre d'affaires de plus de 100 millions de francs, Oberthur est un des grands noms de l'imprimerie. Ses activités sont concentrées dans quatre secteurs : l'impression de papier administratif, de « fiduciaire » (actions, obligations), d'almanachs et calendriers (celui des P.T.T.), et l'édition classique (guides touristiques notamment). Comme toutes les imprimeries, la société ne bénéficie pas d'une conjoncture très favorable. Certes sa clientèle est solide, et la fabrication de calendriers assure un plan de charge régulier, mais le ralentissement économique se fait sentir dans les *commandes de l'édition*, et les circonstances n'incitent guère aux augmentations de capital, d'où une moindre demande de « titres ».

Le second handicap d'Oberthur, de loin le plus important, est de dépendre depuis 1969 du groupe *Néogravure. L'imprimerie* rennaise a perdu ces dernières années toute son autonomie. La centralisation de la gestion l'a réduite au rôle de sous-traitant. Elle n'avait plus qu'un seul client : sa maison-mère.

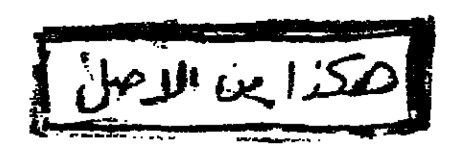
L'effondrement de la Néogravure *ne pouvait que* se répercuter sur sa filiale. Oberthur se retrouve avec 17 millions de F de créances impayées sur sa maison-mère. Elle n'a plus de trésorerie et ne peut honorer un passif de 37 millions de F. Jugeant cependant l'entreprise « saine » industriellement, les *juges* ont *accordé* en novembre un délai pour présenter un plan de redressement.

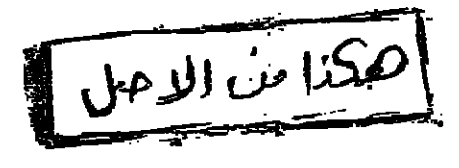
Les deux curateurs, dans le rapport qu'ils ont remis le 4 février au tribunal de Rennes, estiment que « le maintien de l'activité est possible en évitant de recourir au chômage technique ». *Mais il faut* une aide immédiate et importante des pouvoirs publics. Ceux-ci sont disposés à participer au sauvetage de l'entreprise. Encore faut-il trouver les industriels et les financiers capables de reprendre en main la gestion d'Oberthur et d'injecter entre 20 et 30 *millions* de F, l'Etat pouvant alors accorder des aides sous une forme qui reste à déterminer.

Plusieurs propositions ont été faites. Certaines, séduisantes de prime abord, ne sont pas accompagnées semble-t-il d'appuis bancaires et *industriels* suffisants. Les pouvoirs publics étudieraient donc plus sérieusement deux esquisses de plan. L'une émane — à titre personnel — de M. Jeanson, l'auteur du montage industriel qui a permis la relance des activités de la Néogravure, l'autre de l'imprimeur Firmin-Didot.

J. M. Q.









# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

### Marché peu actif mais très résistant Hausse de l'or

*La réponse des primes, qui a eu lieu ce jour, n'a pas entraîné une grande animation à la Bourse de Paris, où l'activité a été assez faible. Le marché n'en a pas moins été très résistant.*

*Favorablement influencées, comme la veille, par la progression de l'action Française des pétroles, les valeurs françaises, qui avaient été reprises à l'ouverture d'un nouveau et léger accès de faiblesse, ont regagné en cours de séance, et même parfois au-delà, la plus grande partie de leurs pertes initiales. Si bien qu'en clôture, hausses et baisses s'équilibraient à peu près en nombre dans tous les compartiments. Une quinzaine de titres ont franchement monté et un nombre à peu près égal a baissé. Ailleurs, les décalages de cours dans les deux sens ont été généralement insignifiants.*

*La crainte d'un renchérissement du loyer de l'argent, que la hausse des taux d'intérêt au jour le jour avait éveillée lundi, s'est estompée, les opérateurs ayant pris conscience que le phénomène était lié à la constitution des réserves obligatoires des banques. A la veille de la liquidation générale, ils se sont donc bornés à effectuer quelques ajustements de positions, en attendant le retour éventuel des investisseurs étrangers.*

*Reprise des cours sur le marché de l'or. Le kilo en barre a regagné 400 F à 25 540 F et le lingot 200 F à 25 480 F. Le prix du métal jaune à Paris est ainsi ressorti à 185,5 dollars l'once environ. Les pièces se sont également redressées et le napoléon a monté de 3,20 F à 273,30 F (après 273,50 F). Le volume des transactions a un peu augmenté : 16,77 millions de francs contre 14,42 millions.*

*Hausse parallèle des valeurs indexées sur l'or, à savoir de la rente 4 1/2 % 1973 (+ 2,1 %) et de l'emprunt 7 % 1973 (+ 2 %).*

*Aux valeurs étrangères, très vive reprise des mines d'or. Mais recul des américaines. Ailleurs, la tendance a été étroitement irrégulière.*

## LONDRES

### Ferme

La tendance est généralement ferme jeudi, à l'ouverture. Progrès des industrielles, des banques, des magasins, mais irrégularité des mines d'or. Stabilité des fonds d'Etat.

OR (ouverture) dollars : 182 80 contre 184 25

| VALEURS | CLOTURE 19 2 | COURS ../2 |
|---|---|---|
| War Loan 3 1/2 % | 24 1 4 | 24 3/16 |
| Beechamps | 188 ... | 189 3/4 |
| British Petroleum | 383 | 375 1/2 |
| Shell | 225 .. | 224 ... |
| Vickers | 124 ... | 123 1 4 |
| Imperial Chemical | 217 ... | 219 .. |
| Courtaulds | 95 1/2 | 97 3 4 |
| De Beers | 248 ... | 241 1/2 |
| * Western Holdings | 35 ... | 35 1/8 |
| Rio Tinto Zinc Corp | 144 ... | 142 . |
| * West Driefontein | 49 ... | 48 5/8 |

(*) En livres.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

| | 18 févr. | 19 févr. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 113,4 | 114,2 |
| Valeurs étrangères | 119,1 | 120,2 |

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général | 67,3 | 67,4 |

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

**SOURCE PERRIER S.A.** — En raison de la forte diminution des bénéfices, ramenés de 48,05 millions de francs à 28,55 millions de francs, le dividende global est réduit de moitié (6 F contre 12 F).

**GROUPE PARCOR (ex-CASTAIGNE).** — Bénéfice réel consolidé, après contribution exceptionnelle de 18 % : 17,85 millions de francs (50,05 F par action) contre 16,30 millions de francs (45,72 F par action). Le dividende global est fixé à 27 F (+ 14,2 %) et l'attribution d'une action gratuite pour huit actions anciennes sera effectuée. Jouissance 1er octobre 1974.

**VALLOUREC.** — Les résultats de 1974 étant supérieurs à ceux annoncés en décembre, le dividende global est porté à 15,75 F (au lieu de 15 F) contre 12 F en 1973.

**HUARON.** — La Compagnie de Mokta, qui possède déjà 51 % du capital de la société, envisage d'acheter un paquet de 2 % supplémentaire au cours de 140 F et maintiendra ce cours pendant un certain nombre de séances.

## NEW YORK

### Reprise en cours de séance

De nouvelles ventes bénéficiaires ont pesé sur les cours mercredi, en début de séance. Une reprise, toutefois, s'est produite par la suite, et presque toutes les pertes initiales ont été effacées. L'intérêt s'étant porté sur les grandes vedettes de la cote, dont plusieurs entrent dans la composition de l'indice Dow Jones des industrielles, ce dernier a progressé de 5,09 points, à 736,39. Au total, cependant, le nombre de baisses (711) a légèrement excédé celui des hausses (687).

Une forte activité a encore régné : 21,93 millions de titres ont changé de mains contre 23,99 millions.

Les nouvelles défavorables n'ont eu, une fois encore, qu'assez peu de prise sur le marché — en particulier les déclarations pessimistes d'Henry Ford II, — qui continue de miser sur les effets bénéfiques de la baisse des taux d'intérêt.

Progrès des cinémas, des magasins, des pharmaceutiques, des pétroles, des ordinateurs, des machines-outils et des mines d'or.

Indices Dow Jones : transports, 160,93 (+ 0,49) ; services publics, 81,61 (— 0,03).

| VALEURS | COURS 18/2 | COURS 19/2 |
|---|---|---|
| Alcoa | 35 7 8 | 36 . |
| A.T.T. | 50 1 2 | 50 3 4 |
| Boeing | 17 1 4 | 16 7 8 |
| Chase Manhattan Bank | 32 7 8 | 33 3 8 |
| Du Pont de Nemours | 100 3 4 | 100 7 8 |
| Eastman Kodak | 83 7 8 | 84 5 8 |
| Exxon | 74 1 8 | 75 1/4 |
| Ford | 35 1/8 | 35 ... |
| General Electric | 42 3 8 | 42 7 8 |
| General Foods | 22 1/2 | 23 .. |
| General Motors | 37 3 4 | 37 3 8 |
| Goodyear | 15 1 2 | 15 3/4 |
| I.B.M. | 212 | 217 3/4 |
| I.T.T. | 18 7 8 | 18 3 4 |
| Kennecott | 34 3 8 | 34 3 8 |
| Mobil Oil | 40 7 8 | 41 3 4 |
| Pfizer | 33 .. | 34 ... |
| Schlumberger | 99 1 8 | 102 1/4 |
| Texaco | 25 1/8 | 25 7 8 |
| U.A.L. Inc. | 19 3 8 | 19 . |
| Union Carbide | 47 7 8 | 48 .. |
| U.S. Steel | 47 7/8 | 48 1/4 |
| Westinghouse | 12 3/8 | 12 3 8 |
| Xerox | 76 | 77 1/4 |

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 19/2 | 20/2 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 292 36 | 291 60 |

### MARCHE MONETAIRE

| | Taux Banque de France | Taux du marché |
|---|---|---|
| Effets publics | ........ | ........ |
| Effets privés | ........ | 10 % |
| Moyen terme | ........ | 8 1/2 % |

# BOURSE DE PARIS — 19 FÉVRIER — COMPTANT

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | (M) Crédit Mod. | 87 | 84 .. | SINVIM | 180 | |
| E.D.F. parts 1950 | ... .. | 357 50 | Financière Sofal | 146 | 145 . | Voitures à Paris | 242 | |
| — parts 1959 | ... | 360 | Finextel | 119 | 115 | Cofipi | 110 50 | |
| Ch. France 3 % | 129 | 129 | Fr. Cr. et B. (Cie) | 75 50 | 76 50 | Fourica | 103 | |
| Abeille-I.G.A.R.D. | 430 | 421 | France-Bail | 196 | 197 | Gr. Fin. Constr. | 114 40 | |
| Abeille (Vie) | 204 | 202 | Hydro Energie | 47 | 47 . | Immindo | 103 80 | |
| A.G.P. | 341 | 338 | Immobanque | 140 | 146 | Immoinvest. | . . | |
| Concorde | 249 | 254 | Immofice | 111 | 112 80 | Cie Lyon Imm. | 93 30 | |
| Epargne France | 349 | 340 | Interbail | 135 | 135 | Sagimo | 105 | |
| Fonc. T.I.A.R.D. | 85 | 85 | Locafinancière | 118 50 | 118 90 | UFIMEG | 87 50 | |
| Foncière (Vie) | 284 | 284 | Lyon-Allemand | 132 | 131 | U.G.I.M.O. | 100 80 | |
| France (I.A.R.D.) | 301 | 300 | Soc. Mars. Crédit | 263 | 263 | Unies Habit. | 125 | |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | West Rand | 22 75 | 25 .. | Fructidor | 131 49 | 125 53 |
| | | | Alcan Alum. | .. | 93 | Gestion Mobilière | 169 99 | 162 27 |
| Astral | d 71 50 | d 73 | Cominco | 113 60 | 119 90 | Mondiale Invest. | 169 93 | 162 22 |
| Carbone-Lor. | 95 20 | 95 20 | Finoctremer | ... .. | 143 .. | Obilsem | 119 33 | 113 92 |
| Cochery | . . | 38 90 | Minerals Resourc. | 12 30 | 12 70 | Optima | 129 83 | 122 99 |
| Delalande S.A. | 555 .. | 563 | Noranda | | 137 . | Sicavimmo | 165 50 | 158 .. |
| Finalens | 31 60 | 31 60 | Vieille Montagne | 505 | 505 | S. I. Est | 322 97 | 308 32 |
| FIPP | 43 80 | 43 80 | | | | Soginco | 106 86 | 102 01 |
| (Ly) Gerland | 240 | 240 | Am. Petrofina | ... | 150 | Sogipter | 346 50 | 330 79 |
| Gévelot | 431 | 441 | British Petroleum | 35 05 | 37 60 | Univaler | 141 76 | 135 33 |
| Grande-Paroisse | 110 20 | 110 . | Gulf Oil Canada | 123 | 124 50 | Valorem | 135 84 | 129 68 |
| Huiles G. et dér. | 101 90 | 102 . | Petrofina Canada | d 89 | d 89 | | | |
| Labaz | 412 | 420 . | Shell Tr. (port) | 21 95 | 22 20 | *Cours précédent | | |

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

# MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Prem. cours | Dernier cours | Compt. Prem. cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 524 | 4,50 % 1973 | 531 | 541 90 | 543 80 | 545 . |
| 1040 | C.N.E. 3 % | 1100 | 1105 | 1103 | 1105 . |
| 250 | Afrique Occ. | 265 | 260 | 260 | 262 90 |
| 320 | Air Liquide | 319 60 | 322 | 322 | 322 |
| 67 | Als. Part. Ind. | 65 50 | 66 40 | 65 40 | 64 20 |
| 600 | Cie Gle Eaux | 585 | 595 | | |
| 106 | Electro-Méc. | 106 50 | 105 80 | | |
| 195 | Eng. Matra | 190 | 195 | | |
| 167 | E. J. Lefebvre | 153 | 150 | | |
| 58 | Esso S.A.F. | 61 20 | 60 60 | | |
| 158 | Eurafrance | 158 40 | 157 50 | | |
| 275 | Europe N° 1 | 291 50 | 290 | | |
| | Talcs-Luz. | 269 40 | 268 | 266 .. | 265 .. |
| | T.R.T. | 278 60 | 274 | 274 .. | 270 . |
| | Tél. Electr. | 853 . | 860 | 862 .. | 860 .. |
| | Tél. Ericss. | 634 | 626 | 626 .. | 626 . |
| | Terres Roug. | 71 10 | 71 80 | 71 80 | 72 50 |
| | Thomson-Br. | 172 | 174 .. | 176 90 | 176 .. |
| | U.I.S. | 152 | 152 30 | 152 30 | 152 30 |
| 158 | Gen. Electric | 173 50 | 178 20 | 176 50 | 178 20 |
| 159 | Gen. Motors | 161 80 | 161 20 | 161 90 | 164 40 |
| 19 | Goldfields | 25 25 | 26 | 26 50 | 26 65 |
| 38 | ★ Harm. Go. | 46 20 | 49 20 | 50 70 | 49 |
| 220 | Hoechst Akti | 240 | 242 | 242 | 244 80 |
| 16 | Imp. Chem. | 21 70 | 21 95 | 22 10 | 22 |
| 111 | Imperial Oil | 117 | 115 10 | 115 10 | 113 10 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHE OFFICIEL | COURS préc. | COURS 19 2 | COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques |
|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 4 285 | 4 284 | 4 275 |
| Canada ($ can. 1) | 4 271 | 4 269 | 4 255 |
| Allemagne (100 DM) | 184 375 | 184 450 | 184 .. |
| Belgique (100 fr.) | 12 335 | 12 366 | 12 12 |
| Danemark (100 krd.) | 77 870 | 77 850 | 77 50 |
| Espagne (100 pes.) | 7 627 | 7 650 | 7 43 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 10 253 | 10 275 | 10 27 |
| Italie (100 lires) | 0 674 | 0 672 | 0 661 |
| Norvège (100 krn.) | 85 350 | 85 820 | 85 50 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 177 930 | 178 650 | 177 50 |
| Portugal (100 esc.) | 17 730 | 17 750 | 17 50 |
| Suède (100 krs.) | 108 020 | 108 150 | 107 25 |
| Suisse (100 fr.) | 172 600 | 173 200 | 173 50 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 19/2 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 25140 | 25565 .. |
| Or fin (kilo en lingot) | 25280 | 25480 .. |
| Pièce française (20 fr.) | 270 10 | 273 30 |
| Pièce française (10 fr.) | 191 50 | 192 60 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 261 90 | 265 10 |
| Union latine (20 fr.) | 242 | 245 50 |
| Souverain | 242 | 242 50 |
| Pièce de 20 dollars | 1146 80 | 1158 40 |
| Pièce de 10 dollars | 577 .. | 586 |
| Pièce de 5 dollars | 437 50 | 439 70 |
| Pièce de 50 pesos | 1009 50 | 1020 50 |
| Pièce de 10 florins | 228 80 | 230 90 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE





Le numéro du « Monde » daté 20 février 1975 a été tiré à 562 800 exemplaires.

A B C D F G H

## Au Portugal

# Un porte-parole du Mouvement des forces armées met en cause MM. Soares et Sa Carneiro

Lisbonne (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — Se référant à de récentes déclarations de MM. Mario Soares, secrétaire général du parti socialiste portugais et ministre des affaires étrangères, et Francisco Sa Carneiro, secrétaire général du parti populaire démocratique, qui avaient parlé des risques de guerre civile au Portugal, le capitaine Duarte Pinto Soares, l'un des porte-parole du Mouvement des forces armées, a déclaré, le 19 février, au journal espagnol *El Noticiero Universal* :

*« Nous affirmons avec la plus grande énergie qu'il n'existe au Portugal aucune tendance à la guerre civile, et que, si une guerre civile éclatait, elle ne pourrait être que le fait de provocateurs réactionnaires et non du Mouvement des forces armées, qui professe la foi démocratique, ni des partis qui sont véritablement de gauche. »*

Les prophéties sur le risque de guerre civile sont *« de pures calomnies »*, ajoute le capitaine Pinto Soares. *« Le M.F.A. commence à les considérer comme criminelles et, à ce titre, il réclame des poursuites contre leurs auteurs. »*

Commentant la décision du Mouvement de continuer à jouer un rôle dans les affaires politiques après les élections d'avril, l'officier a démenti, dans son interview, qu'il s'agisse d'une tentative d'instaurer une hégémonie militaire au Portugal. *« Nous ne voulons que jouer un rôle directeur dans une révolution que nous ne voulons pas voir détournée par des intérêts particuliers ou des luttes entre partis »*, a conclu le capitaine Pinto Soares.

D'autre part, le conseil supérieur du M.F.A. a nommé une commission de six membres chargée d'établir des contacts avec les partis de la coalition gouvernementale et avec ceux qui ont obtenu leur légalisation en vue des élections à la Constituante en avril, annonce le quotidien *A Republica* du 19 février. Cette commission devra étudier avec eux une formule d'institutionnalisation du Mouvement des forces armées. Une première réunion de cette commission avec les représentants de partis pourrait avoir lieu le 21 février.

Enfin, l'émetteur catholique Radio-Renaissance n'a pas pu fonctionner le 19 février en raison d'une grève de ses employés, qui protestaient contre les tentatives de la direction de congédier onze journalistes. Les évêques portugais avaient affirmé la veille que Radio-Renaissance est devenue un instrument de propagande anticléricale et antichrétienne. Les onze journalistes s'étaient joints, en avril dernier, à l'équipe de la station catholique sans avoir été officiellement engagés. La direction de Radio-Renaissance avait toléré leur présence jusqu'en septembre dernier, puis les avait, sans succès, priés de partir.

## LE GOUVERNEMENT A ÉTÉ REMANIÉ

(De notre correspondant.)

**Lisbonne. — Le conseil des ministres du gouvernement provisoire a nommé le général Silvano Ribeiro et le commandant Correia Jesuino respectivement ministre de la défense nationale et ministre de la communication sociale. Depuis le dernier remaniement, qui avait suivi le départ du général Spinola, la direction de ces deux ministères était assurée par le ministre d'Etat Vitor Alves.**

**Les deux militaires appelés à ces fonctions très importantes sont connus pour leur participation active au processus politique entrepris le 25 avril dernier. Le général Ribeiro a été membre de la junte de salut national et responsable de la commission d'investigation sur la police politique (ex-PIDE) et la légion portugaise. Le commandant Jesuino, quant à lui, a fait partie de la commission de l'information avant d'être nommé secrétaire d'Etat à la communication sociale en Angola, où il a été l'un des plus proches collaborateurs de l'amiral Coutinho.**

**Le conseil des ministres a d'autre part approuvé la loi sur la participation de la presse à la campagne pour les élections législatives du 12 avril. Tous les quotidiens de diffusion nationale devront annoncer les meetings organisés dans les chefs-lieux de départements en présence des candidats. Ils devront en outre publier le programme des partis présentant au moins cinquante candidatures.**

J. R.

## En Grande-Bretagne

## M. CALLAGHAN FAIT ÉTAT DE « NOUVEAUX PROGRÈS » DANS LA « RENÉGOCIATION » AVEC LA C.E.E.

Londres (A.F.P., Reuter). — *« Nous négocions avec la Communauté européenne avec l'intention de réussir, et non pas d'échouer »*, a déclaré, mercredi 19 février, aux Communes le secrétaire au Foreign Office, M. James Callaghan. De *« nouveaux progrès »* ont été réalisés, au cours des trois dernières semaines, dans la renégociation des conditions d'adhésion britanniques au Marché commun, a-t-il ajouté. Le ministre a assuré qu'il négociait dans l'esprit du Manifeste travailliste et qu'il regrettait que les succès remportés jusqu'à présent aient pu indisposer *« certaines gens »*.





## A la prochaine réunion de l'OPEP

## L'ABANDON DU DOLLAR COMME UNITÉ DE COMPTE POUR LE PÉTROLE SERAIT ÉTUDIÉ

Koweït (A.P.). — Les ministres de l'OPEP, qui se réunissent à Vienne du 27 au 29 février, examineront trois propositions visant à mettre fin à l'utilisation du dollar pour calculer les prix internationaux du pétrole, déclarait-on jeudi de source officielle koweïtienne élevée.

Les ministres auront à examiner un document de travail comportant les points suivants :

— Une proposition koweïtienne tendant à faire calculer les prix du pétrole selon une équation reliant le dollar aux cinq principales monnaies européennes et au yen japonais ;

— Une proposition iranienne liant automatiquement les prix du pétrole au taux de l'inflation internationale ;

— Une proposition algérienne et irakienne tendant à l'abandon du dollar au profit d'une autre monnaie

**[Rappelons que l'Iran a déjà « sorti » sa monnaie de la zone dollar en la déterminant en D.T.S.]**

## MARCEL CARNÉ ET SES INTERPRÈTES A L'ÉLYSÉE

M. et Mme Valéry Giscard d'Estaing et leur fille, Valérie-Anne ont convié ce jeudi à déjeuner le cinéaste Marcel Carné, auquel le président de la République désirait rendre hommage. Marcel Carné, à la demande de M. Giscard d'Estaing, avait lui-même choisi les invités qui l'accompagnaient et qui tous ont été ses interprètes : Michèle Morgan, Annie Girardot, Dany Saval, Michel Simon, Jean-Louis Barrault, Roland Lesaffre, Bernard Blier, François Périer et Jacques Charrier.

## LE THÉOLOGIEN HANS KÜNG FAIT L'OBJET DE DEUX NOUVELLES « MISES EN GARDE »

La congrégation romaine pour la doctrine de la foi et la conférence épiscopale allemande doivent rendre publiques, ce jeudi 20 février, deux déclarations sur le travail théologique du théologien suisse Hans Küng, professeur à la faculté de théologie catholique de Tubingue, en Allemagne. Sans interdire au professeur Küng de poursuivre ses recherches ni, sur l'insistance des évêques allemands, prendre des mesures disciplinaires contre lui, ce sont des « admonitions » ou des « mises en garde » qui s'en prennent pour la première fois, semble-t-il, à la personne même du théologien.

## MALGRÉ LA PERSISTANCE DE DÉBRAYAGES

# Les chaînes de montage de Renault fonctionnaient normalement jeudi matin

Des débrayages étaient encore signalés, ce jeudi matin 20 février, à la régie Renault. A Billancourt, il s'agissait notamment du personnel des petites presses, des soudeurs, des ouvriers professionnels des services d'entretien, des outilleurs, des « jockeys » qui prennent livraison des voitures finies, etc. Les peintres « pistoletteurs » ont repris leur activité, et les chaînes de montage, interrompues sporadiquement les 18 et 19 février, fonctionnaient normalement jeudi matin, selon la direction. A Flins et à Sandouville, des débrayages continuaient dans certains secteurs, et il n'est pas exclu qu'ils se poursuivent jusqu'à la fin de la semaine.

Le syndicat C.G.T., dans un tract distribué jeudi matin, *« maintient fermement ses revendications, invite les ouvriers à poursuivre l'action, mais sous des formes qui ne puissent servir de prétexte à un lock-out »*. Il dénonce *« les groupes gauchistes et aventuriers qui n'ont d'autre but que de stopper le mouvement en tentant de le dévoyer »*.

Le syndicat C.F.D.T. estime qu'il n'a pas de divergences avec les cégétistes, bien que la veille certains de ses militants, prêts à soutenir un mouvement *plus dur*, aient fait état de *« divergences d'appréciation »*. De son côté, le bureau confédéral de la C.G.T. déclare que *« les patrons violent la loi en procédant à des lock-out ou des mises en chômage technique sans consulter le comité d'entreprise. Au lieu de contraindre au respect de la législation, le pouvoir donne l'exemple de l'illégalité à la Régie Renault »*.

*« Les syndicats ont été avertis que nous avions atteint l'extrême limite des concessions, en allant même au-delà du raisonnable »*, a dit, pour sa part, M. Marc Ouin, secrétaire général de la régie Renault devant la presse, mercredi 19 février.

Il a évalué à 45 millions de francs le coût annuel des mesures décidées au début de la semaine, soit environ 1 % de la masse salariale (4,5 milliards), ce qui s'ajoute à l'augmentation de 1,5 % appliquée le 1er février ; la Régie a annoncé une hausse des salaires de 5 % pour le premier semestre. *« Si les mouvements de grève continuaient, nous serions contraints, la mort dans l'âme, de mettre de nouveau le personnel de l'île Seguin en chômage technique »*, a ajouté M. Ouin; la direction en avait informé le comité d'entreprise réuni d'urgence le 19 février.

La Régie semble espérer une reprise des ventes de voitures dès le printemps, alors qu'elle ne l'escomptait, semble-t-il, que pour le second semestre.

## LES ARTISTES MANIFESTENT CONTRE LEUR CAISSE DE RETRAITE

Une cinquantaine d'artistes plasticiens sont venus grossir, mercredi 19 février, le nombre des invités au vernissage de l'exposition Dubuffet, au CNAC. Ce n'était pas pour rendre hommage au père de l'« Hourloupe », mais pour informer la presse et le public présent de l'action qu'ils mènent contre la Caisse d'assurance-vieillesse des artistes (CAVAR).

En attendant que soit déposé, à la prochaine session parlementaire, le projet de loi qui devrait faire bénéficier les artistes du régime général de la Sécurité sociale, les artistes plasticiens demandent que des mesures transitoires soient prises. Ils entendent que la CAVAR cesse dès maintenant d'adresser aux artistes des arts plastiques les appels de cotisation et qu'elle suspende toutes procédures exercées contre eux.

Les artistes plasticiens avaient occupé, mardi, les locaux de la Maison des artistes, située comme le CNAC dans la Fondation Rothschild, après le report au 18 mars d'un procès qui oppose l'un d'eux à M. Horeau, directeur de la CAVAR. Ayant obtenu l'appui du service de la création artistique aux affaires culturelles en ce qui concerne leurs principales revendications, ils doivent être reçus ce jeudi au ministère du travail.

● *Peine réduite pour le déséquilibré qui occupa plusieurs heures un studio de R.T.L.* — M. Jacques Robert, qui tint plusieurs personnes en respect le 8 février 1974 pendant quelques heures, avec un pistolet et une grenade factice, en exprimant la prétention de parler aux Français, a été condamné le 19 février à dix-huit mois d'emprisonnement par la 10e chambre de la cour d'appel.

## L'enquête sur le prix Bride-Abattue

## M. DES MOUTIS EST GARDÉ A VUE

M. Patrice des Moutis, bien connu dans le milieu des courses, alias M. X, est gardé à vue ce jeudi 20 février dans le cadre de l'enquête menée par M. Jean Michaud, premier juge d'instruction à Paris, sur les fraudes dont fut entaché le prix Bride-Abattue, couru le 9 décembre 1973. Une information judiciaire avait été ouverte par le parquet le 15 décembre suivant, sur plainte de la Société des steeple-chases.